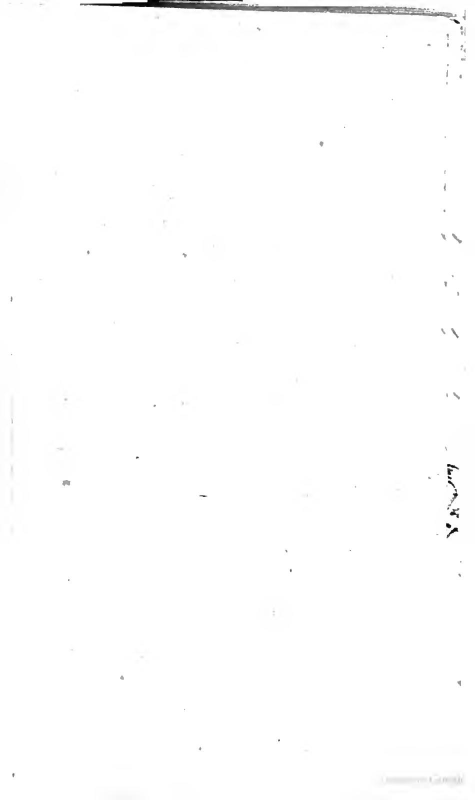



NAZIONALE
B. Prov.
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
IV
1109
NAPOLI
BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio
Palchetto
Num.° d' ordine



TESTAMENT POLITIQUE DU CARDINAL JULES ALBERONI.

RECUEILLI

De divers Mémoires, Lettres & Entretiens de SON EMINENCE.

Par *Monsignor* A. M.

TRADUIT DE L'ITALIEN,

Par le C. *de* R. B. M.

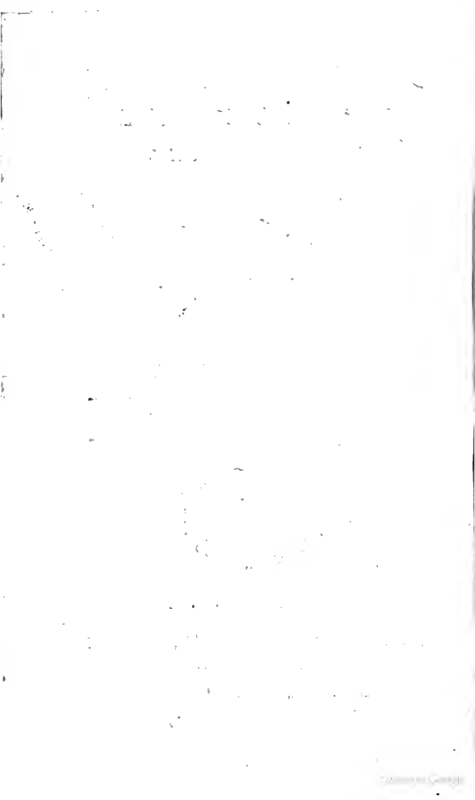
Vis consilii expers mole ruit suâ.
HORAT.

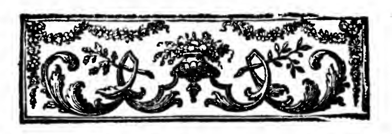


A LAUSANNE,

Chez MARC-MICHEL BOUSQUET & Compagnie.

MDCCLIII.





LETTRE

De MONSIGNOR A. M. au C. de R. B. M.

J*E vous envoye*, Monsieur, *ce que vous m'avez demandé avec tant d'ardeur, un petit recueil d'idées Politiques du feu Cardinal* ALBERONI *, *que vous puissiez appeller son Testament. Ce n'est pas là, à beaucoup près, tout ce que j'en ai, mais c'est environ tout ce que je puis vous en donner. Après avoir parcouru les immenses écritures de la grosse liasse sur laquelle vous conceviez l'esperance de plusieurs volumes, j'ai été obligé de recacheter le paquet*

† 2 *sans*

* Né le 31 Mai 1664, mort le 26 Juin 1752.

sans y avoir rien pris. Vous-même, Monsieur, *ne voudriez sans doute pas aller contre les intentions de l'illustre mort; & vous ne me pardonneriez pas, si, ayant bien d'autres raisons que vous de chérir & d'honorer sa mémoire, je faisois de ses papiers un usage capable de la fletrir.*

Je ne vous prie point de m'excuser, de ce que je n'expose pas à devenir publics, des morceaux intéressans pour un Etat & des Princes, à qui le feu Cardinal dut toute sa fortune, & envers lesquels il ne s'est jamais cru acquité par les services qu'il leur a rendus. Ce sont des plans qu'il n'a dressés qu'en conséquence des notions que son poste de Premier Ministre le mit à portée d'avoir: ils tiennent au secret de l'Etat, & doivent être reservés à ceux à qui il est accordé d'y entrer. J'ai dessein d'envoyer la liasse à M. le Cardinal P. C. *Il me semble que le défunt lui auroit fait cette destination, au cas que*

que l'infidelité d'un Domestique ne lui ôtant pas le pouvoir d'en disposer, il l'eut distinguée de tant d'autres papiers, peut-être plus impertans, qu'il fit jetter au feu dans la derniere année de sa vie.

Si pourtant je croyois que tant de projets, si capables de faire honneur à son zele & à sa pénétration, dussent avoir en Espagne le sort qu'éprouvent en France les Mémoires laissés par M. de Vauban, *je ne resisterois pas à la tentation de les rendre plus utiles, en les offrant pour remplumage à quelque Geai de Cour, qui les feroit valoir. Le Cardinal ne m'en desavoueroit pas, lui qui fut ennemi de l'ostentation, jusqu'à souhaiter de se pouvoir cacher à soi-même ce qu'il faisoit de plus glorieux. Avant que de me dessaisir je sonderai un peu le terrein.*

Excepté deux Chapitres (je vous laisse à les deviner) que le Cardinal dicta tout de suite en forme de Mémoi-

 res;

rès, il y a quelques années, pour l'éclairciſſement d'une petite diſpute de converſation, tout le cahier que je vous envoye, Monſieur, *eſt un ramas d'idées éparpillées dans une multitude de Lettres, écrites depuis* 1745. *Je les ai raſſemblées, ſans beaucoup me ſoucier de les coudre avec art les unes aux autres. Puiſque votre deſſein eſt de les mettre en François, pour les communiquer à vos amis, c'eſt à vous à les habiller comme elles méritent de l'être. Vous ferez à peu de fraix ce qu'il m'en auroit couté beaucoup pour eſſayer inutilement. J'ai combattu long-temps avant que de me décider ſur quelques maximes de politique, qui mettent l'homme d'*Etat *aux priſes avec l'homme d'*E*gliſe; mais je me ſuis enfin perſuadé que je ne les pourrois retrancher ſans imiter ces devots, ennemis des arts, qui gâtent un beau tableau par une ſotte délicateſſe. Comme ce n'eſt pas le Cardinal qui eſt votre Heros, vous ſe-*

rez

rez bien aise de voir JULES ALBERONI *faire l'unique loi des Souverains du bien de leur Etat, préferer le bien-être des Peuples à celui des Moines, & aux belles spéculations des Prédicateurs; & l'accroissement des Empires à la propagation de la Foi.*

Je crois avoir rempli la tâche que vous me donnates, Monsieur, *quoique j'aye eu moins à travailler que vous ne l'avez cru. Vous avez, dans le petit nombre de Chapitres auxquels j'ai reduit mon ouvrage, dequoi vous confirmer dans l'opinion où vous êtes, qu'un génie tel que celui du Cardinal* Alberoni, *né pour remuer tout l'Univers, n'a rien perdu de son activité dans la vie privée, où les jaloux de la puissance de l'Espagne jugerent, que, pour leur sureté, ils le devoient confiner. Vous verrez que, semblable au feu, dans quelqu'éloignement que ce grand homme ait été de sa sphere, il s'est constamment élevé vers elle.*

Je ne ſai ſi en l'entendant blâmer preſque tout ce qui s'eſt fait en Europe depuis trente ans, vous ne lui trouverez pas encore plus de mauvaiſe humeur que de ſagacité. Pour moi j'ai peine à croire qu'il ait été entierement exempt du défaut des Politiques oiſifs, qui, n'ayant pas à ſe replier ſur les moyens, ſe livrent trop à la fougue de leur imagination. J'ai vu quelques Allemands, qui ne m'ont pas ſemblé auſſi convaincus que lui, de la mauvaiſe manœuvre de la Cour de Vienne, & de la bonté de celle qu'il lui préfere.

J'oubliois de vous dire, Monſieur, *qu'en quelques endroits je me ſuis aidé des entretiens dont le feu Cardinal m'honora. Je vous garantis la fidélité de ma mémoire. Faites-moi l'honneur de m'en croire autant ſur ma parole que ſur mes papiers. J'ai l'honneur d'être &c.*

PREFA-

PREFACE
DE
L'EDITEUR.

A Force d'être trompé, le Public est devenu d'une défiance excessive. Accoutumé à voir d'avides Auteurs abuser sans honte & sans scrupule des noms les plus illustres, pour accrediter leurs imaginations, il n'en croit plus un Editeur à sa parole. Prévenu que l'impunité a banni la bonne-foi de la République des Lettres, & qu'il n'est point d'Ecrivains qui ne se fassent un jeu de surprendre sa crédulité, il se tient en garde contre les détails les mieux marqués au coin de la vérité; & le soin qu'on prend d'aller au-devant de ses soupçons, lui semble une conviction du dessein formé de le duper.

Comment oserois-je esperer de lui persuader que le titre, sous lequel je lui donne ce livre, n'est point un piege tendu à sa curiosité? Les Testamens Politiques de *Louvois*, de *Colbert*, de *Mazarin*, de *Richelieu*, &c. l'ont si fort endurci dans son incrédulité, qu'il ne feroit tout au plus que s'amuser de l'histoire que je lui raconterois des papiers originaux d'où celui du Cardinal Alberoni a été tiré. Je n'aurois auprès de lui d'autre mérite que celui d'auteur d'un Roman vraisemblable; & il me feroit plus humiliant de m'être offert aux preuves, que d'avoir laissé penser que je n'en ai aucunes à donner.

Mais c'est bien pis encore depuis que le Legislateur de la République des Lettres a statué, qu'en fait de *Testamens politiques*, l'Editeur est tenu sur tout de constater l'authenticité du Manuscrit, sans quoi il se déclare indigne de toute créance. Ce seul mot *Testament*, dit-il, lui impose un devoir indispen-

dispensable de légaliser la copie, & de la faire attester juridiquement collationnée avec l'original. S'il manque à cette précaution, il donne à tout le monde le droit de s'inscrire en faux contre lui. C'est ainsi que parle Mr. DE VOLTAIRE dans sa Dissertation sur le Testament politique du Cardinal *de Richelieu*.

Me voila donc condamné à passer pour un imposteur, si je n'observe pas des formalités qui me sont absolument impraticables; & pour avoir été intitulé TESTAMENT POLITIQUE, un bon livre ira grossir le nombre de ceux que la fourberie a composé; que l'ignorance, la prévention, le respect d'un grand nom, ont fait admirer; que la patience du lecteur peut à peine achever de lire, & qui seroient ignorés s'ils avoient paru sous le vrai nom de l'auteur.

Quoiqu'en dise l'illustre *Voltaire*, j'oserai esperer que le Public me sera

un Juge moins formaliste. Sans doute que je le trouverai d'abord plus touché de curiosité que d'estime sur un Testament Politique du Cardinal *Alberoni:* mais il le lira; & cela suffira pour sauver ma réputation: le Livre fera la fortune de son titre. On approuvera que j'aye réüni sous ce dernier, plusieurs idées politiques, qui furent réellement de ce grand homme, & ne durent paroître qu'après sa mort. Le plus grand nombre des Lecteurs n'est pas de ceux qui entendent le langage de la chicane, & ne conçoivent les mots que sous la définition qu'il leur donne. La plûpart des personnes qui lisent, savent quelle est, hors du district du Palais, la signification du mot *Testament*; & leur oreille est accoutumée à le porter à l'esprit, sous toute autre idée que celle des dernieres volontés d'un mourant, consignées au Tabellionage, & munies du Contrôle.

Après avoir obtenu que le défaut de léga-

légalisation ne fasse pas un préjugé contre la vérité du *Testament Politique du Cardinal Alberoni*, je n'ai plus autre chose à demander aux Lecteurs, sinon qu'ils n'exigent pas, pour preuve de non supposition, d'y voir dévelopés tous les secrets de ce fameux Ministre. La lettre que Monsignor A. M. m'a fait l'honneur de m'écrire, & que je publie de son aveu, satisferoit sur ce point *Voltaire* lui-même : mais j'ose les inviter à se promettre de voir toute la grandeur & la force du génie d'Alberoni respirer dans son Testament ; d'y trouver ces conseils fins & hardis, ce jugement sûr, ce discernement juste, ces vuës profondes, ces projets vastes, qui l'ont rendu l'oracle d'une moitié de l'Europe, & la terreur de l'autre. Tout cela doit tenir lieu d'un seing de Notaire, & de la marque du Contrôle. On ne sauroit donner le change sur les traits d'une pareille main : ceux qui sont dignes d'Alberoni sont effective-

 ment

ment de lui. Les hommes de cette classe, pendant qu'ils vivent, se peignent eux-mêmes pour la posterité ; & ils sont seuls capables de se peindre : leurs idées ont fait, pour ainsi dire, des portraits au crayon ; leurs actions en ont fait d'autres au pinceau. Il n'y a pas à balancer à reconnoitre pour leur ouvrage les esquisses qu'on leur attribue, dès qu'on y voit, comme en détrempe, la perfection des tableaux qui ne leur sont point contestés.

S'il en étoit ainsi du Testament prétendu du Cardinal de Richelieu, Voltaire auroit beau s'épuiser en argumens négatifs, le Public s'obstineroit à les rejetter ; & on le verroit tâcher de se donner soi-même les éclaircissemens que l'Editeur auroit négligé de lui laisser. Si dans ce cours de Politique, digne à peine d'un écolier, le public reconnoissoit le plus grand homme d'Etat que la France ait eu ; loin d'admettre pour preuve de supposition, que

ni parens, ni amis, ni domeſtiques de ce Miniſtre, ne prirent la précaution d'établir l'authenticité du Manuſcrit, il trouveroit plus naturel de conclure du ſilence de tant de perſonnes intereſſées à la memoire du Cardinal, qu'elles étoient perſuadées que le livre lui appartenoit. Quelle foule de conjectures & de probabilités ne ſe préſenteroit pas?

Le Cardinal de Richelieu, diroit-on, bien plus habile Miniſtre qu'écrivain élegant, penſoit beaucoup mieux qu'il n'écrivoit; il avoit la tête meilleure que la plume; il changea pluſieurs fois de maximes; il put ne pas mettre en ſpéculation celles de pratique; il put avoir eu deſſein de ſe reſerver des explications, des commentaires, des lacunes: il put avoir mis ſon manuſcrit au rebut; avoir donné cette forme à ſon ouvrage, & lui ſuppoſer cette deſtination, pour s'encourager lui-même à le travailler avec ſoin; il put enfin

l'avoir jetté à l'écart, ainſi qu'un fondeur fait une piece tirée du moule, juſqu'à ce qu'il ſe préſentât à lui un homme capable de l'ébarber, de le polir, d'y mettre la derniere main. Qui ne ſait que ce grand Cardinal, avoit la foibleſſe de compter pour quelque choſe la gloire des Auteurs, & qu'il n'étoit rien moins que délicat ſur les moyens de l'acquerir ?

Le ſilence ou les clameurs des parens, des amis, ou des créatures d'un Miniſtre qui a été en ſpectacle au monde entier, ne forment aucun préjugé ſur ſes ouvrages poſthumes. Je ne ſerois pas ſurpris d'entendre dans peu ceux du Cardinal Alberoni crier à l'impoſture ſur ce Teſtament Politique. L'Italie n'eſt pas un pays où ſe trouvent beaucoup d'hommes de la trempe d'eſprit de Monſignor A. M., qui diſtinguent l'homme d'Etat de l'homme d'Egliſe, & faſſent abſtraction du Cardinal, pour conſiderer le Miniſtre. Ma-

chiavel à la tête des affaires d'un Royaume eſt admiré de tout le monde; parce qu'on ne voit que le but, qu'il a atteint. Auteur, il a tout le monde pour ennemi, parce qu'on ne s'attache qu'aux moyens qu'il met en œuvre, qu'aux principes qui doivent diriger ſa marche. Dans la pratique, c'eſt un grand homme; dans la théorie, un homme méchant, pour qui ne connoit que les noms des choſes.

Mais quel égard le public auroit-il aux clameurs de ceux qui s'inſcriroient en faux contre moi, & prétendroient que le Politique & l'Eccleſiaſtique ont été toujours d'accord? Aurois-je beſoin, pour conſtater que l'Alberoni de ce Teſtament eſt le véritable Alberoni, de produire ſes lettres, que j'ai en main, aux Huguenots du Languedoc en 1719, où il les invite à ſe ſoulever contre le Duc Regent? Seroit-il néceſſaire, pour ma juſtification, que je détaillaſſe les cauſes, que je montraſſe

les

les pieces du procès que Clement XI. vouloit pouſſer juſqu'à la dégradation? Faudroit-il que je fiſſe voir le Miniſtre qui préfera le bien des peuples en Eſpagne à celui des Moines, ſacrifier, n'étant plus que Cardinal, les privileges de l'Egliſe à l'avantage de la ſocieté?

On promet de Plaiſance *l'Hiſtoire du Cardinal Alberoni.* C'eſt l'endroit du monde d'où on en doit moins eſperer une bonne. Je ne doute point que Mr. l'Abbé Alberoni n'en ait les matériaux. Mais quelle apparence que le neveu ne gêne pas l'hiſtorien? L'Enfance du Cardinal, ſes premiers pas vers la fortune, le chemin qu'il a tenu pour monter du plus bas étage au plus haut point de grandeur où un homme privé puiſſe parvenir, devroient ſur tout être décrits avec fidelité. Il eſt trop glorieux d'être ſoi-même l'artiſan de ſa fortune, pour qu'on écorne des morceaux auſſi intéreſſans. Cependant les lettres de Plaiſance en font deja autant

de

de problémes Historiques. On ne sait quel fut le premier patron d'Alberoni simple Prêtre. On doute si ce fut au hazard, ou à son merite, qu'il dût d'approcher de Mr. de Vendôme. On ne sauroit décider si la bienveillance de ce Prince fut le prix d'une négociation glorieuse, ou la recompense d'une trahison difficile à excuser. On cherche si ce fût un Curé de Campagne, ou un Agent du Duc de Parme, qui devint domestique du Général François. A peine le Cardinal est dans le tombeau, que sa vie devient un cahos, où la critique la plus éclairée ne marche qu'à tâtons.

Le Prêtre Alberoni passe de l'emploi de *Clerc Sonneur* de la Cathedrale de Plaisance, à celui d'Intendant de Mr. *Barni*, Vice-Legat de la Romagne. Voilà deux postes qui ont peu de relation ensemble: n'importe. Il est fait d'Intendant Chanoine, de Chanoine precepteur du neveu de l'Evêque. En veil-

veillant ſur les études de ſon éleve, il apprend la Philoſophie ſcholaſtique & le Droit. Comment celà l'approche-t-il de la Cour de Parme & du quartier de Mr. de Vendôme ? Quelques années après le Duc de Vendôme ayant été envoyé en Italie, l'Abbé Alberoni ſe fait connoitre à ce Général : il lui plait tellement par la vivacité & les charmes de ſa converſation, qu'il gagne toute ſa confiance... Qui ne ſent combien ce recit eſt embarraſſé ? On ne peut ſe refuſer au ſoupçon de quelques époques que l'Hiſtorien ne veut pas marquer.

Il n'y a pas tant de déſordre dans le narré qui le fait entrer Aumonier chez l'Evêque de *St. Donin*, bourg entre Parme & Plaiſance. Ce Prélat, qui avoit écrit l'Hiſtoire de France, fut choiſi par le Duc de Parme pour traiter avec Mr. de Vendôme, & il ſe fit un ſecretaire de ſon Aumonier. Les Commiſſions qu'il donna à Alberoni le mirent

mirent à portée de se faire connoitre au Général François ; & ayant achevé sa négociation, il recommanda son secretaire au Duc de Parme, comme l'homme le plus capable de traiter pour lui avec le Duc de Vendôme, s'il survenoit quelques nouvelles affaires. Voila donc Alberoni parvenu avec ordre au poste d'Agent de son Souverain. Il n'y auroit rien à dire, s'il étoit vrai-semblable qu'étant revêtu d'un emploi dont un Evêque s'étoit tenu honoré, qu'ayant l'honneur d'être connu de son Prince, & les plus justes esperances d'en être plus avantageusement distingué, il compta pour une bonne fortune de devenir un des secretaires de Mr. de Vendôme, & de quitter sa patrie, pour suivre un Prince qui ne pouvoit gueres plus faire pour lui, que lui procurer quelque petit bénéfice en un pays étranger.

Mr. l'Abbé Alberoni aura peine à faire taire, sur son oncle, les Historiens qui

qui ont eu des Mémoires de *Campistron*; & il lui sera encore plus difficile de les rendre suspects. On trouve dans leur recit tant de netteté & de simplicité; les faits y sont si bien liés, & ils suivent si naturellement l'un de l'autre, qu'on est forcé de les en croire. Voici ce que j'en ai recueilli. Peut-être que les Ecrivains de Plaisance n'ayant plus à se flatter que ce qu'ils omettront de dire demeurera dans l'obscurité, ils épargneront la peine de leur donner un supplement, & se feront, auprès du Public, un mérite de la sincerité qu'il leur serviroit peu de ne pas avoir.

Le Poëte Campistron, domestique de Mr. de Vendôme, fut volé dans les Etats de Parme, lors d'un voyage qu'il fit en Italie pour son plaisir. Presque nud, il trouva du secours dans la générosité du Prêtre Alberoni, Curé ou desservant d'une paroisse de Campagne, qui lui prêta des habits de son frere,

&

& quelque argent pour aller à Rome. Campistron ayant suivi le Duc son maître dans les guerres d'Italie, se retrouva aux environs de la demeure de son bienfaiteur; & comme le Duc de Vendôme souhaitoit d'avoir quelqu'un du pays qui pût lui découvrir où les habitans avoient leurs grains cachés, il saisit cette occasion de lui parler d'Alberoni. On fit venir le Curé, Mr. de Vendôme l'examina; & il soutint parfaitement l'idée que Campistron avoit donnée de lui.

Les services qu'il rendit à l'armée Françoise étoient de nature à ne pouvoir rester surement dans sa patrie, qu'autant que le Général l'y protegeroit. Il crut la devoir quitter lorsque Mr. de Vendôme en étoit rappellé; & il s'attacha à ce Prince, qui, content de lui marquer le cas qu'il faisoit de lui par des gratifications, qui lui tenoient lieu d'appointemens, l'aimoit & l'estimoit, sans gueres penser à lui faire sa

fortune. Il parut pourtant souhaiter de lui donner quelque chose de plus solide. La cure d'Anet, qui étoit à sa nomination, étant venuë à vacquer, il l'offrit à l'Abbé Alberoni, qui la refusa, & préfera d'aller à sa suite en Espagne, chercher un meilleur établissement.

Le grand crédit que la Princesse des Ursins avoit auprès de Philippe V. mit le Duc de Vendôme dans la nécessité d'avoir avec elle de grands rapports. Il choisit Alberoni pour entretenir leur correspondance, tandis qu'il seroit à la tête des armées. Madame des Ursins goûta fort l'Abbé, qui, de son côté, n'oublia rien pour s'assurer une aussi puissante protection. Après la mort de Mr. de Vendôme, il se dévoua à son service, & eut une très grande part à sa confiance. Il s'aida de sa faveur pour obtenir du Duc de Parme le titre de son Agent à la Cour de Madrid; & il reconnut cette grace de son Souverain, en ménageant, pour la Princesse

de

de Parme, le choix que le Roi d'Espagne vouloit faire d'une seconde Epouse.

Madame des Ursins pouvoit tout dans cette grande affaire. Il savoit l'inquietude où étoit cette femme ambitieuse, qu'une nouvelle Reine ne lui enlevât le crédit qu'elle devoit à la premiere. Il lui fit adopter ses vuës, en lui représentant la Princesse de Parme comme une jeune personne, uniquement sensible au plaisir de plaire; & elle l'en crut si bien, qu'elle pressa le Roi d'ordonner la négociation. Alberoni n'eut pas de peine à s'en faire confier la conduite. Il partit, & fit valoir à la Cour de Parme, l'artifice dont il avoit usé. Le Duc qui avoit lieu de craindre que Madame des Ursins, instruite que la Princesse n'étoit pas moins spirituelle que belle, n'eut assez de pouvoir sur le Roi pour le faire changer, se prêta à l'impatience d'Alberoni; & en peu de tems l'affaire fut menée au point de la conclusion.

Cependant quelque diligence qu'eussent fait Alberoni & les Ministres de Parme, Madame des Ursins les atteignit. Un courier vint de Madrid apporter l'ordre de surseoir la négociation, justement la veille du jour qu'elle devoit être terminée. Alberoni, chez qui ce courier descendit, ne se deconcerta point : il lui donna à opter, de mourir, ou de consentir à ne paroître que le lendemain. Le traité fut achevé, le mariage conclu; & le courier ne se montra, que lorsque la gloire du Roi demandoit qu'il ne laissât pas voir ses dépêches.

La nouvelle Reine partit. Par le conseil d'Alberoni, elle demanda pour premiere grace au Roi, de ne pas trouver la Princesse des Ursins à la Cour; & elle n'en fut pas refusée. Bientôt Alberoni se ressentit du crédit que ses vertus & sa beauté lui donnerent sur le Roi son époux. Elle le fit admettre dans les Conseils. La Cour d'Espagne dût

dût au nouveau Conseiller la découverte des menées de la quadruple Alliance. Elle jugea qu'il étoit l'homme du monde le plus capable de les déconcerter. Il fut déclaré Premier Ministre.

Dès qu'il fut en cette grande place, il forma des projets pour rendre à l'Espagne toute sa gloire, ou plûtôt pour la porter à un point de grandeur dont elle n'avoit eu que la réputation. Il mit tout en mouvement, communiqua son ardeur aux peuples & à la Noblesse, leva des troupes, équipa des vaisseaux, & jetta toute l'Europe dans l'admiration des ressources qu'un Etat ruïné trouvoit, dans le génie d'un homme capable de le gouverner.

TABLE

DES CHAPITRES.

CHAP.

NB. Le Lecteur est prié de lire CHARLES VII. au lieu de CHARLES VI. à la 4me. ligne de la page 73.

Et *Du Maurier* au lieu de *Du Mourier* aux pages 384. & 405.



TESTA-



TESTAMENT POLITIQUE DU CARDINAL ALBERONI.

CHAPITRE I.

Idée générale de l'Espagne sous les Rois Autrichiens. Que la Monarchie est maintenant plus puissante qu'elle n'étoit sous eux.



USQUES à la fin du quinzieme siécle, les Pirenées semblerent faire de l'Espagne un petit monde à part. Partagée en autant de Royaumes qu'elle a maintenant de Provinces, elle eut dequoi occuper ses Souverains, qui, sans cesse ou en guerre

ou en défiance entr'eux, porterent rarement leurs vues plus loin que les Etats qui les avoifinoient. Ce n'eft qu'après la réunion fous ISABELLE & FERDINAND, qu'elle commença de pefer confidérablement dans la balance de l'Europe. Ce Prince eft, à bien dire, le fondateur de cette vafte Monarchie, qui, toujours plus puiffante de fa réputation que de fes forces, fut la terreur de l'Europe pendant fon premier fiécle, & ne dût qu'à la prévention univerfelle, de n'en être pas le mépris dans le fecond.

FERDINAND, l'un des bons Politiques qui ayent jamais regné, n'eut garde de voir une augmentation réelle de fa puiffance dans la conquête du Royaume de Naples. Il ne l'avoit entreprife que pour fe tirer de l'obfcurité de fes ancêtres, en mêlant fes intérêts avec ceux des puiffances d'Italie, & en s'acquerant des droits à difcuter avec celle qui étoit en poffeffion de fixer fur foi l'attention de toutes les cours. La domination des Maures entiérement éteinte, l'acquifition du Comté de Rouffillon, & l'ufurpation de la Navarre, ne lui laiffant plus aucun aggrandiffement utile à fe procurer, que celui du Portugal fur lequel il n'avoit point de prétentions à faire valoir, & que d'ail-

d'ailleurs il pouvoit efperer que les alliances réüniroient tôt ou tard à l'Efpagne, fous quelqu'un de fes fucceffeurs : il lui falloit occuper au loin tant de vieux foldats, trop accoutumés à la vie militaire, pour devenir des citoyens utiles ; & l'Italie étoit le pays le plus à fa bienféance, dès qu'il étoit celui avec lequel la communication lui étoit moins difficile. Mais il ne fe propofa d'y garder fes conquêtes qu'autant qu'elles ne lui prendroient que fon fuperflu, prêt à recevoir le plus petit échange, ou à les abandonner, auffitôt que leur confervation lui deviendroit onereufe.

CHARLES fon fucceffeur, eut des raifons plus folides de conferver ces acquifitions. Les dix-fept Provinces qu'il uniffoit à la Couronne d'Efpagne, & la Comté de Bourgogne qui pouvoit être un centre pour les Etats détachés du principal : les grandes poffeffions qu'il avoit déja en Amérique, celles dont on lui faifoit efperer la découverte ; fes vües fur l'Affrique & l'Allemagne, changeoient entiérement la conftitution de la Monarchie : d'un corps fain & robufte, exactement proportionné, & de facile entretien, que l'enfemble de fes Provinces en faifoit, elle devenoit un arbre monftrueux, dont

le tronc étoit la moindre partie. Il étoit bien dur d'ôter à l'arbre d'auſſi belles branches, & de ſacrifier ſon ornement à ſa force. Un Souverain eſt ordinairement prévenu que le nombre de ſes titres fait ſa grandeur, & que ſa puiſſance ſe meſure à l'étendue de pays ſoumiſe à ſa domination. Charles ne put ſe reſoudre à abandonner une partie de ſes Etats, pour mieux jouir & plus ſurement de l'autre; à renoncer à des biens préſens pour prévenir des maux éloignés. Plutôt que de decharger l'arbre des branches qui devoient lui dérober ſon ſuc, & le faire tomber en langueur avec le temps, il choiſit de les nourrir ſoigneuſement, & de les multiplier, afin qu'autant par leur nombre, que par leur propre force, elles fuſſent des étais pour le tronc. On conviendra qu'il ne prit pas le meilleur parti, ſi on ſe rapelle ce que l'Europe en décida alors.

L'EMPIRE d'Allemagne étoit vacquant, & les Rois de France & d'Eſpagne partageoient les ſuffrages. Les Electeurs attentifs à leur liberté, regardoient moins en ces deux concurrens ce qu'ils pouvoient ajouter aux forces de la Germanie, s'ils prenoient à cœur ſes intérêts & ſa gloire, que ce qu'elle avoit à redouter

douter de leur puiſſance, au cas qu'ils la vouluſſent opprimer.

La France étoit alors bien differente de ce qu'elle eſt aujourd'hui. Toujours, il eſt vrai, la premiere puiſſance de l'Europe, mais bien eloignée d'une ſuperiorité ſur chacune des autres, auſſi decidée que la lui donnent les deux derniers régnes : Elle étoit beaucoup plus redoutable * par ſon ambition que par ſes forces. Ses frontieres à peine à deux journées de ſa capitale, étoient dépourvues de places capables d'arrêter un ennemi maître de la campagne : toute leur force étoit dans le courage de ceux qui les defendoient. Ses armées étoient ſans diſcipline, ſes arcenaux mal pourvus, ſes ports peu conſidérables ; ſa marine conſiſtoit en quelques galeres mal équipées : ſes finances, en plus mauvais état encore que ſes magazins & ſes chantiers, annonçoient un prochain épuiſement. Telle étoit alors la France.

L'ESPAGNE la contraſtoit preſqu'en tout. Envelopée d'une fortification naturelle, plus ſure que les meilleures de l'art, elle ne pouvoit être attaquée qu'à ſon avantage. Recente de ſes guerres domeſti-

* Voyez cette penſée mieux developée au *Chap. IV.*

mestiques, elle avoit des troupes nombreuses & exercées; elle s'étoit enrichie des depouilles des Maures & des Juifs: le nouveau Monde lui ouvroit des trésors inépuisables, que le génie de son Roi sembloit lui garantir de dissipation. Sa marine étoit florissante, ses ports les plus beaux & les plus sûrs, & elle en avoit dans toutes les mers. Cependant malgré ce que le goût de FRANCOIS I. pour les plaisirs, ce que sa magnificence, son amour pour les sciences & les arts, promettoient de distraction à son ambition; les Electeurs le jugerent plus redoutable que son rival. L'ensemble de ses Etats en faisoit à leurs yeux une puissance capable de renverser tout ce qu'elle entreprendroit de choquer; & quoi que le voisinage lui fut moins favorable qu'à Charles pour de mauvais desseins, ils crurent qu'il y alloit de tout pour l'Empire de ne l'avoir que pour allié, tandis qu'ils lui donneroient l'autre pour chef.

CHARLES-QUINT Empereur & Roi d'Espagne, maître de la meilleure partie de l'Italie, de la Comté de Bourgogne & de tout le Pays-bas, plus riche encore de l'Amérique que de l'Europe, justifia leur choix. La difficulté de parer aux coups, qu'on lui pouvoit porter

porter en même tems en tant de differens endroits, lui fit toujours manquer le fruit de ceux qu'il frappa le plus heureusement. Aidé de la fortune, autant que le fut jamais Prince au monde, il parut encore à Henri VIII. Roi d'Angleterre, peser moins dans la balance du pouvoir que le malheureux FRANÇOIS I. Il faut pourtant avouer que l'Espagne étoit alors au plus haut point de gloire où elle soit montée.

Si l'Empereur avoit eu autant de justesse & de solidité que d'adresse dans l'esprit, il auroit assûré à l'Espagne sous ses successeurs, la superiorité qu'ils ont inutilement essayé de lui donner en Europe. Les dernieres années de sa vie, ces années de clarté & de lumiére, où degoûté de la guerre & se defiant de sa fortune, il commençoit à être désabusé du chimerique espoir de la Monarchie universelle; qu'il les eut employées à lier entr'elles les acquisitions qui pouvoient être jointes, à rapprocher par des échanges celles qui étoient isolées, à fortifier toutes & chacune d'elles, de façon que capables de se soutenir les unes les autres, elles eussent formé une masse de même nature que la principale: son régne toujours le plus glorieux à l'Espagne n'au-

roit point été le période de ſa grandeur; & il n'eut point remis à ſon fils un Empire, que toutes ſes parties découſues rendoient preſque impoſſible à conſerver. Les leçons qu'il donna à Philippe, ne laiſſent point lieu de douter qu'il n'ait eu l'idée de cette belle manœuvre: mais il y a toute apparence qu'il en fut effraié.

PHILIPPE II. s'entêta du projet, dont trente ans de tentatives infructueuſes avoient demontré la vanité à l'Empereur ſon pere. Il préſuma plus de ſes intrigues & de ſa fortune que des vertus militaires qu'il n'avoit pas; & ſa préſomption hâta la decadence de la Monarchie Eſpagnole. L'état de l'Europe étoit le plus favorable à ſes vues ambitieuſes; & il ſembloit que la nature eut pris plaiſir à lui donner un genie propre au temps où elle le faiſoit vivre. Mais ces avantages lui ſervirent peu; il épuiſa l'Eſpagne d'hommes, de vaiſſeaux & d'argent; & pour n'avoir pas ſçu diſtinguer l'apparence de la réalité de ſes forces; pour avoir pris de l'enflure pour de l'embonpoint, il laiſſa à ſa mort l'Eſpagne plus foible & ſa Monarchie plus vaſte qu'elle n'avoit été ſous CHARLES-QUINT.

Son ſucceſſeur travailla toute ſa vie à la ſoutenir dans cet état de foibleſſe & de

de langueur, & il n'y reussit pas. Ferdinand le Catholique avoit vaincu & dompté les Maures: d'un peuple ennemi il avoit fait un peuple esclave. PHILIPPE III. ne fut pas assez fort pour en faire des sujets. Plusieurs années il lui fallut dissimuler qu'il les sçut rebelles: & n'osant entreprendre de les reduire, il fut contraint de les chasser. PHILIPPE IV. n'a dans son long regne d'époques remarquables, que celles que lui firent ses pertes; & le dernier Roi de cette race, accablé du poids de tant de couronnes, ne les conserva qu'au prix de leurs plus riches fleurons, qu'il lui fallut abandonner à ceux qui l'attaquerent, ou à ceux qui l'aiderent à se défendre.

Pour peu qu'on fasse attention au genre d'administration que ces Princes furent obligés d'adopter, on ne trouvera point de paradoxe dans l'idée où sont bien des gens, que la Monarchie Espagnole a été moins puissante sous la race éteinte de ses Rois, qu'elle ne peut l'être sous la regnante. Apprecions ce qu'ajoutoit à ses forces l'union des deux Siciles, de la Sardaigne, du Milanez, du Portugal & des Pays-bas.

Il est constant qu'aucun de ces Etats, dès qu'ils ont appartenu aux Rois d'Es-

y tombe, le commerce s'y ruine : le pays n'a plus en soi les mêmes ressources. Ces changemens viennent de la difference qui est entre un Souverain naturel & un Vice-Roi. Quoique les Rois d'Espagne ne l'ayent pas ignorée, ils en ont couru les risques, & ils en ont prévu les suites funestes sans les pouvoir parer. Les peuples accoutumés à voir leur Prince au milieu d'eux, veulent, après l'avoir perdu, en conserver au moins l'image. Mais comme il y a tout à apprehender de leur inconstance, sur tout quand ils gagneroient infiniment à s'y abandonner ; dans la defiance que celui qu'on leur donne à respecter comme leur Souverain ne se fasse jour jusqu'à leur affection, on le leur donne toujours étranger, & plus capable de se faire craindre que de se faire aimer. Quelques grandes qualités qu'il ait d'ailleurs, il est odieux aux grands & aux Nobles par la superiorité de théatre qu'il doit affecter. Son élevation leur est d'autant plus insuportable qu'ils ne voient en lui qu'un sujet comme eux. Cette assiduité, dont ils se feroient honneur auprès de leur Prince, leur semble les degrader auprès d'un homme, qui se feroit honneur d'être leur égal, s'il n'étoit parent ou ami de quelque Ministre, qu'ils
 tien-

tiennent pour leur inferieur. Les uns choisissent de vivre dans l'obscurité de leurs maisons de campagne: les autres, que leurs emplois attachent à la ville, y vivent sans éclat parce qu'ils y sont sans émulation. Le luxe & le faste sont bannis de leur domestique. L'épargne, qui d'ordinaire est la ruine d'un État, quand elle gagne les riches particuliers, est pour eux une vertu, parce qu'ils n'ont point qui leur tienne compte du goût qu'ils auroient pour la magnificence.

Ainsi les artisans n'ont plus de travail, les fabriques tombent, la circulation de l'argent est arrêtée. Cependant les charges publiques auxquelles l'industrie fournissoit, demeurent les mêmes, si elles n'augmentent; & elles se rejettent sur les terres qui deviennent l'unique fond des Nobles & du peuple: la misere se fait sentir, elle croit, tous les ordres de l'Etat s'en plaignent. On n'y apporte aucun remede, parce qu'il n'y en a point, & ils s'en irritent. En attendant que le desespoir les porte à secouer le joug auquel ils attribuent tout ce qu'ils souffrent, ils s'accoutument insensiblement à crier contre l'administration, à haïr le Souverain, à désirer une revolution qui les en délivre; & ils se font sur tout ce

qui n'a pas un rapport immediat à eux, une insensibilité dont rien n'est capable de les faire revenir.

Il est vrai que dans ces Etats il se leve toujours au nom du Souverain des sommes considérables, mais il s'en faut beaucoup qu'elles remplacent celles que leur défense consume. Les Officiers sont presque tous naturels du pays: leurs appointemens absorbent la meilleure partie de la recette ; & le reste souffre un si grand déchet avant que d'arriver aux coffres de l'Epargne, que plus d'une fois après avoir pris à grosse usure plusieurs années d'avance, on a été obligé de faire de nouveaux emprunts à un intérêt exorbitant. Ces dettes augmentent chaque jour par la jonction de l'intérêt au Capital : bientôt elles emportent les revenus ordinaires. Comptera-t-on au profit du Souverain les pillages & les rapines des Vice-Rois, lorsque les fruits n'en viennent point dans ses coffres? il n'en est pas de l'Espagne ainsi que des autres Etats, où les dissipations d'un homme riche ne font tort qu'à lui même. Le luxe & le faste, passions dominantes de tous les grands, mais sur-tout de ceux d'Espagne, ne s'y soutiennent guéres que des marchandises & du travail des Etrangers.

Un

Un million d'écus ou de piſtoles, qu'en cinq ans un Vice-Roi de Naples aura fait paſſer à Madrid, appauvrira d'autant les Napolitains, ſans procurer à l'Eſpagne que des effets tout à fait morts pour l'Etat.

Lorſque PHILIPPE II. fit la conquête du Portugal, il crut que la Monarchie Eſpagnole alloit être la Monarchie Univerſelle, & qu'il avoit enfin acquis le point de puiſſance qui devoit mettre l'Europe dans ſes fers. Quelles richeſſes ne promettoit pas l'union des deux Indes, & du commerce des trois grandes parties de l'Univers? il en arriva tout autrement. La haîne implacable des nouveaux ſujets contre leurs vainqueurs, reduiſit preſque à rien les fruits de ces immenſes domaines. Le grand nombre de Vaiſſeaux que l'Eſpagne eut en Mer, excita ſes ennemis à ſe former une marine. Ils s'enrichirent des déprédations. Inſenſiblement les Négocians Eſpagnols vinrent à retirer à peine leurs miſes. Les Armateurs Anglois, & les Corſaires de Hollande, s'approprierent les effets des flottes de Cadix. La confiance diminua, s'éteignit. Il fallut s'aſſocier des Etrangers pour la cargaiſon des Galions, & les admettre à en partager les retours, pour les

les engager à en courir les risques. Les Anglois, les François, les Hollandois se jetterent sur les vastes possessions de l'Asie & de l'Amérique : les meilleures furent les premiéres envahies ; la defense des autres devint plus difficile ; & le Roi y dut pourvoir seul, tandis que ses sujets y recueilloient à peine la dixme. L'état de l'Espagne sous la nouvelle race des Rois n'est guéres encore meilleur quant à l'Amérique. Il est de vieilles fautes si tenaces, qu'elles se font respecter comme des loix, & ainsi qu'elles, ne sçauroient être extirpées que par une revolution. Mais elle n'a plus en Europe ces annexes onereuses, qui faisoient perpetuelle distraction à ses forces. Elle a pour soi les ressources qu'il lui fallût long-tems partager. Elle est étaïée de ces mêmes Etats qu'elle étoit obligée de soutenir. Elle a pour alliée cette voisine terrible qui fut autrefois pour elle une implacable ennemie. Aussi capable de frapper les plus rudes coups, qu'elle l'étoit peu de parer aux plus foibles, elle peut tout si elle connoit ses forces, & si elle sçait s'en servir. Que la nation renonçant à cette fiere nonchalance, qui depuis si long-tems fait obstacle aux vues de son Souverain, veuille jouïr des tresors qu'elle possede : qu'elle

qu'elle reclame des droits contre lesquels il n'y a point de prescription, & que sa négligence seule lui a fait perdre, son opulence égalera sa puissance, & toutes deux repondront au rang que ses Rois tiennent dans l'Europe.

CHAPITRE II.

De l'Inculture des terres & de la desertion des Campagnes. Quels sont les moyens les plus propres à faire cesser l'un & l'autre.

IL n'est point de voyageurs, qui, à la vue des productions de l'Espagne, à l'épreuve de leur délicatesse & de leur bonté, n'ayent conçu autant d'indignation que de douleur, du peu de culture que ce beau pays reçoit de ses habitans. Dans la multitude des causes qu'ils ont données de cette odieuse négligence, sans doute qu'il en est quelqu'une de véritable. Mais que produit la découverte de tous les principes possibles d'un mal, autre chose que l'embarras & l'incertitude sur celui contre lequel il faut agir?

Les Rois Autrichiens ont paru n'avoir rien plus à cœur que l'Agriculture; & l'inutilité de leurs efforts pour la faire

gouter à leurs ſujets, a établi l'idée, qu'à moins que de changer entiérement de maîtres, l'Eſpagne eſt deſtinée à demeurer incult●, & à faire au milieu de l'Europe un vaſte deſert. Diſcutons un peu les meſures que prirent ces Princes : peut-être trouverons-nous que leur inſufiſ...ce ne doit être imputée qu'à elles-mêmes.

Pour guerir une nation entiére d'un defaut enraciné par le temps, & devenu par l'exemple de ſes peres un préjugé reſpectable, il faut des remedes pris dans ſon propre caractere. On ne ſauroit employer contre l'éducation, d'armes auſſi fortes que celles de la nature. Les Rois de la premiere race ont cru avoir à combattre la pareſſe, & ils ſe ſont trompés. Ce vice honteux, qui d'ordinaire eſt le partage des eſprits lourds, & des ames baſſes, n'eſt point du tout celui de l'Eſpagnol, qui, auſſi vif que fier, ſeroit toujours en action, s'il ſe livroit à ſon naturel. Sa ſobrieté, ſa patience dans les travaux & les fatigues de la guerre, le mépris qu'il fait des dangers, & même de la mort, ne permettent point de l'accuſer de cette molleſſe qui naît de manque de courage & de lacheté. C'eſt moins le travail qu'il hait, que l'idée qu'il lui attache. L'exercice lui plairoit aſſez, mais le mé-

tier

tier le révolte. Son esprit altier se refususe à l'humiliation, lors même que son corps demanderoit la fatigue. Enfin l'éducation lui a fait de la *Gravité* la reine des vertus; & c'est elle, qui, portée par l'émulation aux raffinemens les plus outrés & aux excès les plus ridicules, produit & entretient son orgueilleuse fainéantise.

Toujours la contagion du vice, comme l'exemple de la vertu, gagna toutes les parties de l'Etat, lorsqu'elle partit du trône. * Les Espagnols ont vû leurs Rois mettre le suprême degré de la grandeur, dans un flegme à l'épreuve de tout, & tenir pour la contenance la plus noble, l'imitation la plus parfaite d'une statue. Il n'y a pas loin de là à établir qu'un homme qui travaille, sort de la dignité du caractère Espagnol, & se rend méprisable. Les Chinois, ce peuple dont on vante la sagesse & la police, seroient autant ennemis du commerce que du travail manuel, si quelque mode s'introduisoit parmi eux aussi contraire aux devoirs d'un trafiquant, que celle qu'ils ont adoptée l'est

* On remarque de PHILIPPE IV. que quand il donnoit audience, on ne lui voyoit faire aucun mouvement, pas même des yeux; jamais en sa vie on ne l'a vu rire.

l'eſt aux fonctions des Artiſans *, la mode *des grands ongles* a paſſé du Mandarin à l'affranchi. Ce rare ornement ſe perdoit à manier des outils : on les a abandonnés à la populace, à cette claſſe d'hommes qui ne tiennent aucun rang dans la ſocieté ; & un Chinois bien éduqué aimera mieux voler une poule au riſque de cent coups de verges ſur les épaules, que de vivre honnêtement d'un métier qui lui accourciroit la corne de la main. La mode de la *Golille* a des effets bien plus étendus en Eſpagne. Simbole de la *gravité*, elle compaſſe juſqu'aux moindres mouvemens du corps ; le roturier y eſt auſſi jaloux qu'un Grand de la premiére claſſe de ne pas fauſſer le roide carton ; & le payſan eſtime plus quelques bottes d'oignons qu'il aura cultivés & levés de terre la *golille* au cou, que des milliers de boiſſeaux de blé, qu'il n'auroit pu ſe procurer qu'en laiſſant dans ſon armoire la majeſtueuſe cravate, au moins pendant la moitié de l'année.

Le regne de PHILIPPE II. eſt l'époque de la naiſſance de la *Gravité Eſpagnole*. Qu'on conſulte l'Hiſtoire, on trouvera

* C'eſt à la Chine une marque de nobleſſe de porter les ongles de la main droite fort longs. *Voyage de* LE GENTIL.

vera qu'il eſt auſſi celle de la fainéantiſe. Envain PHILIPPE III. offrit la nobleſſe & l'exemption perpetuelle des impots & du ſervice militaire, à tous payſans qui s'adonneroient *ſérieuſement* à l'Agriculture. Ce monſtrueux appas qui, s'il eut ſéduit, renverſoit la Monarchie, & rendoit onereuſe à l'Etat cette culture des terres ſi deſirée, ne fit pas la moindre impreſſion. L'Eſpagnol a naturellement l'eſprit auſſi vif que juſte, quand il ne s'agit pas uniquement de ſes préjugés. La Nobleſſe promiſe au laboureur, & l'oiſeuſe gravité tenue toujours pour le diſtinctif du Noble, faiſoient une contradiction, qu'il ſaiſit. Il ne crut point à des promeſſes ſi peu d'accord avec les faits; & le Roi n'eut que le dépit d'avoir avili inutilement le premier ordre de l'Etat, & promis en vain ce qu'il ne pouvoit abſolument tenir.

Attribuer l'inculture des terres en Eſpagne au petit nombre d'habitans, c'eſt tomber dans le défaut de ces raiſonneurs Empiriques, qui ne ſçauroient ſe taire à propos. Si c'étoit là une des cauſes véritables, on trouveroit du moins les lieux bien peuplés, tels que les environs des grandes villes, cultivées avec ſoin, ce qui n'eſt pas. On entre à Madrid au ſortir

tir d'un desert aussi sauvage qu'il y en ait dans l'Amérique. Les environs de Tolede, de Grenade, de Sarragosse, de Valence, n'ont d'agrémens que ce qu'ils en reçoivent de la nature. Ceux mêmes de Seville doivent très peu de chose au travail. Les Rois ont invité les étrangers à venir se faire des établissemens à la campagne, & ce fût une erreur où leur zéle les fit tomber, & dont il peut à peine les excuser. Durent-ils esperer que la fierté Espagnole consentit jamais à cette adoption? que cette Nation pointilleuse, jusqu'à mettre de la difference entre des Chrétiens de quatre siecles & ceux de trois cens ans, recevroit au milieu d'elle des gens qui n'auroient pas une généalogie Ecclésiastique? que des hommes accoutumés à se faire honneur de la fainéantise, voudroient pour compatriotes ceux qui mettroient leur gloire à vivre de leur travail? qui se feroient un métier des travaux de la campagne; qui, à la sueur de leur front, nourriroient l'indolent *Hidalgo*: qu'ils tiendroient pour leurs égaux des hommes qui pour gagner de l'argent feroient six jours de la semaine sans la noble *Golille*? tout cela rendoit l'invitation téméraire. Car quel est le paysan si misérable en sa patrie, qu'il consente à

la

la quitter ſans retour pour aller être ailleurs un objet de mépris ?

Mais des terres ſont-elles partagées ſi juſte entre les naturels, qu'il y ait des cantons incultes abſolument ſans maîtres ? Non ſans doute. Sur quoi donc la Cour fonda-t-elle le ſuccès de ſon invitation ? elle ſe flata, peut-être, qu'un proprietaire, que ſa fiére gravité faiſoit ſe contenter de cultiver à demi le quart ou le dixiéme de ſon héritage, abandonneroit à un nouveau venu, plus laborieux que lui, les trois ou neuf autres parties. C'étoit ne pas connoitre le génie Eſpagnol, & ignorer même celui des hommes.

On a cherché dans les diſtinctions les plus flateuſes, dans les recompenſes les plus ſolides & les plus éclatantes, dequoi encourager la propagation. Mais bien loin que l'Eſpagne gagnât préſentement à être peuplée, comme l'eſt, par exemple, la France, ce ſeroit ſa ruine. Tant que les terres n'y ſeront pas miſes en valeur, le nombre des habitans ne fera qu'augmenter la difficulté d'y vivre, que rendre plus grandes la miſére & la pauvreté, qu'accroitre le nombre des voleurs, des brigands & des vagabonds. Deux cent mille payſans de plus lui feront autant

tant de bouches à charge, ſi ce ſont autant de fainéans. Qu'on commence par rendre au pays ſon ancienne fertilité: qu'on entame la recherche des tréſors qu'on néglige depuis ſi long-temps de tirer des entrailles de la terre, ou plutôt de ramaſſer ſur ſa ſurface: bientôt les familles n'appréhenderont plus de devenir trop nombreuſes; & pour peu que l'autorité Royale ramene au bien de l'Etat les mœurs des grands, & la Religion du peuple; la raiſon ne tardant pas à reprendre le deſſus & à ſe faire entendre d'ordre en ordre à tous les particuliers, vingt à trente années ſuffiront pour couvrir cette belle region d'habitans. Cette fiere gravité, le véritable principe de la fainéantiſe Eſpagnole, eſt un vice d'autant plus difficile à extirper, qu'elle fut une vertu mal entendue: on tenteroit inutilement d'en triompher en l'attaquant de front: ce ſera certes beaucoup ſi on parvient à en diminuer l'eſtime chez la génération préſente, à en déſabuſer la prochaine, & à en faire connoitre tout le ridicule & l'abſurde à celle dont elle ſera ſuivie. L'exemple en eſt un des plus ſûrs moyens.

Quelle que puiſſe être la force de l'habitude & de la prévention, elle cede toujours

jours chés le courtisan au desir de plaire au Souverain. Qu'un Roi témoigne du goût pour les arts, il est indubitable que le goût des arts sera celui de toute sa Cour. Qu'il paroisse ennemi du luxe, ses Courtisans prêcheront la reforme au reste de l'Etat. Quoi de plus avantageux pour l'encouragement de l'Agriculture, que ce génie imitateur, si S. M. CATHOLIQUE daignoit le tourner vers elle? qu'elle fit défricher en sa présence quelque morceau du parc *d'Aranjues*, ou de *l'Escurial*; qu'elle y fit semer ensuite sous ses yeux du froment, de l'orge, du seigle, & autres grains: qu'elle se fit une recréation de conduire elle-même la herse & la charrue: qu'elle semblât prendre plaisir à suivre les plantes dans leur progrès, à connoitre le rapport de la semaille à la moisson: qu'elle fut joyeuse à proportion du produit. Voila les Seigneurs de tout âge qui deviendront cultivateurs comme leur Souverain. On les verra se dérober de Madrid & de la Cour, pour aller faire sur quelqu'une de leurs terres ce qu'il fera dans ses maisons de plaisance, & revenir faire admirer la moisson abondante qu'ils y auront recueillie. L'exemple gagnera du Seigneur au Gentilhomme, & de ce dernier au Paysan. Le travail se

sera en grand à proportion de l'éloignement. On passera peu à peu de l'amusement à l'occupation : l'œconomie ne tardera pas à y entrer pour sa part ; & on s'accoutumera à penser en Espagne, ainsi qu'on pense dans le reste de l'Europe, qu'*un Gentil-homme fait très-bien, & ne sort point de sa condition, en faisant valoir par lui-même la meilleure de ses terres.*

Peut-être ce moyen d'encourager l'agriculture paroîtra trop simple à ces Politiques d'un génie supérieur, qui, pour les projets, même les plus aisés, ne veulent que des moyens de grand appareil. Si pourtant on fait réflexion que le feu Roi de Prusse n'eut besoin que de porter un habillement uni, pour arrêter les ravages que faisoient dans ses Etats le faste & le luxe introduit par son pere : si on se rappelle que ce fut moins par l'usage d'une autorité qui n'avoit point de bornes, que par son exemple, que le Czar PIERRE le Grand, fit changer de face à ses Etats, & rendit les peuples de son vaste Empire dociles, industrieux, savans ; on conviendra que la simplicité de ce moyen n'est qu'un avantage qu'il a de plus que les autres plus brillans. Les actions les plus communes sont annoblies par la fin qu'elles ont. Le Czar PIERRE

travaillant dans les chantiers de *Sardam*, outroit sans doute le modele qu'il proposoit aux Moscovites : mais cet excès même ne demandoit point d'indulgence de la part des hommes judicieux, dont le suffrage décide de la gloire des grands hommes : ils l'admiroient à cause de son principe ; & l'utilité de l'art de la charpente, faisoit à ce Monarque un sujet d'éloge de sa passion. La posterité mettroit au-dessus d'ALPHONSE l'*Astronome*, un FERDINAND le *Laboureur*. Le titre le plus glorieux pour un Roi est celui de PERE DU PEUPLE.

Mais ce n'est pas assez de mettre en honneur l'agriculture, & d'en inspirer le goût : il faut encore en aider l'exercice. Nourri dans l'éloignement du travail, l'Espagnol pourroit y revenir de lui-même, lorsque cette premiere ardeur que la nouveauté inspire seroit amortie. Pour le rendre constant dans sa métamorphose, il n'y a pas de meilleur moyen que de la lui accommoder à son caractere.

Le Païsan voit avec plaisir sa terre bien cultivée, & ses moissons bien faites par des mercenaires. C'est même à sa vanité l'aliment le plus délicat, d'avoir, pour la moitié de son bien, le droit de commander à ceux qui lui assurent l'autre. Le point

point seroit de lui procurer des mercenaires, qui n'enlevassent pas à l'Etat le salaire qu'il leur donne. Le calcul le plus modéré fait monter à vingt mille, le nombre des François qui passent en Espagne au temps de la moisson, & à huit pistoles du Royaume, la somme que chacun d'eux emporte après la moisson faite. Cette perte annuelle est immense, & ne contribue pas peu à entretenir la langueur de l'Etat par rapport aux finances.

Quel inconvénient y auroit-il d'introduire d'abord un pareil nombre d'esclaves Negres; & selon qu'on verroit le païsan recevoir ce secours, d'y en faire venir ensuite autant que les Proprietaires & les Fermiers en pourroient employer? Maintenant que l'Espagne a tout à attendre de l'amitié de la France, & qu'elle est en état d'obtenir du Portugal ce qu'elle en demandera de juste & de raisonnable, on n'apperçoit pas qu'il y ait le moindre risque, à mettre au milieu de plusieurs millions d'Espagnols bien armés & toujours sur leurs gardes, cinquante ou cent mille Negres, accoutumés à trembler devant des Maîtres. Les Rois de France & de Portugal, qui sont sans intérêt à cette amélioration intérieure du Royaume, ne se refuseroient pas au Cartel qui leur se-

roit préſenté pour la reddition des Eſclaves fugitifs. Une ſomme fixée pour la recompenſe de chacun, les feroit ſe relâcher ſur le droit infructueux d'Azile; & par cet accord, l'Eſpagne ſeroit pour les Negres une cage auſſi ſûre que l'Ile du nouveau Monde la mieux gardée.

C'eſt en vain qu'un Auteur †, d'ailleurs fort judicieux, déclame contre les tranſplantations d'hommes. Tant de debordemens de Nations, qui ont fait changer de maîtres aux trois anciennes parties du monde, prouvent qu'il n'a pas ſaiſi les véritables cauſes du peu de fruit qu'on a tiré de pluſieurs. Ces nombreux eſſains, qui ſont venus du nord au levant & au midi de l'Europe, n'y ont pas peri de l'influence du climat. Auſſi-tôt que les guerres ont ceſſé, & qu'ils ſe ſont adonnés à un genre de vie réglé, ils ſe ſont naturaliſés dans les païs que le ſort des armes leur adjugea; & leur temperament, qui ne ſouffroit que de leurs excès, a pris en fort peu de tems les qualités de celui des anciens habitans. Les familles que le Turc fait paſſer ſi ſouvent de Grece à Conſtantinople, multiplieroient dans leur nouvelle patrie, ainſi qu'elles euſſent fait dans

† Mr. de MONTESQUIEU dans ſes *Lettres Perſannes.*

dans celle dont on les arrache, ſi elles y trouvoient la même aiſance & les mêmes commodités de la vie. C'eſt la pauvreté & le chagrin qu'elle engendre, qui produiſent les maladies qu'on attribue fauſſement au climat. Tant de milliers de Negres, qui ont paſſé de Guinée en Amerique, l'auroient infailliblement peuplée, ſi la barbare avidité des maîtres avoit proportionné aux forces de ces malheureux, les travaux qu'elle en exigeoit: ſi leur dureté n'avoit privé ces infortunés des ſecours les plus néceſſaires dans leurs infirmités; ſi enfin ils les avoient traités avec les attentions qu'ils ne refuſent pas à leurs chevaux & à leurs chiens.

L'ignorance, quoiqu'on en diſe, doit être le partage de ceux qui ſont nés pour toujours obéïr. Lorſque l'eſprit ſaiſit la parfaite égalité que la nature a miſe entre les hommes, il a trop de peine à ſe plier aux differences que la ſocieté a établies, & la raiſon ſe revolte ſur tout contre la ſervitude. Il faut donc bien ſe garder de cultiver les diſpoſitions que les Negres ont aſſez généralement pour les arts & les ſciences. Ils reſpecteront leurs maîtres à proportion de la ſupériorité de talens qu'ils leur reconnoitront par rapport à eux; &, dans l'eſclavage, ils ſe trouveront

à leur place. Que les Curés veillent à leurs mœurs, qu'ils les instruisent dans la Religion Chrétienne : que leurs maîtres les traitent avec humanité : que les Alcades se réservent le châtiment des fautes grieves : que le Roi attache l'esperance de l'afranchissement à leur fidélité : que leur envoi dans le nouveau Monde suive leur afranchissement : l'Etat, après avoir tiré de leur esclavage un avantage immense, acquerroit en eux des Sujets laborieux & pleins de zele, de bons soldats, d'excellens * mariniers. Au lieu que les nombreux affranchissemens qui se font dans les Indes, ne lui donne que des fainéans, & souvent des scelerats.

Il est vrai que voila une avance de deniers considerable à faire ; & c'est là d'ordinaire une pierre d'achoppement pour les projets les plus utiles. Mais fut-il jamais déboursé, dont la rentrée dût moins inquieter ? Il n'y a point à douter qu'une Compagnie Françoise ne reçut avec joie l'offre d'un traité à ce sujet, tel que celui de l'Assiento. Les Negres qui se négocient aux environs du Senegal sont les meilleurs pour le travail de la terre. Outre cela ils sont doux, sans ces travers qui ont décrié les Minois : ils s'affectionnent aisé-

* Voyez *Chap. III.*

aiſément, & ſont ſuſceptibles de toutes les bonnes impreſſions qu'on leur veut donner. Quelle ne feroit pas l'ardeur avec laquelle les païſans Eſpagnols ſacrifieroient juſqu'à leur guitare à l'acquiſition d'un Eſclave ? C'eſt bien là prendre dans la nature des armes contre l'éducation. Ils croiroient dédommager leur orgueil de ce que leur renoncement à la *gravité* lui feroit perdre ; & le plaiſir de commander, levant l'obſtacle qui juſqu'ici les a empêchés de ſe livrer à l'amour du gain ; à force de voir travailler, peut-être prendroient-ils le goût du travail.

Il ne manquera ſans doute pas de ces hommes craintifs, qui, honorant du nom de politique prudente une timidité outrée, oppoſeront à ce projet le fameux avis du Lord GALLOWAI au Roi de Portugal. La Providence, diront-ils, ayant donné aux nations une part dans les biens de la terre, conformement à leur génie & à leurs talens ; aux Eſpagnols & aux Portugais, les mines d'or & d'argent ; aux François, Anglois, Hollandois, Allemands &c. des terres fertiles & l'amour du travail ; c'eſt alterer ces diſpoſitions, que de les faire empieter les unes ſur les autres, & mériter que celles de l'induſtrie, deſquelles on veut ſe paſſer, vien-

nent enlever à main armée les treſors qui furent donnés pour la leur payer.

Si les bons offices que l'Eſpagne a reçus de la France, & ceux qu'elle en reçoit perpétuellement, ne l'engageoient pas à beaucoup de complaiſance pour les François, on repondroit que l'agriculture n'étant rien moins que contraire au métier des armes, les Eſpagnols devenus cultivateurs, n'en ſeront pas moins bons ſoldats, & qu'ils ſauront, quand il le faudra, repouſſer à main armée, ceux qui viendront à main armée envahir leurs poſſeſſions. Mais les égards que la nation Françoiſe mérite, veulent une réponſe plus douce. Ainſi l'on dit que l'Eſpagne répond à l'intention de la divine Providence, qui ne veut avoir donné rien en vain, en recueillant les biens qu'elle lui a mis, pour ainſi dire, ſous la main, & en profitant de la bonté & de la fertilité de ſes terres. Elle ſera reconnoiſſante envers la France, en lui donnant à ouvrer ſes laines & ſes ſoyes; en la préferant pour les arts qu'elle n'a pas chez ſoi; en prenant d'elle les marchandiſes étrangeres qu'il lui faut acheter. Elle ſera équitable envers les autres nations, en leur donnant les denrées dont elle pourra ſe priver, en échange de celles dont elle aura beſoin, & qu'elles pourront lui fournir.

Les terres une fois mises en valeur, le Royaume change entierement de face. Une douce abondance, une propreté délicate, prennent la place de cette dégoutante sobrieté, que l'indigence, qui y contraint, empêche d'être une vertu. Nourris de bons alimens, les corps seront plus sains & plus robustes. La crainte de la famine n'ayant plus lieu, les chefs de famille ne prendront plus de criminelles précautions contre l'heureuse fécondité de leurs femmes. En voila déja beaucoup : mais ce n'en est pas assez pour réparer les ravages de plusieurs siecles, & remplir le vuide affreux qui est dans le Royaume.

C'est une grande erreur de rapporter la désertion actuelle de l'Espagne à l'expulsion des Juifs & des Maures, & aux peuplades des Indes. Déja celle-là est oubliée; & près de deux siecles écoulés depuis qu'elle s'est rendue toute Catholique, auroit dû réparer l'école de politique que son zele pour la Religion lui fit faire. Il n'y a gueres que soixante ans que la France en fit une bien plus grosse; & elle ne s'en ressentiroit plus depuis long-tems, si les sujets qu'elle voulut perdre, n'avoient enrichi ses ennemis des arts qu'ils porterent chez eux avec la meilleure partie de leurs biens. L'espagne n'envoye plus en

Amerique que des hommes qu'il lui est avantageux de ne pas garder, & c'est en si petit nombre, que la perte n'en sauroit gueres être apperçue.

Le Royaume a deux fleaux domestiques qui le travaillent bien plus dangereusement. L'un est le libertinage, & l'autre la superstition. Si on n'a pas vu l'Espagne, si on n'a pas été le témoin de la licence & de la dissolution qui y regne, on n'en sauroit concevoir l'excès. Rarement un enfant n'a pas apporté en naissant dequoi lui faire un jour haïr & mépriser ceux auxquels il doit la vie ; & plus rarement encore il parvient à l'âge d'adolescence, avant que de s'être rendu indigne de trouver une Epouse. C'est là un des deux fleaux qui tiennent l'Etat dans l'épuisement qu'on attribue à des transmigrations, dont on ne se souviendroit pas sans eux. Jusqu'à-ce que l'autorité Royale l'en délivre, on ne fera que de vains efforts pour lui rendre des forces & lui donner de l'embonpoint. C'est un de ces maux enracinés, qu'on ne guérit qu'avec les remedes les plus violens. L'autorité paternelle doit partager la cure avec l'autorité Royale. Eh ! elles ont l'une & l'autre de si grandes ressources.

L'autre fleau est d'un genre tout different.

rent. A Dieu ne plaiſe que la vie Religieuſe ſouffre quelque atteinte de ce qui n'eſt dit que contre l'imprudence de ceux qui l'embraſſent. On ſait bien qu'il n'y a que des Heretiques, qui lui puiſſent reprocher le préjudice que cauſe à l'Etat la multitude d'hommes qui s'y diſent conſacrés. Mais la vraye pieté n'exclut ni la prudence, ni la raiſon ; & le Souverain qui voit que le bien public s'oppoſe à l'excès de la dévotion de ſes peuples, eſt obligé de faire lui-même digue contr'elle, & de la corriger.

L'Eſpagne eſt inondée, pour ainſi dire, de Moines de toutes couleurs. Aucun Etat de l'Europe, pas même l'Etat Eccleſiaſtique, n'en nourrit de ſi nombreuſes légions. La plûpart ont une conduite toute propre à faire douter, qu'avant que de s'engager, ils ayent éprouvé leur vocation. Loin de voir en eux des hommes qui ſe ſont retirés dans l'obſcurité du Cloître, pour y travailler à leur ſalut ; on les prendroit pour des fripons, qui ſe couvriront du manteau de la Religion, afin de roder inutilement dans le monde, & d'y commettre le mal impunément. Ils renoncerent au monde avant que de l'avoir connu, & étoient ſi bien nés pour lui, qu'ils en acquirent le goût dans les

lieux où ils auroient dû le perdre, s'ils l'avoient eu. Ils sont morts pour le siecle, & ils n'ont de talens que pour lui : ils pouvoient être utiles à la Societé, & ils lui sont à charge : la Religion leur est un joug insupportable, & ils sont à la Religion un sujet perpétuel d'opprobre & de scandale.

L'Etat & l'Eglise étant également interessés à délivrer le Royaume de ce second fleau, qui lui enlevant une multitude de Sujets aussi capables de le servir, qu'ils le sont peu de faire honneur à la Religion, ne le travaille gueres moins que le premier, qui lui estropie ceux qui lui demeurent : Sa Majesté Catholique trouveroit assurément les Prélats de l'Espagne disposés à l'aider dans ce grand ouvrage. Le saint Pere confirmeroit avec joye un Réglement, qui rendroit à la vie Monastique l'estime dont elle est déchue, en reduisant les Moines à un nombre convenable à la pieuse inutilité de leur profession. L'Eglise entiere applaudiroit à l'établissement de l'uniformité qu'elle souhaita toujours dans sa discipline ; & les Peuples verroient avec édification, l'âge que les S S. Canons ont determiné pour l'engagement des Ecclesiastiques, fixé le même pour la Profession des Religieux.

Il

Il y a une Bulle d'INNOCENT X. qui ordonne aux Moines & Religieux de tous Ordres quelconques, ſous peine des plus terribles Anathemes, d'abandonner les Couvens, où ils ne ſeront pas en aſſez grand nombre pour remplir les devoirs du Cloître: & ce nombre eſt fixé à douze. L'exécution en rigueur de cette Bulle, véritablement inſpirée, feroit vuider en un même jour dans les Provinces du Royaume d'Eſpagne, environ 400 Couvens tant de Mandians que de Rentés, dont la démolition ſuivroit l'évacuation, & ſeroit le préliminaire d'un ſecond Réglement, qui, non moins facile que le premier, acheveroit une reforme également utile & à la Religion & à l'Etat.

C'eſt faire injure à la mémoire des fondateurs d'Abbaïes, Prieurés, & autres maiſons Religieuſes, de prétendre que leurs legs ſont immuables, & que l'abus qui s'en fait n'autoriſe point le Prince à changer leur diſpoſition. Ces pieux Teſtateurs ne ſeroient que des hommes injuſtes, s'ils ne s'étoient propoſé une fin dont l'utilité leur fut commune avec leur héritier naturel, lorſqu'ils le priverent des biens, dont, à vrai dire, ils n'étoient que les dépoſitaires. Leur libéralité prit ſa ſource dans leur confiance aux prieres

d'une

d'une focieté d'hommes innocens, & uniquement confacrés au fervice de Dieu. Ils efpererent que leur pofterité feroit amplement dédommagée de la perte qu'ils lui faifoient fouffrir, par la bénédiction du Ciel, que fes fervens cohéritiers lui obtiendroient. Ainfi la pureté des mœurs, l'affiduïté à la priere, l'obfervance exacte d'un genre de vie, qu'ils croyoient plus agréable à Dieu que tout autre, furent des conditions auxquelles ils attacherent la validité de leurs legs en faveur des Moines. Le Contract fut mutuel. Je vous donne, dirent-ils, des biens temporels, & vous me rendrez des biens fpirituels. Je derobe à mes enfans, à ma poftérité, une portion des biens de ce monde pour vous en enrichir. Aidez-les à acquerir ceux de l'autre. L'article du Teftament ne fubfifte qu'autant que le Légataire fe conferve apte à remplir les devoirs qu'il lui impofe; & l'incapacité de ce dernier rend l'autre abfolument nul. Si une Chartreufe, par exemple, n'eft plus differente d'un Chapitre de Chanoines, d'une Abbaie de l'Ordre de Citeaux, ou d'un Prieuré de Celeftins: fi le filence & la retraite qui diftinguoient fes Moines des autres, & déciderent fon bienfaiteur, n'y font pas autrement obfervés mainte-

maintenant que dans un Couvent ordinaire, les Chartreux d'àpréfent n'ont pas plus de droit aux biens legués à leurs devanciers que les Chanoines, les Benedictins & les Celestins, auxquels le Testateur ne voulut rien leguer. Le Souverain reclame au nom du Public les fonds de la Chartreufe comme un bien fans maître. Il en eft de même de cette multitude de Prieurés, qui, maintenant, au lieu de nourrir une Communauté réguliere, entretiennent trois à quatre figures de Moines, à peine reconnoiffables à leur habit, dont tous les pieux exercices confiftent à bredouiller chaque jour de la femaine l'Office du Breviaire en leur particulier, & à chanter une Meffe le Dimanche. Les Fondateurs n'eurent certes point intention de penfionner à perpétuïté des chaffeurs, ou des fainéans indevots; & ils avoueroient le Souverain du meilleur emploi qu'il feroit de leurs biens tombés en fi mauvaifes mains.

Rien donc ne s'oppofe à un Réglement qui changeroit en établiffemens utiles à l'Etat, les Monafteres où la difcipline religieufe ne fubfifte plus. Le moyen de rendre cette métamorphofe avantageufe à la Religion, feroit, que des Commiffaires d'une probité reconnue, & d'une fermeté à toute

toute épreuve, priſſent dans les regiſtres, ou archives des grandes Abbaïes d'Eſpagne, une note des Moines que chacune d'elles a eus enſemble dans le tems de ſa plus grande célebrité (ce qui reviendroit à celui auquel elles ont reçu leurs derniers fonds): ils l'accompagneroient d'un état éxact des biens & des bâtimens d'alors & de ceux d'aujourd'hui. On trouveroit que telle Abbaïe qui entretint autrefois cinq à ſix cent Moines, en nourrit maintenant à peine vingt. Sur le rapport des Commiſſaires, le Clergé aſſemblé, ou s'il étoit poſſible, un Concile Nationnal, ordonneroit que les Moines d'un même Inſtitut euſſent à ſe réünir dans les principales Abbaïes, juſqu'à completer le nombre ancien. Puis, le Conſeil du Roi ayant remis les biens & les bâtimens ſur le pié qu'ils furent avant le relâchement; il ſupprimeroit les autres pour leſquelles il n'y auroit pas de ſujets; & feroit défenſe à perpétuïté, ſous peine de l'Abbaïe razée, de recevoir deſormais des Novices, que pour le remplacement des Profès qui viendroient à mourir.

Les fonds des Monaſteres ſupprimés paſſeroient à des Hôtels d'Invalides de mer & de terre, à des Colleges des Arts, à des Ecoles de la Guerre & de la Navigation,

gation, à des Hôpitaux pour les Veuves des Soldats & des Mariniers, & ſemblables établiſſemens. Les morts y gagneroient de toutes façons. Tant de vieux ſerviteurs de l'Etat, accoutumés à des prieres communes ſur les vaiſſeaux, acquiteroient les Offices impoſés aux Moines, en ſubſtituant des Roſaires aux Pſeautiers. Les Chapellains ſatisferoient par des Meſſes quotidiennes, aux obits hebdomadaires ou annuels; & une multitude pénétrée de reconnoiſſance feroit, de l'abondance du cœur, pour ſes bienfaiteurs, des prieres, qui, depuis longtems n'étoient gueres plus pour eux qu'un vain bruit. Les Monaſteres deviendroient alors des Maiſons de pieté & d'édification, où il n'y auroit plus d'émulation que pour la dignité du ſervice Divin, & où l'étude des Saints Livres partageroit avec un travail honnête le tems des Religieux. Les Abbés n'auroient plus à ſe tourmenter dans la recherche des Proſelites: ils n'auroient plus à rougir des affronts auxquels tant de vocations mal éprouvées les expoſent. L'Egliſe ſeroit à couvert des injuſtes reproches que lui font perpétuellement les Heretiques; & des biens dont l'abus ne ſauroit ſubſiſter qu'au dommage de la Religion, ſeroient employés glorieuſement pour elle, au ſervice de l'Etat.

CHAPITRE III.

De l'administration & de l'amélioration des Finances. Du Commerce & de la Marine.

LA forme du Gouvernement intérieur de l'Espagne seroit parfaite, si on pouvoit la rétablir sur l'ancien pié : s'il étoit possible de rappeller toutes ses parties à l'ordre ; de leur rendre cette admirable simplicité que lui donnerent les prédécesseurs des Rois Autrichiens. Il n'a pas manqué, sous le dernier regne, d'hommes capables de ce grand ouvrage ; mais aucun n'a osé l'essayer en gros ; & de ceux qui l'ont tenté en détail, aucun n'a eu sujet de s'en applaudir. Les plus nombreux efforts ont été sur les Finances. Plusieurs Ministres ont eu le courage de se roidir contre les murmures & les clameurs, & de braver le ressentiment de ceux qui étoient interessés à perpétuer les desordres, & qu'une cupidité insatiable rendoit sourds au cri de la patrie, & insensibles au bien public. Mais la multitude des obstacles les a enfin rebutés ; &, après diverses épreuves, faites avec autant de prudence que de fermeté, ils ont jugé

jugé qu'il leur convenoit d'abandonner l'entreprise, puisque les peuples, qui devoient retirer tout le fruit du succès, y faisoient opiniâtrement obstacle.

Ils ne trouverent pas les esprits plus favorablement disposés, lorsqu'ayant renoncé à degager l'ancienne administration des abus qui la défiguroient, ils voulurent en former une nouvelle. Accoutumé à respecter tout ce qui a pour soi l'antiquité, le Peuple s'irrita qu'on lui voulut ôter un mal avec lequel il étoit familiarisé. La nouveauté l'effaroucha; & il rejetta le nouveau plan à cause de cela même qu'il étoit nouveau. Les hommes les moins exposés à donner dans les travers de la multitude, des Ministres, se passionnerent pour une routine, qu'ils disoient fondée, toute défectueuse qu'ils l'avouoient, sur le génie & les mœurs de la Nation; & des principes de la plus sage politique, des maximes qu'en simple conversation ils auroient eu honte de ne pas adopter, ils les fronderent en plein Conseil, & s'obstinerent à les prétendre impraticables.

En vain on se flata qu'à l'aide d'un peu de patience, & de beaucoup de fermeté, on triompheroit de la prévention : bientôt on se repentit de l'avoir esperé. Il fallut

fallut remettre les choſes dans le cours qu'elles avoient pris. Quelques légeres innovations, quelques changemens qui n'influoient pas eſſentiellement ſur lui, furent toute la correction qu'on oſa faire. On ſe jugea trop heureux de pouvoir encore appliquer quelques lénitifs à des maux incurables; &, pour s'ôter l'envie de tenter davantage une entiere guериſon, qu'on reconnoiſſoit impoſſible, on s'efforça de croire qu'il y avoit dans les Etats des maux néceſſaires.

Ç'a été ſans doute un pareil ſuccès de ſes tentatives ſur l'adminiſtration des Finances, qui a fait dire au Cardinal de RICHELIEU, qu'il étoit à propos qu'il ſe fit diſſipation des deniers publics. Ainſi un Charlatan adroit, ſuppoſe l'utilité d'une maladie contre laquelle il n'a point de remedes. Il eſt pourtant vrai en bonne politique, qu'on doit s'accoutumer à ne pas regarder comme un mal celui qui ne ſauroit être corrigé.

Mais quoique le peu d'attention des Rois de la premiere race à cette importante partie du Gouvernement, ait porté le deſordre des Finances à ſon comble, il n'eſt pas aux termes d'un entier abandon: l'Eſpagne a de ce côté des reſſources qui lui ſont particulieres; & un habile Miniſtre

niſtre n'a beſoin que d'adreſſe & de patience pour réparer en dix ans les fautes de deux ſiecles. Ainſi qu'un ſavant Operateur, qui, n'oſant entreprendre d'extirper une loupe enracinée entre les muſcles, s'attachera à en arrêter les progrès, pour enſuite lui ôter peu à peu de ſon volume ; trop éclairé pour ſe promettre de combler l'abîme immenſe de la *Contadurie*, il s'appliquera à reſſerrer ce gouffre, & à diminuer ſa profondeur. Une fois perſuadé que l'Etat recouvrera de ſon embonpoint, à meſure qu'on le déchargera des ſang-ſues qu'il a à engraiſſer de ſa ſubſtance, il commencera par la réduction de cette multitude d'Officiers inutiles au Roi & à charge au Peuple ; & cette premiere opération lui facilitera toutes les autres.

La multiplicité des Offices eſt toujours un mal pour les Peuples : mais ils doivent s'y reſigner lorſquelle eſt le meilleur remede contre un plus grand. Il en eſt ainſi dans les Etats où l'autorité Royale a ſans ceſſe à lutter contre le crédit des Grands, les privileges des Nobles, ou les immunités du peuple. Sur le pié où étoit la France il y a un ſiecle, quand les Princes & les Seigneurs partageoient, pour ainſi dire, avec le Roi, les droits de la royau-

royauté, il étoit essentiel pour lui d'avoir des rapports plus particuliers avec les principaux du tiers Etat. Il n'avoit dans cet ordre de sujets, sur lesquels il pût compter, que ceux dont les biens dépendoient du maintien de son autorité. Créer de nouveaux Offices étoit alors un trait de bonne politique. Tous ces Officiers, répandus dans les Provinces & les Villes, y faisoient digue, à l'aide de leurs parens & de leurs amis, contre les mal-intentionnés ; & les désordres qu'ils empêchoient, pouvoient passer en compensation de ce que coutoit leur entretien. Les Rois d'Angleterre, perpétuellement embarrassés à s'acquerir & à se conserver des suffrages dans les Chambres, deviendroient bientôt les maîtres des Communes, s'ils obtenoient de leur Parlement de multiplier les Offices à leur volonté. Quelques nombreux qu'ils soient en Pologne, ils doubleroient que le Roi & le Royaume n'y feroient que gagner.

Mais en Espagne, où l'autorité royale est sans contradiction ; où la fierté même des Grands, en les rendant incapables de cette unanimité & de cette subordination entr'eux, que les factions & les cabales exigent, est un sûr garant de leur soumission ; où la volonté du Roi est

eſt la loi la plus reſpectée du Peuple : où enfin il n'eſt point de liaiſons, ni du ſang, ni d'intérêt, ni d'amitié, qui balancent l'attachement au Souverain ; la multiplicité des Offices n'a rien que de ruineux pour l'Etat & pour le Roi. Les Rois Autrichiens, qui l'ont portée à l'excès où elle eſt à préſent, n'ont rien qui les en excuſe ; & leurs ſucceſſeurs ont leurs fautes à cet égard à ſe reprocher, tant qu'ils négligent de s'en relever ; puiſque pour le faire ils n'ont qu'à le vouloir.

Si en France, où tous les Offices rendent aux coffres de l'Epargne, on croit qu'à préſent que l'autorité Royale eſt ſolidement établie, l'intérêt du Roi demanderoit qu'il fit une réduction : que ne doit-ce pas être en Eſpagne, où tous les emplois ſont cenſés donnés gratuitement au mérite ? le Conſeil des finances pourvoit à plus d'Offices que tous les autres Conſeils enſemble : quoique le ſeul Conſeil de Caſtille en ait ſoixante dix mille auxquels il préſente ; quel ravage tant de harpies perpétuent dans le Royaume ! Elles ſont pour lui un fleau plus terrible que la guerre la plus malheureuſe. Les Arts, l'Agriculture, le Commerce, tout en ſouffre. En vain on prétendra qu'il en eſt de même, que mille ducats ſoient les appoin-

appointemens d'un ſeul Receveur, ou qu'ils faſſent ceux de dix Collecteurs. Chacun de ces hommes entre en office avec le ferme deſſein de s'y enrichir; & il l'exécute au riſque de tout ce qui en peut avenir. Le Caiſſier du Diſtrict veut gagner autant que s'il faiſoit ſeul toute la recette; & ceux à qui il rend ſes comptes ne ſont pas plus moderés que lui. De là ces concuſſions, ces exécutions militaires, ces ſaiſies, qui étouffent l'induſtrie, épuiſent le laboureur, conſternent & dégoutent l'artiſan. Ce qui eſt échapé à l'un, l'autre s'en empare. Le ſubalterne s'accommode de ce que ſon ſupérieur auroit dédaigné de piller; & celui-ci vole audacieuſement ce que celui-là n'oſoit même convoiter. En proye ſans ceſſe à de nouveaux brigands, le peuple tombe dans le découragement. Il aime mieux ne pas travailler que voir paſſer à d'autres le fruit de ſon travail. Sûr de n'être plus vexé dès qu'il n'aura plus rien qu'on lui puiſſe ôter, il s'arme de courage contre les incommodités de l'indigence. Sa fierté eſt ingénieuſe à lui en adoucir la honte: ou bien la pareſſe l'y endurcit. D'utiles & laborieuſes abeilles deviennent d'impudens frêlons; & l'Etat eſt incommodé des membres les mieux placés pour le bien ſervir.

La

La difference entre ces fainéans qui importunent le public de leurs clameurs & de leurs prieres, & ceux qui le desolent par leurs pilleries, n'est point à l'avantage de ces derniers. La misere, dont un gueux experimenté fait étalage, tempere d'un sentiment de pitié le mouvement de haine & de mépris dont on est saisi à son aspect. Le faste insolent, ou l'orgueilleux maintien de l'Officier inutile, n'excite qu'une plus grande indignation. Cette classe d'hommes étoit destinée, comme la premiere, à vivre de son travail : la condition où la fortune les avoit fait naître, leur en imposoit la nécessité. Tirés de cet état, qui leur étoit naturel, ce sont des déserteurs, en cela plus coupables encore que les autres, qu'ils rendent leur désertion contagieuse.

Il n'est gueres de Commis & Emploiés dans les affaires des finances, qui ne croient s'élever au-dessus du mépris de l'inutilité de leur profession, en se tirant de la derniere classe de la societé. La plûpart sacrifient à leur vanité leur cupidité, & veulent des hommes pour les servir. Ils se comptent pour des personnages respectables, lorsqu'ils peuvent di-

re, *mon Valet, ma Servante.* Mais ce Valet & cette Servante, ont quitté les travaux de la campagne pour passer à une vie, qui, toute pénible qu'elle est peut-être, n'en est pas moins absolument inutile à l'Etat. Cent mille Domestiques éparpillés dans les maisons de ces Officiers subalternes, sont autant de sujets derobés au Roi, autant d'hommes enlevés au Royaume. Un réglement à ce sujet se devoit plutôt présenter à l'esprit des Ministres de Philippe III. que tous ces moyens extraordinaires qu'ils lui firent mettre en œuvre, pour encourager l'agriculture.

La possession des mines du Potose & du Perou, met l'Espagne au-dessus des expédiens auxquels doivent recourir les Etats, où l'industrie est l'unique source de la richesse du peuple. Les impôts augmenteroient chaque année, à proportion de la quantité d'or & d'argent apportée par les Gallions pour le Royaume, que les peuples n'en seroient point excédés, pourvû que la levée s'en fit avec ordre, & qu'on les emploiât avec une judicieuse œconomie. Il ne faut que cela pour mettre les finances dans l'état le plus florissant : & il ne s'y rencontre aucun obstacle,

ftacle, que la feule volonté du Roi ne puiffe faire difparoître.

Les Alcavalas * font l'impôt le plus mal-aifé à recueillir. Le détail immenfe dont il eft, exige qu'on l'afferme. Mais ce même détail eft un obftacle à l'injufte cupidité des Fermiers. Il n'eft befoin que du miniftere des Officiers de Police pour rendre cet impôt d'un très grand rapport pour le Roi, & de peu d'incommodité pour le peuple. On diminue confiderablement le produit des *Alcavalas*, en impofant en outre aux Marchands le tribut † de l'induftrie. Ils fe cabrent contre l'infpection de leurs régiftres & livres de compte, qu'il les oblige de fouffrir; & la repugnance qu'ils ont à admettre des étrangers dans le fecret de leurs affaires, les fait recourir à la vente furtive, qui fruftre le Roi de l'un & de l'autre impôt.

L'induftrie peut être taxée chez les Artifans; & elle doit être portée au point qu'elle tienne lieu de capitation, & de tout autre tribut perfonnel. L'ouvrier,

* Le Dixieme de tout ce qui fe vend, & fe trocque dans le Royaume.

† On fe fert des noms ufités en France. Les mots Efpagnols demanderoient un Commentaire perpétuel.

qui vit au jour la journée de ſon travail, ne peut, ſans s'incommoder extrêmement, payer à des termes fixes une ſomme un peu conſiderable. S'il gagne trente Maravedis par jour, on le force aux emprunts, quand on lui demande de ſix mois en ſix mois un piaſtre. Il ne ſait ce que c'eſt que de téſauriſer : & le plus ſouvent une nombreuſe famille ne lui permet pas une reſerve qu'il ſouhaiteroit faire. Mais il donnera volontiers deux jours de ſon travail par mois.

La collecte de cet impôt ſeroit abandonnée aux maîtres de métier, qui n'étant eux-mêmes taxés que comme ouvriers, recompenſeroient la médiocrité de leur quottepart aux charges publiques, en ſe rendant garans du tribut de ceux de leur profeſſion, à qui ils donneroient à travailler. Au terme qui leur ſeroit marqué, ils le porteroient à la caiſſe, dont tout le corps de métier ſeroit reſponſable, & que l'Officier prépoſé pour la recette générale, feroit vuider en préſence de deux ou trois maîtres, à qui il en donneroit le reçu. Cet Officier pourroit être, dans les petites Villes & dans les Bourgs, l'Alcade, ou le Viguier; & dans les grandes, le Subſtitut du Corregidor. Ce ne ſeroit,

ſeroit, à bien dire, qu'un dépoſitaire. Son livre de police le guideroit dans l'examen des differentes caiſſes; & les billets des corps de métier éclaireroient la Chambre des comptes de la Province ſur ſa fidélité.

Le dixieme du revenu des terres eſt un impôt qui ne donne point ſujet de plainte; parce que c'eſt le plus naturel. Il eſt fort difficile d'en frauder l'Epargne, pourvû qu'il ne ſoit pas affermé. Un Edit qui annulleroit les conditions ſecrettes du bail, & condanneroit à des peines afflictives quiconque les auroit tenues; après s'y être engagé, ôteroit aux proprietaires la tentation de faire de fauſſes déclarations de leurs biens; & les rôles des Notaires feroient foi à la Chambre de la conduite des Receveurs. Un ſecond dixieme ſeroit la taille des païſans fermiers. L'un & l'autre ſe leveroient en deux termes, étant bien rare qu'à quatre le laboureur ſoit toujours en état de ſatisfaire.

Mais on prétend qu'un pareil ordre, dans toutes les autres parties des finances, eſt une belle ſpéculation, qui ne ſauroit ſe ſoutenir dans la pratique. Il ſuppoſe, dit-on, que les coffres du Roi ſont déja remplis, & qu'ils peuvent fournir une

année aux dépenſes de l'Etat : il ſuppoſe encore que le Roi n'aura jamais beſoin de prendre en avance un terme, ou une année ſur l'autre. Enfin il ſuppoſe qu'un grand Royaume, auſſi conſtamment réglé que la maiſon d'un particulier, peut être aſſujetti à une dépenſe toujours égale. Toutes ces objections s'évanouïſſent à l'idée de la quantité prodigieuſe d'or & d'argent œuvré qui eſt dans le Royaume. Sur un ordre du Roi, on le portera tout à la monnoye. (L'Eſpagnol ne cede point au François en zele pour l'Etat, en obéiſſance au Souverain.) Une partie des eſpeces qu'il produira fournira à la dépenſe de l'année, qu'on demande pour établir la nouvelle méthode. L'autre, emploiée ſur les Gallions, rapportera, en dix ans, plus qu'il n'en faudra pour dégager la parole du Roi, & retirer ſes billets. Le fond demeurera toujours dans le commerce. Il augmentera d'autant la part de l'Eſpagne, en ôtant aux Anglois & Hollandois de la leur ; & formera une reſerve toujours prette à ſeconder les plus grands efforts.

D'ailleurs, quelle ne ſeroit pas la confiance qu'un pareil procedé inſpireroit aux peuples ? Quel ne ſeroit pas leur zele à contri-

contribuer à des ſecours extraordinaires, lorſqu'ils ne pourroient plus douter que l'Etat & le Roi profitaſſent ſeuls des ſommes levées pour eux? Il n'eſt point d'impoſitions ſi exorbitantes, qu'elles leur fuſſent odieuſes, dès qu'ils en verroient la deſtination aſſurée, & qu'ils n'en appréhenderoient point la durée au-delà de celle des néceſſités publiques. Les Domaines de la Couronne ſont encore une autre reſſource, que la méthode dans la levée des impôts n'ôteroit pas au Roi. Leur engagement n'a point les inconvéniens de celui des revenus de l'Etat; & le ſecours qu'ils procurent eſt plus prompt, ſans être à beaucoup près ſi couteux.

On ne peut donner des regles ſures pour l'œconomie judicieuſe dans l'emploi des deniers publics, qui doit ſuivre l'ordre dans leur levée, ſans entrer dans des détails qui demandent un gros livre. Les principes généraux ſont connus de tout le monde; & il y en a beaucoup qui ne conviennent ni à l'état de l'Eſpagne, ni au génie de ſes peuples. L'Eſpagnol, d'ailleurs d'un eſprit naturellement juſte & pénétrant, ſe trompe dans le jugement qu'il fait de l'emploi des deniers publics. Il prend pour diſſipation l'œconomie la

plus judicieuſe, & donne le nom de prudente œconomie à la conduite qui s'en reſſent le moins. La magnificence de la Cour lui déplait, tandis qu'elle feroit la richeſſe du peuple ; & il applaudit à cette meſquinerie antique, qui le tient en langueur, & perpétue ſon épuiſement.

L'opulence d'un état, conſiſte ſur tout dans une circulation bien entretenue des eſpeces, du Souverain aux ſujets, & des ſujets au Souverain. Le génie & le goût des Miniſtres en diverſifie les canaux. Mais peu importe de la matiere dont ils les conſtruiſent, & de la figure qu'ils leur donnent, pourvû qu'aucun ne s'égare, ou ſe perde. Les bâtimens de Verſailles, & la machine de Marly, ont rendu au Peuple de la France des ſommes, que les coffres de l'épargne n'auroient pu garder ſans interrompre la circulation ; & tout inutiles que ſont ces édifices conſiderés en eux-mêmes, le millard que peut-être ils ont couté, a été mieux employé à les élever, que ſi Mr. Colbert l'eut mis en reſerve pour les fonds de la guerre future.

La diſſipation ſe reconnoit à ce qu'elle appauvrit le peuple, ou cauſe à l'Etat une perte ſans compenſation. Les cour-

ſes

ſes de Taureaux ſont une véritable diſſipation. Le Roi, ou la ville de Madrid n'en donne point le ſpectacle, qu'il ne s'y diſſipe plus que dans la batiſſe d'un nouveau palais digne d'un Roi d'Eſpagne. Ces babioles †, achetées ſi cherement, dont la profuſion fait l'eſſentiel de la fête, viennent de l'étranger ; & l'argent qu'elles ont couté eſt perdu ſans retour pour le Royaume: tandis qu'un édifice, d'une auſſi grande dépenſe que l'Eſcurial, ne feroit que deplacer les ſommes qu'on y employeroit ; & dirigé par un Miniſtre habile, qui s'en ſerviroit à réveiller l'induſtrie, à inſpirer le goût des arts à la nation, conſerveroit au Royaume ce que lui derobent les *Virtuoſos* du reſte de l'Europe.

L'habitude a aveuglé ſur la monſtrueuſe diſſipation que la faſtueuſe libéralité des Rois Autrichiens a introduite dans le Palais. A quelles ſommes ne vont pas ces diſtributions * journalieres de vivres, qui

† Les frais d'une courſe de Taureaux conſiſtent ſur tout en gands, bas de ſoye, jarretieres, éventails, dentelles, rubans &c. pour les femmes des Titulados & Officiers. On compte que pour le Roi elles vont à 20000 piaſtres.

* Les Penſionnaires qui ſont au nombre de pluſieurs mille, reçoivent juſqu'au ſucre & au chocolat.

ſe font dans les offices de la bouche? En les changeanr en penſions annuelles, qui ſe payeroient en argent, le Roi gagneroit plus de la moitié des ſommes qui lui ſont miſes en compte, & qui paſſent à un petit nombre de pourvoyeurs; & il tourneroit au profit de l'Etat des gratifications, qui lui ſont onereuſes. La plûpart de ces rationnaires n'ont point d'autre fortune que leur ration. Ils ſont aſſurés qu'elle leur ſuffira, & ils vivent dans la noble fainéantiſe de gens que l'avenir n'inquiete point: mais ils ſavent qu'elle ne ſuffira que pour eux, & ils reſiſtent au deſir de ſe faire une famille. Avec une penſion en argent, ils tenteroient de ſe tirer de la médiocrité où elle les tiendroit, en s'en faiſant avancer quelques années, qu'ils emploieroient dans le commerce. Ils eſpereroient par leur travail ſubvenir à l'entretien d'une famille; & prendroient l'engagement qui la leur promettroit. L'Eſpagne ſera bientôt aſſez peuplée, quand on ſaura ſe ſervir avec prudence de ce qu'elle a d'hommes. On ne doit s'en prendre qu'au gouvernement, ſi, avec tous les avantages qu'elle a par deſſus la plûpart des autres Etats de l'Europe, elle differe d'eux ſi deſavantageuſement pour elle.

Le

Le commerce dans l'intérieur du Royaume n'a pas plus de facilités que dans les pays les plus ſauvages : les chemins ſont encore les mêmes qu'au tems, où chaque Province faiſant un Royaume particulier, elle n'avoit pour toutes richeſſes que ſes moiſſons, & devoit cherir les défilés qui retenoient ſon voiſin de les venir ravager. A peine les mulets peuvent traverſer les Caſtilles. Dans un pays coupé des plus belles rivieres, on ignore l'uſage des bateaux. Les marchandiſes remontent & deſcendent la Guadiana, l'Ebre & le Tage ſur des ſommiers. On n'a point tenté de rendre ces fleuves navigables : on s'eſt même refuſé aux offres qu'en faiſoient les Hollannois. Les reſtes encore admirés des grands chemins des Romains n'inſpirent point une noble émulation. On a entendu, pour ainſi dire, le bruit des travailleurs qui joignoient les deux mers par un canal de ſoixante lieuës: on les a vus applanir des montagnes, hauſſer des vallées, percer des rochers, faire paſſer des rivieres ſur des ponts. Un ſi beau modele n'a produit qu'une admiration ſtérile.

Après la conſtruction des grands chemins, & la *navigabilité* de ſes fleuves,

l'Eſpagne ne ſera plus inacceſſible à un commerce digne d'elle ; mais il reſtera pour l'y établir quelque choſe d'auſſi difficile pour ſes Miniſtres : c'eſt d'inſpirer aux Eſpagnols le genie du commerce lui-même. Les obſtacles y ſont innombrables. On en aura ſurmonté un des plus forts, quand on aura reduit les Grands & les Seigneurs à ne plus remettre le payement des Marchands au temps où ils auront aſſez de dettes, pour ne pouvoir parer la ſaiſie de leurs terres. Cette méthode, qui paſſe pour être du bel uſage, ne laiſſe point d'eſperance qu'il ſe forme d'habiles Négocians. Le Marchand qui ſait combien ōn le fera languir, vend à un prix exorbitant. Bientôt incapable de faire honneur à ſes affaires, il ſe retire du commerce, & va attendre que le Grand ſon débiteur, lui payant enfin ſon mémoire, le mette en état de vivre en fainéant.

Le commerce de l'Amerique, moins négligé que celui du Royaume, eſt encore en ſon enfance. A peine les Eſpagnols en ont les élemens. On ne conçoit pas que des hommes, qui ne manquoient ni d'affection ni de lumieres, aient pu propoſer de le rendre commun. La nation eſt-elle donc ſi active & ſi induſtrieuſe, qu'elle

qu'elle mit en défaut les François, les Anglois & les Hollandois? Les Indes ouvertes à toutes les nations, & le négoce entierement libre, il ne faut que dix ans, pour que les Espagnols y soient sur le même pié que les Portugais à la côte de Guinée. Le Roi, dit-on, en seroit plus riche. C'est précisément là ce que le sens commun fait trouver absurde. La richesse du Roi dépend de l'opulence de ses peuples; & l'Espagne privée de ses Indes, est le plus miserable pays de l'Europe. Qu'on suppose que les Creoles du nouveau monde demeurassent fideles, ou fussent assez vaillans pour se maintenir sujets du Roi d'Espagne; que reviendra t-il de ces droits qu'on veut que ce Monarque se reservât beaucoup plus considerables? La contrebande devenue plus facile n'en sera pas moins lucrative. Il est contre l'experience de s'imaginer que les Négocians se piqueront d'honneur & de générosité, & qu'ils se feront scrupule de courir quelque risque pour faire un grand gain par de mauvaises voyes, plutôt que d'en faire sans péril un médiocre & légitime. Tous les Négocians du monde pensent à ce sujet comme les Anglois. Ils regardent la mer comme un pré commun

mun †, où chacun a droit ſur l'herbe qu'il peut atteindre de ſa faux. L'Eſpagne ne trouvera que dans la ſupériorité de ſa marine, tous les avantages qu'elle peut retirer de ſes Indes. En attendant qu'elle l'ait acquiſe, elle ne doit avoir rien de plus précieux que la conſervation de ſon commerce excluſif.

On ne ſauroit imputer au défaut de l'adminiſtration, l'état de foibleſſe où la marine d'Eſpagne eſt retombée depuis trente ans. Il n'eſt point de puiſſance maritime qui ait un bureau mieux réglé. La ſagacité avec laquelle le Prince qui l'établit embraſſa tous les objets de ſon reſſort; la prudence avec laquelle il le mit à portée de prévoir les inconvéniens, ou d'y pourvoir, ne laiſſent point d'excuſe à ceux dont il eſt compoſé. Revêtus d'une autorité qui les met au-deſſus de toutes les difficultés, & les rendroit maîtres des événemens, ſi l'inconſtance des flots laiſſoit la prudence s'étendre juſqu'à eux, ils ſont comptables à la nation, des affronts auxquels l'anéantiſſement de ſes forces navales la tient perpétuellement expoſée. Que feroit la marine d'Angleterre, en

† Il y a toute apparence que le Cardinal a pris cette expreſſion du *Spectateur Anglois.*

en comparaison de celle d'Espagne, si le Ministere de ce département, mettoit en œuvre tous ses moyens? Les Chantiers de la Tamise ont-ils, comme ceux de Biscaïe & de Catalogne, les plus beaux bois de construction, & le meilleur fer du monde sous la main? L'ardeur & le courage des matelots Anglois, sont-ils comparables à l'ardeur & à la bravoure de l'Espagnol, qui va jusqu'à l'héroïsme? Celui-là reçoit-il avec autant de docilité que l'autre sa destination de son Amirauté?

Cependant si les maladies & les vents n'avoient pas combattu pour le nouveau monde dans la derniere guerre, deux chetives * Escadres Angloises l'enlevoient à l'Espagne. Quelle honte que le Lord ANSON, avec un seul vaisseau, ait insulté ses places, brulé ses navires en ses ports, & infesté impunément ses mers pendant deux ans! Comment souffrir qu'une poignée de pirates, qu'avec une seule Escadre de galeres bien entretenues, on

* Pour bien connoître les forces de mer d'Angleterre, il ne faut que lire le Voyage du Chef d'Escadre *Anson*. L'idée qu'il donne de son Escadre, au sortir des ports, & de la difficulté qu'il eut à former son équipage, justifie de haine & de prévention le Cardinal ALBERONI.

on reduiroit à n'oser sortir de leurs repaires, fasse éprouver, au milieu de la paix, les malheurs de la guerre, désole le commerce, tienne les côtes en allarme, & reduise à un honteux esclavage des hommes dont l'Etat a un aussi grand besoin? On n'est pas assez persuadé que les principales forces de la Monarchie doivent être sur mer.

L'Espagnol est si heureusement né, qu'il n'y a rien de noble, rien de grand, qu'on ne puisse attendre de lui, pourvû qu'on le lui présente sous son véritable point de vuë. Jusqu'ici il a été accoutumé à regarder le service de mer, plutôt comme la carriere de la fortune que celle de la gloire. Si on en excepte les Commandans en chef, qui souvent ont été des Grands de la premiere classe, la plûpart des Officiers de marine sont des Gentils-hommes, que l'esperance de s'enrichir a tirés de leur Province. Les Grands & les Seigneurs aimerent mieux un brevet de Capitaine de Cavalerie, qui leur donnera des milliers de superieurs & d'égaux à l'armée, que le commandement d'un vaisseau, où luttant contre les vents & les flots, ils ne reçoivent d'ordres que de soi-même, & n'ont que Dieu au-dessus d'eux.

d'eux. La Cour les rendra au vrai aussitôt qu'elle le voudra. Qu'elle accorde au service de mer les distinctions honorables qu'elle semble avoir prodiguées au service de terre : que, par son attention à ce département, elle prouve qu'elle le juge, ainsi qu'il est réellement, le nerf principal de la Monarchie ; bientôt elle se verra aussi embarrassée à trouver sur ses vaisseaux de quoi contenter tous ceux qui y demanderont une place convenable à leur rang, qu'elle l'a été jusqu'ici à trouver qui voulut remplir celles qui y étoient vaquantes.

C'est une très mauvaise politique, de faire du brevet de Capitaine de vaisseau le prix de l'ancienneté. On doit considerer un vaisseau comme un petit monde, où celui qui commande doit avoir les qualités auxquelles les hommes ont attaché leur respect, leur estime & leur affection. Un vaisseau attaqué n'a de ressources que dans la victoire. Il faut donc que le commandement soit entre les mains d'un homme capable de remuer en même temps tous les ressorts qui font agir des soldats. Un Capitaine parvenu à ce grade, par son âge & ses services, n'excitera son équipage à faire son devoir, que

par

par ſon exemple. Peut-être encore qu'il y joindra la crainte. Mais, à la vuë d'un péril inévitable, ces deux reſſorts ſont bien foibles. Un jeune Seigneur, un Grand de la premiere ou ſeconde claſſe, a bien d'autres priſes ſur ſes matelots. Sa naiſſance rend ſon exemple plus frappant; ſa libéralité lui a gagné tous les cœurs. L'une le fait reſpecter, l'autre réünit ſur lui l'eſtime & l'affection avec la reconnoiſſance. Sans ceſſe ſous les yeux de ſon Equipage, un Officier de vaiſſeau ne peut pas, comme un Officier de terre, donner le change ſur ſes défauts. Les ſoldats d'une Compagnie connoitront la bravoure de leur Capitaine, peut-être en demeureront-ils là, & ils l'eſtimeront, quoiqu'il ſoit bruſque, hautain, ſevere juſqu'à la rigueur, œconome juſqu'à l'épargne. L'Equipage d'un vaiſſeau ſoupçonnera ſon Capitaine de ménager les vivres, de faire quelque commerce; c'en ſera aſſez pour l'indiſpoſer contre lui. Sa douceur, ſa bravoure, & toutes ſes autres bonnes qualités ne ſeront point conſiderées; on n'aura point d'affection pour lui; & on ſe refuſera à des périls dont il retireroit la principale gloire. La force d'un vaiſſeau eſt dans ſon Capitaine.

Quelle

Quelle ne feroit pas l'attention d'un Grand à fe former un Equipage fur qui il put compter ? Quel foin pour les agrès, pour l'avitaillement, pour les armes, pour la munition du vaiffeau ? Quelle émulation dans une Efcadre de vingt à vingt-cinq voiles de pareille claffe ? La fcience de la marine eft pour les Pilotes. Une bravoure à toute épreuve forme toute la capacité néceffaire au Capitaine. L'expérience lui donnera celle d'un Chef d'Efcadre & d'un Amiral.

Les Galeres, branche de marine fi néceffaire pour l'Efpagne, & pourtant d'un fi petit fervice, par le mauvais pié fur lequel on la tient, deviendroient auffi redoutables, qu'elles le font peu, fi on échangeoit leurs forçats en rameurs volontaires. Une loi qui impoferoit à perpétuïté aux Negres libres, de ne marier leurs fils qu'à vingt-deux ans, après les avoir envoyés fervir quatre ans fur les galeres, fourniroit à l'Etat cette efpece de milice, & ne lui laifferoit d'onereux que leur folde, qui devroit être la même que celle des autres hommes de mer. Cette dépenfe ne feroit pas fort grande, & la fupériorité qu'elle donneroit aux galeres la rendroit avec ufure.

Quand même ce ſervice ſeroit maintenant en honneur, au point que les Officiers & les Soldats fuſſent l'élite des braves de l'Eſpagne, la valeur manquera toujours à l'occaſion, tant que les bancs n'auront que des forçats. Ce ſont des ennemis plus à craindre que ceux qu'on a en tête ; & la prudence ne permet gueres de riſquer un abordage, quand, pour garder ſon propre vaiſſeau, il faut y laiſſer la moitié de ſon monde. C'eſt à cette prudence que Marſeille, Barcelonne & Civita-Vecchia, doivent d'avoir vu tant de magnifiques galeres ſe delabrer de vieilleſſe en leurs ports, tandis que les Corſaires de Barbarie infeſtoient toute la Mediterranée. Douze galeres, qui compteroient autant de combattans qu'elles porteroient d'hommes, nettoieroient la mer, que cinquante, équipées à l'ordinaire, oſent à peine parcourir.

Après les quatre années de ſervice, on remercieroit, d'une maniere honorable, les rameurs qui auroient fait leur devoir, & on leur permettroit la courſe ſur les Corſaires de Barbarie dans l'Ocean. Ces volontaires, que l'eſperance de faire des eſclaves, qu'on leur laiſſeroit emmener en leur plantation de l'Amerique, animeroient

roient d'une nouvelle ardeur, suffiroient pour l'entretien de deux des meilleures fregates en croisiere à la hauteur des Canaries. Il n'en faudroit pas davantage pour la chasse des Saletins & autre semblable racaille. Les fonds de ce département se trouveroient dans l'augmentation & la sureté du commerce, & dans ce qu'une reforme des troupes de terre feroit rentrer à la caisse.

CHAPITRE IV.

Des forces de terre de l'Espagne, & de ses intérêts eu égard au Portugal.

SI on considere les intérêts auxquels l'Espagne est maintenant bornée, par son heureuse union avec la France, on ne sauroit s'empêcher de convenir, que des armées de terre, constamment entretenues, lui sont absolument inutiles. Mais si on s'attache à une maxime de la prudence naturelle, qui doit passer pour le premier principe d'une saine politique, *de ne compter sur la constance d'un ami, qu'en se précautionnant contre les dangers de son inconstance*; on avouera que ce seroit

roit une faute énorme, de la décharger d'une dépenſe qu'elle pourroit un jour regretter d'avoir ſupprimée. Entre l'une & l'autre extremité, il eſt un milieu qui pare à l'incertitude de l'avenir, & fait jouïr auſſi pleinement qu'il eſt poſſible du préſent.

L'antipathie qui eſt entre les Eſpagnols & les François, par l'oppoſition du flegme de ceux-là à la vivacité de ceux-ci, ruinera toujours les projets, dont l'exécution ſera remiſe aux forces combinées des deux puiſſances. Il faudroit, pour un heureux ſuccès, qu'elles ſe partageaſſent entr'elles, de façon que les troupes de l'une euſſent ſes operations indépendantes de celles de l'autre; & c'eſt ce que la grandeur des entrepriſes, ou la nature même de la guerre, permet rarement. Le parti le plus ſûr pour leurs intérêts communs, & en même temps le plus convenable à leur état particulier, ſeroit que celle qui abonde en ſoldats formât l'armée, tandis que l'autre fonderoit & entretiendroit la caiſſe militaire. Vingt-cinq vaiſſeaux de tout rang, ajoutés à deux Eſcadres de pareille force chacune, qui devroient être une baze perpétuelle de marine, aſſureroient le tranſport des ri-

chesses

chesses du nouveau monde ; &, ce qu'ils sauveroient des mains de l'ennemi, ce qu'ils lui enléveroient à lui-même, suffiroit pour l'entretien de ses vainqueurs.

Le Portugal, qui a sans cesse à craindre qu'à l'improviste on ne lui demande raison de ses contraventions continuelles au VI. article du Traité d'Utrecht, tient à peine dix mille hommes sur pié. Pourquoi l'Espagne, qui n'a comme lui à se garder que d'un côté, & qui, de celui de la France, ne doit penser qu'à la défensive, en entretiendra-t-elle plus de quatre fois autant ? On se plaint que le Royaume n'est pas peuplé. On a recours aux moyens les plus extraordinaires pour encourager la propagation : & voilà cinquante mille hommes qu'on empêche d'y travailler !

C'est l'erreur de ce siecle & du précedent, de croire que les forces d'un Etat consistent dans les nombreuses troupes réglées qu'il entretient. Pour en sentir le faux, il suffit de jetter les yeux sur l'Histoire des guerres de l'Europe depuis quatre à cinq-cens ans. Dès qu'une armée est battue sur la frontiere, il n'y a plus maintenant de salut pour le vaincu, que dans un prompt traité de paix. Son Etat

ouvert à l'ennemi, n'a plus que des bourgeois timides, & des payſans ſans émulation, à oppoſer à des ſoldats. Il a perdu toute une Province, dès qu'il n'en a plus la capitale. Il eſt reduit à s'enſevelir ſous les ruines de ſon trône, ou à s'y aſſeoir aux conditions qu'il plaira à ſon vainqueur de lui preſcrire.

Lorſque les Souverains ne prenoient ſur eux que de guider leurs peuples dans la défenſe de la patrie, ils comptoient autant de ſoldats qu'ils avoient de ſujets : l'Etat étoit une frontiere pour l'ennemi, qui trouvoit à combattre auſſi long-temps qu'il cherchoit à vaincre. On lui diſputoit le terrain pié à pié. Une ville qui ſe rendoit à lui, après des aſſauts redoublés, ne faiſoit point ſa capitulation pour les villes de ſa dépendance. Chaque bourg, chaque village coutoit un ſiege. Tant qu'un Souverain poſſedoit un coin de ſon pays, il pouvoit ſe flatter de rechaſſer ſon ennemi de ce qu'il en occupoit, & de recouvrer ce qu'il avoit perdu. Le plus puiſſant Prince de l'Europe n'y étoit redouté que par la peine & l'inquietude que ſon ambition pouvoit donner à ſes voiſins. On étoit ſûr que le tems émoufferoit ſes forces, & qu'à force de chocquer, elles devien-

deviendroient incapables de ſoutenir le choc.

La difference entre les regnes de CHARLES VI. & de LOUIS XIV. en France met dans tout ſon jour la vérité de ce contraſte. Maître des plus belles Provinces de la France, poſſeſſeur tranquille de ſes villes principales, Roi reconnu & obéï dans Paris, le Roi d'Angleterre avoit dans ſon ennemi, reduit à la Seigneurie de Bourges, un Champion qui lui tenoit tête. Louis XIV. voit ſa frontiere entamée par deux Généraux de ſes ennemis, & il ſe hâte d'offrir à Saint Gertruidemberg, pour prix de leur retraite, les fruits de vingt victoires. Son Royaume eſt encore en entier: il a des millions de ſujets, qui n'ont pas ſeulement entendu le bruit des canons ennemis; & il ne ſe croit pas en état de tenir contre ſoixante à quatre-vingt mille ſoldats. Il n'a perdu encore aucune bataille ſur ſes terres, & il juge qu'il ne lui reſte que d'aller mourir glorieuſement, par un coup de témérité & de deſeſpoir. L'ennemi eſt encore à deux journées des frontieres que le Royaume avoit, lorſque Philippe Auguſte ſoutenoit l'effort de toute l'Europe conjurée contre lui, & en triomphoit; & Louis le Grand croit impoſſi-

possible de lui en empêcher la conquête. Plus de deux cent lieuës de pays derriere lui, plus de cent à l'un & l'autre de ses côtés, ne lui semblent pas assurer une retraite honorable. Landrecies & le Quenoi décident du sort de la France. Valenciennes & Dunkerque, Arras, Amiens, Cambrai, Maubeuge, & tant d'autres places fortes, que ses prédecesseurs, ou ne possederent jamais, ou cesserent de posseder, sans qu'ils en jugeassent leur trône moins ferme, sont à ses yeux des places inutiles. Il n'a que des hommes pour les défendre. Il ne peut donner des habits uniformes à des milliers de ses sujets, qui ne demandent qu'à prendre l'ennemi à dos, & en flanc, à le ruiner sans combattre; & il n'ose employer leur zele. La Pologne est encore à présent sur le pié que l'on nomme Gothique & barbare: elle fatigua CHARLES XII. comme elle avoit fait les autres Rois de Suede. La Saxe est disciplinée à la moderne: Charles XII. y fut maître sans combattre, aussi long-tems qu'il voulut y rester.

Les forces de terre de l'Espagne seront beaucoup plus grandes, que ne les feroit un corps de cent mille hommes entretenu, & elles ne seront point onereu-

nereuses, si on adopte la sage méthode des Cantons Suisses. Sans depeupler les campagnes, on aura autant de soldats que de paysans. Sans faire obstacle aux arts, on se fera des hommes capables de repousser un ennemi, des bourgeois que la seule idée de la guerre consterne.

L'humeur guerriere de l'Espagnol ne lui permet point d'avoir des armes, sans apprendre à s'en servir. La plus foible marque d'attention de la part de la Cour, mettra de l'émulation parmi ces milices. Les villages & les bourgades, les paroisses des villes s'assembleront les Dimanches & fêtes, avec plus d'empressement pour faire l'exercice militaire, que pour concerter avec la guitare. Ces forces ne déplaceront point, & feront pour la défense du Royaume d'une plus grande ressource, que des troupes réglées, qui, par leur manque d'affection, & leur indiférence pour ce mot de *Patrie*, si cher à des chefs de famille, balancent bien l'avantage que leur donne leur routine. Vingt mille hommes enrégimentés, & tenus perpétuellement en haleine, formeront un corps d'armée permanent, dispersé dans les places de la frontiere les plus exposées. Si on les a bien choisis,

ſi on s'eſt attaché à leur inſpirer l'amour de la Patrie, & celui de l'honneur, ils feront, avec un pareil nombre des plus robuſtes *Miliciens*, qu'on incorporera avec eux au premier ſoupçon de guerre, une armée invincible.

Si le militaire eut été ſur ce pié en Eſpagne au commencement du ſiecle, la nation auroit vu, avec autant de ſécurité que de mépris, les Cours de Vienne & de Londres lui déſigner un maître, & partager ſes poſſeſſions. Avec les avantages que le Royaume tient de la nature par rapport à la guerre, elle eut bravé la France même, unie aux autres puiſſances pour l'accompliſſement du Traité de Partage.

Mais l'exercice militaire, qui forme des ſoldats, ne donne ni le goût ni la ſcience de la guerre, ſans quoi le courage & le zele ſont toujours malheureux. La Nobleſſe Eſpagnole n'a jamais brillé par ſes connoiſſances & ſa capacité dans le métier des armes. Les grands Capitaines qu'elle a produits ont paru ſi loin à loin, qu'on s'eſt accoutumé à penſer qu'elle n'en aura jamais aucun, à moins que la nature n'en faſſe tous les frais. Maintenant que jusqu'aux Ruſſes, tous les peuples de l'Europe

rope cultivent les Sciences, & qu'on ne sauroit demeurer dans la fiere ignorance des Goths, sans mériter le titre humiliant de *Barbares*; il y va de l'honneur de la nation de détruire au plutôt un préjugé, qui ne peut plus gueres subsister, sans devenir ineffaçable. Les Ministres ne doivent point regarder comme au-dessous de la grandeur de leurs fonctions ordinaires, de desabuser l'Espagnol de l'idée où il est, que le Royaume est le centre du goût, & Madrid l'abrégé des merveilles du monde. Ils doivent mettre tout en œuvre pour l'engager à aller chercher chez l'étranger de meilleurs principes, & de plus habiles maîtres que Salamanque & Madrid ne les lui donnent: & s'ils ne voient pas apparence d'y réussir, ils ne doivent pas balancer à s'aider de l'autorité Royale, contre qui l'éducation & l'entêtement ne pourront tenir.

Il n'est point d'aliment plus solide de l'alliance entre deux nations, que la confiance & l'estime reciproque. Les Rois Autrichiens espererent avec raison, qu'en prenant une garde Allemande, ils cimenteroient l'union qu'ils vouloient rendre constante entre l'Espagnol & l'Allemand. Les Rois de France s'attacherent la na-

tion Ecossoise, en lui accordant de lui fournir la premiere compagnie de ses Gendarmes. L'intérêt des deux Couronnes étant de serrer de plus en plus les nœuds de leur union, on s'étonne que les deux Rois n'aient pas encore fait usage de ce moyen. Quelle ne sera pas leur correspondance, lorsqu'une nation se confiera à l'autre, au point de se reposer sur elle de la conservation de ce qu'elle a de plus cher; qu'elles s'estimeront, jusqu'à partager sans jalousie, les fonctions les plus honorables, & le ministere le plus glorieux? Une compagnie de deux cent Gentils-hommes François, substituée à celle des cent colosses Allemands, qui représenterent dans le palais & sur la place sous les Rois Autrichiens, inspirera aux Officiers Espagnols, les goûts & la façon de penser de France. Pareil nombre de Gentils-hommes Castillans, qui ira former à Versailles une compagnie de Chevaux-legers, plus réelle que celle qui en porte le nom, puisera à la source, les manieres & le génie François. La justesse de leur esprit, les garantira de l'écueil *Petit-maître*, où les étrangers se brisent d'ordinaire en France. Ils s'en tiendront au juste milieu qui fait l'homme aimable,

le

le noble utile; &, par le changement de ces compagnies, il y aura entre les deux Royaumes une circulation de connoiſſances, qui rendra bientôt la Nobleſſe d'Eſpagne auſſi illuſtre par ſes talens, qu'elle eſt fameuſe par ſes titres. L'attention de la Cour à être auxiliaire dans toutes les guerres, & à tenir dans l'armée de ſon allié, deux ou quatre de ſes Régimens, ſera ſubſiſter, malgré la paix, l'eſprit & le goût des armes dans le corps d'armée qu'elle entretiendra. Quatre mille hommes d'expérience, à la tête de cinquante mille bien diſciplinés, font bientôt une armée aguerrie.

Mais ſur tout, il ſera avantageux de diſpoſer des Régimens, & même des compagnies, en faveur des jeunes gens de la premiere naiſſance. On ſe trompe ſi l'on croit que cela eſt capable de dégouter les bons Officiers. Le titre de Colonel n'eſt point du tout un bénéfice pour eux. Hors le grade & les appointemens, ils n'y trouvent rien que d'incommode; & puis qu'on peut, en ſe donnant des Colonels plus utiles qu'eux à l'Etat, leur conſerver ce qu'ils eſtiment de cette qualité, il n'y a pas à appréhender leur mécontentement. Titré Brigadier des armées, un ancien Lieute-

nant Colonel, conserve sa compagnie, & reçoit du jeune Colonel les revenant-bons du Régiment, en reconnoissance du soin qu'il a de veiller sur la discipline. Sa pension de la Cour, la croix de quelqu'un des Ordres, dont il aura été honoré, l'attention du Bureau à ses recommandations, toute cette petite fortune le contente. Il servira avec plus d'ardeur, & sera plus capable de bien servir, que si la nécessité de figurer avec des Colonels plus riches que lui, le mettoit dans la nécessité de recourir sans cesse aux expédiens, & d'œconomiser sur la paye du soldat & la caisse du Régiment. Il formera son jeune Colonel, qu'il regardera comme un éleve confié à ses soins. Enfin, satisfait de la Cour, à qui il doit l'aisance où il est; content des Ministres, qui témoignent faire cas de lui, il saisira avec avidité tous les moyens de parvenir à de nouveaux honneurs, ou de se montrer dignes de ceux qu'il a obtenus.

L'émulation est l'ame du militaire. Nul Etat de l'Europe n'a des usages plus propres à l'exciter & à la nourrir que l'Espagne. Quoi de plus flateur pour un brave Officier, que la nécessité qu'on lui impose de reprocher, pour ainsi dire, ses servi-

ſervices * lorſqu'il en demande la recompenſe? On doit conſerver précieuſement cette étiquette du Bureau de la Guerre. Un brave homme eſt toujours modeſte; mais on le comble de joye en le mettant à même de ſe faire valoir ſans paroître vain. On pourroit encore lui rendre le plaiſir plus délicat, en lui prouvant que ſes actions ont ſuffi pour le faire connoitre. Le Conſeil de guerre, ayant dans chaque Régiment un Officier diſcret & judicieux, qui tiendroit régître de ce qui s'y paſſeroit digne d'être remarqué, il ſeroit en état de forcer celui qui lui viendroit demander le prix de ſes ſervices, d'entendre ſon éloge de la bouche du Préſident. Quelle reconnoiſſance, quel zele n'inſpireroit pas un pareil accueil, à un Gentil-homme Eſpagnol? Il y a une multitude d'autres moyens auſſi aiſés & auſſi ſûrs, de faire paſſer l'émulation juſqu'aux moindres ſoldats de milice.

Les grandes forces de terre, conſtamment entretenues, ne conviennent qu'à une puiſſance conquerante, ou à celles qui prétendent tenir la balance. L'Eſpa-

 gne,

* Tout Officier qui ſollicite recompenſe, eſt obligé de donner au Conſeil de la Guerre, un Mémoire de ſes ſervices.

gne, par ſon union avec la France, eſt heureuſement débarraſſée de la malheureuſe gloire qu'elle eut d'être de la derniere eſpece, & ſa ſituation la met hors de la premiere. Le Portugal eſt le ſeul pays à ſa bienſéance. La conquête lui en feroit infiniment avantageuſe, ſi elle lui pouvoit donner de nouveaux habitans. Mais, puiſque ce n'eſt pas une choſe poſſible, la bonne politique voudroit, qu'elle ſe refuſât même à l'occaſion de ſe l'aſſujetir, ſi elle ſe préſentoit. Elle a le même intérêt à ſa conſervation, que l'Antagoniſte du vieux Caton diſoit être celui de Rome, à la conſervation de Carthage.

Quoique le Portugal n'ait pas de grandes forces, il en a pourtant aſſez pour tenir ſa puiſſante voiſine en défiance. Quelques ruptures de loin à loin, commettront les deux peuples. L'émulation & l'antipathie en ſeront entretenues; & les qualités militaires, qu'une entiere ſécurité pourroit éteindre, en dépit de toutes les précautions, ſe conſerveront à l'aide de cette petite fermentation. C'eſt là, à proprement parler, l'unique intérêt de l'Eſpagne par rapport au Portugal. Bien des gens ſont dans l'idée qu'elle y déroge, en ne témoignant pas plus de reſſentiment

des

des usurpations & de la contrebande vers la riviere de *la Plata*. Un sujet si fertile en discussions devroit, disent-ils, être ménagé pour tenir la nation en haleine. Le sixieme article du Traité d'Utrecht, ne donne aux Portugais la Colonie du *St. Sacrement*, qu'à condition qu'ils n'y admettront aucun étranger, soit pour commercer, soit pour s'y établir, & que la Cour de Portugal n'assistera qui que ce soit, pas même ses propres sujets, pour porter le commerce dans les terres de la domination d'Espagne.

Les Portugais ont néanmoins gagné toujours du terrain au-delà du *St. Sacrement*; & ils ont poussé, le plus loin qu'il leur a été possible, le commerce prohibé. Ils ont employé, pour la navigation du Bresil, des Anglois, qui remplissoient ces Cantons de leurs marchandises, & ne laissoient rien à faire aux Négocians légitimes. En une seule année, les Espagnols de *Buenos-aires* ont compté jusqu'à quarante vaisseaux pour la contrebande. Les Anglois & les Hollandois font leur entrepôt de la colonie du *St. Sacrement*. Que de griefs! Il n'y en avoit pas tant en 1717, & toutefois le Conseil d'Espagne jugea, qu'il y alloit de l'intérêt, autant que de l'honneur

de la Nation, d'en demander ſatisfaction par les armes.

Peut-être qu'on fonde cette patience exceſſive, ſur la crainte d'expoſer les Indes à l'invaſion des Anglois, alliés perpétuels du Portugal. Mais c'eſt une crainte à laquelle on donne trop. Si les forces navales de la Monarchie Eſpagnole étoient telles qu'elles peuvent & doivent être, il n'y auroit qu'à gagner pour elle à ſe mettre dans la néceſſité d'une longue guerre avec l'Angleterre. En attaquant cette orgueilleuſe puiſſance, ainſi que le Cardinal de Richelieu fit la maiſon d'Autriche, par tous les endroits où elle donne priſe; en l'obligeant de tenir long-temps toutes ſes forces en action, on épuiſeroit bientôt ſes reſſources, qui ne ſont pas, à beaucoup près, ſi nombreuſes & ſi grandes qu'on ſe les figure. Un eſſain d'Armateurs de Majorque, de Catalogne & de Biſcaïe, ſoutenu des Gaſcons, des Normans & des Malouëns avanturiers, couvriroit l'une & l'autre mer. Son commerce troublé, ſes flottes ne ſont plus que des machines ſans reſſorts. Elle ne ſauroit perdre un ſeul des morceaux détachés qui la compoſent, ſans ſouffrir une mutilation eſſentielle. Bientôt elle

ſuccom

ſuccomberoit à la difficulté de les proteger & de les défendre tous.

Mais, puiſqu'on n'eſt pas capable de braver les Anglois, il faut leur ôter juſqu'au prétexte de nuire. L'alliance qu'ils ont avec le Roi de Portugal, n'a d'activité que pour lui conſerver ſes Etats. Quand le Roi d'Eſpagne déclarera qu'il n'en veut rien démembrer, & qu'il offrira pour garant le Roi de France ſon allié; bon gré malgré, les Anglois demeureront ſpectateurs de la querelle, & en feront reduits à ne ſervir le Portugal qu'en s'offrant pour médiateurs.

CHAPITRE V.

Des intérêts de l'Eſpagne par rapport à la France.

C'EST rendre injuſtement la politique des Souverains odieuſe, que de vouloir qu'elle anéantiſſe entr'eux tout autre lien que celui de l'intérêt. Il eſt vrai que le bien-être de leurs ſujets, étant leur principal objet, ils doivent lui ſubordonner les devoirs du ſang, qui leur ſont perſonnels; & qu'ils donnent à la nature tout

tout ce qu'ils lui peuvent accorder, lorſque, laiſſant aux reſſorts du gouvernement la conduite d'une guerre néceſſaire, ils gardent leur cœur des impreſſions d'animoſité & de veangeance, que, d'accord avec leur gloire, la religion leur défend de recevoir. Mais pourquoi ſeroient-ils libres, eux & leurs peuples, des liens que toutes les nations policées de la terre ſont convenues d'établir pour ceux de la ſocieté, & dont le mépris leur a toujours ſemblé le caractere de la barbarie?

Pourquoi une nation, qui devra ſon bien-être à une autre, pourra-t-elle, ſans flétrir ſa gloire, perdre le ſouvenir des obligations qu'elle lui a; tandis qu'un homme, inſenſible au bienfait de la vie ou de la liberté, paſſera pour un monſtre? Il n'y a certes point de diſtinctions ſur la reconnoiſſance & l'ingratitude. Celle-ci eſt toujours un vice; toujours celle-là eſt une vertu. Rien ne doit effacer un ſervice qu'une injure qui l'égale, qu'une offenſe qui le détruiſe; & le reſſentiment d'un bienfait ne doit ceder qu'à un intérêt auſſi précieux que le bienfait lui-même.

Sur ces principes, qui ſeront inconteſtables pour quiconque unit l'honnête homme à l'homme d'Etat, il n'eſt pas difficile

ficile d'établir les intérêts de l'Espagne, par rapport à la France. C'en étoit fait de la Monarchie Espagnole au commencement de ce siecle, si LOUIS XIV, se rendant aux vœux de la nation, ne se fût refusé à l'injurieux Traité de Partage, par lequel ses ennemis disposoient d'elle, comme d'un peuple esclave. L'Histoire fait foi de ce que couta à la France le Testament de CHARLES II, & à quel prix elle conserva à l'Espagne le Roi qu'il demandoit pour elle. Elle sacrifia ses trésors & ses armées : une guerre de douze ans lui causa un épuisement, dont vingt années de paix ont pu à peine la remettre. Voilà une dette que les Rois d'Espagne ont contractée au nom de leurs sujets, & que rien ne peut les dispenser d'acquiter. Avant que l'élevation d'un Prince François sur le trône d'Espagne, eut éteint cette rivalité qui mettoit perpétuellement les deux nations aux mains, la France n'avoit qu'à gagner à entrer en guerre avec elle. Les ravages & les déprédations lui rendoient plus qu'un commerce tranquille. Le butin que faisoient ses Armateurs, fournissoit à l'entretien de ses flottes. L'appas des pillages lui attiroit des matelots en foule. Ses Colonies étoient
des

des pepinieres de soldats, d'autant plus redoutables, qu'ils étoient moins disciplinés. Accoutumés de se procurer par les armes ce que leurs plantations ne leur donnoient pas, ils regardoient les possessions Espagnoles comme leur bien; &, toujours prêts à l'occasion d'en aller demander compte aux possesseurs, ils avoient souvent decidé la guerre, avant qu'on se fût mis en état de la soutenir contr'eux.

La France a perdu ces avantages, en recevant sa rivale pour amie. Ses Colonies desertées aussi-tôt que les Colons se sont vus reduits aux fruits de leurs terres, n'ont plus subsisté dans la guerre que par les secours d'Europe. Elles ont fait distraction de ses forces, dont auparavant elles augmentoient considerablement la masse. L'Amerique est devenue sa partie foible. Les Armateurs & les matelots lui ont manqué, dès qu'elle ne leur a plus laissé que les perils de la mer, & la sterile gloire de vaincre. Les tresors des Indes n'ont plus fait que l'embarrasser & l'appauvrir. Il lui a fallu défendre ces établissemens, qu'elle étoit si certaine de ravager, toutes fois & quantes qu'elle le vouloit; protegér ces Gallions, dont la prise l'enrichissoit; assurer le commerce, dont

ses

ses Corsaires lui faisoient passer les profits. Enfin, en devenant alliée de l'Espagne, elle a pris pour soi tous les desavantages, que, pendant plus d'un demi siecle, elle avoit travaillé avec les plus grands succès à mettre du côté de ses ennemis; & elle s'est imposé de la relever de sa foiblesse & de son épuisement, ou d'en partager avec elle les périls.

Il n'y a qu'une sincere amitié qui la puisse recompenser dignement d'un pareil sacrifice. Sans égard aux vues que Louis XIV. put se proposer, sans lui reprocher les esperances qui aiderent à le décider sur ses secours, l'Espagne est obligée de distinguer avantageusement la France des Puissances, qui, dans ce temps de crise, se montrerent indifferentes à son sort. Elle ne sauroit, sans se deshonorer, lui imposer les mêmes reserves, l'astreindre aux mêmes conditions qu'elle marque à celles qui furent ses ennemies. Enfin, dès qu'il n'y va pas essentiellement de son bien-être, de son indépendance, ou de sa gloire, une faveur décidée & une complaisance inalterable, sont seules capables de la sauver d'ingratitude.

Mais quelque juste que soit un pareil procedé, il ne se soutient point, s'il n'est

payé

payé de retour. Le temps affoiblit insensiblement l'impression des bons offices (la reconnoissance n'a pas moins son terme de prescription que les autres engagemens) & si celui qui les rendit, s'en fait autant de droits aux égards qu'on veut bien lui marquer : si, au lieu de mériter de plus en plus la complaisance qu'on a pour lui, il l'exige avec hauteur, il se fait un ennemi de celui qu'il humilie ; & les services qu'il rendit sont changés en autant d'outrages, par le reproche que sa vanité semble en faire. Les deux Puissances seront dans l'union & la correspondance que leurs véritables intérêts demandent, tant qu'elles croiront y mettre également du leur. La moindre supériorité que l'une affecteroit sur l'autre romproit le lien. Pour les rendre ennemies irréconciliables, il ne faudroit qu'encore un ministere tel que celui du Cardinal de FLEURI. Le Traité de Vienne en 1736, faisoit une playe plus profonde, que toutes les injures du temps de la minorité de LOUIS XIV.

La nature a tellement pourvu à la separation des deux Empires en Europe, qu'il n'y a plus d'aliment à l'esprit de conquête. La balance du pouvoir ayant, dans un de ses bassins, toutes les autres Puissances pour

pour leur faire contrepoids, ils n'ont à efperer que d'une parfaite intelligence leur accroiffement, ou même leur confervation. Ce doit donc être une maxime fondamentale pour les Miniftres de l'un & de l'autre, de mêler de plus en plus les intérêts des deux nations; de multiplier les relations qu'elles ont entr'elles, & de facrifier, s'il eft befoin, un avantage particulier à l'entretien de la communauté.

On a fait grand bruit en France des fabriques établies en Efpagne par PHILIPPE V. Si la Cour de Verfailles n'a pas fait agir plus fortement auprès de celle de Madrid, pour leur fuppreffion, c'eft un grand préjugé que le tort qu'elles font ne lui a pas femblé fi confiderable. Et en effet, que font & que peuvent préjudicier aux fabriques de France, trois ou quatre manufactures, dont le travail fourniroit à peine une Province du Royaume ? Ces dernieres ne fe foutiennent gueres que d'ouvriers étrangers, pour la plûpart François, qui n'attendent pour quitter l'Efpagne, que d'y avoir gagné de quoi retourner vivre dans leur pays. On a crié en France contre ces fabriques. Mais ce font des fabriquans avides, qui prendroient l'allarme d'un atelier de plus,

dans

dans une ville comme Lion, qu'on a entendu ſe plaindre. Les Miniſtres ſont trop éclairés pour mettre en compte de pareilles bagatelles. Ils ont fait decerner les peines les plus rigoureuſes contre les artiſans qui paſſeront en Eſpagne, moins dans l'intention de la priver de l'utilité dont ces fugitifs lui peuvent être, que pour conſerver à la France celle dont ils lui ſont. Rien n'eſt plus juſte & plus prudent, que de retenir dans leur patrie des gens capables de la ſervir. Mais ſi cette patrie eſt pour eux un pays ingrat, qu'ils ſoient abſolument reſolus d'abandonner; non ſeulement l'humanité exige qu'on ne les rejette pas en Eſpagne, mais la bonne politique ordonne de plus, de les y recevoir ſi bien, qu'ils s'y fixent plutôt qu'en Portugal, en Angleterre, en Pruſſe, & ailleurs, où on les verroit venir avec joye. Voilà ce qu'on peut répondre aux murmures des François.

Mais puiſque leur intérêt leur fait rejetter ces raiſons, pourquoi, pour un auſſi petit avantage que celui de ces fabriques, riſquer de les âliener? Il y a tant d'autres arts auxquels on gagneroit bien plus de s'appliquer, & qu'on cultiveroit ſans exciter leur jalouſie! L'Eſpagne n'abonde

bonde certes pas en hommes, au point d'en consacrer à ses nouvelles fabriques, autant qu'en demanderoit le dessein de se passer desormais des étoffes étrangeres. Les Directeurs auront beau redoubler de soins & de précautions, l'ouvrage s'y fera toujours moins beau & à plus grands frais, que dans celles de Lion. Il suffit pour cela que les ouvriers sentent qu'on ne sauroit se passer d'eux. Y auroit-il donc tant à perdre, d'imiter la Perse en ce point? Elle ne manqua ni de monde ni d'industrie : elle entendit parfaitement ses véritables intérêts sous les Rois Sophis; cependant elle vendit toujours la meilleure partie de ses laines & de ses soyes, & acheta les étoffes dont elle avoit besoin. Les principales richesses de l'Espagne sont dans le nouveau monde : a-t-elle rien de plus pressant que de s'en assurer le transport? Puisqu'elle ne le peut par ses propres forces, il est juste qu'elle paye ceux qui l'y aident des leurs.

Le plus grand commerce de la France avec l'Espagne est celui qu'elle fait sur les Gallions, où ses Négocians entrent au moins pour un tiers. Loin de le diminuer, on doit l'encourager & l'accroitre aux dépens de la portion qu'y ont les Anglois &

& les Hollandois. Ces derniers ſont de vrais frelons, que le miel qu'ils mangent ne fait qu'animer à l'uſurpation, ou à la ruine des ruches : au lieu que les autres ſe tiennent obligés à les proteger & à les défendre, à proportion de la part qu'on leur fait de leur produit. La portion des Eſpagnols ſur leurs propres Gallions, n'eſt eſtimée que le dixieme. Pourquoi les Miniſtres ne s'attachent-ils pas à tourner leur jalouſie ſur leurs rivaux & leurs ennemis, plutôt que ſur leurs alliés ?

Le commerce le plus avantageux de la France avec l'Eſpagne, eſt celui de contrebande. C'eſt là qu'elle éprouve combien la nation Eſpagnole eſt reconnoiſſante. On n'entend point ſes Chambres de Commerce retentir des plaintes & des clameurs dont celle des Communes d'Angleterre eſt perpétuellement importunée. Les défenſes, il eſt vrai, ſont les mêmes pour les François que pour les Anglois. Dans une loi qui intéreſſe auſſi eſſentiellement le bien-être de la Monarchie, le Roi n'a dû mettre aucune exception : mais la nation prend ſur ſoi de diſtinguer ſes amis & ſes alliés, de ſes envieux & de ſes ennemis ; & les François trouvent autant de facilité à la tromper, que les Anglois ont

ont de peine à mettre en défaut ſa vigilance.

Les gains prodigieux de ce commerce clandeſtin, la quantité incroyable d'argent qu'il fait paſſer en France, & qui eſt autant de dérobé à l'Eſpagne, rendent un myſtere de politique impénétrable, l'envie que la Cour de Verſailles témoigne, de poſſeder toute l'Ile *Hiſpaniola*, nommée communement de *St. Domingue*, & la reſolution où paroit être celle de Madrid, de ne pas abandonner ſa moitié. Ceux qui croient connoitre les véritables intérêts des deux Couronnes, prétendent que la ceſſion (intérêt de communauté à part) feroit auſſi avantageuſe à l'Eſpagne, que l'acquiſition le feroit peu à la France ; & leur opinion eſt aſſez vraiſemblable.

Il eſt conſtant que la portion des Eſpagnols eſt la moins bonne, & que ſi autrefois il y a eu des mines d'or & d'argent ouvertes (ce qui eſt fort incertain) elles ſont maintenant ſi entierement bouchées, qu'on n'en voit plus aucun veſtige capable d'aider la recherche : préjugé bien fort qu'elles la méritent peu. La portion des François eſt au contraire une terre excellente ; & elle a encore des defrichés à faire, pour plus de vingt mille familles,

milles, qu'il n'y a pas apparence qu'on y envoye de long-temps. Tout l'avantage de l'acquisition se borneroit donc à délivrer l'écusson de France d'un regard dans l'Ile, & à donner aux Chasseurs & Boucaniers, une plus grande étendue de pays à depeupler.

L'avantage de la cession seroit la diminution considerable du commerce de contrebande, & la rentrée en Espagne des sommes qu'il lui intercepte. Les Espagnols de l'Ile ayant la liberté de négocier dans les domaines de terre ferme, ils sont pour les François des facteurs, que le voisinage rend aussi sûrs à employer, que faciles à ménager. Le Roi d'Espagne retireroit moitié plus de la suppression de ces interlopes tolerés, que ne rendra jamais à son domaine la moitié de l'Ile qu'il conservera : tandis qu'en supposant, que le Roi de France surmonteroit la difficulté de la repeupler, après qu'on la lui auroit abandonnée, il ne tirera des sucres & des indigos qui s'y fabriqueront, qu'un très foible dédommagement de la contrebande, dont ses Marchands seront privés.

On voit que la Jamaïque, quoique bien mieux placée dans le golphe que l'Hispaniola, ne sert presque point aux Anglois

Anglois pour ce genre de commerce. Il en ſera de même de St. Domingue aux François, auſſi-tôt qu'ils auront enlevé à leurs vaiſſeaux le paſſeport dont l'Armadille Eſpagnole ſe laiſſe aveugler. Mais peut-être que les Miniſtres des deux Royaumes s'en rapportent aux régîtres du bureau des finances, de ce qui fait la richeſſe de l'Etat. La capitation des habitans de l'Hiſpaniola a ſon article dans le bail des Fermes; & les produits du commerce de contrebande, n'entrent point dans les fonds aſſignés aux Traitans pour leurs repriſes. En faut-il davantage pour juger celle-là une ſource qu'on doit s'appliquer à groſſir, & celui-ci un méchant petit ruiſſeau, qu'il eſt indifferent de conduire, ou de laiſſer ſe perdre, puiſqu'il n'arroſe que les terres de quelques particuliers?

Si le refus que fait le Conſeil d'Eſpagne, de ceder la moitié de l'Hiſpaniola, malgré le beſoin que l'Ile de *Port-Ric*, ou celle de *Cuba* auroit de nouveaux Colons, venoit du deſir de conſerver les intérêts des deux nations mêlés enſemble, on ne pourroit que lui applaudir. On en ſeroit même enhardi à lui propoſer d'étayer de cette maniere, les poſſeſſions de la mer du Sud. Il y a long-tems qu'il a

 ſujet

ſujet de ſe plaindre de la perſeverance du Portugal, à ſe ſervir des Anglois pour le commerce du Breſil. Peut-être que, ſans l'eſperance de prendre Carthagene, qui fit tourner les forces de l'Angleterre contre le Mexique, l'Eſpagne auroit déja perdu *Buenos-aires*, & ſe trouveroit pour voiſins, ceux qu'elle doit même redouter d'avoir pour amis. Il n'y a point à douter, qu'à la premiere guerre, elle n'ait de ce côté une Eſcadre Angloiſe à ſoutenir; & il eſt auſſi apparent, qu'elle ne pourra tenir contre. Ne ſeroit-ce pas une néceſſité d'intéreſſer plus particulierement la France à lui conſerver cette importante piece, en la partageant avec elle?

Les hautes montagnes, qui ſéparent le *Chili* du *Paraguai*, ne ſont point impraticables pour un voyageur; mais elles ſont une barriere inſurmontable à une troupe de gens de guerre. Maîtres du Tucuman, les François n'en ſeroient pas plus dangereux pour le Perou: ces riches contrées ſont inacceſſibles par leurs derrieres. Si pourtant on vouloit que la prudence ne permit pas d'établir un allié trop puiſſant dans ce continent; à la bonne heure: la France ſe fera de la riviere de *la Plata*, un objet auſſi important que ſi elle

elle y avoit des forts & des garnisons, quand on l'aura admise à y faire le commerce. Sur le pié qu'il s'y fait depuis un demi siecle, il ne rapporte rien à l'Espagne : l'échange clandestin de l'argent contre l'or du Bresil, prive le Roi de son quint. Le Traité de l'*Assiento* fait passer aux Anglois la meilleure partie de ce dernier; & la contrebande leur attire le reste. En associant les François, l'Espagne gagne d'abord d'enrichir ses alliés de ce qu'elle ne peut empêcher ses ennemis de lui enlever. Ensuite elle rend avec usure au Portugal les sujets de plainte qu'elle en reçoit, en lui donnant, pour le Bresil, des Contrebandiers d'autant plus difficiles à écarter ou à convaincre, qu'ils sont en route le long de ses côtes, & touchent ses possessions à l'une & à l'autre extrémité. Bientôt l'émulation entre les interlopes des deux nations, feroit naître une nouvelle espece de flibuste, moins odieuse, & plus utile que l'ancienne. Cette multitude de Cadets, qui ne peuvent se faire recevoir Gardes-marines en France, & ne veulent pas s'enrôler Pilotins, voleroit à un service volontaire, également honorable & lucratif. Les vaisseaux des Armateurs deviendroient des Seminaires

 d'Offi-

d'Officiers pour les vaiſſeaux du Roi. La marine du commerce ſeroit en état de recruter la marine Royale ; & les *Du Gué Trouïns* ſe trouveroient auſſi communs, qu'autrement ils ſeront toujours rares. D'un autre côté, les Anglois, genés & troublés dans leur chere contrebande, veillés de près ſur l'obſervation des articles du Traité de l'*Aſſiento*, reduits aux ſeuls profits qui leur y ſont accordés, ſe degoûteroient d'un négoce où les gains ne ſeroient plus en proportion avec ſes périls. Leur fierté viendroit leur montrer ſous ſon vilain côté le courtage des Negres. Quelque Orateur de la Chambre des Communes, prouveroit que la *majeſté du Peuple Anglois* eſt lezée par l'exercice du maquignonage humain, & qu'il eſt honteux à une nation libre, de dreſſer & de conduire des eſclaves à des maîtres étrangers. Qui ſait juſqu'où il ne pouſſeroit pas la déclamation ? Un Anglois va plus loin qu'un autre homme dans les ſentimens héroïques. Le moindre fruit de ſa Harangue ſeroit de perſuader qu'un Anglois déroge à ſervir un Eſpagnol pour ſon argent *.

Depuis

* Il paroit que le Cardinal s'égaye ſur le ton de VOLTAIRE dans ſes *Lettres ſur les Anglois.*

Depuis quelque tems on parle en France d'une nouvelle Compagnie, qui iroit sur les brisées de celle d'Angleterre. Ce seroit avec joye que les Espagnols la verroient se former. Car bien que les Créoles du nouveau monde, soient un peu revenus de l'idée terrible dont ils s'étoient prévenus au desavantage des Anglois, la même, à peu près, qu'ils eurent autrefois des flibustiers, la Religion leur rendra toujours les François plus agréables. Mais combien long-temps dureroit, à la nouvelle Compagnie, le goût de son commerce, quand elle auroit supplanté la Compagnie Angloise? Combien de temps s'en feroit-elle une bonne fortune?

Pendant la grande guerre, la France eut le Traité de l'Assiento; & on n'entendoit que lamentations des intéressés sur leurs prétendues pertes. La paix se fit. Les Anglois obtinrent que le Contract leur revint; & on vit la Compagnie de France s'en réjouïr, comme si c'eut été un fardeau accablant, dont on l'eut débarrassée. Quel jugement porter d'elle? Fut-elle coupable de trop d'avidité, ou de peu de conduite; ou bien ne doit-on lui reprocher que l'inconstance & la légereté nationale? On n'a jamais tenu comp-

te aux Anglois de plus d'un million cinq cent mille livres ſterlings de dommage, qu'ils reçurent des ſequeſtres de 1718 & 1727 : & néanmoins l'eſperance de la continuation ou du renouvellement du Contract à la paix, les fit opiner d'une voix unanime pour la derniere guerre, qu'ils ſentoient bien leur devoir être ruineuſe d'ailleurs.

Il eſt dans le caprice de l'homme de ſe paſſionner pour les choſes auxquelles il n'a point de droit, tandis que celles qui lui appartiennent au plus juſte titre lui ſont preſque indifferentes. Ne ſeroit-ce point à cette bizarrerie qu'il faudroit rapporter l'oppoſition qui eſt entre la conduite des Anglois & celle des François, par rapport au commerce de Guinée, dont dépendent les fruits de celui de l'*Aſſiento?* Autant que ceux-ci ſemblent le négliger, autant ceux-là s'y portent avec ardeur.

Les François ſont ſans contredit les premiers, après les Portugais, qui aient fait des établiſſemens le long de la côte d'Afrique; & on ne ſauroit leur diſputer, qu'il n'y en a eu que des leurs dans toute cette longue étendue de côtes, qui eſt entre la grande riviere du Senegal, & celle d'Axim, ou Achim. On y voit encore les reſtes

restes de leurs forts d'Issini & de Saint André. On y connoit encore les noms de leur grand & petit Dieppe, de leur nouveau Paris. Les Negres ont encore quelques phrases françoises, que leurs ayeuls apprirent de leurs grands peres, auxquels les François de ces Colonies les avoient enseignées. Ce sont là des titres qui valent les meilleurs Parchemins d'Europe. De ce grand pays, entre les deux rivieres, des Facteurs actifs & intelligens pourroient tirer, outre la cire, le coton, l'yvoire, le poivre bâtard, le tabac, & autres denrées; six à sept mille Negres chaque année, des meilleurs de l'Afrique.

Sans qu'on sache pour quelle raison, les François ont successivement abandonné tous leurs forts & leurs comptoirs; ils n'ont conservé que la petite Ile de Gorée avec les Bureaux qui en dépendent, le long du Senegal; & toute leur traite va à peine à 1200 Esclaves par an; tandis que les Anglois leurs rivaux, auxquels leurs établissemens de la côte d'or & de toute la partie supérieure de l'Afrique, sembleroient devoir faire mépriser de petits comptoirs, ont gardé précieusement le méchant fort de la Gambra, avec ses Bureaux, & portent quelquefois à quatre

 mille,

mille, la traite qu'ils font avec des barques le long de la côte, depuis Jamesfort, jusqu'au Cap Corse.

Si le Cardinal ALBERONI, lors de son ministere, avoit trouvé dans la Cour de France, la correspondance que le mettoient en droit d'en attendre la droiture & la justesse de ses vues, pour la gloire & la puissance de la maison de BOURBON; cette branche de commerce si négligée, devenoit la principale piece de son projet, pour assurer aux deux Couronnes l'empire de la mer, & délivrer la postérité de LOUIS XIV, de la dangereuse nécessité d'admettre d'autres que ses sujets, à partager les richesses des Indes de l'ancien & du nouveau monde.

CHAPITRE VI.

Plan du Cardinal ALBERONI *pour rendre la Maison de* BOURBON *maîtresse de la mer, & du Commerce des deux Indes.*

LES vues des deux Couronnes, par rapport à l'Italie, dans les deux dernieres guerres, ont été précisement celles du

du Cardinal Alberoni, dans la fameuse expédition de 1717 & 1718. Si les armes avoient été aussi heureuses dans la seconde que dans la premiere, il y a toute apparence que son Eminence, avant que de mourir, auroit vu entierement exécuté le projet qu'on s'efforça de faire passer pour impossible & pour injuste, quoiqu'on n'en connût ni la fin, ni les moyens. Conserver aux Princes Espagnols les droits de l'Espagne, & de la maison de Parme : former pour Dom CARLOS & Dom PHILIPPE, deux Etats dignes de leur naissance, de ceux que l'Empereur possedoit sans aucun bon titre ; les en mettre en possession : voilà tout ce qu'il se proposoit. Ses tentatives, du côté de la France & de l'Ecosse, n'étoient que des diversions, dont le succès auroit été entier, si seulement elles avoient occupé quelque temps, de leurs propres affaires, les Anglois & les François. Il ne s'efforça de mettre le Duc Regent dans l'embarras, que parce qu'il le voioit, par un étrange renversement d'idées & de principes, sacrifier les intérêts du Royaume, & ceux même † du Duc d'Orleans, à des

 ressen-

† Dans le Traité de la Quadruple Alliance le Duc Regent reconnoissoit le droit de la maison

reſſentimens qu'il lui eut été glorieux d'étouffer ; & , tout occupé à venger de vieilles injures , employer les forces de la France contre ſes alliés en faveur de ſes ennemis. Exciter alors une guerre civile dans le Royaume, c'étoit ſervir le Roi.

Le Cardinal fut blâmé du vulgaire. Il ſuffiſoit qu'il n'eut pas réuſſi. Mais le Duc Regent, le Roi d'Angleterre & la Cour de Vienne, ne lui imputerent point les coups de la fortune ; & leurs ſollicitations, pour lui faire perdre ſon poſte, ſont de meilleures preuves de la crainte qu'ils eurent, que du mépris qu'ils firent de ſon génie & de ſes projets. L'inconſtance de la mer, & du Roi VICTOR AMEDE'E fit échouer de tous côtés l'entrepriſe. On pouvoit bien ſe défier de l'un & de l'autre : mais il étoit au-deſſus de l'homme de s'en garantir. Dans les plus grands deſſeins, la fortune a toujours une part, & on lui avoit laiſſé celle-là. Il y avoit égalité de pour & de contre, qu'on ne s'en trouveroit pas mal.

Le Cardinal applaudit à la fermeté de PHI-

ſon de Savoye à la ſucceſſion d'Eſpagne , au défaut des Princes nés de PHILIPPE V. ; ce qui étoit contraire à la proteſtation que Monſieur avoit faite.

PHILIPPE V, qui ne vouloit entendre en aucune maniere à la cession absolue de la Sicile. Non pas que cette Ile fut pour l'Espagne d'une aussi grande importance que Gilbraltar, qu'on lui offroit. Mais il devoit être d'une difficulté extrême, de chasser l'Empereur de celle-là, s'il en étoit une fois paisible possesseur; & on étoit toujours à portée d'ôter celui-ci aux Anglois, dès qu'on le voudroit bien fort. Or il y alloit de tout pour la balance de l'Europe, de ne pas laisser l'Empereur devenir le maître des deux extremités de l'Italie, & en passe de s'en rendre la puissance maritime la plus considerable. L'extinction de sa maison n'étoit pas un événement qu'on put alors prévoir; & il n'étoit gueres plus possible de deviner, qu'avec l'idée de la Monarchie universelle, que les Empereurs Leopold & Joseph lui avoient laissée, il n'eut pas la connoissance de la manœuvre qui la lui pouvoit acquerir.

Voici quel étoit le plan du Cardinal Alberoni, pour ruiner les vuës ambitieuses de la maison d'Autriche, & faire passer à celle de Bourbon la puissance, qui, pour sa rivale, n'a jamais été qu'une belle chimere. Sans secours de la part de ses

allié, l'Empereur ne tenoit point en Italie contre toutes les puissances de ce petit monde, qui se réünissoient contre lui. Le Roi Victor Amedée avoit la Lombardie & Plaisance; Venise étoit contente du Mantoüan; Genes de Pontremoli; le Duc de Modene ne demandoit pas mieux que le Duché de Parme; Dom Philippe étoit Grand Duc, & Dom Carlos Roi de Naples & des deux Iles.

Cette nouvelle Monarchie devoit être aux deux grandes, auxquelles elle tenoit également, comme le lien de leur commerce, en se chargeant des détails communs à l'une & à l'autre, & peu dignes de les occuper. Pour cet effet elle devoit tourner toutes ses forces du côté de la mer, & en diriger la meilleure partie, ainsi que ses principales vues de commerce, vers l'Océan. Ce n'est pas ici † le lieu de parler des mesures qu'elle prenoit, par rapport aux Républiques de Genes & de Venise, pour les intéresser à sa grandeur.

L'or, l'yvoire, la cire, les gommes, & autres marchandises de la côte d'Afrique; mais sur tout la traite des Negres, devoient être la baze du commerce des Siciles.

† Voyez le *Chap. XI.*

ciles. En attendant que la Compagnie, qui se seroit formée sous les auspices & la protection du Roi, l'eut établi au point de faire trouver leur avantage aux François, à prendre d'elle leurs Esclaves pour leurs Colonies de l'Amerique, la France auroit gardé ses Comptoirs de Juida & autres lieux au-dessus de la côte d'or; lesquels lui ont souvent semblé lui suffire: & elle auroit cedé l'Ile de Gorée, avec les Bureaux de la riviere du Senegal. L'achat du fort de *Tres-Puntas* ne souffroit aucune difficulté. L'Electeur de Brandebourg le prisoit peu, & l'a effectivement abandonné depuis. Il auroit fait regard avec celui de Gorée: & l'un & l'autre, aux deux extrémités des côtes que l'établissement projetté comprenoit, faisoient la sureté des Comptoirs distribués dans l'intervalle.

Le fort du Cap *Mesurado* auroit été un centre, où toutes les barques de traite seroient venues se réünir. C'est de toute la côte le lieu le plus abondant en vivres, & où est la meilleure eau. On y auroit mis les Magazins de la Compagnie; c'eut été son principal entrepôt. Les vaisseaux seroient venus s'y avitailler, & prendre leur cargaison pour l'Amerique. Quoique

la mer y ſoit auſſi rude qu'en aucun autre endroit de la côte, il y a une rade très ſure, & à la portée du canon du lieu le plus propre à conſtruire un fort. Vu l'affection des naturels, qui ne demandent qu'à voir le commerce d'Europe fixé chez eux, il n'en auroit couté que de l'eau de vie pour les travailleurs, à faire d'une grande flaque d'eau, qui eſt à l'abri du fort, un vaſte baſſin pour les navires de charge. Il eut été d'autant plus aiſé de lui donner une grande profondeur, qu'elle eſt beaucoup plus baſſe que la mer, & que le canal de communication auroit pu être barré d'une écluſe. Le fort auroit tous les avantages de la nature, & à peu de frais on y auroit joint ceux de l'art.

Les Anglois & les Hollandois n'avoient pas le moindre ſujet de troubler cet établiſſement, dont on leur auroit facilement caché les vues. Si pourtant leur jalouſie y avoit fait obſtacle, on en auroit eu un prétexte d'exiger d'eux un partage, qui coupât pié deſormais aux brouilleries entre les trois puiſſances, en ſeparant leurs poſſeſſions. Ils ne pouvoient s'y refuſer, puiſqu'ils n'avoient aucunes prétenſions ſur les lieux occupés par la nouvelle. Mais il dépendoit d'eux de faire naître difficultés

tés sur difficultés aux échanges & dédommagemens qu'on leur auroit offerts. Il n'y a pas à douter qu'ils ne les auroient jamais acceptés. En ce cas, on s'aidoit de la haine que leur portent les naturels, pour leur faire perdre les forts d'Axim & de la Gambra, dont la démolition auroit immediatement suivi la prise. Vingt hommes d'artillerie, un Ingenieur à leur tète, qu'on auroit donnés aux Negres pour conduire leur attaque, auroient foudroié ces deux méchantes forteresses de quatre canons brisés; & le desaveu qu'on en eut fait, répondant aux plaintes, ne laissoit point à fonder une guerre ouverte.

Former une marine est l'ouvrage le plus difficile, & qui demande le plus de temps. Mais outre qu'elle se forme en servant, & ne laisse pas que de bien servir, avant que d'être parfaitement formée, les secours que les deux Couronnes auroient donnés au Roi des deux Siciles, lui formoient la sienne en quatre ans. Chaque vaisseau François & Espagnol prenoit de lui le tiers de son Equipage, & lui rendoit ce qui en restoit après trois années de service. Les chantiers de Bilbao, de St. Sebastien & des Passages; ceux de Rochefort, de Bayonne & de Brest, lui donnoient

noient des vaiſſeaux, que les Juifs de Livourne agréoient, en recevant en nantiſſement, pour l'aſſurance du prèt, les pierreries de la Couronne pour dix ans. Ces quatre années d'inaction, étoient utilement employées pour l'acheminement de l'exécution du projet.

Les Anglois ſe feroient allarmés de la puiſſance à laquelle on vouloit faire parvenir le Roi des deux Siciles, ſi on la leur avoit laiſſé pénétrer. Ils en auroient prévu la fin de leur engagement pour les Negres de l'Amerique Eſpagnole, & ils n'auroient rien omis pour la parer. On diſſipoit juſqu'à leurs ſoupçons, en paroiſſant ne penſer pour lui qu'à un établiſſement dans l'Afrique & l'Amerique, tel que le commerce de ſes Etats le pouvoit demander. La France lui cedoit la Guïane, qui, de toutes ſes poſſeſſions du nouveau monde, eſt la plus négligée, & pourroit devenir la plus riche. L'Eſpagne lui donnoit ſa moitié de l'Hiſpaniola. Bientôt il les peuploit ſans épuiſer ſes Iles. La ſeule ville de Naples lui fourniſſoit vingt mille familles, & elle ne s'en trouvoit que mieux. La Compagnie faiſoit paſſer à la Cayenne & à St. Domingue les Negres qu'elle tiroit de ſes premieres trai-

tes.

tes. Ils y étoient domptés, degroſſis, formés au travail; & la rembourſoient, même avant que d'avoir été vendus, de ce qu'ils lui avoient coûté d'achat.

Les informations les plus exactes avoient inſtruit le Cardinal, des ſources de l'or qui ſe negocie entre les rivieres du Senegal & de la Gambra. Le pays de Galaam, qui en recele les plus riches mines, n'eſt pas auſſi enfoncé dans les terres qu'on le croit communément. Ce que les Negres en tirent eſt fort peu de choſe, en comparaiſon de ce que des ouvriers laborieux, dirigés par d'habiles Mineurs, en tireroient. Ces hommes groſſiers & fainéans, ne font, pour ainſi dire, qu'égratigner la terre. Ils ne ſavent pas faire un trou plus profond que de leur hauteur, & quand ils auroient l'idée d'une galerie, le travail leur en feroit trop de peur, pour ne pas les rebuter de l'entreprendre. De la riviere du Senegal, les canots peuvent paſſer dans celle de *Falemé*, qui confine à ce riche pays; &, du lieu où l'eau manque aux canots, il n'y a que trois journées juſqu'à la premiere mine. La groſſiereté, & plus encore la défiance des naturels, ne laiſſoit point à eſperer, qu'après leur avoir fait connoitre l'art

des

des mines, on pût établir avec eux un commerce durable. Mais leur petit nombre, leur ignorance au fait des armes, & plus encore leur lâcheté, rendoient la conquête très facile.

Un Directeur pour la Compagnie Françoise à Gorée, s'en faisoit fort au commencement du siecle; & il ne se promettoit, pour cette belle expédition, que des moyens ordinaires. Il estimoit la dépense un million d'Ecus. Il s'attendoit au ravage que le climat feroit sur douze cens soldats d'Europe, qu'il disoit lui suffire. Il ne comptoit ni sur du canon, ni sur des bêtes de charge; & il garantissoit le succès. La Compagnie l'écouta avec plaisir, loua son zele, voulut bien l'en croire sur sa parole, & se réjouït de l'idée de posseder d'abondantes mines d'or: mais un million d'écus à avancer, lui fit rejetter l'offre de ses services. Tel est le sort ordinaire des plus beaux projets, dès qu'ils exigent pour préliminaire, un deboursé considerable. Une chimere, qui ne coutera que des milliers d'hommes, sera adoptée plutôt qu'une réalité, à la poursuite de laquelle il faut employer de l'argent. Chacun compte pour combien il entrera dans la dépense, & ferme les

yeux

yeux aux retours, qu'il ne voit que dans l'éloignement. La moitié des François qui ſont morts de miſere au Miſſiſſipi, auroit conquis & peuplé le pays de Galaam.

Le projet du Sieur *Bruë* (ainſi ſe nommoit ce Directeur, digne de ſervir de plus habiles maîtres,) perd tout ce qu'il a d'effraiant, ſi, aux ſoldats Europeans qu'il demandoit, on ſubſtitue deux mille Negres affranchis, triés d'entre les Créoles des Colonies Françoiſes. L'éducation que les François de l'Amerique donnent à leurs Eſclaves, en fait des hommes qui ne different des Européans que par la couleur, & peut-être par des inclinations moins vicieuſes : au lieu que les Eſpagnols laiſſent aux leurs toutes les mauvaiſes qualités de leurs peres ; &, en leur communiquant les leurs propres, en font les hommes de la terre les plus mépriſables. Un Negre affranchi du Mexique eſt un monſtre, paitri de tous les vices les plus oppoſés. Ces deux mille noirs d'élite ſont accoutumés au chaud & aux travaux les plus rudes. Ils n'ont point perdu ce *je ne ſai quoi* homogene au climat, qui va d'ordinaire juſqu'à la quatrieme génération, & qu'ils n'ont encore qu'à la ſeconde. Ils ſuporteront parfaitement

ment les fatigues de la conquête, & prendront en peu de temps le goût d'un pays qu'on leur offrira pour patrie.

Il n'y a point à redouter que la vie paternelle les seduise : ils ne l'ont jamais menée. Nourris dans les usages & les coutumes d'Europe ; heureux d'être libres, & sentant tout le prix de la liberté ; imbus des principes de la Religion Chrétienne ; desormais certains de jouïr des commodités de la vie qu'ils ont tant enviés à leurs anciens maîtres, ils choisiroient plutôt la mort que de se remettre à la condition de leurs peres. Ils verroient avec un mépris & une horreur invincibles, la nudité, la grossiereté, l'indigence & l'esclavage des Guinéens sous leurs petits tirans. Mais il est une voie si sure de les fixer sans retour aux mœurs de l'Europe, & de leur inspirer un goût inalterable pour leur nouvelle condition. Qu'après les avoir établis dans la conquête, cultivateurs libres & sujets de même consideration à leur Souverain que les blancs, on leur fasse épouser des femmes d'Europe. Le transport n'est pas une si grande difficulté ; & un Negre Chrétien, ne differant d'un Romain que par la couleur, on ne feroit rien d'injuste en desti-

nant à ces nouveaux Colons, les filles que la charité publique éleve dans les hôpitaux d'orphelins & d'enfans trouvés.

L'expédition pouroit être soutenue & facilitée par le Brak & le Damel, petits Souverains des environs du Senegal, sur lesquels un present de quelques barils d'eau de vie donne un credit sans bornes. On acheteroit des chameaux des Arabes, qui viennent apporter des gommes à la foire du Desert. Ou bien on s'en procureroit par les Mandingos qui commercent dans l'interieur de l'Afrique. Vingt de ces animaux suffiroient. On s'en serviroit à transporter des canots au lieu designé pour bâtir le fort; huit petits canons avec leur munition, des outils, des ferremens & les materiaux que le païs ne fournit pas. La troupe camperoit jusqu'après la construction du fort, qu'on dresseroit des cazes, sous la protection de son canon.

Le travail de la mine se partageroit avec la culture de la terre, & l'un & l'autre se feroient en commun. Le premier établissement étant formé, on gagne de proche les mines les plus éloignées. On éleve des forts dans le voisinage de chacune. L'usage des esclaves s'introduit; le travail de la mine, & la proprieté des terres s'as-

signe

ſigne par familles ſelon leur nombre, & leurs facultés. Le Roi s'en reſerve le quart, & le commerce lui aſſure le reſte. La communication entre les forts devient de jour en jour plus commode & plus ſure. On y éleve des chameaux, des chevaux, des bêtes à cornes. Au bout de quelques années, c'eſt un domaine peut-être auſſi riche que le Breſil, & qui a au-deſſus de lui, d'être à couvert de toute inſulte de la part des Europeans. Pendant le tems qu'a pris cette acquiſition, faite à ſi petits frais & ſans effuſion de ſang, les comptoirs ſe ſont achalandés le long de la côte : les navires ont été équipés, les matelots formés ; & le Roi des Siciles en état de paroître en mer avec l'éclat que la ſureté de ſon commerce exige, ceſſe enfin de cacher des deſſeins qu'il eſt certain de bien ſoutenir. Le traité de l'Aſſiento eſt ôté aux Anglois, par la raiſon qu'il eſt du droit naturel d'admettre qui l'ont veut à partager ſon bien. On liquide les comptes à leurs négocians, pour la part qu'ils ont ſur les galions. On redouble d'exactitude & de ſéverité envers leurs interlopes. On demande raiſon à la nation entiere, du moindre excès qui ſe commet ſous ſon pavillion. En un mot,

on

on contraint ces fiers insulaires, à reprendre le ton & le rang qu'ils avoient en Europe avant le traité d'Utrecht.

Quoique l'ile de Gorée & la Guïane n'ayent jamais été à la France des possessions si pretieuses, qu'elle ne dût se trouver dédomagée de leur perte, par l'humiliation de l'Angleterre, le Cardinal n'avoit garde de lui en demander une cession gratuïte : son but étant de donner aux deux Couronnes l'empire des mers, il falloit leur rendre infiniment plus qu'elles n'abandonnoient. C'est ce qu'il croioit faire en lui faisant ceder par l'Espagne les Iles Philippines, à des conditions relatives à l'une & à l'autre Monarchie. Le commerce des Iles Philippines est à charge à l'Espagne, & leur possession ne lui est d'aucune utilité. On sait que le premier consiste presque tout dans le Gallion, qui va de *Manille* à *Acapulco* tous les ans, & dont la pieté des Rois a donné le privilege aux Religieux, pour l'entretien des missions de la Chine & du Japon. Rarement ce monstrueux Gallion enléve moins de deux millions de piastres au Perou. Ce sont donc deux millions de piastres qui sortent des domaines d'Espagne, pour n'y jamais revenir. Plus

'une

d'une fois ces Gallions ont été pris & pillés. L'espérance de s'en emparer, fondée sur le peu de défense dont ils sont, a toujours encouragé les Armateurs ennemis à venir infester la mer du Sud. Il est leur pis aller, au cas qu'ils ne puissent pas entreprendre sur les places. Lorsqu'il rentre heureusement dans le port de Manille, les Hollandois qui ont fourni les épiceries de sa cargaison, ont la meilleure part à ses retours. Ainsi les deux millions de piastres, qu'il enleve toutes les années à l'Espagne, il les enleve pour ceux, que, d'ordinaire, l'Espagne voit au nombre de ses ennemis ; &, quel que soit son sort, il les enrichit.

Le voisinage de la Chine, qui rendroit la possession des Philippines si chere aux puissances commerçantes en ce vaste empire, n'est d'aucun avantage à l'Espagne, qui ne sçauroit suffire au commerce de ses propres Etats. Les sujets qu'elle y a ne lui sont par consequent d'aucun rapport ; & les gens de guerre qu'elle y entretient, les Officiers qu'elle y paye ne lui causent que de la depense ; tandis qu'ils lui feroient bon service ailleurs.

C'est toute autre chose si ces Iles passent à la France, qui fait du commerce de la Chine la principale branche de son négoce.

ce. La fertilité de *Luconia*, son air pur & sain, la lui rendroient bientôt la plus belle de toutes ses Colonies. *Mindana* pareillement se couvriroit d'habitans. Les Indiens, qui s'accommoderoient mieux de la vivacité & de l'enjouëment du François, que de la gravité Espagnole, deviendroient peu à peu des sujets utiles, & même zélés. Le magnifique port de Manille se rempliroit de vaisseaux, qui, prévenant les Anglois & les Hollandois à la Chine, à la Corée, au Japon, les rebuteroient bientôt d'en entreprendre le voyage.

Riche des productions de ses Iles, forte du nombre de leurs habitans, & plus encore de leur affection, la France oseroit & pourroit tout, contre les lâches & orgueilleux Chinois. Les deux méchans forts qui ferment l'entrée de la riviere de *Canton*, ne couteroient à son Escadre que la peine de se présenter devant. Deux châteaux plus forts & plus réguliers seroient élevés sur leurs ruines. C'en seroit assez pour maîtriser le commerce de cette Province. L'ancien fort de *Formosa*, qu'on releveroit, en feroit autant du commerce des Provinces plus orientales. Il faciliteroit celui de la Corée, assureroit celui du Japon..... Mais la Chine est-elle

plus peuplée que ne l'étoit autrefois le Mexique ? Ses peuples sont-ils plus braves, plus savans dans l'art de la guerre, que ne l'étoient ceux du nouveau monde? Non. Les merveilles que les livres nous en disent, sont comme les prodiges de la lanterne magique, qui disparoissent à l'approche de la lumiere. La marine Chinoise est ce qu'il peut y avoir dans ce genre de plus méprisable. Vingt canots, montés chacun d'autant de sauvages, sont une escadre supérieure à vingt Joncs du premier rang, où l'on comptera cinq à six mille Chinois. Les Tartares soutiennent à peine la vue de la mer. Ces conquerans, ces maîtres de la Chine, & les seuls guerriers qu'elle ait, sont aussi ignorans dans l'art des sieges, & dans la tactique, que les plus grossiers Ameriquains ; & leurs canons, avec leur mauvaise poudre, sont moins terribles que les arcs & les frondes des sauvages.

Les Chinois indifferens sur la personne de leur Souverain, ne prendroient aucune part à une querelle qu'ils croiroient ne regarder que les Tartares & les François. Vrais Anes de la fable, ils attendroient en silence que le sort des armes leur designât ceux de qui ils recevroient desormais

mais leurs panniers; & sans doute qu'ils auroient la même docilité pour leurs nouveaux, que pour leurs anciens maîtres. Mais une bonne Citadelle, dont on brideroit Canton, préviendroit leur inconstance; & en faisant observer en rigueur les loix * qu'ils ont reçues des Tartares par rapport aux étrangers, on se mettroit à couvert de la jalousie de toute l'Europe, conjurée pour les dérober au joug François.

Les Hollandois, qui savent à quel point ils sont haïs des naturels de Java, des Moluques & de Malaca; & combien il leur seroit difficile de se conserver ces établissemens, si les Indiens étoient aidés d'une puissance aussi grande en ces mers que seroit la France maîtresse des Philippines, recevroient avec reconnoissance le Traité qui leur seroit offert, pour la sureté de leur commerce & celle de leurs possessions. Il ne seroit pas difficile de les amener à promettre, qu'en échange de l'exclusion qu'on se donneroit du négoce des épiceries, ils s'excluroient de celui de la Chine & du Japon. Les Anglois seuls, & sans établissemens solides en ces contrées, se trouveroient trop heureux qu'on les ad-

F 2 mit

* La principale est de ne leur donner aucuns vivres, sans ordre exprès du Gouvernement.

mit à commercer dans les factories Françoises; & convaincus de n'avoir rien à gagner en sollicitant les lâches Chinois, ou aidant les ignorans Tartares, ils cultiveroient, en dépit qu'ils en eussent, l'amitié d'une puissance, qu'ils ne pouroient offenser sans se perdre.

Le Roi de Portugal, à qui depuis longtems Macao est une possession peu glorieuse, & gueres plus utile, la donneroit volontiers pour être reçu à la Chine sur le pié des Anglois. Peut être même que tournant toutes ses vües sur ses riches domaines du Bresil, il seroit charmé de s'assurer la Rivierre de la Plata pour barriere, en ajoutant à la cession de *Macao* celle de *Diu*, qui n'est pas moins déchû de son ancien état. *Goa* lui suffit pour le commerce que ses sujets font maintenant en Asie. La France ne differeroit plus de se donner le beau port qu'il lui est si facile de se faire dans l'Ile de Bourbon. Elle conserveroit pretieusement Pondicheri. Elle feroit chercher une baye qui est à la côte des Caffres, beaucoup meilleure que celle du Cap de bonne-esperance; & elle auroit pour ses vaisseaux, une route aussi aisée & aussi sure jusqu'aux extremités de la terre, que d'un bout du Royaume à l'autre.

Les conditions de la cession des Philippines n'y faisoient aucune difficulté. Le Galion de *Manille* étoit accordé à la compagnie Françoise, sur le même pié que les Religieux l'ont eu. Mais au premier bruit de guerre, il devoit partir accompagné de trois bons vaisseaux du second ou troisieme rang, dont deux resteroient dans la mer du Sud comme garde-côtes, jusqu'à l'année suivante, que le moins en état de continuer le service seroit relevé par celui qui auroit escorté le Gallion; & ainsi jusqu'à la fin de la guerre. Les raffraichissemens leur seroient fournis par les places de la côte du Chili, du Perou & du Mexique, dont ils feroient la sureté. Il n'y a point d'escadre, qui, dans la route d'Europe à la mer du Sud, n'ait souffert assez pour que deux vaisseaux bien armés lui soient toujours superieurs.

Le commerce des Indes Orientales dans le Royaume d'Espagne étoit l'autre condition. Le privilege exclusif, qui en étoit donné à la compagnie Françoise, étoit un coup mortel pour les Anglois, les Hollandois & les Portugais. La facilité avec laquelle il fut accordé en 1725. à l'Empereur pour sa compagnie d'Ostende, bien qu'il n'en revint aucun avanta-

ge au Royaume, ne laiſſe aucune objection à faire ſur une prédilection bien plus juſte. Mais celui du Gallion de *Manille*, intéreſſant les Religieux, auroit peut-être allarmé la dévotion des peuples. Il y avoit quelques meſures à prendre pour faire goûter aux Religieux eux-mêmes, une ceſſion auſſi utile à l'Etat. Le Roi eut été obeï, s'il en avoit ſeulement déclaré ſa volonté. Mais il eſt d'une ſage politique de prévenir des murmures, qui ne ſauroient ſi bien être appaiſés, qu'ils ne laiſſent dans les eſprits une aigreur, dont le reſpect & l'eſtime du Souverain ſont alterés. L'état facheux où les ſcandaleuſes & interminables diſputes des miſſionnaires avoient dès lors reduit les miſſions de la Chine, ne promettoit gueres un meilleur ſort à la Chretienté de ce vaſte Empire, que celui qu'a eu celle du Japon. L'Empereur Tartare avoit laiſſé voir ſa mauvaiſe volonté à cet égard. Les miſſions n'ont auprès de lui d'autre appui que l'induſtrie des miſſionnaires. D'un mot il peut les anéantir, & il menaçoit continuellement de dire ce mot. Sans trop vouloir percer dans l'avenir, on pourroit fixer dans le cours du ſiecle, la diſperſion des Chretiens, & la fuite des predicateurs.

Tout

Tout cela auroit été représenté avec force aux Religieux que le Gallion de Manille intéresse. On leur auroit fait envisager la revocation de leur privilege attachée à la dispersion des Chrétiens de la Chine, qu'ils pouvoient bien moins parer que celle du Japon. On auroit ajouté à leur crainte, l'espoir d'un dédommagement dans la Californie ou le Paraguai, en cas qu'ils se prêtassent de bonne grace à ce qu'on demandoit d'eux. Quand même la cupidité eut été assez puissante sur eux, pour leur faire braver l'éclat honteux de leur opiniatreté, à prétendre la continuation d'un privilege, dont le but ne subsisteroit plus ; ils n'auroient point tenu contre la menace de les rendre comptables à toute la Chretienté, du mal qu'il dépendoit d'eux de prévenir, par le sacrifice de ce qu'il leur faudroit perdre après qu'il seroit arrivé. La cession du Gallion de Manille, étoit un article essentiel au traité qui mettroit le Roi de France en possession des Philippines ; & il n'y avoit que ce traité qui pût garantir les missions d'une ruine entiere.

Le Roi de France ayant sur l'Empereur de la Chine, tout le credit que donnent à un grand Prince sur un autre moins

puissant que lui, des forces pretes à entrer en action, & le voisinage: pour entretenir les missions, & assurer le travail des missionnaires, il n'avoit qu'à s'en déclarer le Protecteur. Il n'y a point à douter que ce qu'il fait avec tant de gloire & de succès, quoiqu'avec bien moins de moyens en Turquie & en Perse, il ne le voulût faire dans un païs où la religion ne sauroit gagner que sa puissance n'en augmente. Tant que sa Majesté Très Chretienne s'en tiendroit au commerce de la Chine, elle soutiendroit les missions de ses bons offices; & dès qu'il lui plairoit de passer à la conquête, elles auroient le sort de ses armes.

CHAPITRE VII.

De l'Angleterre & du Prétendant.

ISOLE'E comme elle est en Europe, l'Angleterre n'y auroit point d'autre intérêt, que celui de son commerce, si le genie remuant de ses peuples n'imposoit au Roi, pour principe de sa politique, d'entrer dans tous les demêlés des autres puissances. L'Anglois veut absolument être occupé: il lui faut des ennemis, tels qu'ils

qu'ils soient; & si ses Rois ne savent pas le rendre jaloux de ses voisins, ils deviennent eux-mêmes les objets de sa jalousie; souvent de sa haine, & toujours de son mépris.

La molle indolence du malheureux Henri VI. fit les partisans du Duc d'York & la maison de Lancastre dût moins ses disgraces à l'ambition & aux grandes qualités des son ennemi, qu'à l'humeur douce & pacifique de son chef. Conciliateur de tous les differens, Jaques premier forgea les malheurs de Charles son successeur. Peut-être que Jaques second seroit demeuré sur le trône, si, après s'être defait du Duc de Montmouth, il avoit occupé au-de-là de la mer, ceux de ses sujets qu'il savoit mal disposés à son égard. Une guerre étrangere faisoit distraction aux animosités domestiques; & la revocation de l'Edit de Nantes lui en offroit une de la meilleure espece qu'il la pût souhaiter. Protecteur des Huguenots, il épargnoit au Pape & à l'Empereur, le personnage odieux de fauteurs du Prince d'Orange; & il seroit resté devôt Catholique à Londres, sans contradiction, en donnant le change au zele des Anglicans.

Guillaume III. profita de la faute de son Beau-pere, en se gardant surtout de

tomber dans une pareille. Ce fut en portant au dehors les forces de la nation, qu'il para aux ſuites de la diviſion qui étoit au dedans. Il leva ſur le peuple deux fois plus que le Roi Jaques n'en avoit jamais demandé : il fit perir plus d'Anglois que ce bon Prince n'avoit tenté d'en convertir : il perdit autant de batailles qu'il en fit livrer : il ne donna à la grande Bretagne que les maux & la dépenſe de la guerre : il l'epuiſa de vaiſſeaux, d'hommes & d'argent. Mais il occupoit les Anglois ; & il reſta ſur le trône.

L'orgueil & la vanité de la nation donnent à un Roi d'Angleterre le moyen de lui faire goûter ces diverſions, quelques ruineuſes qu'elles puiſſent être d'ailleurs. Le titre faſtueux de *Maîtres de la balance du pouvoir*, *d'Arbitres de l'Europe*, eſt un appas qui ne lui manquera jamais, quand il ſaura bien le jetter. Ainſi n'ayant plus à choiſir de quel côté peſer, depuis qu'une parfaite intelligence entre les deux grandes Monarchies ébranle l'équilibre, l'Angleterre eſt néceſſairement ennemie de l'Eſpagne ; & lorſqu'elle fait le grand article des traités, d'être admiſe à commercer dans les Indes, c'eſt peut-être moins parce que ce commerce l'enrichit,

que

que parce qu'il la mèt plus en état de la combattre. Si la maiſon Stuard venoit jamais à rentrer dans ſes droits, il lui faudroit adopter cette politique, au mépris de tous les engagemens antérieurs; & la ſuivre, pour ne pas quitter une ſeconde fois le trône à celle de Brunſwick. De là il ſemble à bien des gens, que les deux Couronnes, unies auſſi étroitement qu'elles ſont, auroient pu ſe ſervir du Prince Stuard, en la derniere guerre, d'une maniere plus avantageuſe que celle qu'elles ont ſuivie. Et en effet, quand les peines qu'elles ſe ſont données pour lui, auroient eu le plus heureux ſuccès, quel en auroit été le fruit pour elles? Il ſeroit abſurde de croire qu'elles eſpererent qu'il ſépareroit le Royaume d'Ecoſſe de celui d'Angleterre. Les forces & les reſſources de ce dernier ſont ſi ſuperieures à celles de l'autre, que l'Hiſtoire du temps où chacun d'eux avoit ſes Rois, ne fournit point de guerre qui n'ait été promptement décidée au deſavantage du premier. Mais ſi le Prince Edouard oſa ſe flater de ſe les aſſujettir tous deux, & l'un par l'autre, qu'en pouvoit il revenir aux puiſſances ſes protectrices? L'avantage d'une faction oppoſée à la Cour ſeroit paſſé à leurs ennemis,

autant que le nouveau Roi se fut tenu dans leur alliance ; & il auroit été pour elles un ennemi d'autant plus redoutable, lorsqu'il se seroit déclaré contr'elles (ainsi que tôt ou tard il y eut été obligé) qu'il auroit pu reunir, au moins pour quelque tems, les deux partis.

Si les deux Couronnes n'ont eu en vuë que de mettre l'Angleterre aux prises avec elle-même, pour le tems qu'une diversion leur étoit utile, elles n'ont pas moins agi, ce semble, contre leurs veritables intérêts. Les tems sont bien changés pour le Pretendant depuis vingt cinq à trente ans. La loi de la succession en ligne directe avoit, sous George I, une multitude de partisans, qu'elle n'a plus sous George second. Le parti Jacobite est presque aneanti. Risquer un éclat qui devoit l'affoiblir encore, en lui enlevant une partie de ses chefs, & lui rendant la plûpart des autres inutiles, c'étoit l'exposer à s'eteindre entierement.

C'est présumer beaucoup de sa force, que de le croire égal à celui que pouvoient faire en France les Huguenots au commencement de ce siecle. Cependant aucun des ennemis de Louis XIV. ne s'est fait honneur de la levée de bouclier des Camisards.

fards. Perfonne n'a voulu être reconnu pour l'avoir menagée. Pourquoi cela? C'eft qu'elle n'a fervi qu'à rendre plus odieux, qu'à faire fuivre de plus près ceux qui furent foupçonnés d'y être entrés, qu'à faire perir ceux qui étoient convaincus de l'avoir foutenue, qu'à juftifier la perfecution de ceux qu'on jugea fe referver pour une meilleure occafion, qu'à mettre dans fon jour la foibleffe d'un parti, qui auroit toujours allarmé le gouverment, tant qu'il eut laiffé l'opinion publique faire l'eftime de fes forces.

Après les converfions forcées qui fuivirent la revocation de l'Edit de Nantes, on ne pouvoit pas rendre à la France un plus grand fervice, que d'éprouver les Catholiques que les Dragonnades lui avoient acquis. Une revolte lui montroit ceux dont elle devoit fe defier, & ceux fur qui elle pouvoit compter. En lui découvrant tout le mal, elle la mettoit en état d'en couper jufqu'à la racine.

La politique d'Augufte & d'Antoine, eft le modele de celle des Princes intéreffés à ruiner un puiffant parti. On foupçonna ces deux rivaux d'être d'intelligence dans le foulevement de Peroufe; & on ne fe trompa point. Il étoit le moyen le plus

plus sûr pour affermir leur usurpation, & se délivrer, sans retour, de la crainte des Romains, qui avoient survêcu à la République.

PHILIPPE II. auroit garanti l'Espagne de la perte de huit cens mille familles, & son fils de la honte de les chasser, s'il eut employé contre les Maures, la malicieuse manœuvre qu'il mit en usage pour se rendre absolu dans les deux Castilles. En excitant sous main les Chefs à se soulever, il se donnoit le droit de les proscrire. L'esprit de parti périssoit avec eux. La génération suivante n'auroit eu qu'une idée confuse des murmures impuissans de ses peres : effrayée de leur châtiment, elle n'auroit pas jugé possible ce qu'ils avoient tenté sans succès, & elle auroit fait joug à l'autorité. Jusqu'à-ce que de nouveaux troubles aient fait connoitre aux Princes d'Orange les Republiquains rigoristes, que leur foiblesse tient dans le silence, leur Stathouderat ne sera qu'une dignité chancelante. Ils devront l'établissement de leur Souveraineté à l'ennemi qui mettra en jeu les ressorts capables de la renverser. A la circonstance près, que sans doute il auroit choisie plus favorable, GEORGE II. ne pouvoit

rien souhaiter de plus avantageux pour sa maison, qu'un éclat des Jacobites en faveur du Prétendant. Il avoit à se reprocher d'avoir laissé ce parti recouvrer des forces dans l'obscurité & l'inaction, & de ne lui avoir pas donné lui-même jour à de nouvelles esperances. C'est un bon office que les deux Couronnes lui ont rendu.

Le Cardinal de Richelieu a appris à ses successeurs, quelle est la diversion qu'ils doivent ménager à la France en Angleterre. Peu lui importe du nom des Rois de la Grande Bretagne. Elle n'a intérêt qu'à leur donner chez eux assez d'embarras, pour qu'ils ne soient pas tentés d'entrer dans les affaires des autres. Or il s'en faut beaucoup que ceux dont elle peut se servir, pour brouiller en Angleterre, soient tous Jacobites. Peut-être le plus grand nombre seroit-il prêt à verser son sang pour empêcher le rétablissement des Princes Stuards. C'est donc se priver de leurs services, que de le mettre en avant. Ennemis du ministere, ils s'emploieront volontiers à lui rompre ses mesures, à le décrier, à le rendre odieux aux peuples : mais ils auront horreur de changer le Gouvernement. Ainsi que dans l'ancienne Rome,

me, Lucullus, Hortenſius, & ceux de leur parti, que des intérêts particuliers portoient à contrecarrer Pompée en tout, n'en étoient pas moins oppoſés à Ceſar. Ceux qu'à Londres on nomme *Toris*, pour déclamer contre la maiſon de Hanovre, ne ſont pas ſerviteurs de celle de Stuard. Dès qu'il ne s'agit que de brouiller en Angleterre, dix membres des Communes bien choiſis & bien entretenus, avec deux ou trois Pairs accredités dans la Chambre haute, ſerviront plus utilement les deux Couronnes, que vingt mille Montagnards d'Ecoſſe & autant d'Irlandois, ſous les drapeaux du Prétendant. Les Jacobites répandus dans l'Ile, ſe mêlant aux Toris d'avec qui on ne les diſtinguera pas, feront fermenter le levain dans les Provinces; ils s'accoutumeront à venger leur Prince, & perdront peu à peu cette envie indiſcrete de le rétablir par des voyes impraticables.

C'eſt un malheur pour les Princes Stuards, d'être obſedés de gens plus empreſſés à flater, que capables de régler leurs eſperances. Cette poignée de fideles ſujets, attachés à leur fortune, ne voit qu'à travers ſa prévention. Familiariſés avec des imaginations & des ſouhaits que leur zele

leur

leur inſpira, ils les prennent pour des réalités. Ils jureroient que leurs diſpoſitions ſont celles de la plus nombreuſe partie de la nation. Leurs yeux accoutumés aux cérémonies de l'Egliſe Romaine, leurs eſprits heureuſement imbus des dogmes de la véritable Religion, ils ne conçoivent pas que l'objet de leur reſpect, puiſſe en être un d'horreur à leurs compatriotes ; & ils s'obſtinent à promettre, d'un ton d'inſpirés, une revolution que tout homme qui enviſage d'un œil deſintéreſſé l'état préſent de la Grande Bretagne, croit abſolument impoſſible.

On convient que la faction de Lancaſtre ſe releva de plus bas que n'eſt encore le parti Jacobite : qu'il avoit coulé bien plus du ſang de ſes Partiſans, lorſque HENRI VII. la trouva aſſez puiſſante pour le mettre ſur le trône. Mais, outre que ce Prince dût à la haine d'un Tyran exécrable, de lui avoir préparé les voyes de ſon retour, la Religion n'étoit point de part dans la querelle des deux maiſons. Remué par quelques chefs, le peuple s'étoit paſſionné, ſelon l'impreſſion que leur donnoient des intérêts perſonnels. Il auroit eu peine à rendre raiſon de ſon animoſité contre le foible Henri VI. & ſon fils :

fils : sa haine pour la maison de Lancastre devoit donc tôt ou tard rencontrer sa fin dans son inconstance naturelle. Il n'est pas besoin d'entrer dans un parallele de détail, pour sentir la différence des temps d'alors à celui d'àpresent.

Qu'on se rappelle seulement Jaques II. à la tête d'une armée, prêt à disputer sa couronne à son gendre, qui venoit aidé de troupes étrangeres pour la lui enlever. L'Histoire offre-t-elle quelque Tyran qui ait éprouvé un abandon aussi entier, que celui où se trouva ce bon Roi ? Quand il revient pour arracher sa fille du trône dont elle l'avoit fait descendre, à peine il compte cent Anglois dans son camp. Londres n'est que curieuse sur ce qui le touche ; & dans une secousse qui renverse ses loix fondamentales, qui ébranle la constitution de la Monarchie, l'Angleterre ne donne aucun signe d'agitation. Après lui, son fils se présente. On ne lui dispute plus ses droits : on ne lui impute point les fautes du Roi son pere : la Religion est tout ce qu'on leur voit de commun ; & elle suffit pour leur faire un même sort. A-t-on jamais vu, que dans ce siecle, un usurpateur échouër dans le dessein de rendre une Couronne au légitime héritier ?

La Reine Anne ne croioit point que les suffrages de la nation Angloise lui eussent donné d'autres titres au trône que celui de possession : elle travailla, dans les dernieres années de sa vie, à casser l'Acte de succession, qui est maintenant une loi ; & elle mourut sans y avoir réussi. Le Prétendant eut le chagrin de ne tirer aucun avantage de sa mort. Il étoit naturel d'espérer, que la grandeur du saut de la maison Stuard à celle de Hannovre, effrayeroit une partie de ceux, qui, dans le lointain où ils le voyoient, s'y étoient engagés : la Religion ferma les yeux aux plus timides ; & tout le monde le franchit.

En vain le Prince Edouard se flatera que les moyens qui n'ont réussi ni à son pere, ni à son ayeul, le conduiront au but qu'ils ont manqué. Qu'il compare ses ressources aux leurs ; & il reconnoitra qu'il doit, ou se résigner à la vie privée, ou prendre, pour aller au trône, une autre route que celle qu'ils ont suivie. L'Irlande étoit presque toute Catholique. Jaques II. s'y trouva à la tête de quarante mille soldats, & le sage Tirconnel pour son Général. Une Escadre Françoise étoit à ses ordres ; il étoit maître des meilleurs ports, & des plus fortes places : il avoit

avoit encore les debris de la caſſette Royale, & l'Ecrain d'un Roi. Cependant il fut chaſſé de l'Irlande; & il couronna d'une derniere faute celles qui faiſoient ſes malheurs, en enlevant à ſa poſtérité le ſecours de plus de vingt mille ſujets fideles, capables de lui ménager un retour, qu'il tranſporta en France, & qui furent auſſitôt remplacés par autant de Huguenots, auſſi attachés à ſon ennemi.

Pour régner en Angleterre, le Prince Edouard auroit à commencer par en extirper ou tranſplanter les habitans. Chaque tentative qu'il fera ſans cet impraticable préliminaire, ajoutera encore à la haine dont les peuples ſont prévenus contre ſa maiſon, & redoublera leur zele pour le ſervice des Princes Hannoveriens. Ils lui feront de nouveaux griefs, des maux que leur cauſera la guerre qu'il les obligera de ſoutenir. Deſorte qu'il ne frappera pas un coup, il ne fera point un pas pour arriver à ſon but, qu'il ne l'en éloigne davantage.

Son rétabliſſement par les armes des puiſſances Catholiques eſt une pure chimere. Qu'il ſe ſouvienne des auteurs du detrônement de ſon ayeul. Le Prince d'Orange ne fut, à bien dire, que l'inſtrument

ment de la haine du Pape INNOCENT XI. & de l'ambition de l'Empereur LEOPOLD. Il n'eſt pas moins dans l'erreur s'il compte ſur les forces des deux Couronnes. On connoit ſi bien en France & en Eſpagne l'impoſſibilité de l'entrepriſe, qu'on ne s'en fit jamais qu'une œuvre de ſurérogation, à laquelle on conſacra ce qu'on étoit reſigné d'avance à perdre. La loi ſuprême des Souverains ne leur permêt de proteger un Client, que juſqu'à-ce que le bien de leur Etat leur diſe de l'abandonner. Ils ne s'en doivent ſervir que comme d'un épouvantail, qu'on fait retirer, dès qu'il a fait ſon effet. C'eſt ſurtout en ces occaſions que la maxime a lieu, *voluiſſe ſat eſt*. L'aveugle prévention des Anglois, ne laiſſe aucun eſpoir de leur retour vers leur Souverain naturel. C'eſt à lui de ſe faire, par ſa valeur & ſa conduite, le rang qu'ils lui refuſent, & de ſe bâtir à leurs dépens un trône, qui lui tienne lieu de celui où ils ne veulent pas le faire monter.

La poſtérité ne pardonnera point au Prince Edouard, d'avoir laiſſé à un ſimple Gentil-homme, l'honneur d'un projet, qui n'a été blamé que pour n'avoir pas réuſſi, & qui n'a manqué de réuſſir, que pour

pour n'avoir pas été exécuté par un Prince. Le Baron de *Neuhof* osa prétendre à être Souverain de Corse; il osa s'en faire proclamer Roi. Etoit-ce une témérité au Prince Edouard, de s'offrir à ces peuples mécontens pour être le Protecteur de leur liberté, le vengeur de leurs injures? Tant de bijoux & de raretés inutiles, qui font l'admiration des curieux dans le Palais d'Angleterre à Rome, auroient fondé une caisse militaire, inépuisable pour des hommes qui ne demandoient que des armes & des souliers. Plus de vingt mille Irlandois, qui sont dans les Armées Catholiques, seroient accourus se mettre sous les Enseignes de leur Prince. C'étoient autant de compatriotes que les Corses auroient adoptés avec joye. L'Isle est assez vaste, & graces aux Genois, assez devastée, pour que le partage des terres n'allarmât pas les anciens possesseurs. Les loix que le Protecteur eut faites prévenoient leur jalousie, & sa prudence les rassuroit sur une prédilection qu'ils n'auroient pas soufferte. Il venoit pour les défendre; ils n'avoient point à craindre qu'il pensât à les conquerir. Il les avoit pour sujets: qu'eut-il gagné à les vouloir pour esclaves? Leur nombre, leur valeur, & la connoissance

du

du pays, les mettoient en état de le tenir aux termes de ses engagemens; & il lui suffisoit, pour ne s'en jamais écarter, qu'il fût irreconciliable ennemi des puissances capables d'aider les Corses à le punir de les avoir violés. Son traité avec eux ne souffroit pas la moindre difficulté.

La moitié de l'Europe auroit vu en silence, & l'autre auroit souhaité inutilement, d'empêcher l'entiere expulsion des Genois. La République elle meme, rassurée sur le présent par des promesses secretes sur l'avenir, auroit reduit sa défense à des écritures. Elle auroit même consenti d'augmenter ses griefs de la prise de quelques uns de ses meilleurs vaisseaux, qu'elle auroit laissé aller en mer, forts de munitions, & foibles d'équipage. Les Armateurs François, qui ne demandent en tout tems qu'un pavillon pour courir sus aux Anglois, seroient venus en foule prendre celui du Protecteur. Sans l'appareil de ces Escadres, dont la dépense est toujours au dessus des services qu'elles rendent, il auroit couvert la Mediterranée de ses vaisseaux. Bientôt il se seroit vu en forces à demander compte aux Hollandois des secours qu'il donnerent à leur Prince d'Orange, & des sommes qu'ils se firent paier

pour

pour les frais de leur Armement. Bientôt il les auroit unis aux Anglois pour la restitution des *Propres* du Roi son ayeul. Il auroit attendu dans Ajaccio, ou Calvi, le choc de toute leur puissance, sûr de les épuiser autant par sa défensive, que par les courses de ses Armateurs.

Quelles flottes leur auroit il fallu equiper, pour aller attaquer un ennemi pauvre & déterminé, soutenu de quarante mille braves soldats, & aidé d'une multitude d'Officiers d'experience? Les places de Corse n'auroient pas été un Gilbratar, plutôt rendu que sommé de se rendre, & devenu imprenable quelques jours après avoir été pris: ni un Port Mahon, defendu par des Morte-païes & des Invalides. On n'y seroit entré que par les breches, & à force d'assauts. On ne les auroit gardées qu'avec de nombreuses garnisons, & à l'aide de victoires sur victoires. D'où faire venir les convois? Comment assurer leur route? De quoi serviroient ces vaisseaux à deux & trois ponts contre des fregates, des corvettes, des brigantins, des barques & des galeres?

Mais les Anglois & les Hollandois n'ont pas d'autres fonds que ceux du commerce. Tant d'Armateurs passeroient dans l'O-

céan.

céan. Le nombre des vaiſſeaux ennemis qu'ils y rencontreroient, les feroit-il attendre longtems de quoi former une flotille? Avec des commencemens bien plus brillans & plus ſolides, avec des reſſources bien autrement conſiderables, pourquoi le Protecteur n'auroit il pas pouſſé ſes progrès auſſi loin que les Hollandois firent les leurs contre l'Eſpagne? Les Anglois ont dans leurs colonies, des ennemis bien plus redoutables que n'étoient, pour les Eſpagnols, les Indiens échapés à leur cruauté. Tant de milliers de Negres, que leur barbarie tient au-deſſous des plus viles bêtes, feroient-ils inſenſibles à l'appas de la liberté? La ſituation du Prince Edouard & ſes droits, ne lui auroient point laiſſé les conventions Ameriquaines à reſpecter: il étoit autoriſé à ſe faire arme de tout; & puiſqu'il n'y avoit que le ſuccès qui pût juſtifier ſon entrepriſe, il n'avoit rien à voir, que les moyens de ſe le procurer.

La priſe facile d'une des petites Antilles, lui donnoit plus de ſix mille Negres, ennemis d'autant plus terribles pour leurs anciens maîtres, qu'ils auroient été des Negociateurs victorieux, auprès de leurs camarades dans les Iles plus conſiderables? La Barbade auroit ſuivi le ſort d'Antigues

ou de St. Christophe. La Jamaïque ne tenoit point contre le torrent qui venoit fondre sur elle : & la ruine du commerce Anglois en Amerique, suivoit le deperissement de celui du levant. Le pavillon d'Angleterre étoit insulté dans toutes les mers. On alloit humilier celui de Hollande dans les lieux où il est le plus respecté. On emploïoit contre cette maitresse de l'Asie, les mêmes armes dont elle se servit pour y supplanter les Portugais. Les Rois de Calicut, de Cananor, de Cochin, de Ceïlan, des Moluques, ne sont pas plus affectionnés à leurs tirans, qu'ils ne l'étoient à leurs premiers vainqueurs. Batavia, gardée par des hommes de toutes nations, enrôlés par surprise, & retenus par force, auroit elle tenu davantage que Malacca, defenduë par des soldats Portugais?

Voilà de grands succès, des conquêtes bien rapides. Mais qu'on se defasse du préjugé qu'on prend d'ordinaire, contre un plan d'operations qui sort de la routine. Qu'on fasse attention à la connivence que le Protecteur de Corse auroit trouvée dans les Cours de Versailles & de Madrid : à la guerre de 1739. qui lui auroit ouvert tous les ports d'Espagne ; à celle de 1744. qui lui ouvroit les arsenaux de France, & lui

lui procuroit des subsides ; à l'appas du butin & de la licence, qui lui auroit attiré des hommes de mer de toutes nations, & de toutes classes : ce projet si vaste, & où l'imagination trouve une si belle carriere, n'est plus qu'une entreprise, où la prudence ne laisse presque rien à faire à la fortune.

Les Anglois & les Hollandois n'auroient pas attendu à rechercher le Prince Edouard d'accommodement, qu'il eut porté les operations de son projet à leur periode. Apeine ils auroient vû la manœuvre de l'affranchissement des Negres, que sentant leur ruine inévitable, s'ils ne l'arrêtoient au millieu de sa course, ils lui auroient fait des conditions capables de se le reconcilier. C'étoit alors aux deux Couronnes à demander pour lui un établissement, qui le leur auroit attaché. Elles lui faisoient savourer toute la gloire d'abandonner l'opiniatre Anglois à son aveuglement, & d'être le legislateur d'un Royaume qu'il ne devroit qu'à Dieu & à son épée. L'Irlande & la Jamaïque, lui formoient une nouvelle Monarchie, avec les petites Antilles & le fort de la Gambra. La France, pour prix de sa mediation, retablissoit Dunkerque ; l'Espagne recouvroit Gibraltar ; la Corse retournoit aux Genois, pour

le Duc qu'ils se seroient donné : Minorque passoit aux Chevaliers de Malthe, sous condition du Vassellage de l'Espagne.... Mais il est inutile de détailler les suites glorieuses d'une conduite qu'on n'a point tenuë. L'occasion étoit belle : peut-être ne reviendra t-elle jamais. Eh! quand il seroit possible d'en faire naitre quelqu'autre de même nature, quel *Stentor* auroit la voix assez forte, pour se faire entendre par dessus ces hommes accoutumés à crier, qu'un chemin n'est pas à suivre, dèsqu'il ne va pas en droiture ; & qu'une montagne n'est accessible que par l'endroit le plus escarpé ? Peut-être que sans ces bruïans Conseillers, il ne seroit pas impossible de convaincre le Prince Edouard, qu'il pouroit obtenir du Roi d'Espagne la Vice-Royauté de Majorque, à tels titres qu'il conviendroit à sa naissance ; à telles conditions qu'un traité public devroit paroitre ajouter à celle de nettoyer les mers des Corsaires de Barbarie. Majorque & son port une fois bien fortifiés, c'est à peu près l'occasion perdue recouvrée ; le tems ameneroit les autres circonstances.

L'achat à pur & à plein du Marquisat d'Oran souffre beaucoup moins de difficulté. La Cour de Londres ne seroit point reçue

que à pretendre que ce petit morçeau de l'Afrique n'eſt pas un point de longitude à fixer pour ſon ennemi ; &, en depit de ſes eſcadres, le Prince Edouard y feroit paſſer ſes Irlandois. Les Algeriens ne tiendroient point contre l'eſperance dont on les flateroit, de leur remettre un jour cette petite Souveraineté. On en acheteroit leur rupture avec les deux puiſſances Maritimes, & leur reſpect pour le pavillon d'Eſpagne. La condition à laquelle la ceſſion d'Oran ſeroit attachée, en feroit de chauds alliés. L'achat de mille à douze cent Negres, Creoles des Colonies Françoiſes, fonderoit la marine du nouveau Marquis. Peut-être que du Marquiſat au Royaume d'Irlande, la route ſeroit encore moins longue, que de Corſe ou de Majorque. Au reſte un Prince né pour le trône, eſt hors de ſa place partout ailleurs. Il eſt cenſé ne rien faire, tant qu'il ne fait rien pour rentrer dans ſes droits ; & le rôle d'Avanturier eſt le ſeul qui lui convienne, lorſqu'il n'en eſt point d'autre également favorable à ſa juſte ambition. Les Rois d'Eſpagne ont bien pu être reduits à traiter avec une poignée de leurs ſujets rebelles. Les Hollandois ont bien pu changer leurs barques pour la pêche, en vaiſſeaux

du premier rang ; devenir les maitres d'une multitude de Rois de l'Asie, & les alliés des plus grandes puissances de l'Europe. Le Prince Edouard a des ressources que ces derniers n'eurent jamais : sa naissance le mèt à portée d'un accommodement avec ses ennemis, aussitôt qu'il se rendra redoutable à eux. Il en obtiendra tout par cette voie : mais il n'en aura jamais rien par aucune autre.

Tant que la marine des deux Couronnes ne sera pas superieure à celle des Anglois & des Hollandois ensemble, que Minorque & Gilbraltar ne seront point à leurs véritables maitres, que Dunkerque ne sera point relevé de l'état où l'a mis le traité d'Utrecht ; les descentes en Angleterre & en Irlande seront toujours infructueuses. Leur succès dépend de la surprise, qui doit être complete ; & il est si difficile que les préparatifs n'en trahissent point le secret, tandis que l'ennemi est si bien posté pour être informé de tout, qu'il y a de la temerité à l'esperer. C'est un de ces prodiges qui deviennent impossibles, par cela même qu'ils sont arrivés une fois. Le moyen d'ailleurs que, dans un si long trajet, aucun accident ne vienne déconcerter les mesures ? On ne conçoit

çoit pas le negociateur du traité de Vienne en 1725. Unir les forces de l'Allemagne & de Russie à celles d'Espagne, pour donner un Roi à l'Angleterre malgré elle, malgré la France, la Hollande, la Suede & le Damnemarc, paroit un projet tout à fait digne d'un * Politique de Barbarie.

CHAPITRE VIII.

Du Ministere du Cardinal de Fleuri.

SI, lors de la crise que le Testament de l'Empereur Charles VI, connu sous le nom de *Pragmatique Sanction*, a du faire essuïer à l'Europe, la France avoit eu un Cardinal de Richelieu pour Ministre; ou la maison d'Autriche ne subsisteroit plus que dans l'Histoire, ou, mise au niveau des autres maisons Souveraines, elle seroit hors d'état de plus entrer en rivalité avec celle de Bourbon. La Pragmatique elle-même devenoit, entre les mains d'un pareil Ministre, l'instrument victorieux de ce grand ouvrage : & Charles VI.

 auroit

* Le Duc de Ripperda qui negocia ce traité, étant tombé dans la disgrace de Philippe V., se retira à Maroc, où il se flatoit de trouver le rang qu'il avoit eu en Espagne.

auroit trouvé l'anéantiſſement de ſa maiſon, dans l'acte qu'il croioit en devoir aſſurer la puiſſance.

Sans empreſſement pour la fin d'une guerre, que la longue tranquilité dont le Royaume avoit joüi lui rendoit auſſi utile, qu'elle lui étoit glorieuſe, un Cardinal de Richelieu auroit été ſourd aux inſtances de l'Empereur pour la garantie de ſa Pragmatique. Certain que l'injuſtice de cet arrangement, fondoit les Princes qui l'avoient agréé par une complaiſance forcée, à reclamer un jour les droits qu'il leur enlevoit, il auroit maintenu precieuſement le Roi ſon Maître, dans l'indeciſion & l'impartialité, qui lui reſervoit tout le fruit de cette grande querelle, en lui en aſſurant l'arbitrage.

Ferme à n'admettre dans le traité de paix de 1736. aucun article étranger à la guerre qu'il devoit terminer, il eut fait ſon unique objet des pretentions des Princes Eſpagnols, & de l'injure du Roi Stanislas; & auroit tellement menagé l'equivalent promis à ce dernier, qu'en même tems que le Royaume y eut gagné de s'accroitre d'un pays plus important que la Lorraine, la maiſon de Bourbon y auroit trouvé l'entiere extirpation de la puiſſance

Au-

Autrichienne en Italie. Dès lors n'ayant plus de distraction à craindre de ce côté, il se seroit preparé à peser de toutes ses forces dans la balance qu'il alloit tenir; & maitre d'arrêter ou d'entretenir, de souffler ou d'éteindre le feu qui ne pouvoit manquer de s'allumer dans l'Empire, il auroit dirigé l'incendie, de maniere à y faire perir tout ce qu'il n'eut pas été avantageux à la France d'en sauver. Telle auroit été à peu près la conduite d'un Richelieu.

Il falloit que le Cardinal de Fleuri mourut, pour désabuser la France de l'insoutenable parallele, qu'elle n'avoit pas honte de faire, entre le Ministre de Louis XV. & celui de Louis XIII. Sans aucune des qualités que l'Europe admira justement dans celui-ci, celui-là, s'étoit fait, parmi les François, une réputation pour le moins égale. C'étoit l'ouvrage d'un manege adroit, qui, laissant toujours apprehender à ceux qui le vouloient aprofondir, de ne pouvoir percer au de-là de l'écorce, les faisoient lui supposer en tout des motifs secrets, & des raffinemens capables de changer au fautes leur nature; & presumer d'autant plus d'art & d'habileté dans sa conduite, qu'elle sembloit moins en receler.

Apeine sa mort eut depouillé sa politique des petites finesses dont il la masquoit ; à peine lui eut elle ôté cet air de mistere à travers lequel elle gagnoit tant d'être vüe, que sa fausseté frappa ses plus opiniatres admirateurs. Ils ne virent plus dans ce Ministere si vanté, qu'un enchainement de fautes énormes, & toutes consequentes l'une à l'autre. L'acquisition de la Lorraine, qu'ils étoient accoutumés de regarder comme un chef-d'œuvre, ne leur parut plus que le moindre fruit qu'on étoit en droit d'attendre des grands succès de la guerre. Le furtif traité de Vienne fut qualifié selon son merite ; & les fautes, qui déja en avoient coulé, n'en faisant pas envisager de moindres, tant que son influence dureroit, on meprisa le Ministre autant que déja il étoit haï ; & son Ministere devint aussi odieux qu'il avoit été funeste.

Le Cardinal de Fleuri étoit un Ministre incomparable pour un Etat mediocre. Esprit doux & moderé, il auroit fixé son Prince à ses véritables maximes ; & rompant les voies à l'ambition, qui l'auroit mis en peril, il lui eut fait aimer la paix, où l'intérêt constant des petits Etats est de se maintenir. Esprit d'ordre & de détail, capable de la plus grande application, & des

des discussions les plus penibles, il eut reglé l'interieur de l'Etat ; &, par une exacte œconomie, fortifié une puissance qu'il ne devoit pas tenter d'accroitre. Mais ces qualités, qui l'auroient rendu illustre s'il eut été mis en sa place, le rendoient absolument inapte au poste éclatant qu'il a occupé. Elles y changeoient de nom & de nature.

La douceur & la moderation d'esprit sont des vertus de Citoien, vices d'un grand Ministre. Dans un homme à la tète des affaires d'une puissante Monarchie, la hardiesse & l'etenduë de genie sont les premieres qualités. Un esprit doux & moderé, est la même chose que timide & borné : il embrasse peu, & il craint toujours d'avoir embrassé trop. Sa vuë ne porte loin que sur les difficultés d'un projet ; & ses defiances resserrent ses pretentions, ainsi que ses esperances. Un esprit d'ordre & de détail est celui d'un subalterne. Il suit bien le plan qu'il a sous les yeux : mais, tout à fait incapable de le corriger ou de l'etendre, bien moins encore de le refondre ou de s'en faire un autre selon les évenemens, il est aussi embarrassé d'un excès de bonne fortune qu'il n'a pas esperé, que d'une suite de disgraces qu'il n'a pas attenduë. G 6 Le

Le besoin que la France avoit de la paix, lorsque le Cardinal de Fleuri fut appellé au Ministere, demandoit un Ministre incapable de conduire une guerre ; & de ce côté il étoit l'homme qu'il lui falloit ; car il est bien difficile de se refuser à ses talens, quand on est en passe de les faire valoir. Mais l'état où les Ducs d'Orleans & de Bourbon avoient laissé le Royaume, vouloit un Ministre dont le caractere pacifique, ne fut fondé que sur la superiorité de son genie pour la paix ; & ce n'étoit point du tout là le Cardinal de Fleuri. Le Ministre dont la France avoit besoin, devoit être une de ces tetes formées pour gouverner les Etats, où la prudence est un don de la nature, que l'usage & l'experience des affaires ne fait que developer ; un de ces esprits createurs, qu'une pénétration sans bornes rend maîtres du sujet qu'ils ont à manier, & fait aller au-delà des modeles laissés par leurs predecesseurs ; tracer des regles pour ceux qui viendront après eux. Le Cardinal au contraire étoit une ame de trempe commune, asservie à la methode & à la regularité, n'ayant rien que par acquisition, & prevenue que tout vient par cette voie ; comptant une grande routine & l'attention aux plus petites

tites choses, pour la souveraine perfection; & ne mettant que dans le titre, la difference qui est entre un grand Ministre, & un ancien Commis des bureaux du Ministere.

Après le renversement du sisteme de Laws, qui, prudemment conduit, auroit rendu à la France son embonpoint, l'argent redevint l'unique instrument du commerce; & toute la manœuvre du Duc Regent, ne fut plus qu'un pur escamotage, qui deplaçoit le mal qu'il avoit tenté de chasser. C'étoit la cure d'un Empirique, qui jette la maigreur du visage sur les membres, & répand dans tout le corps les humeurs dont la tête étoit embarassée. L'argent du peuple vint au Roi; le vuide des coffres de l'Epargne passa dans les bourses des particuliers: l'Etat resta toujours languissant, & le Duc de Bourbon le remit à peine de l'ébranlement qu'il venoit de souffrir.

Il en est du corps politique, ainsi que du naturel, où une perte de substance ne sauroit se reparer par le regime. Il étoit sorti de France des sommes immenses, que la guerre avoit portées en Espagne, en Italie, en Allemagne & en Flandres. L'anéantissement où sa marine étoit tombé, avoit reduit à fort peu de chose, la

part

part des François aux richesses qui étoient passées d'Amerique en Europe. Son commerce s'étoit affoibli, & les impôts avoient toujours augmenté. L'epuisement étoit réel; & on ne l'en pouvoit relever, qu'en ouvrant de nouvelles sources, qui donnassent au Royaume autant qu'il avoit perdu; ou en élargissant les canaux, par où tant d'or & d'argent égaré pouvoit revenir. C'étoit ce qu'on attendoit du Cardinal de Fleuri.

Mais ce Ministre ne voioit pas les choses du même œil. Il traita les finances comme si elles n'avoient été que derangées. Il attribua leur déperissement à des dissipations: il crut que les deniers publics étoient éparpillés dans le Royaume, qu'il ne s'agissoit que de les ramasser; & ne portant pas ses vuës plus loin que l'administration, il ne chercha que dans son œconomie les moyens d'enrichir le Roi. Il corrigea quelques abus, pourvût à plusieurs inconveniens, &, par une attention extraordinaire à de très petites choses, procura de gros gains aux coffres de l'Epargne. Mais, en descendant aux moindres détails, il perdit de vüe les grands objets. On ne vit se former aucun de ces établissemens qui font la ri-

chesse

cheſſe des peuples, & les plus belles époques d'un regne glorieux.

La Nobleſſe, qu'on devoit laiſſer pendant la paix ſe remettre des dépenſes de la guerre, qui manquent rarement d'entamer ſon patrimoine, eſſuïa de rigoureuſes reformes, qui, en la reduiſant au revenu de ſes terres, lui cauſerent autant d'incommodité que de dégoût. La marine, cette branche principale des forces, cette ſource naturelle de l'opulence d'un Etat qui touche à deux mers, fut imprudemment ſacrifiée à l'eſprit d'œconomie; & l'eſprit de moderation ſe plût à croire, que l'amitié des Puiſſances Maritimes, ſeroit la recompenſe d'un ſacrifice, qui devoit enhardir leurs mépris. Le commerce demeura toujours gêné & reſſerré par les privileges excluſifs de la Compagnie des Indes: ni l'exemple de la Hollande & de l'Angleterre, ni les remontrances des plus habiles négocians du Royaume, n'ouvrirent pas les yeux ſur le préjudice que portoient à l'Etat, des encouragemens, qui pouvoient, étant bien entendus, lui être de la plus grande utilité. Les hommes qu'un Colbert auroit été chercher dans le fond des provinces; ceux qui avoient le génie du commerce, négligés, rebutés, vexés même

même par le Miniſtre, furent obligés d'aller chez les étrangers, juſqu'en Ruſſie & en Turquie, faire ſervir leurs talens à leur fortune. Enfin les impôts, qui devoient être en proportion avec la quantité d'or & d'argent qui étoit dans le Royaume, furent réglés ſur celle qui paſſoit annuellement des trois autres parties du monde en Europe; & ils vinrent aux coffres de l'épargne par la voye ordinaire; par cette voye ſi decriée, qui en abſorbe la meilleure partie.

De là ces plaintes & ces gémiſſemens des peuples, pendant tout le miniſtere du Cardinal de Fleuri. Semblable à un malade abandonné à la nature, le Royaume dût ſe relever de lui-même de ſon épuiſement & ſe tirer de ſa langueur. Il lui fallut remplacer peu à peu, de ſes gains ordinaires, vingt ans de pertes infiniment plus grandes qu'eux. Le Duc Regent délivra le Roi des dettes de Louis XIV; peut-être qu'encore à préſent, les Miniſtres travaillent à en remettre le Royaume.

Si le Cardinal de Fleuri fut trop au large, & trouva à s'égarer dans le cercle étroit où la paix lui permettoit de ſe tenir renfermé; ce fut bien autre choſe lorſque la guerre le força d'entrer dans une plus vaſte

vaste carriere. Il n'y eut que des yeux fascinés qui le méconnussent pour tel qu'il a été jugé après sa mort. Sa politique, par rapport à cette partie du gouvernement, ne pouvoit être le fruit de son experience. Elle n'étoit point celui de son génie. Il se la forma par ses lectures. La difference des temps & des circonstances, fait une infinité d'exceptions aux regles les plus générales, que les politiques de livres ont établies. Il ne les en adopta pas moins toutes: & c'est à quoi on doit rapporter cette incertitude & cet embarras, qu'on honoroit du nom de prévoyance, quand il eut à faire l'application de quelqu'un de ses principes. Ce lui fut une confusion de nuances à demêler, dans laquelle il se perdit. Semblable à un homme qui voudroit accommoder un habillement du siecle passé, à chacune des modes qui paroissent successivement en celui-ci, il gata de plus en plus des maximes assez bonnes par elles-mêmes, & fit de sa conduite un tout, qui n'eut rien de suivi, que son contraste perpétuel avec les intérêts actuels du Roi son maître. On trouve dans son caractere & dans ce mauvais fond de politique, la source de toutes ses fautes. Qu'on le suive depuis 1735 jusqu'à sa mort.

Sur

Sur ce viel Axiome de politique écrite : *Quand deux Princes issus d'une même tige, sont à peu près égaux en puissance & voisins, la jalousie & l'inimitié deviennent plus fortes entr'eux, qu'entre des étrangers*; il se prévint de la nécessité d'abaisser la puissance de l'Espagne, ou du moins de l'empêcher de s'accroitre. Il mesura les intérêts de la France, par rapport à elle, sur ceux de LOUIS XI. avec la branche de Bourgogne; & sans considerer que, dans un siecle d'ici, les établissemens des Princes Espagnols en Italie, ne tiendront pas plus à une branche de la maison de Bourbon qu'à l'autre, il se fit une maxime de les reduire au plus petit pié qu'il se pourroit.

Les hauteurs & les caprices du Comte de Sinzendorf, ayant fait prendre aux deux Puissances Maritimes, l'étrange parti de laisser l'Empereur soutenir seul une guerre qui le devoit accabler : après les deux victoires en Italie, & la prise de Philipsbourg, la maison de Bourbon avoit en main l'occasion de reparer le tort que le Traité d'Utrecht lui fit, & de se relever avec gloire, des cessions que les malheurs d'une longue guerre lui avoient extorquées. L'Empire ouvert de toutes parts,

ne

ne demandoit qu'à recouvrer sa frontiere aux dépens de l'Empereur, qui la lui avoit fait perdre. Les puissances d'Italie ne souhaitoient rien avec plus d'ardeur, que de partager entr'elles les Etats d'un hôte d'ailleurs incommode, & dont les intérêts nombreux, commettoient souvent leur tranquillité. Se remettre dans leur ancienne indépendance, établir entr'elles un équilibre; c'étoit tout ce qu'elles vouloient. L'Empereur avoit déja perdu tout ce qu'on lui pouvoit enlever de ce côté; &, sans une prompte paix, cette perte pouvoit n'être bientôt que la moindre des siennes. Il étoit trop tard pour les Anglois de venir à son secours : les Hollandois n'en étoient seulement pas tentés. Qui le tira de ce mauvais pas?

Le Cardinal de Fleuri, en commençant la guerre, s'étoit proposé l'acquisition de la Loraine, & il ne s'étoit proposé que celà. C'étoit son plan; il le suivit. Il n'avoit pas compté sur des succès aussi rapides, sur des victoires aussi décisives en Italie : elles furent pour lui comme non avenuës. Son esprit d'ordre ne lui permettoit pas de saisir rien hors de son plan; & son esprit de modération l'empêchoit d'en faire un autre plus vaste. Les conquêtes l'em-

barras-

barraffoient ; il les abandonna : cela étoit dans fon caractere. Si le Roi fon maître avoit foutenu les Princes Efpagnols dans toutes leurs juftes prétentions, ils devenoient puiffans ; & un des grands principes de fa politique, étoit de le mettre en défiance de leur accroiffement.

Ainfi l'Empereur fut laiffé le maître de fon Traité, pourvu que la réünion de la Lorraine à la couronne de France en fut le principal article. Il eut la paix, en faifant agréer au pere de fes héritiers, qu'on lui donnât trente deux millions, pour païer fes dettes ; & en obtenant de lui, qu'il reçut en échange d'un petit païs, foible, très mal fitué, où il n'étoit Souverain que de nom, & qui n'ôtoit ni n'ajoutoit rien à la puiffance Imperiale, à quelque maître qu'il appartint ; un état riche, floriffant, de Souveraineté entiere, que fa fituation rend extrémement confiderable, & qui étoit autant de derobé aux ennemis de fa maifon.

Le Cardinal joua indignement les alliés du Roi fon maitre ; lui aliena, fans retour, l'affection d'un voifin, dont l'inimitié étoit la chofe du monde qu'il devoit prevenir avec plus de foin : il lui fit prendre des engagemens oppofés à fes propres inté-

intérêts, contraires à ceux de ses alliés, injurieux à sa gloire : il lui fit manquer de mettre dans sa maison, des états qui passerent à ses ennemis ; d'en unir * d'autres à son Royaume, qui demeurerent à un dangereux voisin. Enfin il lui enleva l'occasion unique, d'anéantir une puissance toujours rivale de la sienne, & d'assurer à l'Europe une paix éternelle, en s'en établissant l'arbitre.... Tout celà, pour se faire le mérite de lui avoir acquis un petit païs, dont, à la proprieté près, il étoit aussi maître que d'aucune province de son Royaume ; & dont une politique plus saine, lui rendoit l'acquisition infaillible à quelques années de là.

La mort de Charles VI. ayant ouvert la scene à laquelle l'Europe avoit eu plus de vingt ans à se préparer, le Cardinal y parut aussi déconcerté, que s'il n'avoit pas pu la prévoir. C'étoit une suite toute naturelle de l'absurde traité de 1736., dont les contradictions le mettoient absolument hors de mesure. Il lui falloit opter entre tenir la garantie de la Pragmatique, ou se déclarer contr'elle, après l'avoir jurée. L'un étoit honteux, l'autre étoit impossible : ou il commettroit la gloire du Roi, ou il choqueroit inutilement ses plus pré-

cieux

* Voyez Chap. XI.

tieux intérêts ; & lequel des deux partis qu'il prit, il y perdoit ſurement ſa propre reputation.

Dans cette embarraſſante conjoncture, qui, à moins d'une prompte reſolution, lui devenoit encore plus facheuſe, il ne ſe dementit point de ſon caractere. Retenu par ſa timidité, de ſe mettre hors d'état de pouvoir reculer, il fit ſa reſſource du tems, le refuge ordinaire des petits eſprits. Eſperant du hazard ce qu'il n'oſoit attendre de ſa prudence, il ſe flata qu'il lui naîtroit quelque incident, dont on feroit honneur à ſa politique ; & maſquant ſon ignorante irreſolution, d'un amour de la paix tout à fait hors de ſaiſon, il offrit le Roi ſon maître pour pacificateur d'une querelle, qu'en aidant aux combattans à s'épuiſer, il auroit enſuite décidée en maître.

La fortune ne ſeconda point cette pitoïable manœuvre. Au contraire, chaque nouvel incident accrût ſon embarras & ſon incertitude. L'Eſpagne lui demanda le paſſage par le Rouſillon & la Provence, pour les troupes qu'elle envoïoit en Italie. Grande conſultation ! S'il l'accordoit, il ſortoit du perſonnage qu'il avoit pris : s'il le refuſoit, il ſe rendoit le perſonnage oppo-

ſé

ſé plus difficile à prendre, plus dangereux à ſoutenir. Dans le premier cas les Princes Eſpagnols renverſoient infailliblement la Pragmatique, & il devenoit leur complice. Dans le ſecond la Reine de Hongrie étoit preſervée d'une diverſion, qui aſſuroit ſon inferiorité en Allemagne, où au contraire elle ſeroit ſupérieure, ſi ſes forces étoient unies; & ce n'étoit qu'en Allemagne qu'il auroit à la combattre, lorſqu'il ſe déclareroit contr'elle.

Enfin il ſe détermina, ſelon ſes principes & ſon caractere. Les troupes Eſpagnoles durent retourner, attendre qu'il ſe fut decidé à leur laiſſer prendre la route de terre, ou qu'on eut fait, dans les ports de Catalogne, les apprêts de leur tranſport. Les Anglois eurent le tems de venir couper la voïe de la mer. Le Roi de Sardaigne eut le loiſir de fermer les paſſages des Alpes. L'Italie fut preſervée de l'orage; la Reine de Hongrie de la diverſion: &, après avoir ruiné les affaires du Roi ſon maître & celles de ſes alliés, par ſon eſprit doux & moderé, lorſque cet habile Miniſtre voulut entrer en action, il ſe trouva en tête un ennemi qui l'obligeoit à des efforts, que ſon eſprit d'ordre & d'œconomie ne lui permettoit pas de hazarder.

C'eſt

C'eſt le même homme, encore mieux developé, dans la guerre de l'Eſpagne contre l'Angleterre. Sa conduite impénétrable à quiconque y cherche des vües profondes, & veut y trouver de la prudence, n'offre à des yeux déprevenus, que l'expreſſion toute ſimple de ſes foibleſſes & de ſon incapacité. Jamais il ne ſe preſentera d'occaſion auſſi favorable de reprimer l'Anglois, & d'humilier ſon orgueil. Les Hollandois, prévenus que la guerre ſeroit toujours de défenſive de la part de l'Eſpagne, n'auroient pris aucun ombrage des puiſſans ſecours que la France lui eut donnés. L'anéantiſſement de la marine des deux couronnes les auroit tranquiliſés ſur leurs communs efforts: elles ſeroient arrivées à la ſupériorité, ſur les *maîtres de la mer*, avant qu'on ſe fut apperçu qu'elles puſſent parvenir à l'égalité. Mais il falloit avoüer que c'étoit une faute d'avoir laiſſé tomber la marine; & le Cardinal croioit que la reputation de grand Miniſtre qu'il s'étoit faite, importoit plus à l'Etat, que les fruits d'un aveu, dont elle auroit ſouffert. Partagé entre la néceſſité de ſecourir l'Eſpagne, & le deſir d'éviter la dépenſe dont ſeroit le ſecours, il n'oſe ſe déterminer pour l'un ou l'autre

parti,

parti, & s'imagine faire merveilles, de ſe tenir également à portée de tous deux. Il ſait que deux Eſcadres ont fait voile des ports d'Angleterre, pour aller attaquer les établiſſemens Eſpagnols des deux mers; & en même temps qu'il begaïe à la Cour de Londres, que le Roi ſon maître ne ſouffrira pas que les Anglois faſſent des conquêtes dans le nouveau monde, il s'épuiſe à prouver qu'il ſe tient dans la plus exacte neutralité. La priſe de *Porto-bello* l'irrite : il renouvelle ſes monitions; & l'Eſcadre Angloiſe n'en cingle pas moins vers Carthagene. Si cette clé des Indes Eſpagnoles avoit paſſé dans les mains des Anglois, il n'y a point à douter, qu'après avoir donné à deviner qu'il l'avoit prévu, il n'eut diſſuadé le Roi de prendre part à une guerre dont il ne retireroit point les frais. C'eſt l'avis qu'il donna lors de la premiere cataſtrophe de ſa guerre auxiliaire d'Allemagne.

Il a vécu trop long-temps pour les alliés de la France, & il eſt mort à propos pour elle. Peu touché de ſa gloire, inſenſible à leurs périls, il ignora ſouvent leurs communs intérêts, & les ſacrifia toujours à ſes goûts, ou à ſa prévention. Il mérita d'être haï du Roi ſon maître, dont ſes fautes ont rendu le regne

 plus

plus difficile ; & il doit de n'en être que méprisé, à l'honneur qu'il lui a laissé de les reparer.

CHAPITRE IX.

De la Pragmatique-Sanction de l'Empereur CHARLES VI. *Si elle a été ce qu'il pouvoit faire de plus avantageux à son héritiere.*

LA destinée si differente du Testament de l'Empereur Charles VI, & de celui du Roi d'Espagne Charles II, est le monument le plus capable de constater à la posterité, le prodigieux ascendant de la maison d'Autriche en Europe. Inutilement on cherche dans la nécessité de l'équilibre, les raisons d'une disparité si opposée à celle que naturellement on devoit attendre. Après avoir pesé attentivement ce qu'ajoutoit à la puissance de l'une & l'autre maison rivales, l'élevation d'un de ses Princes au trône d'Espagne : après avoir examiné de quoi il importoit à la balance, que la maison de Lorraine, plutôt que celle de Baviere, tint l'Empire ; que la fille de l'Empereur Joseph, plutôt que

que celle de l'Empereur Charles, recueillit la ſucceſſion de leur commune maiſon : ſemblable à un Phyſicien de bonne foi, que ſes nombreuſes experiences ne font que convaincre de plus en plus de la néceſſité de reconnoitre des qualités occultes, le politique le plus ſubtil & le plus profond, eſt reduit à avouer, que quelque choſe de plus fort que la prudence humaine, qu'une fatalité, dont les reſſorts lui ſont inconnus, a décidé ce double different, & fait aux deux diſpoſitions un ſort auſſi contraire à celui qu'elles ſembloient mériter.

Les loix & la juſtice étoient pour le Teſtament de Charles II; le Teſtament de Charles VI. étoit oppoſé aux loix & à l'équité, & lézoit une multitude de cohéritiers, & de prétendans fondés ſur les meilleurs titres. Cependant le premier ſouleva contre lui la plus grande partie de l'Europe; & après une guerre affreuſe, il n'eut de valeur que ce que voulurent bien lui en laiſſer les puiſſances qui lui avoient été contraires : tandis que le dernier a été accepté, juré, garanti par les Puiſſances, que les loix, la juſtice & leur propre intérêt, ſollicitoient à ſe déclarer contre lui.

Charles II. avoit de ſes peres, ſur les

Royaumes & Etats de la Monarchie Espagnole, le droit de succession ou de conquète; deux titres de proprieté les plus authentiques, & les plus respectés parmi les Souverains. Charles VI. n'étoit que l'usufruitier de ses Etats d'Allemagne, & n'avoit point d'autre titre sur les autres, que celui d'une possession de pure tolerance. La loi qui plaça Charles II. & ses ancètres sur le trône d'Espagne, y mettoit après lui le fils de France qu'il y appelloit par son Testament: la loi qui donna à Charles VI. & à ses prédecesseurs, la meilleure partie de leurs Etats, étoit précise pour l'exclusion de sa fille, à qui son Testament les faisoit passer. Il ne l'y pouvoit appeller qu'en faisant une nouvelle loi, qui anéantît l'ancienne, & lui enlevât par conséquent à lui-même, l'unique titre auquel il les possedoit. Enfin Charles II. disposoit d'un bien, qui lui appartenoit uniquement, en faveur de son héritier legitime; & Charles VI. se donnoit, pour des biens qui ne lui appartenoient pas, un héritier abso-inhabile à les posseder. Cependant la disposition de Charles II. fut rejettée avec la derniere hauteur; & Charles VI. a vu la sienne reçuë pour baze du sistême de l'Europe qu'elle devoit bouleverser,

Les atteintes que le Teſtament de Charles VI. a eſſuiées des articles d'Aix la Chapelle & de Breslau, ne lui ont rien ôté de ſon merveilleux. Cet Empereur lui avoit fait ſon ſort dans les nombreux traités qu'il ſe ménagea depuis 1713. juſqu'en 1738.; & les puiſſances auxquelles, après ſon deçès, ſa Pragmatique a été un ſujet de guerre, ont eu beſoin d'apologies. Mais plus on y admire la confiance de ce Prince en ſa fortune, & le ſuccès qui l'en a avoué; plus on eſt ſurpris, qu'ayant ſi bien connu ſon aſcendant, il ne s'en ſoit pas plus utilement ſervi. On diroit qu'il chercha moins à en profiter qu'à le ſignaler: qu'il aima mieux s'en prévaloir, pour l'honneur de ſon deſpotiſme, que pour celui de ſa politique; & qu'en ſe donnant la Princeſſe ſa fille pour Legataire univerſel, il ne ſe propoſa que la gloire frivole, d'avoir ſurmonté de grands obſtacles pendant ſa vie, ſans s'embarraſſer ſi ſon deſpotiſme, finiſſant avec elle, les effets en ſubſiſteroient ou non après ſa mort.

Et en effet, ſi l'Empereur Charles VI. avoit été touché de la gloire, de laiſſer après ſoi une grande & ſolide puiſſance à la maiſon qu'il entoit ſur la ſienne; loin de s'opiniatrer, ainſi qu'il a fait, à lui

aſſurer tous & chacun de ſes Etats, on l'auroit vu ſe faire un mérite auprès des cohéritiers & prétendans, de ſa condeſcendance à leurs prétentions ; & les amener, par des manieres douces & flateuſes, à ſouhaitter des échanges, qui, debarraſſant ſa couronne des fleurons inutiles & incommodes, dont le traité d'Utrecht la chargea, plutôt qu'il ne l'enrichit, étoient en même tems l'affermiſſement & l'augmentation de l'héritage qu'il vouloit faire recueillir à ſa fille. Une complaiſance à laquelle il devoit peu lui couter de ſe plier, auroit adouci l'injuſtice du teſtament, à ceux qui en étoient le plus lezés. Il auroit rendu ſa diſpoſition plus reſpectable, en paroiſſant reſpecter lui-même celles de ſes prédéceſſeurs, qui étoient de même nature qu'elle; &, ſe donnant, pour ainſi dire, pour complices de l'infraction des anciennes loix, ceux qui étoient en droit de les reclamer, ou de lui en demander compte; il auroit acquis, à celle qu'il leur ſubſtituoit, autant de défenſeurs qu'autrement elle devoit faire de mécontents, & avoir d'adverſaires.

Depuis que la branche ainée d'Autriche eſt éteinte, le centre de la puiſſance de cette maiſon eſt en Allemagne, où la

Bohe-

Boheme, les Autriches, & autres païs nommés abusivement héreditaires, sont, avec le Frioul & la Hongrie qui leur sont adjacens, un ensemble de provinces plus considerable que tout ce qu'elle possede éparpillé dans le reste de l'Europe. C'étoit sur ce principal morçeau de sa succession, que Charles VI. devoit fixer toutes ses vuës, en faveur de son héritiere. Pour devenir une des plus belles Monarchies du monde, il n'avoit besoin que d'ètre arrondi par une main habile, & ouvert au commerce, dont le défaut y tient les peuples dans la pauvreté, & par contre-coup les Souverains dans la foiblesse & l'impuissance. Le sacrifice des Etats d'Italie, qui ne peuvent lui donner ce qui lui manque, devoit être compté pour rien, dès qu'il lui valoit un échange qui le lui auroit procuré : & quand les Pays-bas n'auroient eu d'autre défaut que celui d'en ètre entierement isolés; puisqu'un Souverain n'est réellement puissant que des Etats où la communication est mutuelle des parties au centre, c'en étoit assez pour ne pas balancer d'en faire le prix de quelque piece plus relative aux pays héreditaires. Les Electeurs de Baviere, renfermés dans un petit Etat, si malheureuse-

ment ſitué pour la guerre, qu'il en eſt toujours, ou le theatre ou le prix, ſouffrent de demeurer enclavés, ſans aucun jour à leur agrandiſſement. Leur grand cœur s'oppoſe à la reſignation que des épreuves toujours malheureuſes leur dictent; & leur ambition ne fait que s'irriter par les diſgraces. Maximilien Emmanuel en étoit ſi poſſedé, qu'il eut ſacrifié tout au plaiſir d'être à portée de conquerir. Il propoſa au Duc de Savoye Victor Amedée, l'échange de leurs Etats reſpectifs, ſans reſerve, ni retour; & s'en prit à ſon étoile d'en être refuſé. Peut-être que la differente conſtitution des uns & des autres, n'y auroit pas été la ſeule difficulté. Quoiqu'il en ſoit, téméraire ou non, l'offre partit de l'abondance du cœur; & c'en eſt aſſez pour préſumer avec fondement, que ſon petit-fils, qui n'étoit pas moins ambitieux que lui, auroit entendu volontiers à un autre, qui lui auroit été plus profitable & plus glorieux.

Ce Prince étoit le ſeul, à bien dire, que l'Empereur dût prendre ſoin de dédomager de l'injuſtice de ſon Teſtament. Cohéritier appuié des meilleurs titres, & le moins diſpoſé à renoncer à ſes droits, il étoit un chef, à la ſuite duquel les au-

tres

tres prétendans ſe produiroient tôt ou tard. Mécontent, il étoit un ennemi d'autant plus dangereux, que déja il étoit voiſin jaloux. Satisfait, il aidoit à appaiſer, ou à contenir, ou à repouſſer les autres, & devenoit un allié d'autant plus ſûr & plus ardent, que ſon ambition n'auroit plus trouvé à gagner qu'en ſignalant ſon zele. Jaloux des Electeurs de Saxe, Brandebourg & Hanovre, & plus impatient qu'aucun du College, de la diſtinction que la Royauté leur procure dans les Cours, le titre de Roi étoit un appas auquel il ne pouvoit manquer d'être pris. Le brillant d'une couronne auroit prévalu ſur ſes prétentions à des biens plus ſolides ; & l'Empereur ſe l'attachoit par des nœuds indiſſolubles, ſans qu'il lui en coutât autre choſe, qu'un de ces coups d'autorité, ſi familiers à ſa maiſon.

En recompenſe du Duché & du Palatinat de Baviere, cedés abſolument à l'héritiere d'Autriche, l'Electeur recevoit à titre de Royaume d'Auſtraſie, les Duchés de Luxembourg, Limbourg, Brabant & haute Gueldres, avec les Comtés de Hainaut, de Namur, d'Aloſt, & la partie de la Flandre ſiſe en-deçà de l'Eſcaut, par rapport à ces pays. A titre d'Electorat,

il avoit le Duché de Juliers, le Comté de Meurs & la portion de l'Archeveché de Cologne & du Duché de Cleves, d'en-deçà du Rhin. On auroit appellé cet Electorat, ou de Bourgogne, puisqu'il y a un Cercle de ce nom, ou Palatinat du bas Rhin.

Munster, Paderborn & Osnabrug, auroient formé, avec le Duché de Westphalie & les autres dépendances de l'Archevêché de Cologne de-là le Rhin, un nouvel Electorat Ecclesiastique, plus puissant que l'ancien, & qui auroit conservé son nom: le Chapitre de Cologne s'incorporoit aux trois autres; &, après une reduction, les quatre n'en faisoient qu'un.

Le Roi de Prusse recevoit le Duché de Bergues, pour équivalent de ce qu'il cedoit en-deçà du Rhin: & pour prix de sa renonciation à ses droits sur la Silesie, on lui assuroit la succession d'Oostfrise, encore alors en litige, avec tout le Mecklembourg, en procurant au Prince de ce nom les Duchés de Courlande & de Semigalie, beaucoup plus considerables que ce qu'il eut cedé, & auxquels il étoit aisé de le faire appeller par les Etats de Courlande, à l'aide de la protection de la Russie.

Le Duché des deux Ponts avec Philipsbourg,

bourg, étoit un dedommagement actuel à l'Electeur Palatin de sa part des biens de Cleves; & outre des lettres d'expectative, pour la succession eventuelle aux fiefs qui vacqueroient pendant un tems déterminé dans son Cercle, on lui donnoit les droits de l'Empire sur les conquêtes qu'on pourroit jamais arracher de ce côté aux François. Le Duc de Deux-Ponts étoit recompensé des Principautés de Montbeliard & de Neufchâtel. Le Roi de Prusse n'a pas de si grands intérêts à la conservation de cette derniere, que, pour le bien de la paix, il n'eut entendu à la vendre avantageusement.

Un dixieme Electorat étoit créé en faveur du Landgrave de Hesse-Cassel, aspirant depuis long-temps à cette dignité, & assez puissant pour la soutenir; & on se servoit de la nécessité du nombre impair dans le College, pour faire le même honneur au Duc de Wirtemberg, autant à ménager dans le haut Empire, que le Landgrave dans le bas. On donnoit à ce dernier, pour équivalent du Montbelliard, la Seigneurie de Wiezsintaig, contigue à son Duché. On lui assuroit la direction du Cercle de Souabe, dont il devoit craindre que sa conversion à l'Eglise Catholi-

que n'obtint le retour à la maison de Bade; &, en le faisant reconnoitre pour Duc de Souabe, on lui procuroit la Souveraineté sur les villes Impériales, situées dans ce Cercle en grand nombre.

Quoique le Duc de Wirtemberg, & le Landgrave de Hesse, une fois satisfaits, on eut peu à redouter le mécontentement des Princes connus sous le nom d'*anciennes Maisons de Princes de l'Empire*, on ne devoit pas négliger de se les concilier. Ils étoient intéressés à ce déplacement, par une promesse solennelle, redigée en loi, de fixer irrevocablement le nombre des Electeurs à onze; & au cas que quelqu'une des maisons Electorales vint à s'éteindre, de donner son suffrage à porter à la Diete d'Election, & ses autres honneurs dans l'Empire, au Deputé du banc des Princes; dont la voix, semblable à celle des Electeurs Ecclesiastiques, seroit purement active.

La succession de Saxe Lawembourg étoit confirmée à la maison d'Hanovre; & la continuïté de celle de Pologne garantie, en tant que de raison, à la maison de Saxe. On procuroit à un des jeunes Princes de cette derniere, la Coadjutorerie de quelqu'un des Electorats Ecclesiastiques.

tiques. Le ſequeſtre du Comté de Mansfeld étoit levé : on lui faiſoit une ſubſtitution de toute la ſucceſſion d'Autriche, au défaut de poſterité des deux Archiducheſſes. On faiſoit recevoir au Prince d'Orange la Seigneurie de Raveſtein, en échange de ſes biens de Luxembourg. Toute la partie de la Flandre en-deça de l'Eſcaut vers la mer, étoit aux Hollandois l'équivalent de ce qu'ils cedoient dans la haute Gueldre & le Duché de Limbourg ; & ils conſervoient ce qu'ils ont du Brabant.

Ce plan, non moins brillant & plus ſolide, que celui de la Pragmatique, n'avoit ni de ſi grands ni de ſi nombreux obſtacles. Il faiſoit une affaire domeſtique de l'Empire, de la ſucceſſion d'Autriche, dont l'autre faiſoit l'affaire de toute l'Europe. Il conſervoit à l'Empereur tous ſes avantages, en ne lui donnant à ménager que les Dietes, où il étoit tout-puiſſant ; au lieu que l'autre le tiroit de ſon fort, & le privoit de ſes plus grandes reſſources, en lui donnant à négocier dans les Cours, où la maiſon de Bourbon balançoit ſon crédit. Suivant l'un, ce Prince n'avoit à ſe concilier que ſes anciens amis : ſelon l'autre, il lui falloit s'acquerir

rir pour Protecteurs, ses ennemis les plus decidés. Celui-là ne demandoit du Corps Germanique, qu'un déplacement d'autant plus aisé à obtenir, d'autant plus facile à être maintenu, que plus ou moins avantageux à chacun des membres, il étoit profitable à tous. Celui-ci exigeoit des Princes de l'Empire une abnegation gratuite de leurs plus chers intérêts, & devoit trouver qui les y continst, dans les puissances les plus intéressées à les en relever. Dans ce dernier, l'Empereur outrageoit le Corps Germanique, en renversant ses loix fondamentales, en méprisant les oppositions de ses Princes, en comptant pour rien leur ressentiment. Il l'insultoit, en lui cherchant hors de l'Empire, des garans de la promesse qu'il en extorquoit; & il devoit faire tout cela impunément. Par la conduite que l'autre plan lui prescrivoit, il s'acqueroit le Corps Germanique pour son obligé, lors même qu'il en obtenoit tout ce qu'il en demandoit. On lui auroit sû d'autant plus de gré du ton de pere & d'ami, sur lequel il auroit parlé, qu'on étoit las de souhaiter en vain qu'il le voulut prendre. L'acceptation de son Testament étoit l'effet de son adresse à y amener les esprits. L'Empire qui l'auroit adopté, en devenoit lui-

lui-même le garant. La disposition de Ferdinand I, l'accord de Ferdinand II. auroient été solennellement annullés. La legataire de Charles VI. réünissoit tous les droits de ses Coheritiers & prétendans: elle y entroit avec leur agrément; & elle avoit pour s'y maintenir, le secours de ceux qui seuls auroient pu les lui disputer.

Les Empereurs Leopold & Joseph ont fait un Royaume d'une des plus chetives Provinces de l'Europe. Ils ont créé deux Electorats, proscrit trois Electeurs. Ils ont disposé en maîtres, de Souverainetés qui ne leur appartenoient pas; ils se sont appropriés les fiefs de l'Empire, qu'ils n'ont pas vendus. Ils ont attenté sur la liberté des Princes: ils ont présumé de leur autorité jusqu'à degrader des fils de Souverains, pour les fautes de leurs peres; ils ont enlevé aux peuples leurs privileges & leurs droits, aux villes leurs franchises, & leurs immunités: ils ont engagé le Corps Germanique dans des guerres qui leur étoient personnelles; lui ont fait payer les Traités qui n'étoient avantageux qu'à leur maison. Charles VI. avoit autant de crédit qu'eux dans l'Empire; & l'exécution de ce plan ne le lui demandoit pas, à beaucoup près.

Tou-

Toujours à tems de ramener le premier Ministre de France à son humeur pacifique, en lui ménageant l'honneur de réünir la Lorraine à la Couronne du Roi son maître, l'Empereur Charles VI. n'avoit, hors de l'Empire, que le Pape, les Anglois & les Hollandois à se concilier. L'Angleterre étoit contente d'un arrangement, qui eut resserré son ennemie dans des bornes qu'elle ne pourroit plus franchir ; & sa jalousie lui exageroit l'avantage d'avoir une puissante diversion assurée, dont elle ne feroit plus obligée de faire les plus grands frais.

Sans cesse en allarme, que les Anglois n'ayent Ostende & Nieuport en nantissement, ou que la maison d'Autriche ne se lasse de ne retirer aucun avantage de leur possession, les Hollandois auroient acheté, au prix qu'on auroit voulu y mettre, d'ètre entierement délivrés de cette double inquietude, & rendus maîtres du commerce du Pays-bas, dont ils sont bien plus jaloux que de ses domaines. Une paix perpétuelle, garantie par l'Empire, les auroit rassurés sur l'ambition de leur nouveau voisin. Un Traité de défensive, que leurs subsides lui auroient fait goûter, leur faisoit de ses Etats, une barriere beaucoup

coup plus forte & plus durable que la premiere. Les domaines du Pays-bas ne lui étant plus un superflu, ainsi qu'ils avoient été aux Princes Autrichiens, il seroit bien plus ardent à leur défense, bien plus ferme à n'en souffrir aucun demembrement. Plus fort alors de ving-mille hommes, que des nombreuses garnisons qu'il leur faut entretenir dans cette multitude de places, qui ne leur appartiennent pas, & ne leur rapportent rien, les Hollandois étoient toujours disposés à faire cause commune avec leurs alliés; & la France trouvoit en eux un ennemi aussi redoutable, qu'auparavant elle leur étoit un formidable voisin.

Depuis le Traité de Westphalie, la Cour de Rome a bien relâché de ses scrupules, sur l'alienation des biens Ecclesiastiques en Allemagne. Trop instruite qu'il ne faudroit qu'une legere étincelle pour allumer un nouvel incendie, qui consumeroit ce qu'elle a sauvé du premier, elle sera toujours disposée à ceder à propos à la nécessité. Mais la portion de l'Archevèché de Cologne, dont on lui eut demandé l'alienation, n'étoit pas si considerable, qu'elle n'en dût voir la compensation dans tous ces morceaux de pays heretiques,

ques, que le Roi d'Austrasie, bon Catholique, obtenoit; & où, pié à pié, sans heurter de front le Traité de Westphalie, il ne manqueroit pas de relever les Eglises sur les ruines des Temples. Au pis aller, la Comté de * * *, dont l'Empereur Leopold gratifia Dom Livio Odescalchi †, pouvoit être mise dans la famille Corsini, en forme de dédommagement pour l'Eglise. Ce qui passa pour une compensation de trois Royaumes, enlevés à un Prince Catholique, pour être donnés à un Heretique, seroit sans doute reçu pour équivalent d'une liziere de pays, cedée par un Archevêque, d'ailleurs assez grand terrien, à un Catholique de la meilleure roche.

Le nouvel Electorat Ecclesiastique étoit une affaire de diete, où l'Empereur étoit en possession de faire passer tout ce qu'il lui plaisoit d'y mettre en déliberation. Les plaintes & les murmures de tant de Chanoines reformés, ou transplantés, n'auroient pas été entendus par-dessus le cri du bien public; & quand l'union des trois Evêchés, qui étoient alors sur une même tête, n'auroit pas convaincu les Princes, qu'ils perdoient peu à les unir par un acte solen-

† Neveu du Pape INNOCENT XI.

ſolennel, la gloire de participer un jour à l'élection de l'Empereur, & la conſideration que leur obtenoit d'avance dans l'Empire, cette qualité preſomptive d'Electeur, leur auroient paru préferable à l'honneur incertain, d'avoir quelqu'un de leurs proches au nombre des Prelats. Les Electeurs Proteſtans étoient intereſſés à la creation d'un nouvel Electorat, en faveur de la maiſon de Heſſe; ainſi que les Catholiques, en faveur de celle de Wirtemberg. Ceux de Saxe, de Brandebourg & de Hannovre, étoient au-deſſus de toute jalouſie. La poſſeſſion d'une Couronne ne leur permettoit pas de conſiderer, ſi les bonnets multipliés n'en deviendroient pas moins reſpectables; ou le dernier avoit la ſatisfaction de ne plus faire la derniere maiſon Electorale. L'Electeur Palatin y gagnoit d'être à la tête d'un college plus nombreux; & les Electeurs Eccleſiaſtiques, contens que toujours la ſuperiorité demeurât à l'Egliſe dans les dietes, n'auroient eu des yeux, que pour voir ce qu'un Roi d'Auſtraſie ajoutoit, aux forces du parti Catholique en campagne.

La perte des biens de Cleves en-deçа du Rhin, & du Comté de Meurs, étoit bien recompenſée au Roi de Pruſſe, par le Duché

Duché de Bergues. La ſucceſſion d'Oſtfriſe changeoit entiérement ſes vuës de ce côté. Si le voiſinage des Hollandois lui eſt precieux, c'eſt ſans doute parce qu'il ſemble lui promettre, qu'un jour il mêlera ſes intérêts avec ceux de la République, & entrera dans ſes affaires. Mais les relations de commerce, que lui devoit donner Emdem, étoient bien mieux appuiées du Duché de Bergues, qui faiſoit corps avec ſes Etats de Weſtphalie, que de quelques places dont le Rhin ôte la communication. Si jamais il a quelques pretentions ſur le Stathouderat, & qu'il ſoit obligé de les faire valoir par les armes; les Provinces de Frize & de Groningue, le Comté de Zulphen ſont des theatres de guerre, bien plus avantageux que la Gueldre & le Brabant, heriſſés de forts & d'Ecluſes, couverts de places exactement fortifiées.

Le grand principe des Souverains, de faire plus de cas d'un petit accroiſſement de proche en proche, que d'une plus grande acquiſition au loin, déterminoit l'Electeur Palatin à recevoir le Duché de Deux-ponts & ſes dependances, pour ſa part des biens de Cleves, dont il faiſoit ceſſion. Les droits qu'on lui donnoit aux con-

conquêtes futures ſur la France, n'étoient pas un appas vuide de réalité. Le déplacement changeoit entierement la nature des guerres que l'Empire avoit déſormais à ſoutenir. Vivement attaqué par des armées independantes l'une de l'autre, la France n'avoit plus à compter ſur la reſſource dont lui ont toujours été la lenteur & la deſunion de ſes ennemis. Les Hollandois, qui ne lui étoient plus acceſſibles que par la plus forte tête de leur pays, ſuffiſoient à leur propre defenſe. Le Roi d'Auſtraſie, qui devoit être aumoins auſſi prompt qu'eux, à entrer en campagne, étoit aſſez fort de ſes propres troupes, pour la tenir en échec, & ſoutenir ſes places juſqu'à la venuë des ſecours d'au-de-là du Rhin. En égalité alors avec le Général François, il pouvoit riſquer une action d'éclat, capable de changer la nature de la guerre pour le reſte de la campagne. On reverroit ces ſieges qu'on ne trouve plus que dans les Hiſtoires, où les Gouverneurs, remplis d'une juſte confiance en des ramparts, qu'on n'a pas uniquement élevés pour la montre, ſe feroient crus deshonorés, de capituler avant que d'avoir ſoutenu deux aſſauts au corps de la place. Certain de rendre à ſon Souverain un

compte

compte rigoureux de sa defensive, l'assie-gé opposeroit le travail & l'industrie à la force. Ainsi que jadis, la guerre seroit une sçience, dont la Tactique de plaine ne feroit qu'une petite partie ; & une ville assiegée cesseroit d'ètre regardée comme une ville destinée infailliblement à changer de maître.

Sur le haut Rhin, la France auroit à soutenir toute la masse des forces Autrichiennes, augmentée encore de celles de Soüabe, qui ne se feroient plus attendre au quartier d'assemblée. L'Electeur Palatin, à la tête des troupes de Hesse, de Treves & de Mayence, & des siennes propres, la pouroit amuser sur le Saar, jusqu'à-ce que, renforcé de celles des trois Cercles, jointes à celles de Saxe & de Brandebourg, il la rechasseroit au-de-là de la mozelle, & la reduiroit à la defense de ses anciennes frontieres.

Attaquée d'un autre côté par le Duc de Savoïe, que l'esperance de démembrer le Comté de Provence en sa faveur, tiendroit toujours prêt à une diversion : inquietée sur ses côtes & dans ses colonies de l'Amerique, par les Anglois & les Hollandois, cette terrible puissance pouvoit elle se maintenir longtems la même ? Si

elle

elle manquoit de parer à quelques coups, n'étoit-il pas vraisemblable que ce seroit à ceux qui lui seroient portés dans un pays, où elle auroit tout contre-elle; où les peuples n'ont de François que le nom; & par l'habillement, la langue, & les mœurs, semblent se conserver unis à l'Empire, dont la force des armes les arracha?

La jalousie, cette peste ordinaire des projets de conquêtes, ne venoit point faire obstacle aux succès de l'Electeur Palatin. Les Archevêques de Mayence & de Treves, se seroient trouvés bien recompensés de leur contigent, s'il leur avoit rendu leurs anciens suffragans, leur ancienne tranquilité: s'il les avoit delivrés de la dépendance où les tient un voisin, toujours en état de parler en maître. Quelle que fut sa fortune, elle ne refroidissoit point les deux Rois ses Auxiliaires, qui ne sont pas à portée de joüir de la part qu'ils en pouroient revendiquer. Encore moins attiedissoit-elle les cercles, qui regarderoient comme une charge onereuse, la portion qu'il leur en cederoit.

L'Electeur de Hesse y gagnoit, dépaissir la barriere derriere laquelle sont ses Etats. Il y trouvoit d'établir au-de-là du Rhin, quelqu'une des branches de sa mai-

son,

ſon, dont le petit Etat, reuni au ſien, augmenteroit d'autant ſa puiſſance. l'Alſace, & le Suntgaw ſont plus qu'il n'en faudroit offrir à la maiſon de Bade, pour lui faire paſſer le fleuve. L'Electeur de Souabe étendroit ſes Etats juſqu'à lui; & la maiſon d'Autriche ne demanderoit qu'à faire un Comte de Bourgogne Prince d'Empire. Le Roi d'Auſtraſie ſeroit ſuffiſamment intereſſé à pouſſer vivement une guerre heureuſe, par l'eſperance de reunir tant de morceaux arrachés à ſes predeceſſeurs. L'Artois, la plus belle moitié de la Flandre & du Hainaut, la clef du Comté de Namur, la barriere du Luxembourg, lui faiſoit une aſſez belle portion, pour qu'il n'enviât pas celle des autres. L'Empire enfin, content d'avoir reculé ſes bornes, & d'être déſormais hors de la portée de la France, applaudiſſoit aux ſuccès d'un de ſes Princes, devenu plus capable de le defendre.

On ne conçoit pas ce que l'Empereur Chales VI. s'eſt propoſé, en faiſant paſſer les pays-bas à ſon heritiere. Sans doute que ce Prince en a cru la poſſeſſion eſſentielle à la rivalité qu'il a voulu lui laiſſer avec la France. Mais de quelle gloire lui eſt il d'entrer, bon gré malgré, dans

toutes

toutes les guerres contre cette puissante Couronne. N'auroit elle pas lutté contr'elle plus glorieusement, si, en pouvoir de ne s'y presenter qu'à propos, elle avoit été en état de ne le tenter qu'avec avantage? Ses Etats augmentés des deux Bavieres, elle mettoit toutes ses forces ensemble, elle les rapprochoit des lieux où elles devoient agir; & rendoit leur choc d'autant plus violent, que, semblables au belier terrible des anciens, elles n'auroient donné que de la tête. Le Brisgau, les villes forestieres, & tous ces morceaux, dont le défaut de communication lui rend la defense si difficile, & la possession si peu fructueuse, s'unissoient à la masse, & devenoient la tête d'un corps parfaitement proportionné. Le commerce du Rhin se mêloit à celui du Danube; & la maison d'Autriche, soutenant d'une puissance réelle le rang & les titres qu'elle se donne, elle representoit en Europe, avec une dignité qui jusqu'ici lui est absolument étrangere.

Mais, dit-on, en gardant les Pays-bas, elle est sure d'intéresser l'Angleterre & la Hollande dans ses demelés avec la France. Les subsides qu'ils lui donnent sont le nerf qui fait agir ses troupes, & soutient la manœuvre qui a rapport au rôle qu'el-

le a pris. Eh! n'eſt-il pas plus glorieux de n'avoir pas beſoin de ces ſubſides ſi eſtimés : eſt-ce être Souverain d'un pays, que de le poſſeder de la maniere dont l'Empereur Charles VI. poſſeda les Pays-bas ? Sacrifier les avantages du pays, la commodité de ſes ports, l'induſtrie de ſes ſujets, la force de ſes places, à des alliés, qui mettent à ce prix des ſecours, dont il ne peut ſe paſſer ! comment la dépendance où les Anglois & les Hollandois l'ont tenu, & les requêtes de ſes Ambaſſadeurs à Londres & à la Haye, s'accordent-elles avec cette noble fierté, à laquelle on devroit reconnoitre une puiſſance, qui diſpute le premier rang en Europe ? Il eſt glorieux ſans doute de recevoir des ſubſides aux mêmes titres que les Rois de Pruſſe, de Suede, & de Sardaigne; que les Cantons Suiſſes & les ligues Griſes; que les plus puiſſans Princes d'Allemagne les reçoivent de la France, ou des puiſſances maritimes. Le mot *ſubſides* eſt abuſif à l'égard de toutes ces puiſſances, ſi on ne lui joint l'épithete *reciproques*. Les ſommes qu'elles touchent, ſont le juſte retour d'une amitié utile, qu'on leur demande & qu'elles accordent; un tribut que la reconnoiſſance leur paie d'avance. Le traité eſt à conditions

ditions égales. C'eſt un commerce d'Etat à Etat, où la force eſt l'échange de la richeſſe : de peuple à peuple ; où la ſueur eſt reçuë pour équivalent du ſang. Les ſubſides que le Souverain des Pays-bas ſollicite des Anglois & des Hollandois, ſont-ils de cette eſpece ? On a peine à ſe refuſer à l'idée d'un citoien, mal partagé des biens de la fortune, dont un financier repare & étaïe la maiſon, qui ne pouroit croûler ſans endommager ſon palais.

CHAPITRE X.

Que l'Empereur CHARLES VI. *n'a pas fait en Italie ce qu'il y pouvoit de plus avantageux à ſon heritiere.*

ON a peine à ne pas croire, que l'Empereur Charles VI. a donné dans le projet favori de ſa maiſon. Depuis le traité d'Utrecht on ne lui voit de vuës que pour la Monarchie univerſelle : ou du moins on ne trouve, qu'en les lui ſuppoſant, une explication vraiſemblable, de ſa ſurprenante politique, par rapport à l'Italie. Tant qu'il a gardé Naples & la Sicile, il n'a tiré aucun avantage de leur

possession. Il n'a eu la Lombardie que comme un pays, dont il faisoit une pierre d'attente. Parme & Plaisance lui sont échus ensuite, avec le grand Duché, dont il étoit aussi maître, que s'il l'avoit eu en propre; & on n'a point remarqué qu'il ait fait aucunes de ces dispositions, par lesquelles un Souverain témoigne qu'il est fixé à son acquisition, & qu'il ne pense qu'à en joüir. Ou il faut l'accuser d'une indolente modération, que personne ne lui reprocha jamais, & que mille traits de sa vie dementent: ou il faut avouër que, semblable à ces Alchimistes aveugles, qui consument dans les preparatifs d'une operation impossible, une fortune qui pouvoit suffire à leur bonheur, il a perdu, dans les fondemens d'un édifice chimerique, des materiaux qu'une ambition mieux reglée eut fait servir à la construction d'une autre, de la plus grande solidité.

S'il acquiert la Lombardie, s'il montre une envie extrême d'avoir les deux Siciles, ce n'est ni pour se servir des forces des deux Royaumes contre le Turc, ou s'aider de leur situation, pour introduire le commerce dans ses états d'Allemagne, ni pour faire du Mantouan, & de quelques morceaux du Milanés, un équivalent aux Veni-

tiens,

tiens, de l'Iſtrie & de la Dalmatie, qui lui enlevent les fruits du voiſinage de la mer, & lui ôtent la communication avec ce membre detaché de ſa Monarchie. Il ſemble regarder ces deux extremités de l'Italie, comme deux bouts d'un filet, dans lequel il compte que l'occaſion viendra, de prendre l'Italie entiere. S'il obtient la Toſcane pour ſon gendre, c'eſt dans l'eſperance que le Modenois englouti, & Dom Carlos engagé, par la promeſſe de la Sardaigne, à favoriſer la conquête du Piémont, Naples viendra enſuite ſe joindre à la maſſe; & l'Italie ſera avec les Etats d'Allemagne & les Pays-bas, un ſecond filet, qui livrera un jour la France à ſa maiſon. Il ſemble un Chaſſeur avide, qui mettant une forêt immenſe en ſon enceinte, ne penſe qu'à enveloper toutes les bêtes, ſans ſonger que ſa meute eſt trop foible pour les forcer; & que lui même peut-être n'aura pas la hardieſſe de les pouſſer.

C'eſt là ce qu'on peut dire de plus honorable à la politique de cet Empereur, qui ne paroit pas avoir jamais ſaiſi ſes véritables intérêts ſur l'Italie. Emporté au-delà du poſſible, par la vigueur de ſon imagination, il a tenu au-deſſous de ſoi la realité; & ſes Miniſtres, dont il ne ſouf-

froit les avis qu'autant qu'ils s'accordoient avec ses idées, auroient envain essaïé de le ramener au vrai. Le Prince Eugene, le Comte de Königsek, & les autres, virent sans doute avec peine les échanges dont on faisoit les préliminaires du traité de 1736. : mais celui-ci n'osa en proposer de plus utiles; & le Prince, qui savoit qu'il l'auroit fait sans fruit, se borna à parler de la paix, qu'il jugeoit ne pouvoir être achetée trop cher.

Soit que le sentiment interieur de notre propre cupidité nous rende indulgens, ou que, dans un excès d'ambition, nous ne considerions que l'élevation & la grandeur d'ame, qui d'ordinaire en est la source; on passe assez aisément aux Princes, l'illusion que leur fait la leur : souvent même on trouve pour eux un sujet d'éloge, dans les projets les moins proportionnés à leur forces; lorsque s'etourdissant sur la distance immense qui est entre le point d'où ils partent, & le but qu'ils se promettent d'atteindre, ils dirigent constamment tous leurs pas vers ce dernier, & ne font aucun mouvement qui ne les approche. On croit alors qu'il ne leur a manqué que du temps, pour justifier la solidité de leurs esperances; &, en murmurant

tant contre la brieveté de la vie humaine, on se plaint que la nature, qui les distingua si avantageusement des hommes ordinaires, ne les ait pas exceptés de la loi commune. C'est ainsi que Charles-quint, Henri-quatre & Gustave Adolphe, trouvent leur gloire dans les vastes projets que l'Histoire leur attribue. Il en est autrement de Charles VI.

Dans le dessein de se rendre maître de l'Italie, il n'avoit rien de plus important que de s'assurer des Ducs de Savoïe. Le traité de Riswick leur avoit fait restituer Pignerol: ils avoient les clefs de l'Italie en main, & pouvoient, à leur gré ouvrir ou fermer le passages des Alpes. Mais avec ces avantages, ils étoint encore foibles. Il ne pouvoient s'allier à la France, sans se mettre entierement à sa merci; ni aider ses armes au-de-là des monts, sans risquer de forger eux-mêmes leurs fers, & se rendre plus dépendans d'elle, qu'un Souverain de Dombes, ou du Venaissain. En tournant leurs vuës d'aggrandissement sur la Provence & le Dauphiné, l'Empereur s'en faisoit des alliés constans, toujours disposés à faire rampart de leurs Etats à la Lombardie, & à tenir en arrêt la seule puissance capable de le troubler

dans l'execution de ſon plan. En les rapellant à leurs anciennes eſperances, par la ceſſion de quelques morceaux du Milanés, il s'en fit de très mauvais voiſins, qui, au lieu de lui faciliter la conquête de l'Italie, lui rendirent inutile, & même onereux, le plus beau morceau qu'il y poſſedât, en attendant qu'ils le lui enlevaſſent.

L'Heritiere d'Autriche doit regarder la Lombardie comme un depôt, que l'Empereur ſon pere lui a remis, pour être cedé piece à piece aux Ducs de Savoïe; & dont, juſqu'à ce qu'il ne lui en reſte plus rien, la défenſe lui coutera au-de-là de ſa valeur. Envain renoncant à l'ambition parternelle & à des eſperances dont la chimere eſt demontrée, elle demanderoit à joüir tranquilement de ce bel état: dès qu'elle demeure rivale de la maiſon de Bourbon, elle ne ſauroit parer à des demembremens continuels, & la puiſſance à laquelle les Ducs de Savoïe ſont parvenus, ne lui laiſſe point à opter entre donner ou perdre.

Tant que ces Princes ſeroient demeurés dans la mediocrité où les trouva Charles VI., ils ne demandoient à la maiſon d'Autriche, pour recompenſe de leur attachement, que d'en être aidés à repouſſer un voiſin, qui ſouhaitoit de devenir

nir leur maître. Elle étoit ſure, par conſequent, que ſon ennemi ne pouroit venir à elle, qu'àprès s'ètre emparé du Piémont, qui lui ſeroit opiniatrément diſputé. Elle avoit le temps de faire paſſer ſes troupes dans le Milanés, avant qu'il fut attaqué ; & n'étant point obligée d'y en entretenir hors le temps de guerre, elle joüiſſoit de ſes revenus pendant la paix.

Maintenant que les Ducs de Savoie ſont les plus puiſſans Princes de l'Italie, & aſſez forts pour arrèter les armées de France au-de-là des monts, ou leur en ouvrir les paſſages, ſans crainte d'ètre opprimés, la maiſon d'Autriche n'a leur amitié qu'au prix qu'ils y veulent mettre. Egalement nécéſſaires aux deux partis, & certains de donner la ſuperiorité à celui pour qui ils ſe déclareront, ils ne peuvent ètre alliés fideles, ſans ètre imprudens & mauvais politiques. Leur inconſtance eſt devenue l'unique inſtrument qu'ils ayent de leur grandeur. Indiferens ſur la France & l'Autriche ; parce que l'une ſuffit, & ſera toujours prête à les ſoutenir contre l'autre, ils n'ont à conſulter ſur l'option, que le plus ou moins d'avantage que chacune leur offre : & leur véritable intérêt eſt, de ne s'attacher à celle-ci,

qu'autant qu'ils ne trouveront pas plus à gagner avec celle-là. Après une guerre où l'Autriche les aura decidés en sa faveur, par la cession d'un morceau du Milanés la France se les assurera pour la guerre suivante, par la promesse de leur en faire ceder un autre. Peu leur importe laquelle des deux puissances contracte avec eux: ils tiennent la balance entr'elles, & ne retablissent l'équilibre, qu'après leur avoir rendu l'engagement commun. Le tems de la paix est donc à present plus difficile pour la Lombardie, que ne l'étoit au siecle passé celui d'une guerre ouverte. Au lieu d'y trouver à se rembourser de ses dépenses, le Souverain subvient à peine, de tous les revenus publics, à celles qu'une juste defiance lui impose: & tout ce que lui valent des précautions qui l'epuisent, c'est de ne pas être dépossedé, sans coup ferir, d'un pays qu'il lui est impossible de conserver.

La possession de la Toscane n'est gueres plus avantageuse à la maison d'Autriche, que celle de la Lombardie. Depuis le peu de tems que ce petit Etat a un Empereur pour Souverain, il a perdu ce qui le rendoit considerable. Déja on y cherche la Florence des Medicis, sans la pouvoir trouver.

ver. A peine les Edifices font-ils reconnoitre le lieu où elle a été. Les fommes d'argent, qui, chaque année, font envoyées à Vienne, & enfevelies dans les Coffres de l'Empereur, font les alimens dont le commerce fe nouriffoit, & qu'il ne fauroit perdre fans tomber en langueur. Déja les arts en font atteints. Il n'y a plus de fabriques, que celle dont le pays même fait la confommation. Les Emplois font entre les mains des étrangers, qui font paffer leurs épargnes, dans les lieux où ils comptent fe retirer un jour. Quand les tranfports redoublés d'argent auront anéanti l'induftrie : quand le commerce de la Tofcane fera reduit à la vente de fes denrées : quand enfin cette belle Province aura fubi le fort ordinaire des Etats, qui n'ont plus que l'ombre de leur Souverain : ajoutera-t-elle quelque chofe à la puiffance Autrichienne ? Ifolée comme elle eft, elle ne fe conferve que par la garantie qui en a été jurée au grand Duc FRANÇOIS I. Mais lorfque fon fucceffeur fera refponfable des guerres du Roi de Hongrie & de Boheme, du Souverain des Pays-bas ; & que le peu de communication qui eft entre l'Allemagne & le grand Duché, par la Lombardie, lui aura été enlevé avec cette dernie-

re; est-il quelque équivalent si désavantageux, qu'il ne se trouve heureux de l'obtenir.

L'Empereur Charles VI. perdit, après le traité de la *quadruple Alliance*, l'occasion de porter sa maison au plus haut point de puissance, dont elle soit susceptible. Le Roi d'Angleterre, uniquement occupé du soin de s'affermir sur son trône, s'aveugloit sur l'accroissement de son allié. Il ne voyoit que l'Espagne, fort échauffée alors en faveur du Pretendant; &, sans considerer que l'Empereur seroit un protecteur pour le Prince Stuard, aussitôt que ses intérêts s'accorderoient avec ce personnage, il croyoit se fortifier lui même, des acquisitions qu'il lui procuroit. Le Duc Regent, qui sacrifioit à ses ressentimens, ou à d'autres vuës particulieres, les intérêts de la maison de Bourbon, étoit disposé à ne voir, dans l'agrandissement de l'Empereur, que l'affoiblissement de l'Espagne. Le Duc de Savoïe, qui ne pensoit à rien moins qu'à devenir une puissance maritime, auroit recu avec joye tout autre équivalent de la Sicile, que la Sardaigne; pourvû qu'il lui eut donné le titre de Roi; & l'Espagne, abandonnée de son allié, qui même se déclaroit son

ſon ennemi, ne faiſoit pas une oppoſition plus écoutée à l'équivalent qu'à l'échange.

Si l'Empereur, uniſſant la Sardaigne aux deux Siciles, avoit donné au Duc de Savoïe les deux tiers du Milanés, avec le titre de Roi de Lombardie, & fait accepter l'autre tiers, avec le Mantouan, aux Venitiens, en équivalent de leur portion de l'Iſtrie & de la Dalmatie, qu'ils lui auroient cedée : peut-être que, tournant toutes ſes forces contre le Turc, avant que l'Europe ſe fut renduë au ſoin de ſa balance, il en auroit entierement renverſé l'équilibre. Le Prince Eugene, intereſſé par la promeſſe de la Souveraineté de Tranſilvanie, à ne plus ſe contenter de l'honneur de vaincre, auroit chaſſé, pourſuivi l'infidele, qu'il étoit en poſſeſſion de battre. La Dalmatie, avec la Servie & la Boſnie, auroient été reünies au Royaume de Hongrie. La Grece ſeroit devenuë le fruit de la guerre ſuivante. Maître de la mer du levant, Charles VI. eut aſſez vêcu, pour ne plus laiſſer à deſirer à ſon heritiere, que l'occaſion de renvoïer l'Ottoman en Aſie.

C'eut été envain que Veniſe ſe ſeroit refuſée à l'échange. Elle n'avoit point alors à eſperer de ſecours des puiſſances de l'Europe; & elle avoit beſoin de celui de l'Empereur

pereur contre le Turc. Si ce Prince eut été retenu de la forcer hautement, à condeſcendre à ſes volontés, par la crainte d'ouvrir les yeux aux puiſſances Maritimes ſur la ceſſion, & de les faire reflechir ſur ſes ſuites ; la même conduite, qui donna la Hongrie à ſes ancêtres, lui auroit acquis la Dalmatie. Le zele de religion n'eſt point une vertu des Souverains. La diverſité, ou l'oppoſition de créance, n'eſt pour eux un ſujet d'inimitié, qu'autant que le veut le bien de leurs peuples, la ſeule loi qu'ils doivent écouter. L'Etat eſt un corps d'une nature toute differente de celle des membres qui le compoſent. L'Empire Ottoman & la Republique de Veniſe, n'ont point avec la Monarchie Autrichienne, les mêmes rapports & les mêmes liaiſons qu'un Turc & un Venitien avec un de ſes ſujets. Si la religion & l'humanité ne permettent point à celui-ci, de balancer ſur le ſecours qu'on lui demande ; la Politique ordonne à celle-là, de n'en conſulter que ſon intérêt. Charles quint, laiſſant le grand Seigneur s'emparer de la Hongrie, afin d'avoir ſur elle un droit de conquête, n'auroit point été blâmé, ſi ſon ambition particuliere, qui lui dicta cette conduite, eut été d'accord avec le bien-être de ſes peu-

peuples, & qu'il leur eut été avantageux d'entrer en communauté avec les Hongrois. Venise depossedée de la Dalmatie par le Turc, l'Empereur n'avoit rien à demêler avec elle. Cet important morceau devenoit le bien de qui l'arracheroit au vainqueur : & il avoit des forces suffisantes pour en exécuter le projet.

L'Espagne, justement irritée contre la France, se seroit infailliblement unie à lui pour établir un nouveau systême en Europe. Le Traité de 1725 auroit cimenté entre les deux Monarchies, une alliance d'autant plus étroite & plus durable, que leurs intérêts ne s'entrechoquant plus, & la communication entr'elles étant établie, elles auroient été à portée de s'aider mutuellement de toutes leurs forces. Le Grand Duc de Toscane étoit le lien de leur union pour la Méditerranée; la Compagnie d'Ostende pour l'Ocean ; & la Russie, qui n'auroit eu à soutenir qu'une très-petite partie de la puissance des Anglois, auroit hazardé de former sa marine, ainsi qu'elle avoit fait ses armées de terre.

Il étoit encore tems après la guerre de 1733. de jetter les fondemens de ce bel édifice. L'Empereur n'avoit besoin que d'être

d'être persuadé, que le Turc étoit l'ennemi que la bonne politique lui designoit, & que c'étoit à ses dépens qu'elle lui disoit de s'agrandir. L'Espagne demandoit une Couronne pour Dom Carlos. Elle ne préferoit les deux Siciles aux Duchés de Toscane, Parme & Plaisance, que parce qu'elles lui donnoient le titre de Roi, qu'il n'auroit pas eu avec ceux-ci. Mais quand des vuës plus profondes, lui auroient fait resoudre la conquête des deux Royaumes; puisqu'elle n'étoit pas assez forte pour les conserver au Prince Infant, si la France n'y concourroit, on l'obligeoit à y renoncer, en faisant goûter au Cardinal de Fleuri, la cession qu'on auroit faite à Dom Carlos de la Sardaigne, pour être unie aux Duchés dont il étoit déja en possession, à titre de Royaume d'Etrurie. Le Duc de Savoye cedoit cette Ile, pour ce qu'il a eu depuis du Milanez; à quoi on joignoit les territoires de Pavie & de Milan. Le reste du Duché avec le Mantouan étoit reservé pour les Venitiens.

Le peu d'usage que l'Empereur avoit fait des deux Siciles, depuis près de vingt ans qu'il les possedoit, ôtoit toute défiance sur celui dont elles lui pouvoient être. Mais l'Europe n'étant plus dans cet assou-
pisse-

piſſement, où les fatigues de la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne l'avoient jettée, il n'y avoit pas à douter, que la France & les Puiſſances maritimes, ne priſſent ombrage dès qu'elles le verroient chercher à ſe donner par mer, une parfaite communication des deux Royaumes avec ſes Etats héreditaires : que jalouſes de leur commerce du Levant, elles ne s'oppoſaſſent à la naiſſance d'une nouvelle puiſſance maritime, qui ne faiſant d'abord que le partager avec elles, ſe rendroit avec le temps aſſez forte, pour le leur enlever ; & qu'effrayées des deux têtes que l'Aigle alloit avancer contre le Croiſſant, elles ne lui en arrachaſſent une.

L'Empereur mettoit leur politique en défaut, en demandant Naples & Sicile pour l'équivalent de la Lorraine. Il devoit être déterminé déja à fondre cette derniere maiſon dans la ſienne, par le mariage de ſes deux Princes avec les deux Archiducheſſes ſes filles ; & il lui importoit peu, que ce fut du chef de ſa mere, ou du chef de ſon pere, que le petit fils, qu'il deſtinoit à faire ſouche d'une nouvelle tige, poſſedât ſes Etats. La France n'avoit garde de refuſer que les deux Siciles fuſſent, aux Princes Lorrains, la recompenſe du ſacri-

facrifice qu'ils lui faifoient de leur patrimoine. Elle y auroit confenti d'autant plus volontiers, que l'Empereur lui eut femblé faire lui feul les fraix de ce dédommagement. Elle en juroit la garantie telle qu'il la lui eut dictée : elle y faifoit acceder la Hollande & l'Angleterre, aux mêmes termes. L'Efpagne y entroit pour la fureté de l'établiffement de Dom Carlos. Le Pape s'y offroit de lui-même, de peur de n'y être pas appellé ; & le Roi de Lombardie, à qui il étoit utile d'avoir, fur les derrieres du Roi d'Etrurie, un allié puiffant, fe feroit donné avec joye un nouvel intérêt à fa confervation.

Ainfi, quel que fût le moyen que l'Empereur eut choifi, pour unir l'Iftrie & la Dalmatie à fes Etats, les deux Siciles n'étoient plus comptables des fecours qu'il en auroit tirés. Il auroit acheté à crédit des vaiffeaux, & loué des Mariniers de fon gendre, qui les lui eut fournis, en faifant grand bruit de fa parfaite indiference entre fon beau pere & les Venitiens. Après le mauvais fuccès d'une premiere tentative, il le trouvoit toujours prêt à en aider une feconde, mieux concertée. Il étoit hors d'atteinte, pour fes Etats, aux puiffances capables de foutenir Venife ;

fe ; & il s'enhardiffoit à tout ôfer contr'elle, par la certitude de le faire impunément.

Le Duc de Lorraine Charles V. n'eft pas toujours hors du vrai, dans le chimerique projet de Monarchie univerfelle, qu'on lui attribue. C'eft bien connoitre la foibleffe des Venitiens, que de compter pour peu de les reduire à leurs lagunes, ou de faire de leur République une Seigneurie, finon tout-à-fait auffi bornée que Hambourg, ou Dantzick, du moins auffi dépendante de fon voifin, que celle de Ragufe. Maîtreffe des deux Siciles, & la maffe de fes Etats augmentée des deux Bavieres, la maifon d'Autriche avoit plus de facilité à leur enlever leurs Iles & leurs côtes, que Louis XII. n'en eut à les dépouiller de leur Etat de terre ferme. Il ne faudroit pas de grands efforts, pour rendre la marine des deux Royaumes, aidée de celle des ports de Triefte & des Ufcoques, fuperieure à la leur. Leurs forces de terre, compofées de foldats ramaffés, fans émulation & fans affection, & commandées par des Généraux dont leur défiance captive les talens, ne tiendroient pas un inftant contre une armée Allemande, & des legions de Hongrois & de

Croa-

Croates. Les peuples qu'une multitude de Tyrans ſe relaye à devorer, ne connoiſſent point de pire condition que la leur, ſi ce n'eſt l'eſclavage; ils ne ſavent combattre que contre les Turcs, & recevroient comme leur liberateur, un Prince qui ne voudroit acquerir en eux que des ſujets. Reduits à n'avoir de ſecours en ces pays éloignés, que de la part de l'Infidele; & ne le pouvant implorer ſans ſe rendre odieux à la Chretienté, ſans attirer ſur ſoi le couroux du Pape, ſans donner aux autres Princes d'Italie un prétexte de venir partager ſa dépouille, bientôt Veniſe ſe trouveroit heureuſe, de conſerver ſa liberté au prix de la moitié de ſes Etats, & d'être ſoufferte dans le Golphe, dont elle prétend être la maîtreſſe.

La France & les Puiſſances maritimes s'épuiſeroient ſans fruit, à l'entretien d'une flote dans la mer Adriatique. Obligés de reſpecter leur garantie, & de ſe contenter des déclarations que le Roi des deux Siciles leur donneroit, d'une parfaite indiference, elles ne feroient que ſe promener pendant l'Eté, non ſans être fort embarraſſées de leurs ſubſiſtances : l'Hyver, il leur faudroit abandonner le Golphe, qui, dans cette ſaiſon n'eſt gueres

res

res tenable, que pour les petits vaiſſeaux. Ce ſeroit le temps que l'Empereur choiſiroit pour agir; &, avant le retour du Printems, on auroit à le chaſſer d'une conquête, qu'on ne pourroit jamais l'empêcher de recouvrer.

Le Roi de Lombardie s'engageroit à tenir les paſſages des Alpes fermés, dès qu'on lui feroit part de l'équivalent refuſé par les Venitiens. Le Tortonnois & le Mantouan le rendroient ſourd aux allarmes qu'ils s'efforceroient de lui donner. Les Suiſſes & les Griſons, ſeroient tranquilliſés ſur l'accroiſſement de ce Prince, par la nouvelle barriere que leur feroient les Comtés de Côme & d'Anghiera. Le Roi d'Etrurie, & la République de Genes verroient avec plaiſir leur commerce groſſir des debris de celui de Veniſe. Le Pape enfin, à qui on feroit enviſager l'abaiſſement des Venitiens, comme le préliminaire de la ruine des Turcs, feroit des vœux pour la perte de l'ennemi du nom Chrétien, & ſe reposeroit du reſte ſur la Providence.

CHAPITRE XI.

De l'Italie par rapport à ses Princes, & à la maison de Bourbon.

L'ITALIE n'est pas moins l'écueil de la politique, que des armes de la France. Onze regnes consecutifs, n'offrent qu'un seul Ministre, qui ait constamment retenu le Roi son maître à ses véritables maximes par rapport à elle; & l'esprit du Cardinal de Richelieu, n'a pas plutôt cessé d'animer le conseil de Louis XIV. que les fautes du cabinet redeviennent aussi nombreuses que celles des armées. Il semble que quelque mauvais genie ait pris sur soi de rendre les exemples de chaque regne inutiles aux suivans.

L'Expedition de Charles VIII. fixa pour toujours, il y a plus de deux siecles, le principal intérêt de la France sur l'Italie: mais Louis XII. ne parut pas s'en appercevoir. Le peu de fruit que son predecesseur avoit retiré de ses conquêtes, ne le dégouta point de la gloire d'en faire d'autres. Ses disgraces ne guerirent point François I. de sa passion pour le Duché de Milan.

lan. Henri II. fut auſſi ardent, & gueres moins malheureux que ſon pere, pour un établiſſement au-de-là des monts. Henri III. n'étoit pas un Prince à ſaiſir ce qui avoit échapé à ſes predeceſſeurs: il donna dans une extremité opposée, ſans connoitre le vice de celle qu'ils avoient ſuivie. La donation de Pignerol, & ſon indifference ſur la perte du Marquiſat de Saluces, firent preuve de la foibleſſe & du peu d'étendue de ſes lumieres; & n'eurent pour motif rien moins que l'inutilité des conquêtes en Italie. Le grand ſens & le genie ſuperieur de Henri IV., ne le ſauverent point de la fatalité. Plus éclairé que les autres, il broncha plus lourdement qu'eux: il vit la nécéſſité de tenir une porte ouverte au ſecours des Princes Italiens; & il perdit l'occaſion de recouvrer la ſeule qu'il lui fut poſſible d'avoir. Les ſollicitations des Venitiens; les offres & les inſtances du grand Duc, ne purent l'emporter ſur le manege du Duc de Savoïe. Louis XIV. oublia ce que le Roi ſon pere avoit gagné à être maître des paſſages des Alpes: il s'en deſſaiſit, & n'en reſta pas là. Louis XV. a eu l'occaſion de rentrer dans la route fraïée par le Cardinal de Richelieu; & ſon Miniſtre la lui a fait manquer. La bonne

fortune

fortune de la France lui ouvroit une plus belle carriere à fournir, que n'eut aucun de ses predeceſſeurs; & le Cardinal de Fleuri l'a fait s'y refuſer.

Lorſque Charles VIII. s'annonca au-delà des monts, pour le pacificateur des troubles, l'arbitre des differens, le protecteur des opprimés; la plûpart des puiſſances d'Italie le reçurent comme un liberateur. Il traverſa tant de divers états, comme il eut fait les provinces de ſon Royaume. Sa marche fut plûtôt une pompe Triomphante, qu'une marche militaire. Sans tirer l'épée du foureau, il ſe trouva plus maître en Italie, que jamais conquerant ne le fut en ſes conquêtes. Envain le Pape eſſäia de lui faire des jaloux: il ne rencontra perſonne ſuſceptible de ſes défiances. Les Tirans de Naples furent univerſellement abandonnés; & Alexandre VI., ſur qui ils devoient le plus compter, fut obligé d'aider à les renverſer de leur trône.

Si l'heureux Charles, après avoir delivré les Napolitains de leurs oppreſſeurs, ſe fut contenté de la gloire de diſpoſer de leur Couronne, en faveur de quelque Abdelonime: il joüiſſoit de toute ſa fortune; affermiſſoit l'aſcendant qu'il avoit, & faiſoit

soit passer à ses successeurs les fruits de son expedition. Son retour en France eut été un second triomphe. Persuadés qu'il n'auroit quitté son Royaume que pour être leur liberateur, les peuples payoient sa generosité de toute leur reconnoissance; & ils ne l'auroient suivi que de leurs acclamations. Rassurés pour toujours sur le peril d'avoir un arbitre si puissant, les Princes se seroient accoutumés à l'appeller dans leurs affaires. Sous le nom de Cliens, ç'auroient été des sujets, ou des vassaux; & protecteurs de l'Italie, les Rois de France y auroient commandé plus absolument, que si les armes les en avoient rendus les maîtres.

Dèsque Charles VIII. eut laissé voir le Conquerant, & qu'en s'emparant du Royaume de Naples, il eut montré qu'il preferoit le foible avantage d'entrer dans la balance de l'Italie, à la gloire solide de la tenir, ses cliens se changerent en ennemis; & ceux qui l'avoient appellé, s'unissant pour le chasser, à ceux qui l'avoient vu venir à regret; on ne distingua plus les jaloux de sa gloire, des jaloux de sa puissance. Les peuples lui devinrent aussi contraires, qu'ils lui avoient été favorables. Outre l'oppression à repousser, chacun

cun crut avoir à se venger d'avoir été trompé. Bientôt l'armée Françoise ne fut plus qu'une troupe de brigands, sans étape & sans repaire, obligée de vivre de rapine, & au jour la journée : on lui courut sus de toutes parts. Harcelé, poursuivi, coupé enfin, par des forces infiniment superieures, Charles n'eut d'ésperance que dans un coup de desespoir. Un Roi de France fut reduit aux termes d'un Avanturier ; & trop heureux d'échapper d'un pays, où il étoit entré en maître, il termina son expedition par se fermer entierement les chemins qui lui avoient été ouverts pour elle.

Le fruit que Louis XII. devoit retirer de cet exemple, étoit de se persuader que la seule voïe qu'il eut de se rendre maître de d'Italie, étoit celle dont son predecesseur étoit imprudemment sorti : & au lieu de faire entendre de nouvelles pretentions, il devoit tenter de recouvrer la confiance des Princes, en semblant renoncer à celles qui les avoient alienés de Charles. Il suivit une conduite toute opposée, qui eut le succès qu'elle meritoit. C'est sous lui que l'Italie a pris le surnom de *Cimetiere des François*. L'établissement de Ferdinand le Catholique en Italie, ne changeoit rien au plan que Louis XII. auroit

du

du se faire : ç'eut été pour son successeur une avance considerable, que l'Espagnol eut mis le Pape & les Venitiens en défiance de son voisinage. Peut-être qu'il en auroit eu plus de facilité à reconnoitre & à suivre le parti qu'il lui convenoit de prendre.

Lorsque Charles-quint & François premier se disputerent Naples & Milan, les puissances Italiennes étoient disposées à s'opposer également à chacun, & à s'unir pour se délivrer de tous les deux : mais leur foiblesse ne leur permit pas de risquer une manœuvre aussi hardie. Elles se bornerent à souhaiter que la fortune se déclarât pour le moins puissant, afin d'avoir contre lui, une ressource assurée dans le ressentiment du moins heureux. Charles-quint n'avoit de communication avec l'Italie que par la mer. (Il n'étoit pas assez maître en Allemagne, pour en emploier les forces à la défense de ses *Propres.*) S'il étoit chassé par son concurrent, ce dernier, qui pouvoit passer les Alpes avec une suite aussi nombreuse qu'il lui plairoit se la faire, seroit en état de lui fermer le retour : & l'Italie demeuroit à sa discretion. Si au contraire Naples & Milan restoient à Charles, la honte de les

perdre, après les avoir acquis, & l'éſpe-rance d'en joüir un jour en paix, l'enga-geroient aux plus grands efforts pour les conſerver; & François premier, pour qui le recouvrement n'avoit pas les mêmes dif-ficultés, ſeroit toujours prêt à le ten-ter, auſſitôt qu'on l'y inviteroit: ce qui maintiendroit l'équilibre.

François premier auroit du regarder la perte de la * bataille de Pavie, comme un coup de ſa bonne fortune, ſi ſes refle-xions, durant ſa priſon, avoient porté ſur ces maximes des Princes d'Italie. El-les lui montroient, qu'il étoit dans l'u-nique chemin, capable de le conduire à la ſuperiorité ſur ſon rival; & lui enſei-gnoient à tirer de ſa diſgrace même, de-quoi le combattre plus heureuſement. Tant qu'il ne chercheroit à vaincre Charles, que pour avoir ſa depouille, les Italiens ne ſe ſerviroient de lui, que pour diſtraire un voiſin, que pour occuper un hôte qu'ils redoutoient: ils ne l'aideroient que pour ne pas le rebuter, & jamais aſſez pour le faire triompher; prêts à l'abandonner & à ſe déclarer même contre lui, s'il avoit des ſuccès deciſifs. Leur ſureté enfin dé-pendoit de l'épuiſement des deux parties, &

* Il la perdit, & y fut fait priſonnier.

& ils devoient lui faire consumer inutilement les forces de son Royaume, dans une guerre dont ils ne se reservoient que d'être les moderateurs. Il lui étoit donc également ruineux, d'avoir Naples & Milan à conserver ou à recouvrer; de posseder, ou de pretendre des états en Italie.

Le chef-d'œuvre de la bonne politique étoit, de se piquer de fidelité au traité de Madrid, quant aux articles relatifs aux affaires d'au-de-là des monts; de tenir hautement la cession qui y étoit stipulée, de toutes les pretentions sur Naples & Milan; de laisser le victorieux Espagnol, reünir sur soi toute la jalousie des Italiens, & de l'enhardir, par une indiférence affectée sur leur sort, à produire l'ambitieux dessein de se les assujettir. Ils s'elevoient infailliblement contre l'opresseur. Forcés à une guerre qu'ils n'étoient pas capables de soutenir seuls, ils revenoient d'eux mêmes à ne plus voir dans le Roi de France qu'un Protecteur. De petits secours, envoyés à propos, auroient accru leur confiance, & nourri leur haine contre leur ennemi. Les Etats d'Italie, qui, sous Philippe II. & Philippe III., ont été le principal soutien de la Monarchie Espagnole, en devenoient la partie foible. Ils lui en-

tretenoient une guerre à peu près de la même nature que celle des Pays-bas ; & que la France, maîtresse des passages des Alpes, lui rendoit à son gré plus ou moins difficile. C'étoit pour le Roi de France une diversion, dont il ne faisoit presque aucuns frais, & dont il tiroit tout le fruit. Par tout ailleurs où il lui plaisoit de porter la masse de ses forces, il trouvoit l'Espagne ébranlée des coups qui lui étoient portés en Italie. D'où Philippe II. auroit il eu des Soldats, pour defendre la Flandre, aider la ligue, combattre les Hollandois, si les Terces Italiens avoient été occupés chés eux ?

C'étoit sur ce pié que le Cardinal de Richelieu se proposoit de mettre les affaires d'au-de-là des monts, lorsqu'il entreprit de persuader à Louis XIII. que l'Italie importoit à la France de sa reputation, & ne lui importoit que de celà. Ce grand homme ne pouvoit pas s'y prendre avec plus d'adresse, pour preserver son maître des fautes des Valois, & lui faire reparer celle du Roi son pere. Après lui avoir inspiré le dégoût des conquêtes ruineuses, & l'avoir determiné à celles qui devoient faire respecter sa puissance, il l'offrit pour protecteur aux puissances

Ita-

Italiennes, que depuis le honteux & inexcusable * traité de Château-Cambresis, l'Espagne avoit tenuës dans la dependance & l'humiliation.

La premiere expedition du Roi, en leur constatant son desinteressement, les releva de l'abattement où les avoit jettées la donation de Pignerol, & la cession de Saluces. Le pas de Suze forcé, leur garantit que déformais elles seroient soutenues ; & la conquête du Milanés negligée, les rassura sur l'ambition de leur protecteur. Elles ne balancerent point à s'elever contre le Roi d'Espagne, & à entrer en guerre avec lui. La sage & pacifique Venise, trouva des suretés suffisantes pour risquer de se commettre avec son puissant voisin. Les Ducs de Parme, de Modene, & de Mantoue, joignirent leurs troupes à celles de France. Le Duc de Savoïe fut obligé d'en faire autant. Le grand Duc de Toscane fournit à la caisse militaire. Le Pape redevint le pere commun des deux Rois, & le titre de fils ainé de l'Eglise, ne fut plus à Rome un vain titre. Pignerol & Cazal, en changeant de maître, chan-

* HENRI II. y rendoit près de 200. places fortes pour trois qui lui étoient cedées ; & il restituoit au Duc de Savoïe des Etats.

changerent la face des affaires de l'Europe. L'Espagne, sur la defensive dans le Milanés, fut attaquée partout ailleurs avec avantage. Par la sagesse de son Ministre, Louis treize fut plus puissant en Italie, avec deux petites villes, dont il ne se disoit que le depositaire, que Louis XII., François premier & Henri II., avec de grands Etats qu'ils y possedoient.

L'ambition particuliere du Cardinal Mazarin, porta la premiere atteinte à l'ouvrage du Cardinal de Richelieu. On se defia d'un regne qui se faisoit un grand objet de sa principauté de Piombino. Mais les hauteurs du Marquis de Louvois, reveillerent des soupçons aussitôt assoupis que formés. Dès qu'il fit parler Louis XIV. en Maître, il entama sa puissance au-de-là des monts. Le Duc de Savoie, outré de la superiorité qu'on affecta de lui faire sentir de la maniere la plus choquante, quitta un allié avec qui il ne pouvoit plus être Souverain. Les autres Princes suivirent son exemple. Le Pape fut un des principeaux arc-boutans de la ligue d'Ausgbourg; & Venise eut besoin de toute sa moderation pour s'en tenir à l'indifference.

Le traité de Riswick acheva de ruiner les affaires de la France en Italie. Il servit

peu

peu à Louis XIV. de prendre Pignerol, dès l'entrée de la guerre ſuivante. Ses anciens cliens durent abſolument ſe détacher de lui, & pourvoir par eux mêmes à leur ſureté, auſſitôt qu'il leur eut laiſſé voir qu'il pouvoit ſe reſoudre à les abandonner, en ſe deſſaiſiſſant de cette importante clé. La frauduleuſe neutralité de Veniſe, dans la guerre pour la ſucceſſion d'Eſpagne, fut moins l'effet de la crainte de la trop grande puiſſance de la maiſon de Bourbon, que celle d'être un jour expoſée à tout le reſſentiment de la maiſon d'Autriche. Il étoit aiſé à des hommes auſſi prudens, de tirer juſte l'horoſcope de cette guerre, ſur la capacité des Miniſtres qui en digeroient, & des Generaux qui en conduiſoient les operations. La branche Autrichienne d'Allemagne étoit bien autrement capable d'appuïer l'Eſpagnole, que du tems des Empereurs Matthias & Ferdinand.

La Mort de l'Empereur Joſeph fut un malheur pour les puiſſances d'Italie. Le traité d'Utrecht, qui leur donna un Empereur au lieu d'un Roi d'Eſpagne au milieu d'elles, changea entierement leurs intérêts. Il n'étoit plus queſtion avec celui-là de ces petites guerres, dont on avoit

occupé celui-ci. Au premier indice de mauvaise volonté, ce Prince couvroit l'Italie d'un déluge d'Allemands; & on ne pouvoit lui tenir tête, qu'en donnant toute cette belle region à devorer à de plus nombreuses armées de François. Ce n'auroit plus été pour leur liberté, que les puissances seroient entrées dans la querelle. Il ne leur restoit plus que le choix entre les oppresseurs. Une fois redevenu maître des passages des Alpes, le Roi de France luttoit de toutes ses forces contre l'Empereur, avec toutes les siennes. Tous deux, avec la communication également libre, & leurs derrieres également assurés, faisoient de l'Italie, le theatre perpetuel de leur rivalité. Les puissances étoient tour à tour entrainées par l'un ou par l'autre; &, quelque fut le sort de la guerre, elles en avoient toujours la désolation, & n'en avoient que celà. Leur unique parti étoit donc de plier en silence, sous le joug de leur nouvel hôte, & d'attendre du tems quelque voye pacifique de s'en delivrer. Sans doute qu'elles l'auroient attendué longtems, si l'Espágne, en se donnant de nouvelles pretentions & de nouveaux droits, ne leur eut menagé une revolution.

Le Mariage de Philippe V. avec la Princesse

cesse de Parme, est un de ces coups d'une politique profonde & sure, dont l'atteinte n'a point de bornes, & dont les suites ne sauroient être arrêtées, lors même qu'elles se font entrevoir. Par les droits qu'acqueroit aux Infans la Reine leur mere, sur les trois Duchés, l'Espagne se relevoit des cessions du traité d'Utrecht: les Empereurs étoient mis dans tous les désavantages des Rois de France Louis XII. & François premier; & les puissances Italiennes, se retrouvoient à portée de retablir un équilibre d'autant plus ferme, que le tirant d'elles mêmes, elles le rendoient désormais independant des étrangers.

En s'unissant aux Princes Espagnols, soutenus des forces de l'Espagne, elles partageoient avec eux la depouille de leur ennemi commun. Naples & les deux grandes Iles à Dom Carlos; la Toscane au Prince son frere; Parme au Duc de Modene; Plaisance & le Milanés au Duc de Savoïe; Mantoue aux Venitiens: telle étoit la portion de chacun des alliés, & le prix d'un effort commun, dont la surprise rendoit le succès certain. Le Pape se tenant exactement neutre, formoit une reserve, dont on auroit usé pour appuyer le traité de pacification; & il avoit pour

sa recompense, d'ètre delivré de l'inquietude que le voisinage d'un Empereur causera toujours aux Souverains Pontifes. Les Allemands étoient rechassés jusqu'aux montagnes; & l'Italie formoit un petit monde, inaccessible aux troubles, & indiferent aux demelés de l'Europe.

Le Roi Victor Amedée vit ce Plan, que le Cardinal Alberoni lui proposa en 1716, & il l'agréa. La Sicile donnoit le plus beau prétexte d'en commencer l'exécution; & les autres Puissances ne l'auroient pas plûtôt vuë s'acheminer heureusement, qu'elles se feroient empressées à en partager la gloire, ainsi que le profit. Ce n'étoit plus un ennemi à épuiser par l'autre, une guerre, qui ne laissant après soi que ses horreurs, ne devoit produire qu'un changement de fers. L'Espagne éclairée sur ses véritables intérèts, remettoit toutes ses prétentions à ses Princes: elle ne vouloit acquerir que des Alliés, sur qui elle put compter: & elle trouvoit l'accroissement de sa puissance, dans la liberté & la paix constantes de l'Italie.

Le succès n'a point avoué des vuës aussi nobles & aussi utiles: mais le Cardinal n'en a rien perdu de la gloire qu'elles lui auroient acquise, si elles n'avoient pas échoué.

échoué. La justesse & le secret des mesures, la grandeur de l'appareil, la hardiesse du projet, ne dépendent point de quelques accidens qu'il étoit au-dessus de la prudence humaine de prévoir. Lorsque le mauvais succès est tout sur le compte de la fortune, ni le Ministre qui digera, ni le Général qui conduisit l'entreprise, n'en sont comptables. Ce dernier trouve dans la qualité des actions militaires, une réputation que les victoires les plus décisives ne lui feroient peut-être pas si brillante. L'admirable action de Melazzo, a fait plus d'honneur au Marquis de Leede, que la reprise de la Sicile aux Géneraux qu'il eut en tête. Cet habile guerrier, revenant sur ses vainqueurs, & leur enlevant les lauriers sur lesquels ils étoient prêts de s'endormir, n'a d'égaux dans l'Histoire moderne, que les Ducs de Weimar * & de Rohan. Il a prouvé suffisamment qu'il étoit l'homme du monde le plus capable de conduire une grande entreprise, & que si la fortune étoit demeurée neutre, il faisoit réussir celle-là, comme il l'avoit promis.

Comme

* Battus à *Rheinfelds*, leurs bagages perdus, ils revinrent dans leur camp pendant la nuit, & y taillerent en pieces les Imperiaux, qui ne pensoient qu'à se réjouïr de leur victoire.

Comme il n'entroit pas dans le systême politique du Cardinal de Fleuri, qu'il importât à la France que les Princes Espagnols, solidement établis, assuraissent aux deux Couronnes l'empire de la Mediterranée, & que les Allemands fussent entierement expulsés de l'Italie, on ne lui reprochera pas ici, d'avoir négligé l'un & l'autre. Mais puisqu'il avoit fixé le fruit de la guerre de 1733. à l'acquisition d'un nouveau fleuron pour la Couronne; on a peine à lui passer, d'en avoir manqué un, infiniment plus considerable que celui qu'il y a attaché. Le Roi de Sardaigne auroit donné beaucoup pour conserver le Milanés, après les démarches, dont l'éclat lui imposoit de ne pas le laisser sortir de ses mains. On l'auroit trouvé alors très disposé à l'échange de ses Etats d'au-delà des monts, contre la Lombardie; & l'Empereur lui auroit sans peine cedé cette derniere, si on lui avoit laissé le Mantouan & les trois Duchés.

Cet échange a été conclu au siecle passé, entre Henri IV. & le Duc Charles Emmanuel; & la mort inopinée du Roi l'empêcha seule de se laver ainsi du reproche † que

† On disoit que le Duc de Savoye avoit fait troc de Roi, & HENRI troc de Marchand.

que lui avoit attiré celui de la Bresse contre le Marquisat de Saluces. Il devoit conquerir le Milanés, & l'assurer à la maison de Savoye, pour le Genevois, le Fossigni, la partie de la Savoie qui est entre les Alpes & la France, avec le Comté de Nice, qui demeuroient unies à sa Couronne. C'étoit là un équivalent pour le Roi Stanislas, bien plus avantageux au Royaume, que la Lorraine. Les Alpes devenoient de ce côté sa frontiere, & le mettoient à couvert de l'invasion qui lui est la plus embarrassante. Le Roi se rapprochoit de l'Italie, & n'auroit eu que peu d'effort à faire, dans la guerre suivante, pour s'en rouvrir la communication, qui l'eut remis dans sa fonction glorieuse de protecteur. Le traité de 1736. ne promettoit à l'Empereur, que la garantie de sa Pragmatique. On auroit pû ensuite faire acheter, de la cession de la Lorraine, la garantie de la succession à l'Empire, en faveur de son gendre: ou, si la mort l'avoit surpris avant ce second acte; on auroit aidé sous-main à l'élection de François I. de façon à la rendre litigieuse; &, dans la guerre qui l'auroit suivie, on se seroit fait un objet capital, de prouver qu'un Empereur ne pouvoit pas être en même tems Duc de Lorraine.

La derniere guerre a rapproché encore l'Italie de la constitution à laquelle le Cardinal Alberoni souhaita de la fixer: pour y arriver elle n'a plus qu'un pas à faire. Que la Cour de Vienne échange la Lombardie pour la Sardaigne, qu'elle joindra à la Toscane, pour en faire la legitime d'un des Archiducs puinés: voilà l'équilibre le plus ferme, établi entre les puissances. Le Roi de Lombardie renonçant au dessein de devenir la plus foible puissance maritime de l'Europe, vendra Oneille aux Genois, qui en reçoivent le prix de l'Infant Duc de Parme, auquel ils cédent le Golphe de la Spezzie. La substitution des Etats de Modene à ce Prince & à sa postérité, au défaut des males de la maison régnante, lui donneroit l'expectative du titre de Roi d'*Emilie* ou de *Ligurie*. La principauté de Massa-Carrara, recompensée aux deux Princesses belles-sœurs du Prince hereditaire de Modene, seroit unie au nouveau Roiaume avec la Seigneurie de Sarzane; & les ports de Massa & du Golphe, suffiroient au Roi pour la communication de ses Etats de terre ferme avec l'Ile de Corse, que les Genois feront, tôt ou tard, obligés de lui céder; à moins qu'ils n'aiment mieux le pren-

prendre pour leur Duc, pour éviter d'avoir de plus dangereux voisins.

Mais les dispositions de la Cour de Vienne, ne sont point du tout favorables à cet arrangement. Ses négociations au-dedans & au-dehors de l'Empire; sa passion pour l'élection d'un Roi des Romains, ses projets de commerce par Ostende & Trieste, son attention à ses états d'Italie, sont de forts préjugés qu'elle veut réünir, sur la tête de l'Archiduc ainé, l'une & l'autre succession; & que les puissances Italiennes ne doivent esperer que d'elles mêmes, ou du tems, l'heureuse harmonie qui resulteroit d'un parfait équilibre, & qu'un Empereur au milieu d'elles troublera toujours.

CHAPITRE XII.

Examen du Plan de Mr. de BELISLE, *& de la conduite de la guerre d'Allemagne.*

QUELLES que fussent les contradictions de la garantie de la Pragmatique-Sanction, le Cardinal de FLEURI l'accepta si précise, au nom du Roi son maître, qu'elle ne laissoit point de milieu à

à la France, entre la fidelité ou le parjure. Engagée à proteger la fille aînée de Charles VI, & à l'aider à se mettre en possession des Etats de l'Empereur son pere, elle ne derogeoit pas moins à ses engagemens, en ne s'opposant pas aux prétentions des cohéritiers, que si elle eût pris hautement sur soi, de les faire valoir: casser le testament, ou ne pas le soutenir, étoit pour elle la même chose. Bien loin que le manege de son Ministre, fut capable d'adoucir la haine de son procedé, il ne fit que deceler à l'Europe, un dessein formé de la rendre la dupe d'une vaine grimace; & les ennemis de la France en furent excités à joindre, à leurs clameurs, l'indignation & le mépris, que mérita toujours la fourbe unie à la mauvaise foi.

Dès que le Cardinal se fut déterminé à manquer au Traité de 1736, il ne devoit point balancer à le faire ouvertement. Tout autre que lui auroit agi avec autant de hauteur & de confiance, contre la disposition de Charles VI, que s'il avoit été intimement convaincu de sa nullité; & il auroit obtenu du Roi son maître, qu'il se portât pour l'arbitre, non pas des droits, qu'il devoit supposer incontestables; mais du partage de la succession entre les cohéri-

héritiers. Etonnée, interdite de ce coup d'éclat, l'Europe remettoit à le qualifier, qu'elle en eût vu les ſuites : le ſuccès de la guerre auroit décidé ſon jugement ; & ſi les armes Françoiſes avoient été heureuſes, l'Empereur defunt paſſoit à ſes yeux pour un malade, dont on avoit dû ſe faire un jeu de flater la paſſion : la garantie de ſa Pragmatique, pour un acte de complaiſance, dont la tranquillité des dernieres années de ſa vie avoit été le ſeul but, & devoit être l'unique effet.

Ce feroit ſans doute être trop rigoureux envers le Cardinal de Fleuri, de lui reprocher le parti qu'il prit, ſi celui qu'on lui préfere n'avoit eu d'autre avantage, que de tenir les eſprits en ſuſpens, & de dérober pour quelque temps la France au titre odieux de parjure. Il n'en eſt pas d'une puiſſante Monarchie ainſi que d'une banque de commerce, qui ne pouvant perdre de ſon crédit ſans approcher de ſa ruine, doit ſacrifier tout à l'intégrité de ſa reputation de bonne foi. Mais cette demarche d'éclat, qui en auroit impoſé à tout le monde, rendoit au Roi la guerre ouverte où elle l'engageoit, plus facile que l'auxiliaire, à laquelle il s'eſt borné : elle ſubſtituoit pour celle-là le plan le plus juſte,

le

le plus sûr, & le plus avantageux, au projet absurde de celle-ci : elle tenoit toujours ouverte la voye d'une retraite honorable, au cas que la fortune devint contraire ; tandis que dans l'autre, il falloit combattre gratuitement, vaincre sans gloire, ou se retirer avec honte. Faut-il une superiorité plus entiere, pour rendre le Cardinal de Fleuri inexcusable de son mauvais choix ?

Il n'est point de conseillers plus dangereux pour un Ministre d'un esprit timide, & d'un genie borné, que ces hommes universels, qu'une étude rapide a familiarisés avec toutes les professions. Présomptueux d'autant plus difficiles à reconnoitre, qu'ils sont fondés à présumer beaucoup d'eux mêmes ; & que des talens réels, qui les ont amenés à se persuader qu'il ne leur en manque aucun, sont comme une gaze, derriere laquelle on croit voir prêts à paroitre, ceux qu'ils n'ont pas : ils en imposent par l'air assuré dont ils se présentent, & par le ton decisif dont ils parlent. La tête échauffée par le feu de leur imagination, ils voïent les projets les plus vastes comme déja exécutés ; & ils les proposent en s'offrant pour garants de l'evénement. Esprits superficiels, mais

mais brillans, ils paroiſſent éloquens, lorſqu'ils ne ſont que de rapides diſcoureurs. En vain on ſe ſera précautionné contre cette fauſſe éloquence, on n'y tient point; parce qu'on n'a pas le temps de s'en défendre: la multitude de leurs raiſons étourdit, accable; & l'auditeur, qu'ils ont fatigué, ſe trouve pour eux le même que s'ils l'avoient convaincu. Un eſprit timide eſt ordinairement perſuadé de ſa timidité, & ſans-ceſſe en garde contr'elle. Vis à vis d'un pareil homme, il craint de trop ſe livrer à ſa foibleſſe: il s'attend à être accuſé de manque de courage ou de penetration, s'il oppoſe quelques difficultés à un homme qui voit tant de moyens, qui ſe ſent tant de force, qu'il ne doute de rien. Il n'oſe être prudent; parce que jamais il ne connût le juſte milieu où la prudence eſt une vertu; & il devient temeraire avec ſon préſomptueux, en ſe reprochant encore de n'être pas aſſez hardi.

Le Marèchal de Beliſle étoit un de ces hommes redoutables pour le Cardinal de Fleuri. L'étendue de ſes lumieres égaloit la portée de ſon imagination: il voïoit de très loin; mais accoutumé à embraſſer une multitude d'objets, & à les parcourir enſemble, il ne pouvoit ni deſcendre

à les saisir separément, pour les fixer sous leur véritable point de vuë, ni se resserrer, pour les approfondir; & ainsi il voïoit peu distinctement. S'étant occupé toute sa vie de projets, qui ne sortirent point de son cabinet, il manquoit de cette justesse & de cette précision dans l'esprit, qui, lors même que la nature en a jetté le germe, se perd, à moins de l'usage & de l'expérience des affaires. C'étoit enfin un homme plein de zele & de suffisance, qui, dans l'espérance d'être utile, se donnoit pour nécessaire. Il s'offroit, sans crainte de l'avenir, à servir de guide à une armée, dans un païs qu'il ne connoissoit que par la carte: parce qu'il étoit déterminé à prendre à travers champs, lorsque le chemin lui manqueroit; à faire mettre le feu au forêts qui n'auroient pas de sentier, à détourner les torrens qui n'auroient pas de pont, à passer à la nage les rivieres qui n'auroient pas de gué, à laisser derriere lui ceux qui ne le pourroient pas suivre, ne concevant pas qu'il pût jamais lui-même se lasser. Le projet d'un genie de cette trempe, devoit sans doute être peu regulier. Entrons dans son examen.

C'est peut être le défaut le plus consi-

derable d'un grand projet, d'avoir des branches superflues: rarement elles ne lui sont qu'inutiles, & quand elles lui nuisent, c'est toujours essentiellement. On n'apperçoit aucun rapport entre cette couteuse Ambassade à la Diete d'élection, & le démembrement de la succession d'Autriche, dont le Marêchal la faisoit un préliminaire indispensable. Ce n'étoit point sur les Envoyés des Princes, ni sur les Comtes Allemands, que la ceremonie attiroit à Francfort, que le negociateur avoit promis d'exercer ses talens. Il dût aller trouver chaque Electeur dans son Electorat: il traita avec ces Princes dans le secret d'un Courrier extraordinaire; & il avoit achevé ce rôle, dèsqu'il fut hors de leur cabinet. Qui l'appelloit à Francfort? Qui demandoit qu'il fut dans cette ville, tandis qu'il devoit être à la tête de l'armée, dont il avoit pris sur soi les operations?

La presence du Marêchal n'auroit certes été d'aucune ressource au Cardinal Ministre, si l'élection avoit trompé son attente; & tout lui disoit d'eviter de paroitre compter à cet effet sur elle. Les Electeurs étoient decidés sur le choix d'un Empereur, par la déclaration du Roi de Pologne,

gne, & l'inaction du grand Duc de Toscane. Celui-ci, peu en état alors de nourrir & d'animer une brigue, n'avoit point une faction dont on eut à aprehender quelque surprise. Le Roi, sur qui les voix avoient paru vouloir se reunir, étoit fidele à la modération, dont plus d'un de ses ancètres lui laissoit l'exemple; & il avoit declaré hautement, que, content de sa couronne, il ne vouloit point la changer. Il n'étoit nullement besoin de paroitre si inquiet pour l'Electeur de Baviere; puisque les suffrages venoient d'eux mêmes s'asseoir sur lui.

Mais la France auroit pardonné au Marèchal la monstrueuse profusion d'argent, dont il affecta de payer l'elevation de Charles VII. à l'Empire, s'il n'en eut resulté que la dissipation d'un argent qu'il pouvoit mieux employer. La vie de plus de deux cent mille François, la perte de plus de trois cens millions, la honte d'une guerre aussi mal conduite que mal digerée, furent le prix dont il lui fit acheter le vain honneur qu'il eut, de tenir de longs articles dans les Gazettes, & de faire, pendant un an, l'admiration des Bourgeois de Francfort. Sa glorieuse Ambassade le rendit comptable du renverse-

ment

ment de son projet, & elle le priva de la foible consolation, d'avoir avec qui partager la haine & les reproches du mauvais succès. Tout le Corps Germanique entra en defiance d'une magnificence excessive & déplacée; & il cessa de s'applaudir de s'être donné un chef aussi agreable à la France. La connoissance de l'esprit œconome du Cardinal, rendit sa liberalité suspecte ou équivoque. On craignit quelque pacte secret avec le nouvel Empereur, pour un remboursement, dont l'Empire auroit à porter tous les frais; & on prit autant d'inquietude des premiers avantages de l'armée Françoise, qu'on affecta d'indiference sur ses disgraces, qu'on ressentit de joye de sa ruine.

Le premier examen d'un projet, doit porter sur le fruit qu'on s'en propose. *Cui bono?* A quoi bon, auroit demandé un Ministre prudent & à vuës moins bornées, au Marêchal de Belile, lorsqu'il promettoit d'unir aux deux Bavieres, les Etats que Charles VI. posseda en Allemagne, & d'en former à Charles VII. une puissance qui repondit à son rang. Avant que de discuter si cette conquête est possible avec vos moyens, voïons, lui auroit il dit, si elle est utile. Que revien-

 dra-t-il

drat-il à la France, quand, par un traité ſolennel, l'Heritiere d'Autriche ſera confinée dans la Hongrie, & que Charles VII. aura été univerſellement reconnu Souverain de la Boheme, de la Moravie, de l'une & l'autre Autriche, du Tirol, de la Stirie, de la Carinthie, de la Carniole, du Frioul & des deux Bavieres? Le genie de cette nouvelle maiſon Imperiale ſera-t-il ſi heureuſement changé pour la France, que ſes Princes preferent l'obſcurité du repos, à la gloire de lutter contre la maiſon de Bourbon? Sera-t-il ſi pacifique & ſi moderé, qu'ils ſe contentent toujours de cette portion d'une ſucceſſion, qu'ils croient leur appartenir toute entiere? La France enfin ne riſque-t-elle point, en faiſant paſſer à la maiſon de Baviere, la puiſſance de la maiſon d'Autriche en Allemagne, de ſe donner une rivale plus dangereuſe que celle dont elle veut ſe delivrer, de changer ſeulement d'ennemi?

Il y a peu d'apparence que le Marêchal eut ſatisfait à ces queſtions. Il étoit conſtant que Charles VII. n'entendroit point à la diſpoſition des Pays-bas en faveur de la ſeconde Archiducheſſe, & qu'il ne vouloit les avoir, qu'à cauſe que leur poſſeſſion lui aſſuroit une liaiſon intime d'in-

intérêts

térêts avec les puissances maritimes. Après l'avoir vu protester contre ce que les Etats de Hongrie feroient en faveur de la fille ainée du défunt Empereur, on ne pouvoit douter qu'il ne se crût fondé à pretendre succeder entierement à ce Prince; & puisque, en vertu de la substitution de Ferdinand I., il se jugeoit heritier d'un Royaume, qui n'a été présumé hereditaire que longtems après elle, il étoit indubitable, qu'aussitôt qu'il en trouveroit l'occasion, il reclameroit les Etats d'Italie, sur qui il auroit toujours les mêmes droits à faire valoir.

Si la France gagnoit quelque chose au renversement que le Marèchal lui proposoit de la Pragmatique, c'étoit tout au plus le tems qu'il faudroit à la nouvelle puissance pour s'affermir. Elle n'auroit à redouter l'inquietude des Princes Bavarois, que quelques lustres après leur établissement: elle n'en feroit point attaquée jusqu'à ce que, familiarisés avec leurs acquisitions, ils fussent rendus à l'esprit dominant des Souverains. Mais ce delai ne devoit pas être bien long. Adorés de leurs anciens sujets, ils avoient peu à faire pour mettre les nouveaux dans les mêmes sentimens. Ces peuples que le Despotisme

des Empereurs ne se soucia jamais de menager, ne tenoient à la maison d'Autriche, que par la crainte & l'habitude. Un gouvernement moins dur la leur faisoit bientôt oublier; &, pour s'affectionner à leur nouveau maître, ils ne demandoient que d'être accoutumés à son nom.

La maison de Lorraine expulsée de l'Allemagne, sans espoir de retour, se resignoit par ambition, à des pertes dont elle sentoit le recouvrement aussi impossible, que le dedommagement lui en étoit aisé. Elle tournoit ses vuës d'aggrandissement du côté du Turc, ennemi plus facile à vaincre & à dépouiller. Une nouvelle substitution respective la rapprochoit de celle de Baviere, & la mettoit en communauté d'intérêts avec elle. L'Electorat de Boheme passoit à la Couronne de Hongrie, & l'Empire étoit disposé à contribuer à l'accroissement d'un Royaume, qui seroit sa frontiere, & lui seroit bouclier. Un traité particulier d'offensive & de défensive, suivoit la substitution. D'abord ce n'étoit de la part de l'Empereur qu'une connivence, cachée sous le masque de mediation, pour faire perdre aux Venitiens la Dalmatie & ses Iles. Cette conquête auroit été comme le gage de l'union, qui

qui eut ensuite éclaté. La même génération passoit d'une extremité à l'autre. Tandis que la Russie auroit aidé à des démembremens de la Pologne, en faveur de son second contre le Turc, le Corps Germanique, sans allarmes sur la puissance de son chef, s'unissoit pour rendre à l'Empire les morceaux qui en ont été détachés; & la France se trouvoit n'avoir travaillé qu'à se donner de plus puissans adversaires.

On ne pouvoit point traiter de chimeres de pareilles conjectures : elles ne se fondoient que trop dans l'experience du siecle : le traité de Vienne en 1725 a fait preuve d'une aussi merveilleuse revolution. Il n'y avoit pas entre la Reine Marie Therese & l'Empereur Charles VII. une plus grande antipathie, qu'autre fois entre l'Empereur Charles VI., & le Roi Philippe V. La renonciation du Roi d'Espagne aux Etats d'Italie & aux Pays-bas, n'étoit pas plus libre & plus sincere, que la cession des Etats d'Allemagne, ne l'eut été de la part de la Reine de Hongrie; & cette Princesse, en la confirmant par un traité d'alliance avec son coheritier, se donnoit bien d'autres avantages, que ceux dont Ripperda flatoit le Roi son maître.

Le projet du Marêchal ne soutenoit pas

mieux la discussion de ses moyens, que celle de sa fin. Une armée de cent mille hommes, auxiliaire d'un Prince qui se seroit épuisé à tenir trente mille de ses sujets ensemble, est un monstre d'imagination, qu'il lui étoit reservé de produire. C'est bien la sureté d'un petit Souverain, d'avoir l'alliance d'un plus puissant que soi: mais il ne doit s'en servir, que pour faire peur à ses ennemis, & leur ôter l'envie de se commettre avec lui, ou pour se délivrer d'oppression. S'il l'appelle en ses états, & ne s'en trouve pas mal, il est plus heureux que sage. Tant que la passion tint en éclipse la prudence de l'Electeur de Baviere, la Marèchal eut besoin de toute son eloquence, pour le resigner à un secours de quarante mille François. Lorsque ce Prince put reflechir de sens froid, sur ses veritables intérêts, il se repentit de n'en avoir pas refusé la moitié.

L'Empire reçut la loi de trente mille Suedois, qu'il avoit appellés à son aide. Tout le Corps Germanique se vit sur le point d'avoir pour maître le Général de cette petite armée. L'Empereur Leopold prit jalousie de six mille soldats, que Louis XIV. lui prêtoit contre le Turc: il craignit que les conquêtes que cette poignée

poignée d'auxiliaires l'aideroit à faire, ne fussent pas pour lui : il aima mieux perdre le fruit d'une victoire, que s'exposer à leur en devoir d'autres ; & le Marêchal se figura, que les Rois de Pologne & de Prusse, que les Electeurs, que les Princes de l'Empire, verroient avec indiference cent mille François, maîtres de la Haute Allemagne ; & cinquante mille autres, tenir la Basse en inquietude : il s'imagina qu'ils ne prendroient point ombrage des garnisons Françoises établies dans les places des Autriches & de la Boheme : que l'Electeur de Baviere ne soupçonneroit rien de la précaution, que la necessité d'assurer leurs derrieres imposoit aux Généraux François, d'occuper les principales villes d'entre le Rhin, le Danube & l'Elbe : que le Roi de Dannemarc & le Duc de Holstein, ne s'allarmeroient point de l'irruption dont leur voisin seroit menacé : que les Hollandois n'apprehenderoient point pour le côté le plus foible de leur état, qu'une armée en Westphalie pouvoit enfoncer de son seul poids : que le Roi de Prusse & l'Electeur Palatin, seroient tranquiles sur leurs Duchés de Cleves & de Bergues, & qu'ils croiroient que, pour être coupés, ils ne courroient aucun risque de changer de maîtres ? L 4

Quels étoient donc les garants qu'il donnoit à tous ces Princes, du desinteressement du Roi son maître ? Comment les rassuroit-il sur la crainte que l'ennemi de la maison d'Autriche, ne se tînt pour toujours au-de-là du Rhin, que pour être plus à portée de soutenir contr'elle la maison de Baviere ; & qu'ainsi que le Protecteur * de la liberté Germanique s'empara des trois Evêchés, pour s'approcher d'autant des Princes qu'il vouloit défendre, il ne demandât le sequestre du Brisgau & des villes forestieres, pour veiller de plus près à la conservation de la Puissance qu'il regardoit comme son ouvrage ? Comment mettoit-il l'Electeur de Baviere hors de défiance, que les troupes Françoises, maitresses des Pays Herditaires, ne les gardassent pour un des Infans d'Espagne, à qui le traité de Prague en 1718 y donnoit des droits, de même nature que les siens ? Comment enfin tranquilisoit-il le Roi de Dannemarc & le Duc de Holstein, le Roi de Prusse & les Hollandois ? Toutes ces craintes, toutes ces défiances, étoient dans les regles de la prudence la plus commune. Louis XV. n'avoit pas encore fait connoitre à l'Europe, qu'un Roi de Fran-

ce

* Le Roi HENRI II.

ce peut chercher à combattre, & souhaiter de vaincre, sans desir de conquerir, & borner les fruits d'une guerre dispendieuse & sanglante, à la gloire de donner la paix.

On raisonne à faux quand on tire d'ailleurs les motifs des Cours de Munich, de Dresde & de Berlin, dans l'obscure manœuvre de la guerre d'Allemagne. Il est incertain si le Maréchal de Belile, en distribuant ses troupes dans des quartiers éloignés, ne compta pas sur une nouvelle armée, qui laisseroit tous ces corps en leurs postes, comme autant de garnisons, qui tiendroient le païs dans la dépendance. Mais on ne sauroit douter, que l'Electeur de Baviere ne rejetta la proposition du siege de Vienne, que dans l'idée que la France ne vouloit pas prendre cette capitale pour l'en mettre en possession. Il n'est pas moins constant qu'il ne separa l'armée Françoise en des quartiers sans communication, que parceque, se flatant de n'avoir bientôt plus besoin d'elle, il voulut la tenir hors d'état de refuser le congé qu'il lui donneroit. Il est aussi vrai qu'il n'eut tant à cœur la conquête du Royaume de Boheme, & qu'il ne s'en fit couronner Roi

avec tant d'empressement, que parce que, reconnoissant qu'il lui étoit dangereux d'avoir au milieu de ses Etats des troupes nombreuses, qui recevoient d'autres ordres que les siens, il étoit determiné à proposer à sa Cohéritiere, d'acheter de la cession de ce morçeau de l'héritage, la possession tranquile des autres. C'étoit un offre qu'il ne croïoit pas qu'elle put refuser.

On ne voit pas tout à fait si clair dans le secret des deux autres Princes Alliés. Mais il est fort vraisemblable, qu'avant la bataille de Czaslau, le traité de Breslau étoit deja entamé par les Ministres des deux Rois, & que la séparation des armées combinées, dont la mesintelligence entre les chefs fut le pretexte, n'eut pour but que de menager au Général François, la surprise toute entiere. En effet, le plan que le Comte de Kevenhuller avoit fait agréer au Conseil de la Reine, exigëoit que l'armée Françoise demeurât en Boheme; & il étoit indubitable que le Marêchal de Broglio n'auroit pas plutôt dequoi justifier les avis qu'il faisoit incessamment passer à sa Cour, qu'il se replieroit sur la Baviere. Les troupes Saxonnes, en se joignant aux Françoises, entretenoient

noient la confiance du Marêchal de Belile en la fidelité des Alliés, & empêchoient son Collegue d'aller au de-là des soupçons: elles retardoient la levée des quartiers, au cas que le secret perçât avant le temps. Enfin, la hauteur avec laquelle elles se retirerent, dèsqu'elles sçûrent l'armée de la Reine en marche, fait presque une conviction, que l'ordre secret avoit été donné à leur Général, de se declarer, s'il en étoit besoin, & de favoriser ouvertement l'invasion de la Baviere, en combattant les François qui marcheroient à son secours.

Mais peut-être les amis du Marêchal de Belile trouvent qu'il y a de l'injustice, d'apporter en preuve contre son projet, des évenemens qu'ils pretendent n'avoir eu lieu que parce-que le Cardinal Ministre ne l'adopta pas en son entier. On ne doit pas, disent-ils, lui reprocher d'avoir manqué, avec quarante mille hommes de fort méchantes troupes, ce qu'il n'avoit promis d'executer qu'avec cent-mille bons soldats... C'est bien mal entendre les intérêts de la gloire de ce Général, de lui chercher une semblable excuse. S'il étoit persuadé qu'à moins d'une armée de cent-mille-hommes l'entreprise échoüe-

 roit,

roit, comment appeller l'offre qu'il fait de la tenter avec quarante? Ne seroit-il pas comptable de tout le sang François, que cette guerre imprudente a fait couler? Duc & Pair de France, Prince du St. Empire, pour s'être chargé de la conduite de cette expedition, ces titres pompeux seroient pour lui autant de fletrissures; puisqu'ils auroient été la recompense d'une trahison? C'étoit lui qui envoyoit ces quarante-mille François en Boheme; il briguoit l'honneur de les mener où il sçavoit qu'ils ne pouvoient trouver que la mort ou l'esclavage: autant eut valû leur dresser une embuscade, où ils devoient tous perir. L'un ne feroit pas moins que l'autre, l'action d'un traitre.

Il est moins facheux pour le Marêchal, qu'on juge de lui sur le portrait qu'un homme impartial a donné pour le sien. Peut-être qu'il se flata que le Ministre ouvriroit les yeux aux verités qu'il croïoit lui avoir presentées; il compta peut-être sur les instances perpetuelles dont il l'importuneroit; il espera qu'une fois engagé, il n'epargneroit rien pour s'en tirer avec gloire: au pis aller, il attendit tout de ses propres talens & de son bonheur. Toujours emporté par son imagination, il passa

paſſa rapidement ſur les obſtacles qu'il devoit rencontrer, & ne vit diſtinctement que l'honneur de les avoir ſurmontés. Plus zelé que prudent, l'envie d'être utile juſtifia à ſes yeux ſa perſéverance. Qu'on diſe, ſi on veut, que ſa préſomption lui fit voir de la honte à ſe retirer ſans rien dire, après avoir parû ſur la ſcène avec un ſi bel appareil : mais ce fut ſans s'en appercevoir, qu'il ſe rangea dans la claſſe de ces hommes odieux, nés pour le malheur de leur patrie, qui, à quelque prix que ce ſoit, veulent être fameux. Son projet ne le montre que ſous ces traits. Qu'elle vivacité! qu'elle portée d'imagination!

Marcher droit à Vienne à la tête de cent-mille hommes; la prendre : rien de plus facile. Soumettre les deux Autriches, cela ne ſouffroit pas de difficulté : quelle province n'eſt pas conquiſe par l'ennemi qui occupe ſa Capitale? Se replier ſur la Moravie & la Haute-Sileſie, & s'en rendre maitres; c'étoit une ſuite neceſſaire des premiers exploits. Paſſer enſuite dans le Royaume de Boheme, & en faire la conquête; il n'y avoit que Dieu qui le pût empêcher. La Stirie, la Carinthie, le Frioul & le Tirol, ne coutoient que

la

la peine de les parcourir. Les troupes Autrichiennes étoient pouſſées de defilé en defilé. Gratz & Inſpruk capituloient pour leurs Chateaux: on prenoit tous les forts, on s'emparoit de toutes les Villes, on les remettoit à Charles VII.; & on revenoit en France comblé de gloire, chargé de titres & de butin, joüir, le reſte de ſa vie, de ſa reputation. Pirrhus fit il jamais de plus beaux projets?

Malheureuſement, ainſi que le diſoit Guſtave Adolphe à un * Conſeiller d'auſſi vigoureuſe imagination, *les armées ne volent pas en Campagne comme ſur la carte.* Le Marêchal avoit pourvû à tout, hormis à faire ſubſiſter ſes cent-mille ſoldats & leur ſuite. Comme dans les grandes entrepriſes, il faut toujours laiſſer une part à la fortune, il la lui faiſoit de l'article des vivres, & ſe repoſoit ſur elle de l'établiſſement des magazins dans des pays peu fertiles d'eux mêmes, & d'un accès preſque impoſſible au commerce. Le Roi de Suede Charles XII. a perdu l'honneur & le fruit de ſix années de victoires continuelles, pour avoir cru que l'Ukraine, le

* au fameux P. Joſeph Capucin, que le Cardinal de Richelieu envoya negocier avec ce Monarque, ſon paſſage en Allemagne.

le pays de l'Europe le plus abondant, & capable de nourrir deux fois autant de peuple qu'il en a, fourniroit à l'étape de soixante-mille bouches d'extraordinaire ; & le Maréchal fonda toute la gloire & tous les succès qu'il se promettoit, sur l'idée que les Autriches & la Boheme, qui jamais ne subvinrent entierement à la miserable nourriture de leurs habitans, fourniroient à la subsistance de † trois cens mille ! Mais ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est que toute l'Europe s'est accordée à rapporter à cette imprudence de l'Alexandre du Nord, les malheurs dont elle a été suivie ; tandis que personne en France n'eut regardé celle du Maréchal, comme la cause des disgraces qu'il auroit essuïées.

Les Politiques de Paris ont decidé, que la retraite imprévue du Roi de Prusse avoit fait échoüer l'expedition de Boheme, & ils ne s'en sont pris qu'à l'ésprit œconome du Cardinal : comme si cent-mille soldats, que le Marèchal avoit demandé, eussent pu subsister dans un pays, où il ne

† Il paroit que le Cardinal ne compte les soldats, que pour le tiers des bouches à nourrir dans une armée Françoise, & qu'il les met pour la moitié dans une armée Suedoise. Je crois qu'il se trompe.

ne trouvoit pas de vivres pour les quarante mille qu'on lui avoit donné. Mais accordons-leur que cette nombreuſe armée auroit ſubſiſté des convois que le Roi de Pruſſe, maitre de la Baſſe-Sileſie, lui auroit procurés de Pologne : quel eſt l'homme mediocrement inſtruit des veritables intérêts & des forces de ce Prince, qui ſe perſuadera que cinquante-mille hommes de plus, l'auroient retenu malgré lui dans l'union de Francfort ? Après ſa paix particuliere, il demeura ſimple ſpectateur ; & il n'en falut pas davantage pour donner la ſuperiorité à la Reine. S'il eut joint ſeulement la moitié de ſes troupes aux Autrichiennes, cent-mille François pouvoient-ils conſerver la Boheme ?

Il eſt vrai que les Maréchaux auroient été en forces à riſquer une bataille : mais ils l'auroient perdue ; & au lieu d'une retraite, ils auroient eu une fuite à couvrir juſqu'à Prague. En ſuppoſant encore un miracle de la fortune en leur faveur, on ne leur fait pas un meilleur ſort. Après une victoire complete, ils avoient toujours la faim à combattre. Le Roi coupoit en Sileſie les convois de Pologne : la Reine ne laiſſoit rien venir de Hongrie: la Saxe étoit ou ennemie, ou neutre ; & alliée

alliée elle ne peut ſe defaire d'aucune de ſes denrées : la Baviere ſubvenoit à peine aux troupes qui auroient tenu les Autriches : il n'y avoit point à opter entre ſe retirer en corps vers le Rhin, avec les Pruſſiens à dos, & toutes les eſpeces de troupes Hongroiſes ſur les flancs, ou marcher en avant, ſoit en Sileſie, ſoit en Hongrie ; ce qui étoit la même choſe que ſe mettre à diſcretion entre les mains de de l'ennemi ; puiſqu'il auroit occupé les derrieres.

C'eſt en vain qu'on inſiſte ſur la rapidité des operations d'une armée de cent-mille hommes. Sans doute que l'invaſion dans les Pays Hereditaires n'auroit été qu'un coup de main, dont le ſuccès étoit immanquable, dès qu'on ne donneroit pas à la Reine le temps de ſe reconnoitre, ſi elle eut été la ſeule intereſſée à faire obſtacle à la conquête : mais des trois Alliés, ſans qui l'expedition devoit manquer, il n'y en avoit pas un ſeul qui ne fut determiné à la faire echoüer. L'Electeur de Baviere, qui refuſe de conduire quarante-mille François à Vienne, parce-qu'il ne doutoit point qu'il ne s'emparaſſent de cette Capitale, n'y en auroit certes pas mené cent-mille. Reſtoit donc

donc à y marcher malgré lui : ce qui rompoit absolument le traité d'Alliance, & decouvroit aux Rois de Pologne & de Prusse, des vuës particulieres de la part de la France. En faisant tomber le premier effort de cette nombreuse armée sur la Boheme, le nouveau Roi n'en étoit que plus sûr de sa paix particuliere, qui auroit affermi la couronne sur sa tête ; & les Rois de Pologne & de Prusse ne pénétroient pas plutôt ses vuës, qu'ils se hatoient de se retirer d'une guerre qui leur seroit devenuë ruineuse. L'un y étoit entré dans l'esperance d'avoir la Moravie ; l'autre avoit demandé pour sa part la Basse-Silesie ; & tous deux en étoient pour les depenses de leur armement, s'ils se laissoient prévenir par le nouveau Roi de Boheme. Les Anglois & les Hollandois auroient occupé la France dans les Pays-Bas : les Cercles & les Princes du Haut & Bas-Rhin, lui auroient fait tête sur ce fleuve : elle ne pouvoit plus pénétrer jusqu'à l'Oder & l'Elbe ; & les troupes combinées d'Autriche & de Baviere inondoient les Etats de Saxe & de Brandebourg.

Il faut remonter à la source des malheurs de cette guerre auxiliaire, pour bien

bien ſentir qu'àprès s'y être engagé, il fut impoſſible de la faire heureuſement. Se plaindre de la retraite du Roi de Pruſſe, c'eſt invectiver contre la deſtinée. Outre que la nature du traité la rendoit abſolument néceſſaire, il ſuffiſoit au Maréchal de connoitre ce Prince pour un habile politique; dès lors il liſoit ſon inconſtance dans ſon veritable intérêt, & la devinoit d'aſſez loin, pour ſe mettre à couvert de ſes facheuſes ſuites. Le Cardinal de Fleuri ne pouvoit ignorer, qu'immediatement après la mort de l'Empereur Charles VI. le Roi de Pruſſe offrit à l'Heritiere d'Autriche, de l'aider à maintenir, contre tous, la Sanction Pragmatique; & de n'entendre à la paix que lors qu'elle ſeroit executée dans tous ſes points, pourvû qu'elle lui cedât la Baſſe-Sileſie, ſur qui il avoit de juſtes prétentions. Or il eſt abſurde de ſuppoſer, qu'une puiſſance, en contractant, veüille s'obliger à ſon dommage, fut-elle liée par les traités les plus ſolemnels. * L'interêt de ſon état doit toujours l'emporter ſur eux. Puis donc que le Roi de Pruſſe trouvoit, dans la paix que la Reine lui offroit, les avantages qu'il ſe promettoit

* *Grotius de Jure Belli & pacis lib. 2. cap. 27.*

toit d'une guerre dispendieuse & sanglante, il étoit obligé d'y entendre. Il étoit censé avoir prevenu le Cardinal sur cette conduite, dans les articles mêmes du traité. C'étoit au Ministre de le tenir toujours éloigné de l'occasion de la suivre, & il lui étoit impossible; ou de lui en marquer une autre plus avantageuses; & il le pouvoit, en lui proposant pour prix de la guerre, à laquelle il l'avoit engagé, plus que vraisemblablement la Reine ne consentiroit à lui donner pour prix de sa neutralité. Car il n'y avoit pas à craindre qu'à conditions égales, il optât de manquer à ses Alliés, pour s'unir à une ennemie reconciliée.

La conversion de l'Electeur de Saxe, ne devoit pas plus surprendre que la retraite du Roi de Prusse. La Moravie n'étoit point un objet capable de le fixer. Si c'étoit en qualité de coheritier, qu'on l'invitoit à entrer dans l'alliance, il étoit ridicule de lui assigner une si petite part de l'immense succession, à laquelle il avoit autant de droit qu'aucun des Prétendans. Si c'étoit à titre de conquête, qu'on lui assuroit cette Province, il étoit contre toutes les regles de la bonne politique, de ne pas lui offrir quelque chose, si

si non plus considerable en soi, du moins plus à sa bienséance. Quelques Cercles de la Boheme, quelques morceaux de la Thuringe, ou l'Evèché de Hall, ou l'évacuation de la Lusace, l'accommodoient bien mieux qu'un pays sans commerce & sans debouché, & enclavé dans les Etats d'un Souverain plus puissant & plus ambitieux. Il étoit aisé de faire trouver au Duc de Weimar-Eisenac son avantage dans une transplantation. Le Roi de Prusse auroit facilement rencontré un équivalent dans les Etats d'Autriche ; & la Saxe se seroit attachée d'autant plus fortement à ses Alliés, qu'elle ne pouvoit ètre reconnuë dans son acquisition, que de leur consentement.

Le Negociateur, qui menagea l'accession de la Cour de Dresde au traité, dut s'appercevoir qu'elle donnoit plus aux circonstances, qu'à l'inclination ou à l'ambition ; & sur son rapport le Cardinal Ministre devoit se tenir pour dit, qu'elle changeroit avec elles. Des trois partis entre lesquels elle avoit à se decider, le meilleur n'étoit que le moins mauvais; partout elle trouvoit du désagrement & du peril. En se tenant dans une parfaite neutralité, elle se rendoit suspecte aux Alliés &

& à la Reine, manquoit à sa propre dignité, & demeuroit dans une dépendance honteuse du Roi de Prusse, qui, dans la defiance qu'elle n'attendit pour se déclarer, de le voir occupé dans les pays Hereditaires, se seroit tenû dans la Lusace, en forces à lui faire expliquer les moindres demarches qu'il auroit jugées équivoques. D'ailleurs en ne prenant aucun intérêt à la querelle, elle sembloit renoncer à ses droits sur la succession.

Dans l'état de foiblesse où étoit l'Heritiere d'Autriche, c'étoit se perdre que de se déclarer en sa faveur. Le temps étoit favorable pour lui demander quelques cessions : mais ç'auroient été des titres ruineux. L'Electeur de Baviere, qui deja se croyoit maître de la Boheme, eut traité son coheritier en usurpateur. Pour pouvoir un jour lui disputer ce beau morceau de la succession, il falloit feindre de le lui vouloir assurer. Mais à combien d'inconveniens ce parti n'exposoit-il pas? Le Grand-Duc n'avoit pris aucunes mesures, pour succeder à son beau pere; & tout l'Empire étoit prévenu de la necessité de prouver à la Reine, que la couronne Imperiale ne faisoit point partie de l'Heritage qu'elle reclamoit. Le Royaume de Boheme

Boheme n'étoit pas moins voisin de la Saxe que de la Baviere : il étoit autant à la bienséance de l'un que de l'autre Electeur; & tous deux y avoient des prétentions egalement fondées. Mais il étoit decidé, qu'il seroit le partage du futur Empereur; & le Roi de Pologne, qui avoit deja déclaré son indiférence pour la couronne Imperiale, convenoit que l'Electeur de Baviere, à qui seul elle pouvoit-être donnée, devoit recevoir avec elle de nouveaux Etats, afin de la soutenir avec dignité. Obligée de parler, la Cour de Dresde donna des paroles : peut-être reüssit-elle à cacher son embarras au Negociateur : elle signa le traité qu'il lui presenta ; mais le Cardinal dut y lire qu'elle en appelloit au temps. *fata viam invenient.*

Rien ne pouvoit sauver l'Heritiere d'Autriche, de la conjuration des quatre puissances contre la Pragmatique, si le Cardinal Ministre, qui, tant de fois s'étoit opiniatré à rester dans son caractere, n'en étoit point sorti mal à propos. Dès qu'il auroit gagné sur soi de parler au nom de son maitre, sur le ton que doit prendre un aussi grand Monarque, il pouvoit, comme arbitre, signaler sa moderation, sans apprehender qu'elle lui fut reprochée.

chée. Son esprit d'ordre avoit à s'exercer dans un partage à peu près égal de la succession entre les coheritiers : la garantie lui étoit pardonnée en faveur de l'aveu qu'il eut paru faire de son injustice ; & son attention à ne pas faire de jaloux, lui reconcilioit les mecontents que son imprudence avoit faits.

On a peine à concevoir le contre-temps de hardiesse & de résolution, qui le fit prononcer definitivement entre les Electeurs de Saxe & de Baviere ; preferer celui-ci à celui-là, & adjuger à l'un, des Etats que l'autre étoit aussi bien fondé à pretendre. L'intérêt de la France ne vouloit pas qu'une nouvelle maison s'élevât sur les ruines de l'ancienne. Le demembrement de la succession d'Autriche, étoit tout ce qu'il demandoit ; il cassoit le Testament de Ferdinand I. comme celui de Charles VI. & ne faisoit pas plus de grace à la substitution, qu'à la Pragmatique. Le Corps Germanique perdoit autant à l'une qu'à l'autre. Ses loix s'opposoient à toutes deux ; & s'il comptoit pour quelque chose l'aveu qu'il avoit donné à la premiere, il étoit fondé à pretendre, qu'il ne devoit avoir d'effet qu'au moyen d'une confirmation, qu'il étoit bien

bien resolu de refuser. Comment l'homme d'Etat le plus circonspect & le plus timide, ne fut-il pas effrayé d'un parti, qui n'offroit à la France que des desavantages au milieu des plus heureux succès, qui lui imposoit la necessité de décider le Corps Germanique contre leurs communs intérêts, & faisoit d'un Allié, que les circonstances lui rendoient necessaire, un jaloux d'autant plus redoutable, qu'il ne paroitroit qu'être juste, en donnant carriere à sa jalousie.

Comme il n'y a eu que les Cours intéressées qui ayent discuté l'affaire de la succession d'Autriche, on n'a rien d'exactement vrai sur elle. Chaque Coheritier a fait valoir les pretentions qui lui devoient être d'un plus grand rapport, plûtôt que celles qui étoient les plus justes; & les principaux ont évité d'attaquer leurs antagonistes, par l'endroit foible de leur cause, de peur de la retorsion, qui avoit lieu contr'eux mêmes, ou contre leurs alliés.

La maison de Baviere appuïoit toutes ses pretentions, sur la substitution de Ferdinand premier, en faveur de sa fille aînée. La Reine de Hongrie se fondoit sur la Pragmatique de l'Empereur son pere;

& leurs raiſons militoient également pour tous deux, comme leurs objections leur étoient également défavorables. Les Teſtamens des deux Empereurs n'ont merité d'être conſiderés, qu'en vertû des loix générales, relatives aux actes de cette eſpece; & ils ſont abſolument nuls, dèſqu'ils manquent des conditions que les loix ont exigées comme eſſentielles. Les deux principales ſont la capacité de teſter dans le Teſtateur, & la capacité d'heriter dans l'Heritier inſtitué. Ferdinand & Charles étoient uſufruitiers des fiefs de l'Empire, & manquoient par conſequent d'un titre indiſpenſable, qui eſt celui de *proprieté.* La plû-part de ces fiefs, dont leurs états étoient compoſés, ne leur étoient venus que par la rigueur de la loi, qui rendoit les filles inaptes à les poſſeder: la diſpenſe qu'ils s'accordoient eux mêmes étoit donc abſolument nulle, par l'injuſtice criante qui lui étoit attachée. Les loix divines & humaines s'oppoſoient à leur diſpoſition, puiſque les fiefs de l'Empire étant déclarés feminins, la poſterité des anciens poſſeſſeurs étoit relevée de l'excluſion qui lui avoit été donnée, & reclamoit leur heritage, qui n'étoit plus que le bien d'autrui, pour la legataire des derniers.

Ni

Ni le Corps Germanique, ni les Etats de Hongrie n'ont pu donner à la fille ainée de Ferdinand premier, & à sa posterité, la capacité qu'elle n'avoit pas, de succeder à ses oncles & à leurs descendans. Ainsi qu'un ayeul ne seroit pas reçu à faire le Testament de son petit fils, qui n'est pas encore né: une génération ne sauroit être admise à disposer des biens qui écherront à quelqu'une de celles qui la doivent suivre. Si la succession avoit été ouverte à la mort de Ferdinand premier, sans doute que sa fille ainée, profitoit de l'aveu que le Corps Germanique avoit donné à la substitution. Deux siecles après il étoit un titre inutile.

Si la succession Autrichienne n'avoit été que de preference pour les mâles (ce qui est le cas le plus favorable au Testament de Ferdinand) ce Prince n'auroit même pas été recevable à privilegier ses filles par dessus celles de ses successeurs. Ses freres & leurs descendans étoient ses heritiers naturels; & malgré lui ils entroient dans tous ses droits, & dans toute son autorité. Chacun d'eux étoit autant fondé que lui, à faire une disposition de même genre que la sienne. S'ils ne la firent point, c'est qu'ils comprirent son absurdité. Con-

formement aux droits de la nature & à tous autres, l'heredité, si elle a lieu, suit les degrés du sang, à remonter du dernier possesseur. La fille ainée du dernier des mâles, est l'Heritiere des biens qui ne sont pas susceptibles de partage : la preference lui est duë sur qui que ce soit. En un mot Ferdinand ne faisoit point grace de sa succession à ses freres & à leurs descendans : il ne leur put imposer de conditions onereuses, que sous leur bon plaisir.

La Pragmatique sanction de Charles VI., quant à ce qui est des états d'Allemagne, étoit une affaire domestique de l'Empire. Si le Corps Germanique, en qui reside la puissance legislative, l'avoit acceptée unanimement, elle étoit pour la legataire un titre incontestable ; puisque l'exception à la loi étoit prononcée par ceux là mêmes que le privilege lézoit. Mais les oppositions constantes de l'Electeur de Baviere, faisoient, à ce fameux acte, une nullité que rien ne pouvoit compenser. Une loi fondamentale subsiste autant que la constitution de l'Etat, à moins que le pouvoir qui lui donna l'ètre ne l'aneantisse. Comme ce ne fut point à la pluralité des suffrages qu'elle dût

l'un,

l'un, la pluralité des suffrages n'a pu produire l'autre.

Ainsi la fille de Charles VI., & celle de Ferdinand premier, n'avoient rien à prétendre en Allemagne, en vertu du Testament des deux Empereurs. L'une avoit besoin d'une confirmation qu'elle n'a pas même osé demander: l'autre d'une unanimité qui lui a été constamment refusée. Les Etats de Hongrie élurent, plutôt qu'ils ne reçurent, la Princesse Marie Therese, pour leur Reine. Ce n'a point été en vertu du Testament de l'Empereur son pere, qu'elle a monté sur le trône. Il étoit vacant: il n'appartenoit qu'à la nation de le remplir; & la nation l'y a placée.

Telle étoit l'idée que le Cardinal de Fleuri devoit prendre, des pretentions de l'Electeur de Baviere & de l'Archiduchesse: & alors il voioit tout concourir au succès de la demarche que l'intérêt de la France exigeoit qu'il fit. Les Etats de la maison d'Autriche en Allemagne tomboient, selon les loix de l'Empire, à la disposition du Corps Germanique & de son chef. Le Marèchal de Belile n'auroit pas eu besoin de toute son éloquence pour faire goûter à l'un & à l'autre, un partage où chacun auroit gagné considera-

 ble-

blement. Ainſi que le partage des Etats de Cleves ne fut diſputé qu'entre les Princes alliés de cette maiſon, le démembrement des Etats d'Autriche, n'auroit trouvé de difficultés que de la part des maiſons où les Princeſſes Autrichiennes ont paſſé. Le Roi de Pruſſe avoit une trop belle armée pour que les Electeurs de Saxe & de Baviere ne l'adoptaſſent pas pour leur coheritier. Les Pretendans n'étoient pas aſſez puiſſans pour paroitre mécontens des morceaux, dont on auroit acheté l'extinction de leurs pretentions. La Reine de Hongrie s'attiroit tout l'Empire ſur les bras, & ſe faiſoit une ennemie de ſa propre ſœur, ſi elle eut refuſé de ceder à cette Princeſſe l'unique Allodial de la ſucceſſion.

La Hongrie étoit donc pour l'Archiducheſſe ainée; les Pays-bas pour la ſeconde. La Moravie étoit diviſée ſelon que la Morave la coupe: la moitié, qui eſt à l'Eſt de la Riviere, paſſoit à la maiſon de Brandebourg, avec la Sileſie haute & baſſe: l'autre venoit à la maiſon de Saxe, avec le Royaume de Bohême. La maiſon de Baviere étoit capable de ſoutenir avec dignité la Couronne Imperiale, en joignant à ſes Etats les Pays hereditaires qui leur ſont contigus. L'Autriche entiere, le

Tirol,

Tirol, la Stirie, la Carinthie, & la Carniole, unies aux deux Bavieres, rendoient respectable un chef que le Corps n'aime point à craindre. Les villes Forestieres & le Brisgau, faisoient au Duc de Deux-ponts un équivalent avantageux de son Duché qu'il cedoit à l'Electeur Palatin. Tout l'Ortenau étoit donné au Margrave de Bade Dourlac, en échange de ses Seigneuries du Brisgau. Le Duc de Wirtemberg étoit content de l'arrondissement de son Duché, & de sa confirmation dans le Directorat du cercle de Souabe. Les cercles du bas Rhin étoient contenus par une armée de cinquante mille François en Westphalie; le Langdgrave de Hesse-Cassel, satisfait par l'Electorat que la Baviere lui resignoit; l'Electeur de Hannovre, intimidé par le voisinage d'un mediateur, que personne ne l'aideroit à repousser, s'il s'en faisoit un ennemi.

Les affaires d'Italie s'arrangeoient, pour ainsi dire, d'elles mêmes. Le Frioul donné aux Venitiens, comme en satisfaction pour les vieilles pretentions qu'ils ont sur la maison d'Autriche, les engageoit à contribuer de toutes leurs forces, à l'établissement d'un équilibre particulier. Le Roi de Sardaigne cedoit son Ile pour le

Duché de Milan ; & elle étoit offerte aux Anglois avec Ceuta, en recompenſe de Minorque & de Gibraltar. Le Mantoüan étoit, aux heritieres de la maiſon Cibo, le prix de la Principauté de Maſſa-Carrara, qui paſſoit à l'Infant Duc de Parme, Plaiſance, Guaſtalla, & à ſes ſucceſſeurs ; & le Duc de Modene, en reconnoiſſance de cet avantageux échange, dont on lui faiſoit tout l'honneur, ſignoit l'acte de ſubſtitution de ſes Etats à l'Infant, au défaut d'Hoirs mâles. Les Etats d'Italie étoient affranchis du Vaſſelage de l'Empire. Enfin le tems & une politique bien ſoutenuë, auroient fait un Roi de Ligurie.

C'étoit pour la France un avantage ineſtimable, de n'avoir plus, ſur la frontiere de l'Empire, aucun Prince capable de lui faire tête. L'Electeur Palatin, le plus puiſſant de tous, auroit été, pour la conſervation de ſes nouveaux domaines, dans une plus grande dependance. Landau fixoit les yeux de ſon conſeil. En s'attachant déſormais à la politique que ſes veritables intérêts, par rapport au Corps Germanique lui dictent, la France étoit ſure d'une parfaite neutralité de la part de l'Empire. Envain les Anglois auroient ſonné l'allarme ſur l'équilibre : le Corps Germanique, juſte-

justement persuadé que tant qu'il sera libre, & ferme en sa constitution, l'Europe n'a point à redouter de se voir asservie, n'auroit pensé qu'à jouir de la paix, sans prendre ombrage de Dunckerque retabli, de Terre-neuve recouvrée, du contract de l'Assiento donné à des marchands plus au goût de la nation Espagnole. Cependant Louis XV. auroit eu en Allemagne tout le credit, s'y feroit acquis toute l'autorité que le genie de Richelieu procura à Louis XIII. en Italie. Les Princes intimidés par son voisinage, gagnés par ses égards, prevenus sur sa modération, le rendoient l'ame & l'arbitre des Dietes. La politique plus hardie des Electeurs Couronnés, demeuroit sans action, ou elle étoit reduite à ne se signaler que par des guerres Auxiliaires, dont la France auroit eu peu à souffrir, puisqu'elle n'étoit plus accessible que par une frontiere impenetrable.

La paix de l'Italie mettoit le Royaume à couvert de l'inquietude ambitieuse de la maison de Savoïe. Les Suisses & les Venitiens étoient trop interessés à ne pas la laisser monter à un plus haut point de puissance, pour la voir tranquilement chercher à s'agrandir de l'un ou de l'autre

côté des Alpes. L'établiſſement de Dom Philippe, & l'affranchiſſement des autres Etats, ne ſouffroient pas une grande difficulté. Les coheritiers d'Autriche devoient trouver de la moderation de la part de l'Eſpagne, à ne pas mettre à plus haut prix ſon deſiſtement de l'accord de Prague; ſubſtitution bien d'une autre nature que celle de Ferdinand I.; puiſque Philippe III., heritier légitime, n'avoit fait que deſcendre à la place de Ferdinand III. qu'il faiſoit monter à la ſienne, & ceder des droits préſens pour des eſperances éloignées.

Mais quand il ſeroit conſtant que ce plan ne ſe fût pas ſoutenu entierement dans l'éxecution, la France y gagnoit toujours de s'être déclarée avec dignité, de s'être ſoutenuë ſans grande perte, de ſe retirer ſans que ſa réputation en ſouffrit. La guerre pouvoit être malheureuſe; mille accidens pouvoient former des obſtacles à la capacité des Généraux, à la bravoure des ſoldats: mais on n'auroit point imputé aux imprudences du Miniſtre, les diſgraces de l'armée. Tel qu'un Magiſtrat équitable, qui livre à leur entêtement des plaideurs, dont il avoit daigné tenter l'accord, le Roi eut abandonné les coheritiers & les pretendans à leur propre ſens.

Les

Les troupes Françoises auroient été rappellées d'Allemagne, comme d'un pays indigne de leurs secours. Leur retraite, ordonnée à propos, se feroit faite avec autant de sureté que d'honneur ; & on ne l'auroit attribuée qu'au ressentiment d'un Mediateur, trop généreux pour se venger autrement qu'en cessant ses bons offices.

La guerre de Bohème est une des plus humiliantes époques de la Monarchie Françoise. Sans la guerre de Flandres, c'en étoit fait de la réputation des armes de la France. La Hongrie n'avoit pas un Païsan, qui ne se crut la terreur des François. Dans un demi-siecle, l'Histoire détaillera cette pitoiable expedition, sans ces ridicules fanfaronnades, dont les Historiens du tems ont essayé de diminuer la honte. On
„ ne lira point * que la Reine de Hongrie,
„ ayant ordonné le siege de Prague, le
„ Prince Charles fit canoner & bombar-
„ der avec tant de vivacité, que les assie-
„ gés ne virent jamais un feu si terrible :
„ que leur bravoure, leur activité à repa-
„ rer les ravages de l'artillerie, leurs fre-
„ quentes & sanglantes sorties, retarde-

 „ rent

* Après avoir longtems cherché, j'ai enfin trouvé que l'Historien cité par le Cardinal est l'Auteur des Memoires secrets pour l'Histoire de Perse.

,, rent les progrès des assiegeans : les ref-
,, sours cequ'ils trouvoient dans leur propre
,, courage, rendront ce siege d'autant plus
,, mémorable, qu'il paroitra bien éton-
,, nant, qu'une place qui n'avoit aucun ou-
,, vrage avancé, ait été foudroyée pendant
,, plus de trois mois, sans qu'on ait vu ni
,, breche ni assaut ; que vingt-deux mille
,, hommes, assiegés par plus de soixante
,, mille, ayent preferé de s'ensevelir sous les
,, ruines de la place, à faire la moindre dé-
,, marche, qui pût rendre leur courage dou-
,, teux." Un Historien de bon sens & de bonne foi, relevera tous les impertinens mensonges, toutes les contradictions de cette espece. Il dira que vingt deux mille François, deux Maréchaux de France à leur tête, furent enfermés & reduits à mourir de faim & de misere, par quarante à cinquante mille hommes, de milice pour la plû-part : que leurs Généraux demanderent inutilement une capitulation honorable : que ce fameux siege ne fut qu'un blocus : que les défenseurs de la place, où on ne vit pas la moindre breche, n'eurent garde de preferer de s'ensevelir sous ses ruines ; puisqu'à peine les murs furent-ils marqués des boulets qui y vinrent mourir. Un pareil Historien nommera de son vrai nom, cet-

te

te retraite merveilleuſe, ſi ridiculement comparée à celle des dix mille Grecs, où le nouveau Xenophon, avec deux marches d'avance, pour faire environ cinquante lieües, perdit un tiers de ſon monde, & ſe vit enlever tous ſes bagages & ſes propres équipages. Il ſera le détail de cette autre retraite inouïe, qu'un Maréchal de France, reconduit par les Houſards & les Pandoures, n'eut permiſſion de faire, * qu'après avoir donné caution, pour les maraudes de vingt à vingt cinq mille François de vieilles troupes. Enfin il dira que la conquête projettée de la Bohême, & celle de Sicile, n'ont de commun que leur mauvais ſuccès.

CHAPITRE XIII.

De l'équilibre de l'Europe, & de celui de l'Empire. Comment, & pour combien le Corps Germanique doit entrer dans le premier. Examen de ſa politique juſqu'à la derniere paix d'Aix la Chapelle.

AVANT le Cardinal de Richelieu, on ne voit point de ſiſteme regulier ſur

* Mr. le Maréchal de Broglio fut obligé de donner des otages pour ſureté qu'il ne commettroit point d'Hoſtilités dans ſa marche, le Cardinal ne rend pas juſtice à cet illuſtre Général

ſur les affaires générales de l'Europe. Le bonheur étonnant de Charles-quint, & les vuës ambitieuſes de Philippe ſecond ſon fils, allarmerent la France, l'Allemagne & l'Italie. L'Angleterre ſembla auſſi craindre quelque choſe après la funeſte bataille de Pavie : elle ſe joignit à la France, pour faire digue à l'aſpirant à la Monarchie univerſelle. Elizabeth, avec des lumieres infiniment ſuperieures à celles du Roi ſon pere, vit beaucoup plus loin que lui, & voulut pourvoir à un avenir plus éloigné ; mais ſes plans reſterent ſans execution. On ne convint d'aucun qui embraſſât au-de-là des circonſtances preſentes. Les enfans de Henri-ſecond ne pouvoient qu'à peine fournir au jour la journée ; &, après la mort de Henri-quatre, les cabinets de France & d'Angleterre ſe reſſerrerent dans leurs affaires particulieres.

Les deux branches de la maiſon d'Autriche profiterent de cette indolence des deux puiſſances les plus intereſſées à les veiller de près : elles firent leurs diſpoſitions, mirent en œuvre leurs premiers moyens, & rentrerent enfin dans la carriere abandonnée par Charles-quint & Philippe II., ſans y rencontrer que les obſtacles naturels. Deja elles avoient fait beau-

beaucoup de chemin, qu'on ne pensoit pas encore à les arrêter : les grands coups que la branche Allemande avoit frappés n'étoient entendus que de ceux qui en étoient accablés ; l'oppression du Corps Germanique ne se faisoit sentir que dans l'Empire. Louis XIII. & Jaques premier, regardoient cette grande querelle comme un differend, à accommoder par les voïes que de paisibles Gentils-hommes choisiroient, pour accorder un fier Seigneur de paroisse avec ses vassaux. L'un * croioit que la cause de Ferdinand étoit celle de tous les Souverains, & il envoïa des Ambassadeurs, ou plutôt des Missionnaires en Allemagne, recommander la subordination aux Princes de l'Empire. L'autre †, qui comptoit pour beaucoup d'avoir une occasion d'exercer

* LOUIS XIII. ne repondit aux sollicitations des Princes de l'Empire, qui l'invitoient à soutenir l'élection du Palatin au Royaume de Boheme, qu'en envoyant trois negociateurs, qui empêcherent la diete d'eclater contre l'Empereur ; ce qui ruina les affaires des Princes Protestans.

† JAQUES V. avoit marié une de ses filles à l'Electeur Palatin ; au lieu de l'aider à conserver la Couronne de Boheme, qui lui avoit été deferée par les Etats du Pays, il écrivit des lettres latines à l'Empereur, qui n'en tint aucun compte. Son gendre fut depouillé de son Electorat, & il ne lui osa même pas donner azile.

xercer ſon éloquence, adreſſa de très belles harangues à l'Empereur, que, ſelon les regles de l'art oratoire, il flatoit dans ſes pretentions, afin de l'amener par degrés, à en relacher quelque choſe. Leurs Miniſtres ne voioient pas que la liberté du Corps Germanique intereſſât conſiderablement le reſte de l'Europe.

Il falloit que le Cardinal de Richelieu ſe trouvât à la tête des affaires de France, pour que l'Europe ouvrit les yeux au peril dont elle étoit menacée. Cet habile Miniſtre renouvella les anciennes clameurs ſur la puiſſance & l'ambition de la maiſon d'Autriche. Il deduiſit les terribles conſequences de l'aſſujetiſſement des Princes de l'Empire; fit connoitre que la liberté de l'Europe étoit attachée à celle de l'Allemagne, & fut chercher juſques dans le Nord, de quoi remplir la balance qu'il mettoit entre les mains du Roi ſon maître. C'eſt à ce puiſſant genie que l'on doit la conſtante harmonie qui fait pour ainſi dire, de l'Europe entiere, un Etat partagé entre les branches d'une même famille: les Cours lui ſont redevables des relations qu'elles ont maintenant toutes les unes avec les autres: l'Europe tient de lui l'idée d'un contrepoids à la puiſſance qui

oſeroit

ôseroit tenter de se l'assujettir, & la connoissance d'avoir en soi même le protecteur & le garant de sa liberté. C'est à lui enfin que l'equilibre de l'Europe doit sa naissance.

L'abus que les derniers Empereurs Autrichiens ont fait de ce grand mot de *l'Equilibre* de l'Europe, a mis plusieurs politiques en doute de sa réalité. Ils le prennent pour un cri d'allarme, dont Leopold & Joseph, de concert avec Guillaume III., se sont servis pour faire des ennemis à la France: ils croyent que les difficultés de l'entreprise de la Monarchie universelle sont toutes, ou dans la constitution & les forces particulieres de chaque Etat, ou dans la moderation, peut-être même dans la mediocrité des talens des plus puissans Souverains: ils veulent que Louis XIV., en joignant à l'ambition qu'on lui reproche, la capacité du grand Gustave; que le Roi Guillaume, en unissant à sa politique la fortune d'Edouard III., auroient atteint le but marqué par Charles-quint: ils prétendent qu'un second Pierre, qui naitroit à la Russie, lui asserviroit l'Allemagne ainsi que le Nord. Enfin ils soutiennent que l'Europe ne sera libre, que jusqu'à ce qu'il paroisse un Char-

Charles-Magne; & qu'un Charles XII. ſur le trône de France auroit été pour elle, ce que Cirus & Alexandre furent pour l'Aſie.

Loin de leur conteſter que le Roi Guillaume & l'Empereur Leopold, ſe firent un jeu d'effraïer l'Europe de la puiſſance & de l'ambition de la France, on en tireroit bien plutôt la preuve de l'exiſtence de l'équilibre. La confiance avec laquelle ils cherchoient à ſe commettre avec un ennemi, qu'ils diſoient ſi ſuperieur, ne laiſſe point douter qu'ils ne comptaſſent ſur des reſſources independantes du ſort des armes. Le plus ou moins d'égalité dans la guerre, à proportion qu'ils lui enlevoient, ou lui laiſſoient les alliés qui devoient entrer dans le même plat de la balance, decide la realité d'un contrepoids de la derniere juſteſſe. Les plus brillans ſuccès de la guerre que le traité de Nimegue termina, furent le fruit de l'alliance de Louis XIV. & de Charles II. Le Roi d'Angleterre n'eut pas plûtôt relaché de ſon ardeur, que les François furent obligés d'abandonner leurs conquêtes. Sans la neutralité de l'Italie, peut-être auroient-ils été reduits à la defenſive ſur leurs propres frontieres.

Les avantages de la guerre, qui pro-

duisit le traité de Riſwick, doivent être attribués plutôt à la bravoure de la nation qu'aux forces de la Monarchie Françoiſe. L'épuiſement de cette derniere à la paix, égaloit * la fierté de l'autre. D'ailleurs la diverſion que faiſoit le Roi Jaques, compenſoit l'inaction de la Suede. Les troubles de Hongrie, & l'aneantiſſement où une mauvaiſe adminiſtration tenoit l'Eſpagne, balançoient les forces du Corps Germanique, en faiſant diſtraction à celles de l'Empereur. Le Duc de Savoïe n'étoit pas alors en état d'agir par lui même. Les deux Siciles & le Milanés, les ſeuls Etats d'Italie intéreſſés à l'aider, ne lui pouvoient donner que de très foibles ſecours; & l'imprudente hardieſſe avec laquelle il ſe commit avec un Général tel que Catinat, rendit ſon alliance auſſi onereuſe à la ligue, que ſa levée de bouclier avoit d'abord embarraſſé la France.

Cependant la paix ſe fit, moins encore que la guerre, entre puiſſances égales. La France ceda beaucoup, & ne reçut que

* Les peuples étoient ſi portés à la continuation de la guerre, qu'ils refuſerent d'allumer pour la paix les feux de joye ordinaires. Les coffres du Roi étoient ſi peu en état d'y fournir, que déja les billets du treſor & de la monnoïe étoient decriés.

que très peu en équivalent. La seule ville de Strasbourg, sur qui deja elle avoit le droit de possession, fut la recompense d'une restitution, que, par la force des armes, les Alliés auroient inutilement tenté d'obtenir. L'importante clé de l'Italie, & des pays que leur situation rend d'un prix inestimable, passerent au plus dangereux voisin. Des bailliages entiers de la Flandre, & une multitude de places fortes, revinrent à la maison d'Autriche. Louis XIV. donnoit la paix, & ses Ennemis en dicterent les conditions: le vainqueur eut le sort du vaincu.

Dans la guerre de la succession d'Espagne, l'equilibre ne fut ébranlé que par l'incapacité des Ministres & des Généraux François. Les Chamillards & les Pont-Chartrins, les Marsins, les Tessé, les la Feüillade, & semblables grands hommes, auroient fait perdre aux Cirus leur superiorité. Sans la bataille d'Hochstet, l'alliance de l'Electeur de Baviere dédommageoit de l'inflexible opiniatreté du Roi de Suede. Ainsi que, dans la guerre precedente, les mécontents de Hongrie auroient compensé la neutralité des Venitiens, & la déclaration du Duc Victor-Amedée, si les fautes des Ministres, &

les

les disgraces de tant de mauvais Généraux, n'avoient pas coupé les secours & les encouragemens que la France leur devoit.

L'équilibre fut ébranlé ; il vacilla : mais il n'étoit pas possible qu'il fut renversé. Ou le Roi de Portugal, ou le Duc de Savoye, ou le Czar même, après avoir accablé son ennemi à Pultova, l'auroit retabli, si la Reine Anne s'y étoit refusée. Quand même les Alliés se seroient opiniatrés à humilier Louis le Grand, quand même leur bonheur se seroit soutenu jusqu'à leur faire partager la France entr'eux, ainsi qu'ils se l'étoient promis, l'equilibre auroit sans doute changé ; mais il n'en eut pas moins subsisté. Le pis qui seroit arrivé, c'est qu'il fût demeuré quelque temps à se raffermir parfaitement.

C'est envain qu'on voudroit prendre avantage de la politique peu soutenüe de la plû-part des Cours. Il n'est que trop vrai qu'elles ont souvent preferé un intérêt particulier au bien général : mais ce sont des fautes qu'elles ont ou reconnues, ou payées cherement avec le temps. L'Espagne, durant la minorité de Charles II. n'écouta que son depit, lorsqu'elle opta pour la cession d'une partie de la Flandre

& du Hainaut. En voulant conserver la Franche-Comté, elle perdit deux fois plus qu'elle, sans se l'assurer. Les puissances Maritimes se sont bien repenties depuis, de l'avoir forcée * à l'alternative. Elles regrettent de même d'avoir laissé l'Empereur Charles VI. soutenir seul la guerre de 1733. La France se ressent encore de l'absurde traité de la quadruple Alliance. Les fautes du Duc Regent, qu'un Cardinal de Richelieu auroit eu peine à reparer, ont pour ainsi dire necessité le Cardinal de Fleuri à la plû-part des siennes.

La guerre de la Pragmatique est un cahos où tout le monde s'est égaré. Ainsi qu'un malade échapé d'une convulsion, souhaite de perdre jusqu'à l'idée des grimaces hideuses qu'elle lui a fait faire, chaque puissance voudroit se cacher à soi-même

* L'Angleterre & la Hollande allarmée de la rapidité des conquêtes de LOUIS XIV. dans les Pays-bas, en vertu des droits de la Reine son Epouse sur les allodiaux d'Espagne, après la mort de l'Infant Dom-Balthasar son frere unique du même-lit, offrirent leur mediation, & declarerent à l'Espagne, qu'elles prendroient parti contr'elle, si elle n'ôtoit le sujet d'une guerre dont elles apprehendoient les suites, en cedant à la France, ou ses conquêtes, ou la Franche-Comté. L'Espagne, pour faire depit aux Mediateurs, opta pour le Premier.

même, les agitations & les foibleſſes qu'elle a eſſuyées dans cette criſe. L'heritiere d'Autriche & les Anglois y devoient tout perdre; la France & le Corps Germanique y pouvoient gagner tout, pour leur grandeur particuliere. Le contraire eſt arrivé; & l'unique difference qui en reſulte pour l'equilibre général, c'eſt que la maiſon de Bourbon, pour qui il n'auroit plus ſubſiſté que quant à la defenſive, ſe trouve encore auſſi ferme qu'auparavant, quant à l'offenſive.

L'equilibre de l'Europe ne dépend point de la conſtance & de la fidelité des puiſſances, à ſe tenir dans le coté de la balance où elles ſe ſont une-fois jettées. En ce ſens il ſeroit une belle ſpeculation vuide de realité, une veritable chimere. Que ce ſoit le Roi de Suede ou le Roi de Dannemarc, la Republique de Veniſe ou celle de Genes, le Roi de Portugal ou le Roi de Sardaigne, qui ſe declarent pour l'un ou l'autre parti, peu importe. Chaque Etat doit regler ſa politique ſur les évenemens; & les évenemens dependent très ſouvent de la fortune. Dans la derniere guerre, le Roi des deux Siciles fut neutre, quoique, dans le ſiſteme général, il dût y entrer pour beaucoup: mais la neutralité du Roi de Portugal

gal maintint le contre-poids. Le Roi de Prusse se retira de l'union de Francfort ; & sa retraite fut compensée par la Russie, qui s'offrit pour mediatrice, & tira la France d'inquietude sur ses engagemens avec ses adversaires. Enfin, comme il n'est pas possible, dans l'état où l'Europe se trouve depuis plus d'un siecle, que les avantages d'une puissance ne soient les désavantages d'une autre à peu-près son égale, quel que soit le mouvement de la rouë, il ne sauroit faire autre chose que déplacer les noms.

Si nos politiques faisoient attention aux revolutions de l'Europe depuis environ un siecle, ils ne feroient point un objection de l'état où elle a été pendant ces temps de barbarie, où la politique étoit autant negligée que la science militaire. Les Valois furent abandonnés à leur mauvaise fortune : les Rois d'Angleterre furent laissés maîtres de la France : personne ne s'offrit à Charles V. & à Charles VII. pour les aider à se relever des disgraces de leurs peres. Non, il n'y avoit alors en Europe ni équilibre, ni balance. Mais qu'étoit-ce alors que la monarchie universelle ? Certes qui que ce soit n'en avoit l'idée. On le connoit au peu d'étendue

düe des vuës des Princes que leurs talens & leur bonheur, avec les circonſtances les plus favorables, y pouvoient conduire.

L'Heritier * préſomptif d'Edouard III. arbitre tout puiſſant entre un tiran & un uſurpateur, ne fut pas tenté de leur faire juſtice à tous deux, & de devenir, par leur chatiment, le maître d'un puiſſant Etat. Les puiſſances, qui ont maintenant le plus d'influence ſur les affaires générales, étoient à peine connues. Les deux † maiſons rivales ne ſe diſputoient que leurs propres poſſeſſions. Au-de-là des Pirenées, des Alpes & du Rhin, elles ne voyoient rien qui les intereſſât. On diroit qu'encore effrayés & honteux des heroïques folies des Croiſades, les Princes s'imaginoient que les pays qui ne les avoiſinoient pas, étoient

* Le grand Prince de Galles, qui gagna la journée de Poitiers, où il fit le Roi Jean priſonnier, fut appellé en Caſtille par Pierre le cruel, à qui Henri de Tranſtamare ſon frere naturel avoit enlevé la Couronne. Il battit l'uſurpateur, defit entierement les François avanturiers, que le fameux Duguëclin y avoit conduit, & remit Pierre ſur le trône, après quoi il revint en France.

† La maiſon des Plantagenets, qui, par Guillaume le Conquérant, remontoit aux premiers Ducs de Normandie, regnoit en Angleterre; celle des Valois en France. On ne parloit pas encore de celle d'Autriche.

étoient la Palestine. Le dernier Duc de Bourgogne fut surnommé le Témeraire, pour s'être promis la conquête de la Lorraine. Sans les inimitiés de François I. & de Charles-quint, les François n'auroient pas plus connû le Corps Germanique que celui des Mammelus. Sous le Regne de Henri III. en France, les Rois de Suede * étoient comptés pour autant que les Rois de Chypre : un Roi de la Basse-Navarre se trouvoit ravalé par la comparaison de sa puissance à la leur.

C'est au traité de Westphalie qu'il faut marquer l'époque de l'établissement de l'équilibre de l'Europe. Tous les traités qui lui sont posterieurs l'ont eu pour baze; & toutes les guerres qui se sont faites depuis, n'ont eu pour objet que de troubler, ou de maintenir l'ordre qu'il a fixé. Dès qu'on saisit le point de vuë de l'usurpateur Cromwel, on ne voit rien dans sa conduite qui ne reponde à cette idée. Le Cardinal de Richelieu, qui se flata que ses successeurs

* Pibrac Chancelier de Henri IV., encore simple Roi de Navarre, faisant des remontrances sur les procedés de la Cour de France, injurieux à son maître, se plaignit qu'elle n'avoit pas plus d'égards pour lui, que pour un Roi de *Suede*, ou de Chypre. Vraisemblablement le Cardinal a eu cette Anecdote en vuë.

ſucceſſeurs ſuivroient conſtamment les routes qu'il leur frayoit, avoit mis l'Angleterre hors de la balance. Les diviſions que d'habiles Miniſtres y pouvoient entretenir, lui ſembloient un ſûr garant que jamais la France n'auroit à diſcuter avec elle les affaires étrangeres. Il prepara tout en conſequence, pour que l'équilibre, une fois établi, le ſoin de le maintenir tombât au Corps Germanique. Cromwel ſe propoſa de lui ôter la balance, pour la faire paſſer à ſa nation ; & ce but fut l'ame de ſa négociation avec la France & l'Eſpagne. Ce fut pour y arriver plus ſurement, qu'il feignit de ne pas comprendre celui de la paix de Munſter.

Sans ſecours du côté de l'Empereur & de l'Empire, l'Eſpagne luttoit avec déſavantage contre la France. Se joindre à elle en acceptant Dunkerque, dont elle faiſoit le prix du ſecours qu'elle demandoit, c'étoit engager l'Angleterre dans une guerre extrêmement longue ; puiſqu'elle ſeroit entre puiſſances égales, & ne lui procurer, pour les grandes depenſes qu'il lui faudroit faire, qu'une paix telle que l'Empire la dicteroit. C'étoit outre cela la mettre dans la neceſſité d'entrer déſormais dans tous les differens des deux maiſons,

& de ſe tenir toujours du coté de la plus foible. En preferant l'alliance de la France, & recevant Dunkerque conquis par les armes combinées, c'etoit décider la ſuperiorité de la maiſon de Bourbon ſur celle d'Autriche, & lui faire terminer promptement cette guerre par une augmentation de puiſſance, qui ébranloit l'equilibre. Dans la guerre ſuivante, il faudroit que le Corps Germanique ſe rendit aux ſollicitations de ſon chef ; autrement la balance étoit renverſée, & il en ſouffroit le premier. La guerre ſeroit donc entre puiſſances égales, lorſque l'Empire & la maiſon d'Autriche ſeroient unis contre la France.

Cependant l'Angleterre, un pié en Flandre, menageroit, auprès de l'un & l'autre parti, les conditions de ſa neutralité, ou de ſa declaration, & ſeroit toujours à temps de faire acheter ſa mediation au prix qu'elle y voudroit mettre. L'Eſpagne étoit trop foible, la France n'avoit point de raiſon pour la troubler dans la poſſeſſion de Dunkerque : les Hollandois ne pouvoient que ſe tenir en garde contre un voiſin dangereux. Si le genie politique de Cromwel avoit animé Charles

les II., la * petite guerre, que le traité d'Aix la Chapelle étouffa, auroit donné à l'Angleterre, ou par la cession de l'Espagne, ou par accord de partage avec la France, la plus importante moitié des Pays-bas Autrichiens.

Jamais il n'entra dans l'idée de l'equilibre de l'Europe, que la France fit seule contre-poids aux autres puissances. Ainsi il seroit absurde d'objecter, contre sa realité, l'augmentation de puissance qu'elle a reçue de son union avec l'Espagne. Il est constant que le Cardinal de Richelieu compta sur l'alliance perpetuelle de la Suede, qu'il ne se defia aucunement que la Russie vint jamais au nombre des puissances interessées au sistème general; qu'il présuma assez de l'habileté de ses successeurs, pour ne pas y donner part à l'Angleterre; qu'il ne dut pas compter que les Ducs de Savoye y figurassent jamais autrement que les autres puissances d'Italie. Or l'anéantissement de la Suede, l'accroissement de la Russie, & celui du Roi de Sardaigne, ont fait un changement considerable dans son plan. La puis-

* C'est-celle dont il est fait mention ci-dessus, qui cessa par la mediation des deux puissances maritimes.

ſance de l'Eſpagne a pû à peine remettre l'equilibre de la ſecouſſe qu'il recevoit; & les deux couronnes unies ont encore beſoin de tous les reſſorts, dont le jeu étoit neceſſaire à la conſervation de la premiere.

La politique de Cromwel n'ayant point été ſoutenuë par les Rois Stuards, & la maiſon de Hannovre trouvant ſon intérêt à ne pas laiſſer les Anglois dans l'impartialité qui convient à des arbitres, la balance eſt encore dans les mêmes mains où la mit le traité de Weſtphalie; mais avec cette difference eſſentielle, que les plus puiſſans membres de l'Empire, ayant des interêts particuliers tout-à-fait contraires aux ſiens, & des engagemens indépendans de ceux qu'il peut prendre, le Corps Germanique n'a plus ſon ancien poids, & ne ſçauroit par conſequent differer à appuyer ſur l'un ou l'autre coté, juſqu'à-ce que l'équilibre ſoit ébranlé, ſans riſquer de n'être plus à temps de le raffermir.

L'Empereur Leopold n'en impoſa qu'à ceux qu'il avoit deja aveuglés ſur ſa politique, lorſque, faiſant acheter comme une grace ſignalée une couronne Royale aux Electeurs de Saxe & de Brandebourg, il fit enviſager au Corps Germanique la nouvelle

nouvelle dignité de ses membres, comme un honneur qui lui étoit avantageux. L'equilibre particulier de l'Allemagne étoit le plus grand obstacle aux vuës ambitieuses de sa maison : pour parvenir un jour à se faire des sujets des Electeurs, il n'avoit pas de moyen plus sur, que de commencer par en faire des Rois.

Il étoit inévitable qu'un Roi de Pologne s'interesseroit moins aux affaires de l'Empire qu'un Electeur de Saxe. Honteux, pour ainsi dire, d'allier la sujettion à la souveraineté, & d'être en même-tems Roi d'une puissante nation, & vassal d'une autre, il seroit peu disposé à entrer dans des détails, qui lui rappelleroient perpetuellement cette derniere qualité. Soit par générosité, soit par complaisance, soit par reconnoissance des bons offices qui lui seroient rendus en Pologne, il chicaneroit peu l'Empereur sur ces importantes discussions de Dietes, vrayes bagatelles pour un puissant Monarque. En se montrant difficile à la Cour de Vienne, il s'exposoit à la voir appesantir sur le Roi sa superiorité sur l'Electeur. En condescendant à ses instances, il étoit sûr qu'elle étendroit jusqu'à l'Electeur ses égards pour le Roi. Enfin, un Prince de

l'ancienne & illuftre maifon de Saxe, devoit-être fenfible au plaifir d'avoir le chef de l'Empire pour allié, pour client. Certain que fa couronne le mettroit toujours à couvert du defpotifme Autrichien, il ne devoit confiderer, en le favorifant, que l'honneur de rendre l'Empereur fon redevable. Il y avoit de la gloire pour lui à vouloir fe laiffer tromper. C'eft, dans un Grand, un raffinement de generofité, de refufer d'entrer en compte avec fon Intendant, & de lui paffer fes memoires fur fa parole.

Il n'y avoitpas d'apparence qu'un Electeur de Brandebourg gagnât autre chofe qu'un titre de plus à la dignité qu'il follicitoit ; & ce titre n'ajoutoit ni à fa puiffance ni à fes richeffes. Ce n'etoit toujours qu'une * demi-

* Conrad Duc de Mazovie, Prince du fang des Rois de Pologne de la premiere race connuë, donna, fur la frontiere de fon Duché, un etabliffement aux Chevaliers Teutoniques, à condition qu'ils reprimeroient les courfes des Pruffiens, dont fes peuples avoient perpetuellement à fouffrir les ravages.

Les Chevaliers, qui venoient d'abandonner leurs etabliffemens de Paleftine, accoururent en foule à ce nouveau Chef d'Ordre. Ils firent une rude guerre aux Pruffiens, les reduifirent à la defenfive, les poufferent, s'emparerent pié à pié de leur pays, & enfin s'en firent des fujets.

Une

mi-province, ſous le nom de Royaume. Cependant les dépenſes du nouveau Roi devoient bientôt incommoder l'Electeur, & lui faire ſouhaiter d'augmenter ſes revenus, ou par des acquiſitions, ou par des ſubſides étrangers. Celles-là ne pouvoient avoir lieu que dans l'Empire; & l'Empereur Leopold, qui étoit-bien éloigné de prévoir l'extinction de ſa maiſon, ne devoit pas douter, qu'en l'appuyant dans ſes nombreuſes pretentions ſur diverſes ſucceſſions en Allemagne, il ne lui fit preferer les ſubſides des puiſſances maritimes

Une fois Souverains ils ceſſerent d'être Religieux. Les Ducs de Mazovie ne les éprouverent pas plus reconnoiſſans. Le Royaume de Pologne, & le grand Duché de Lithuanie, furent ſouvent troublés par leur ambition. Les Rois Jagellons ne furent pas plus heureux que leurs predeceſſeurs, lorſqu'ils ſe flaterent que l'autorité du Pape viendroit à bout de ces incommodes voiſins. Ils mepriſerent les excommunications du Legat & le Legat lui-même, & ne voulurent d'arbitres que leurs epées.

Le Lutheraniſme ayant gagné la plû-part de ces mauvais Catholiques, Albert de Brandebourg, alors Grand maître de l'Ordre, offrit au Roi de Pologne Sigiſmond-Auguſte, de tenir, & après lui ſes decendans, la Pruſſe à titre de fief de la couronne de Pologne, ſous l'obligation du ſervice militaire à la tête de deux-cent Cavaliers.

Le

ritimes à ceux de la France. Le don d'un titre lui assuroit donc un ami fidele, un Allié prêt à le seconder dans tous ses desseins, & d'autant moins scrupuleux sur les intérêts du Corps Germanique, qu'il sçavoit y avoir autant de jaloux, qu'il y abandonnoit d'égaux.

Ce n'eut encore été rien pour le Corps Germanique, si l'effet de la Royauté se fut borné à separer deux de ses membres de l'interêt commun, pour les attacher à celui du chef de l'Empire. Les membres du premier college étoient en assez grand nombre, s'ils fussent demeurés fideles aux bonnes maximes, pour deconcerter les partisans des nouvelles. Mais un neuvieme

Le Roi accorda sa demande à Albert, qui fut assez fort avec ses amis, pour faire quitter le pays aux Chevaliers Catholiques.

La posterité d'Albert ayant manqué, la maison Electorale de Brandebourg obtint que le Duché lui passât aux mêmes conditions qu'Albert s'etoit imposées. Au traité qu'elle fit avec la Pologne à Viclun en 1656. & qui fut confirmé à Oliva, elle fut degagée du vasselage. C'etoit en reconnoissance du mal qu'elle ne fit pas à la Pologne, & qu'elle lui auroit pû faire, en se joignant au Roi de Suede.

La Prusse est divisée en deux portions, dont les Chevaliers n'ont possedé qu'une. Celle-ci se nomme Ducale; elle est la plus grande, mais non pas la meilleure: c'est elle qui a été érigée en

vieme Electorat, pour un quatrieme Roi, partagea les suffrages. La Royauté, multipliée dans le college Electoral, parut moins décorer ceux qui en étoient revêtus, que ravaler ceux qui ne l'avoient pas. Les deux Electeurs, qui ne voyoient aucun jour à se la procurer, pretendirent du moins joüir de quelques unes de ses prerogatives. Les Rois ayant commencé d'entrer en leur particulier dans les affaires générales de l'Europe, & d'y figurer à part, le Comte & le Duc y parurent sur le même pié. Le Corps Germanique perdit son premier College.

Le second se sentit bien-tôt de la revolution. La loi qui rappelle à l'Empire les fiefs vacans à defaut d'hoirs mâles, & ordon-

en Royaume. Avant le Roi regnant, qui s'efforce d'y faire fleurir le commerce, l'ambre jaune, qu'on trouve sur le bord de la mer, faisoit le plus fort article des revenus Royaux. La ferme étoit de quinze à vingt mille écus par an. Le pays n'est pas encore tout defriché, & il est si mal peuplé, qu'en mettant les villes hors de ligne, on croit qu'il y a plus d'Ours que d'hommes.

L'autre portion de la Prusse est une province Polonoise, divisée en Châtellenies & Starosties: elle se nomme Royale, & est un des plus riches pays du Nord. Ses principales villes sont Dantzic, Elbing, Thorn & Marienbourg.

donne à l'Empereur d'en investir un Prince Allemand, agréé du Corps Germanique, fut sacrifiée à l'agrandissement des Electeurs, ainsi que celle de la nature, que le droit & l'usage de l'Empire avoient consacrée. Les Princes puinés n'eurent plus de *Propres* en souveraineté feudataire immediate de l'Empire. Les fiefs, * qui, jusques là, avoient été leur legitime, furent reünis à celle de l'ainé : ceux qui vinrent à vacquer furent accordés par l'Empereur à l'Electeur qui pouvoit produire sur eux la moindre pretention. Le banc des Comtes & celui des Princes a été de plus en plus éclairci : avec le temps, le second college passera peu à peu tout entier dans le premier.

C'en est fait du Corps Germanique, s'il voit encore un siecle semblable à celui qui vient de passer. Deux nouveaux Electorats enleveront au College des Princes les plus considerables de ses membres ; & il n'y a que Dieu qui puisse alors preser-
ver

* L'Electeur de Saxe a reüni les Duchés de Mersbourg, de Zeitz, de Wessenfelds, & le Comté de Mansfelds. L'Electeur de Brandebourg a reüni la Principauté d'Oostfrise, les Comtés de Honnestein, de Limbourg &c. L'Electeur de Hannovre le Duché de Lauvenbourg. A leur exemple le Landgrave de Hesse a eu le Comté de Hanau &c.

ver l'Empire de la perte de sa liberté. Si les onze Electeurs s'unissent pour travailler ensemble à leur grandeur respective, qui les empêchera d'abroger des loix, au dessus desqu'elles leur * puissance les a deja mis? S'ils se decident pour une entiere independance, & ne veulent absolument rien garder du vassellage, ils sont assurés de l'aveu de la maison de Bourbon, pour qui onze petits Rois sont bien moins redoutables, qu'une republique dont ils feroient partie. Si la prudence resistant à l'appas d'une souveraineté parfaite, ils consentent à se conserver un chef, en rendant cet honneur heréditaire dans la nouvelle maison d'Autriche, ils peuvent compter d'être soutenus de tous ses alliés: le plaisir de commander à onze Rois est trop capable de la flater, pour qu'elle s'expose au risque de le voir passer à d'autres par une opiniatreté, dont le succès, même le plus heureux † ne lui donneroit pas

* Tous les Electeurs Laïques, excepté celui de Baviere, ont le droit de juger dans leurs Etats en dernier ressort. C'est ce que les Jurisconsultes Allemands nomment *jus de non appellando*. Le Duc de Wirtemberg l'a pareillement.

† Toutes les suppositions que le Cardinal fait ici prouvent au moins la hardiesse de son genie & la vigueur de son imagination. Il est bien difficile

pas l'équivalent. Si par un chef d'œuvre de moderation, digne du premier âge du monde, & dont il n'y a que les Suiſſes qui ayent donné l'exemple, ils ne veulent s'unir que pour leur mutuelle conſervation; laquelle des deux maiſons rivales oſera leur faire obſtacle? Qu'ils partagent entr'eux les terres de l'Empire; qu'ils ſe faſſent des vaſſaux de ſes feudataires: eſt-il un Protecteur aſſez puiſſant, pour entreprendre de ſoutenir les ruines de la Republique Imperiale? La nouvelle ligue n'etant que pour la defenſive, la France n'auroit aucun interêt à la rompre. La primauté de la maiſon de Bourbon n'eſt point un Deſpotiſme; elle n'eſt point fondée ſur l'oppreſſion & l'eſclavage de l'Europe. La maiſon d'Autriche, ſoutenue de toutes les forces de la Ruſſie, & des treſors des puiſſances maritimes, auroit-elle à s'applaudir d'aller heurter un monſtre, qu'elle

ficile de ne pas ſe tromper en eſſayant de commenter un pareil auteur. Comment a-t-il entendu que la maiſon d'Autriche, reuſſiſſant à empêcher les Electeurs de s'aſſujetir les autres membres de l'Empire, qui ſont pour elle autant de ſujets, ne trouveroit pas l'équivalent &c.? peut-être parce que la dignité de chef, que les Electeurs lui rendroient hereditaire, demeureroit toujours Elective.

qu'elle auroit plus de difficulté à dompter qu'à anéantir ?

La guerre de la Pragmatique offroit au Corps Germanique l'occasion la plus favorable, & les moyens les moins dangereux de se relever, autant qu'il est possible, des atteintes que le siecle passé a portées à sa constitution, & de prevenir celles dont celui-ci la menace. La succession de Charles VI. étoit son bien : il devoit la reclamer. La France demandoit un pretexte pour en exiger le demembrement : il devoit le lui donner, en l'appellant pour arbitre de la reparation des dommages qu'il avoit reçus des derniers Empereurs. Les fausses demarches du Cardinal de Fleuri étoient rectifiées, & l'Electeur de Baviere mis hors d'inquietude par ce coup de resolution. La France en recevoit d'avance la recompense de ses bons offices, par la maniere dont elle étoit admise à les rendre. Ce n'étoit plus comme Auxiliaire d'un Prince qu'elle avoit juré de ne pas soutenir, qu'elle faisoit entrer ses armées dans l'Empire. Le Roi s'expliquoit avec la dignité qui lui convient : c'etoit le garant de la paix de Westphalie, qui venoit venger le Corps Germanique lezé, & l'aider à se faire justice sur ses griefs. La nouvelle maison n'avoit plus ces ressorts victorieux,

victorieux, que la qualité de chef de l'Empire donnoit à l'ancienne : ils étoient tous entre les mains de l'Electeur de Baviere, qui auroit volontiers pris fur foi de les faire jouër, pour amener les coheritiers & les pretendans à fouhaiter un partage, dont l'Empire, qui y auroit trouvé autant qu'eux à gagner, eut accepté la garantie offerte par les deux Couronnes.

Le Roi de Pruffe, politique trop éclairé pour ne pas pénétrer les vuës les plus éloignées du Corps Germanique, auroit feint de ne pas s'en appercevoir, pourvû que fes interêts particuliers n'en euffent pas fouffert. Content d'être le plus puiffant membre de l'Empire, il auroit laiffé à fes fucceffeurs le foin de fe menager les honneurs d'une primauté, qu'aucune maifon Electorale n'auroit été en état de leur difputer. Dès qu'on lui auroit laiffé tous les morceaux unis depuis un fiecle à la maffe, & qu'on lui auroit affuré la baffe Silefie, il auroit compenfé la perte que le fecond college a faite de l'Ooftfrife, & des autres fiefs de Weftphalie, en appuyant l'erection de la haute Silefie & de la Moravie en deux Principautés, pour deux puinés des deux maifons de Princes, que le fort auroit marquées. L'Electeur de Saxe, pour joindre

joindre la Boheme à la Saxe, auroit rendu aux puinés de la branche Electorale, les anciens apanages reünis sous son Regne, & sous celui du Roi son pere. Les autres Electeurs & Princes n'auroient été admis au partage qu'aux mêmes conditions; & la ratification du concordat ne se feroit faite en diete, qu'après une loi, qui auroit declaré déchus des privileges & droits particuliers de fiefs d'Empire, les Etats qui passeroient désormais à des Princes, deja en possession d'un autre plus considerable. Dans la suite on auroit profité des circonstances, pour en faire une seconde, qui eut declaré illicite l'union de deux fiefs immediats.

Ainsi le Corps Germanique retablissoit l'equilibre particulier de l'Allemagne, troublé par la trop grande puissance des Electeurs: ainsi le second college recouvroit son ancienne consideration, dont il decheoit de plus en plus, à mesure que les Electeurs y acquierent des places: ainsi l'Empire coupoit pié à l'Oligarchie, qui depuis long-temps mine sa constitution. Dans la décadence des affaires de Charles VII.; lorsque la France, en rappellant ses troupes, eut signifié au Corps Germanique qu'elle lui laissoit à mainte-

nir

nir le chef qu'il s'etoit donné, il n'etoit besoin que de vouloir frapper ces grands coups, pour le faire avec succès. L'Empereur se manqua à lui-même dans cette seconde crise, en ne mettant pas l'Heritiere prétendante d'Autriche, avec ses adherens, au ban de l'Empire. Son refus de reconnoitre un Empereur, dont l'élection étoit incontestable, en lui supposant même le suffrage de Boheme contraire, étoit une rebellion formelle, que le sort des armes pouvoit bien un jour lui faire pardonner; mais qu'il ne pouvoit jamais justifier. Charles VII. n'eut été que l'interprète des loix, en lui en prononçant la punition; & l'Electeur de Hannovre, qui se feroit opiniatré à demeurer dans l'alliance de cette Princesse, étoit plus justement privé de ses Etats, que ne le fut jamais aucun des Princes degradés & depouillés par les Empereurs Autrichiens. Les suites de ce coup d'autorité ne pouvoient qu'ètre heureuses. Tant de Princes, que la foiblesse & le decouragement de l'Empereur retenoient de se déclarer, auroient pris parti pour les loix. Ce n'étoit plus l'Electeur de Baviere qui disputoit des pretentions particulieres à sa maison: c'étoit le chef de l'Empire, qui usoit

usoit de ses droits. La dignité de tout le Corps Germanique exigeoit l'execution de la sentence, & aucun membre ne pouvoit se dispenser d'y concourir.

Qui sait si le Roi d'Angleterre n'auroit pas saisi l'occasion de procurer un etablissement à son puiné, en se faisant honneur auprès des Anglois de son attachement à la cause qu'ils avoient embrassée? Suivant les anciens usages de l'Allemagne, le Duc de Cumberland n'avoit point à se reprocher l'ambition d'être Souverain. L'Electorat de Hannovre n'est qu'un composé d'apanages, aboutés l'un à l'autre. Si le Prince de Galles, à titre d'ainé, devoit succeder à la dignité Electorale, & au pays de Hannovre; le Duché de Zell pouvoit être reclamé par son cadet, comme un dépôt confié à son ayeul pour lui être remis. La sentence Imperiale le mettoit en risque de perdre sa legitime: les loix en faisoient un bien sans maître: que de motifs pour ne pas se refuser au plaisir de n'être plus sujet! Mais au refus du Prince, le Duc de Brunswic auroit reçû l'investiture avec reconnoissance. C'etoit un Roi de moins dans l'Empire, & un membre de plus pour le Corps Germanique, en faisant de ce dernier Etat un apanage

de

de puiné. La Saxe accruë de la Boheme, resignoit au college des Princes, l'un ou l'autre suffrage Electoral pour être porté par deputé; & le second college, uni au troisieme, se retrouvoit assez puissant, pour retenir le premier dans les interèts de tout le Corps.

Mais peut-être on croira que c'est trop exiger, de vouloir qu'une multitude de petits souverains, peu unis entr'eux, souvent en defiance l'un de l'autre, & toujours sans affection respective, entre d'elle même dans des desseins, dont les seuls préparatifs veulent une parfaite unanimité.... Il est vrai que toutes les fautes, toutes les negligences, qu'on peut reprocher au Corps Germanique, par rapport à son bien être, sont autant de fautes & de negligences des puissances interessées à sa conservation. Ce seroit à elles de reveiller dans tous les cœurs l'amour de la patrie & de la liberté, d'ouvrir tous les yeux sur le peril où sont l'une & l'autre; de rallier, d'animer, de conduire pour le bien général tant d'esprits diversement affectés par le préjugé. Mais quoi!. Si la France manque à ses interêts, le Corps Germanique est-il excusé de se manquer à soi-même? Les talens des Guises, des

Walsteins,

Walfteins, des Cromwels, ne font-ils d'ufage que pour les crimes? y a-t-il plus de difficulté à perfuader, à faire agir de concert, pour la gloire & la juftice, un petit nombre d'hommes egalement fuperieurs aux autres par l'education & par la naiffance, & en qui la nobleffe des fentimens eft independante du plus ou moins de genie, qu'à reünir contre les loix & le devoir, la plus nombreufe portion de tous les ordres d'un grand Royaume, une multitude de gens de tout état, de toute condition?

Rome ancienne vit fouvent un peuple immenfe, ignorant & mutin, plus avide encore d'argent, que jaloux de fa liberté, devenir docile aux remontrances d'un Citoyen plus éclairé; faifir la verité de fes raifonnemens, former fur fes avis, & foutenir dans l'execution, avec toute la jufteffe & la precifion imaginables, des plans dont le Senat fe feroit fait honneur: elle le vit inacceffible à la difcorde, exempt du tumulte & de la confufion, fuperieur aux promeffes, tranquille fur les menaces, en garde contre les artifices, deconcerter l'ambition d'un corps exercé dans la politique; &, par une fermeté à toute epreuve, raffermir la Republique fur le point d'être renverfée

renverſée par des membres trop puiſſans, en balançant des Privileges abuſifs, par des Privileges contraires. Dans un ſiecle où l'education d'un Baron eſt ſuperieure à celle que reçurent jamais les plus grands hommes de l'antiquité, eſt-ce qu'il ne ſe trouveroit point un genie de la trempe du leur? Eſt-ce que, parmi tant de Princes, il n'y en auroit pas quelqu'un capable de fournir une carriere mille fois plus belle & plus aiſée, que celle où tant de Tribuns de l'ancienne Rome ſe ſignalerent? Si la verité s'eſt fait jour à travers les preventions d'une multitude ignorante, toutes les fois qu'elle lui a été preſentée avec ſes avantages, quelle ne feroit pas ſon impreſſion, ſur des eſprits qui ne la méconnoiſſent que par inattention à la conſiderer? La crainte de l'eſclavage ranima l'amour de la liberté dans un peuple groſſier & pauvre: des Princes nés dans la ſouveraineté, peuvent-ils en perdre le goût? Des villes riches & puiſſantes, accoutumées à l'independance, peuvent-elles n'être pas diſpoſées aux plus grands efforts, pour éviter l'aſſujettiſſement, dont elles verront le peril peu éloigné?

L'experience de la derniere guerre laiſſe peu d'obſtacles à ſurmonter à un membre

zelé,

zelé, pour ramener le Corps Germanique à ſes veritables interêts. Elle a demontré qu'à moins que ſa neutralité ne ſoit unanime, elle ne ſauroit qu'être funeſte aux membres qui l'embraſſent. En effet, chaque puiſſance belligerante, ayant droit d'aller chercher ſes ennemis par tout où ils ſont, les Etats qui la ſeparent d'eux, ne peuvent lui refuſer le paſſage qu'elle leur demande, ſans ſe declarer contr'elle. Mais en le lui accordant, ils s'impoſent la neceſſité de le favoriſer, & l'authoriſent elle-même à agir comme ſi elle l'avoit obtenu à la pointe de l'épée. Comme elle n'atribue leur neutralité qu'à leur foibleſſe, & qu'elle eſt tout au plus incertaine de leurs diſpoſitions à ſon egard ; ſi elle peut gagner ſur ſoi de ne pas croire qu'ils n'attendent qu'une circonſtance favorable pour prendre parti contr'elle, la prudence ne lui en dit pas moins d'enlever à ſon ennemi, les commodités qu'elle trouve dans un paſſage qui lui ſera également ouvert, lorſqu'il en viendra avec elle à l'offenſive. Ainſi l'épuiſement du pays devient ſa maxime : elle ſe diſpenſe de payer des bons offices, qu'elle eſt en etat d'exiger ; & elle reſerve pour la neceſſité, des ſommes qu'elle peut impunément épargner,

Les

Les Princes & les Cercles de Souabe & de Franconie, du haut & du bas-Rhin, auroient indubitablement figuré dans la derniere guerre, si les Directeurs leur avoient mis sous les yeux combien leur neutralité leur devoit-être ruineuse : s'ils leur avoient fait toucher au doigt que, de quelque côté que la fortune panchât, ils auroient toujours également beaucoup à souffrir. Le pays étant le theatre de la guerre, le degât étoit inévitable à quiconque ne seroit pas en forces à se faire respecter. Eh! le moyen que de petits Etats en imposassent à des armées de cinquante à cent-mille hommes ? Il étoit tout naturel que les François ne voudroient pas subsister à leurs depens, dans un pays qui ne leur étoit pas un pays ami : les Hannovriens & leurs auxiliaires, devoient exiger des états neutres autant qu'ils en avoient accordé, ou toleré, à leur ennemi : les Autrichiens, dont la caisse militaire est toujours la portion des bagages la plus negligée, n'etoient pas gens à donner l'exemple d'un procedé, qu'ils n'auroient pû soutenir sans se ruiner. C'eut-été beaucoup qu'ils eussent suivi de loin celui des François, au cas qu'ils le leur eussent donné, & qu'ils eussent fait une

dette,

dette, payable à leur commodité, des contributions qu'ils exigeoient pour leurs subsistances. Mais cette moderation, quoiqu'elle ne les engageat à rien, leur devoit paroitre, ainsi qu'effectivement elle leur parut, tout-à-fait déplacée. Quel pouvoit donc être l'avantage de la neutralité pour les Princes & les Cercles; ou plutôt quels n'en devoient pas être les dommages.

On ne voit pas une fin mieux discutée dans les corps d'armées neutres, qu'ils s'efforcerent d'assembler. Sans doute que la resolution en fut prise sur l'esperance qu'ils serviroient à retablir l'equilibre entre les puissances belligerantes, & à arrêter la victorieuse: ou que, profitant de la lassitude & de l'epuisement de l'une & de l'autre, ils recueilleroient le fruit que chacune s'etoit promise de cette guerre. Jamais pareille esperance ne conviendra qu'à une puissance infiniment superieure à celles qui ont part à la querelle. Tel que le juge de la fable, un Roi de France peut bien intervenir si à propos dans le procès, qu'il s'empare de l'Huitre, & laisse les écailles à partager aux plaideurs. Mais il est absurde de s'imaginer, qu'entre les maisons de Bourbon & d'Autriche, un mediateur puisse travailler uniquement pour soi, &

faire ses affaires à leurs depens. L'Histoire offre un exemple bien capable de détromper de cette flateuse chimere.

Lorsque le Roi François I. disputoit aux Suisses la protection du Duché de Milan, & que cette valeureuse nation se presenta pour lui en fermer l'entrée, le Pape tint un corps de vingt-mille hommes tout prêt à profiter de l'épuisement, où il ne doutoit pas qu'une bataille entre les deux plus belliqueux peuples du monde ne laissât le vainqueur. Effectivement pendant trois jours le champ fut douteux; & vingt-mille hommes frais, qui seroient tombés sur les François, quelques jours après leur victoire, les auroient ou battus, ou forcés à retourner en France. Mais l'impression que fait l'idée d'une armée victorieuse sur des troupes que leur inaction a prévenües de leur foiblesse, ne permit point à l'armée Ecclesiastique, la manœuvre à laquelle on l'avoit destinée. Loin d'aller accabler les François, elle craignit d'en être accablée elle-même; & le Pape en fut pour la dépense qu'elle lui avoit causée. Il n'en eut pas été autrement pour les Cercles & leurs troupes, si la fortune s'etoit fixée de l'un ou de l'autre parti dans la guerre d'Allemagne.

La

La neutralité de Venise, lorsque la guerre est en Italie, peut encore les desabuser de l'esperance, qu'en se reservant pour la fin de la guerre, ils feront des conditions au vainqueur. La crainte d'entrer, comme parties principales, dans les traités, & d'être forcés à la cession de quelque morceau de leur Etat, est le veritable motif de la timide circonspection des Venitiens. Les délais, la lenteur des deliberations, des refus même, les delivrent en temps de paix des instances de la cour de Vienne : ils apprehendent de la voir les appuyer par les armes ; & ils evitent de lui en fournir le pretexte. Mais il n'y a point d'exageration, à dire qu'avec la moitié de ce que leur neutralité leur a causé de dommage, depuis un siecle, ils se seroient delivrés à perpetuïté du voisinage qui les tient en inquietude, en s'aidant plûtôt de leur courage, que de leurs finesses. Au nom près, leur Etat est, pour le plus fort, un pays conquis ; & par la crainte d'une perte, qui certainement ne leur arriveroit pas, ils demeurent exposés à des degâts & à des dommages plus considerables qu'elle.

Si les Princes & les Cercles s'etoient declarés, leurs troupes auroient été entre-

tenuës par la puissance pour qui elles auroient combattû : c'etoit deja un grand avantage. Dans le flux & le reflux des armées des deux partis, leur pays auroit été respecté de leurs alliés : il se feroit même enrichi de la vente de ses denrées, qu'il lui fallut donner gratuïtement à tous. Mais il étoit indubitable qu'ils mettoient la victoire du parti qu'ils appuyoient ; & ils en partageoient avec lui les fruits. Si le vainqueur fut devenu un ingrat, ils étoient en etat de se ressentir de son ingratitude, en passant du coté du vaincu. C'etoit alors qu'ils pouvoient rétablir l'equilibre. Leurs troupes, qui regardoient les succès passés comme leur ouvrage, portoient à celles qu'elles joignoient la confiance & la résolution ; au lieu qu'intimidées par l'inaction où la neutralité les a tenues, elles n'auroient fait que partager leur découragement. Autant que leur conversion ajoutoit aux forces du nouvel allié, autant l'ancien étoit abattu de leur defection. Le plus petit avantage, dans les premieres actions, auroit decidé du reste de la guerre.

Il feroit superflu de recourir aux exemples des guerres precedentes, pour faire une demonstration d'un raisonnement qui

a les principaux caracteres de l'evidence. C'est pour le Corps Germanique un principe invariable (jusqu'à ce qu'il soit relevé des atteintes qu'il a reçûes) de prendre parti dans les demelés des deux maisons, aussitôt que l'Allemagne est menacée d'en être le theatre. L'independance où les Electeurs se sont mis, pour leur particulier, des resultats de Diete, ne permet point de compter sur eux dans le plan que les deux Colleges ont à se former. C'est aux Cours de Versailles & de Vienne à menager cette Republique separée de la veritable : c'est à elles à gagner, par leurs negociations & leurs subsides, le fort de son equilibre ; & il est assez vrai-semblable, que la dignité Imperiale étant rentrée dans la nouvelle maison d'Autriche, les Electeurs qui se croyent au dessus de l'oppression qu'ils redouterent autrefois de l'ancienne, pancheront toujours plutôt vers elle que vers sa rivale ; puisqu'elle peut mieux qu'elle seconder leurs vuës d'agrandissement. Cette même raison devroit suffire aux deux Colleges, pour les décider d'une façon toute contraire. Mais ne leur proposer qu'elle pour motif, ce seroit leur paroitre ne vouloir autre chose que substituer un nou-

veau préjugé à l'ancien. Quand il s'agit d'une résolution de cette importance, on ne sauroit entrer dans une trop grande discussion. L'examen le plus exact doit écarter jusqu'aux moindres ombres, dont la verité peut être obscurcie. Un des membres du College des Princes, qui entreprendroit de fixer le Corps Germanique à son veritable sisteme, devroit commencer par resoudre tous les anciens doutes, repondre aux vieilles objections, & prevenir les nouvelles. Aussi prompt à saisir les torts d'une maison, qu'à noter les mauvais desseins de l'autre, il devroit moins user de raisons que d'exemples. Historien, plutôt qu'Orateur, les faits devroient être ses argumens, sa candeur dans leur exposition previendroit en faveur des leçons qu'il en tireroit. L'impartialité est le meilleur garant d'une bonne politique.

Le Roi de France a mis l'Europe dans l'étonnement de sa moderation: l'Heritiere d'Autriche a presque persuadé la diete de son zele pour la gloire de l'Empire: le Roi d'Angleterre n'a rien omis pour convaincre le Corps Germanique, qu'il est un de ses membres les plus jaloux de sa liberté: il faut opter cependant entre des puissances si favorablement disposées.

Obligé

Obligé de s'unir à ceux là contre celui-ci, ou à celui-ci contre ceux là, le Corps Germanique doit compter pour rien les vertus & les promesses de chacun, & se determiner uniquement sur leurs intérêts. Le bien de l'Etat est, pour les Souverains, une loi qui fait taire toutes les autres, & les dispense de toutes les irregularités qui rendroient odieux un homme privé. Quel est donc l'intérêt de la France, celui de l'Angleterre, & de l'Autriche par rapport à l'Empire?

Il n'y a plus personne qui ôse prêter à la maison de Bourbon l'idée de la Monarchie universelle. L'assujetissement de l'Europe, tel que fut celui de l'Asie sous Cirus, Alexandre, & les Califes, est un projet qui échoueroit d'abord contre les seules montagnes de la Suisse. L'ambition de la France, dont ses ennemis font leur cri d'allarme, est donc le desir de la primauté en Europe. L'Angleterre la lui dispute, pour la donner à l'Autriche: la Hollande joint ses efforts aux siens; & la Russie est disposée à seconder les puissances maritimes. La France ne peut faire de conquêtes sur l'Empire, que du côté de la Mozelle & du Rhin: elle ne peut attenter sur la liberté du Corps Germanique, qu'en

penetrant jufqu'au centre de l'Allemagne.
Des acquifitions fur la Mozelle & le Rhin la rendent-elle fuperieure aux puiffances maritimes ? Eft-elle plus affurée de vaincre fa rivale, au milieu de l'Allemagne, que fur fes frontieres ? Gagne-t-elle à entretenir de puiffantes armées au loin & à s'approcher de la Ruffie ? Non fans doute : au contraire, des conquêtes fur l'Empire font diftraction à fes forces, & jettent tout le Corps Germanique dans le parti de fa rivale. Ses armées, victorieufes pour l'ordinaire fous des Généraux qui ne font que mediocres, lorfqu'elles agiffent à vuë, pour ainfi dire, du Royaume, ont befoin d'être conduites par un Turenne, pour n'être pas toujours battuës au loin. Plus elle fe tient éloignée des Ruffes, moins elle fent leur influence fur fes affaires : elle a forcé fes ennemis à la paix avant qu'une armée Mofcovite ait le tems de venir jufqu'à elle. Les Anglois & les Hollandois ne reçoivent pas le plus foible échec de la perte d'une province Imperiale: l'affujetiffement d'un cercle entier ne porteroit pas la moindre atteinte à leurs flottes. Enfin la maifon d'Autriche triomphe, lorfqu'elle peut pretexter la defenfe de l'Empire. La confequence de tout cela, c'eft

c'eſt que l'Empire n'a aucun ſujet d'allarme du côté de la France, ni pour ſes terres, ni pour ſa liberté, puiſque ſon intérêt lui defend d'attenter ſur celle ci, & qu'il ne ſe trouve point à uſurper les autres.

Les puiſſances Maritimes ſoutiennent la maiſon d'Autriche contre celle de Bourbon, & voudroient lui faire paſſer la primauté : les Hollandois, pour éloigner de leur pays la France, qu'ils aimeroient beaucoup mieux avoir pour alliée, que pour voiſine: les Anglois, pour n'avoir plus de rivaux en mer, pour s'emparer des richeſſes des Indes, & faire ſeuls la meilleure partie du commerce de l'un & de l'autre monde. Que le Corps Germanique ſoit libre ou aſſujetti, peu leur importe: les premiers n'en vendront pas moins leurs épiceries dans l'Allemagne: les derniers n'en ſeront pas moins les maîtres de la mer. Ceux là conſentiront à tout, pour avoir le commerce des Pays-bas entre les mains. Ceux ci ne refuſeront rien, pourvu qu'on leur cede Oſtende & Nieuport, & que Dunkerque reſte démoli. La Ruſſie fera tout ſon poſſible pour mettre l'Empire dans la neceſſité d'avoir beſoin de ſon ſecours: elle ne le laiſſeroit jamais opprimer, ni par la maiſon de

Bourbon, ni par celle d'Autriche; mais elle feroit charmée d'avoir à le preserver du Despotisme de l'une ou de l'autre, pour le soumettre au sien. Gustave Adolphe est un modele cheri des Czars.

La maison d'Autriche ne lutte avec égalité contre celle de Bourbon, qu'à l'aide de ses alliés. Elle le fait avec autant de dignité que de superiorité, lorsqu'elle est soutenuë du Corps Germanique. Le centre de sa puissance, ses principaux Etats, sont à une extrémité de l'Allemagne. Lorsqu'elle a guerre avec la France, & que l'Empire est neutre, elle désole les cercles par le passage de ses troupes. Lorsqu'il s'est declaré en sa faveur, elle les ruine par les quartiers d'Hiver; lorsqu'il lui est contraire, elle ne sauroit agir. Elle n'a de rang & de consideration en Europe, qu'autant que la Couronne Imperiale est sur la tête de son chef. La liberté du Corps Germanique la gêne, l'humilie, l'épuise: son assujetissement feroit sa grandeur, sa puissance & sa richesse. Que conclure autre chose de toutes ces verités, sinon, que le Corps Germanique doit se defier de la Russie, ne rien esperer des puissances Maritimes, & tout apprehender de la maison d'Autriche?

Une

Une multitude innombrable de faits vient appuïer cet exposé. L'indiference des Anglois pour le Corps Germanique a autant d'époques, qu'il a essuïé de crises. Les Hollandois [1] furent généreux une fois envers un de ses membres : mais lorsqu'ils entrerent dans les affaires de l'Empire, ce fut pour usurper [2] ses terres, ou encourager [3] les Empereurs dans leurs attentats. Le Czar Pierre mit tout en œuvre pour avoir [4] un Etat en Allemagne ; & ce qu'il desespera d'obtenir par la negociation & par les armes, il espera l'acquerir à ses successeurs par des [5] alliances.

L'Histoire des troubles de l'Empire n'est qu'un détail des entreprises de la maison

1 Ils firent une pension de dix mille florins à l'Electeur Palatin Elu Roi de Boheme, qui se retira chez eux après la perte de ses Etats.

2 Lors de la succession de Cleves, ils s'emparerent d'une partie du Duché.

3 Le Cardinal entend apparemment les subsides qu'ils donnerent aux Empereurs Leopold & Joseph, qu'ils avouërent de la deposition des Electeurs de Baviere & de Cologne, & de leurs autres violences.

4 Le Duché de Mecklenbourg.

5 Il maria plusieurs Princesses Russes à des Princes Allemands ; sa politique n'a point été trompée.

d'Autriche fur la liberté du Corps Germanique. Infenfible à la défolation de l'Allemagne, pendant la fanglante guerre de trente ans, elle fe confoloit des affronts perpetuels, que les Suedois faifoient recevoir à fes armes, par l'efperance que les Princes fe lafferoient enfin, de voir ravager leurs Etats, & que leur épuifement les rendroit plus dociles au joug. L'Electeur Palatin degradé, la Landgrave de Heffe depouillé de fes Etats, le Wirtemberg reduit en province Autrichienne, le Mecklenbourg donné à Walftein, le Brunfvick & la Pomeranie faccagés, l'Electeur de Saxe accablé par les ingrats qu'il avoit fauvés * de leur perte, l'Electeur de Baviere abandonné aux Suedois: c'étoient là les degrés que la maifon d'Autriche fe faifoit au trône de l'Allemagne. Il feroit pofé fur des ruines, mais ce feroit toujours un trône. C'étoit la politique de Charles-quint, opprimant pour fait de religion l'Electeur de Saxe avec le Landgrave de Heffe, & oubliant peu après fon pretexte, pour affujettir indiftinctement les Princes de l'une & de l'autre créance.

Les

* Ce fut l'Electeur de Saxe Jean Georges II. qui empêcha la ligue Proteftante d'agir en faveur du Palatin elu Roi de Boheme.

Les trois derniers Empereurs Autrichiens n'ont point derogé aux maximes de leurs ancêtres. On les a toujours vus animer le Corps Germanique contre la France. Mais s'ils avoient ſoupçonné que Louis XIV. eut voulu les aider à aſſujetir l'Empire, ils n'auroient pas balancé à lui donner le Rhin pour frontiere de ſon Royaume. Dans les guerres où ils ont engagé les Princes & les cercles, ils ne ſe propoſoient que d'épuiſer le Corps Germanique : toujours plus hardis à empieter ſur ſa liberté, à proportion que leurs armes étoient plus heureuſes contre la France. De tous les traités qu'ils ont fait avec lui, jamais ils n'en ont rempli aucun. Ils lui ont fait porter le faix des guerres, & en ont ſeuls recueilli les fruits. Tant de ſang Allemand verſé en Italie, n'y a été repandu que pour leur y acquerir des *Propres*. Lorſque la France victorieuſe dictoit la paix à Nimegue, l'Empereur Leopold éluda les articles qui devoient ameliorer la condition des Princes & des Cercles. Le quatrieme article du traité de Riſwick eſt l'ouvrage des Miniſtres Autrichiens : ils s'en firent honneur auprès de leur maître, comme d'une pomme de diſcorde jettée entre les Catholiques & les Proteſtans. L'Alſace

ſace & le Suntgau, Landau & Strasbourg, étoient reſtituées à l'Empire au traité d'Utrecht : mais l'Empereur aima mieux pourſuivre la guerre avec deſavantage, afin de faire ſervir ces importantes pieces, d'échanges & d'équivalent, pour des Etats qui devoient lui reſter en propre.

Les trois Evêchés, l'Alſace & Straſbourg, les pretentions * de Madame ſur le Palatinat, & celles des Chambres de réunion, ſont des griefs qu'on entend toujours reprocher à la France. Mais quand il ſeroit douteux qu'il y a de l'abſurdité à pretendre qu'un état s'épuiſe gratuitement pour un allié, & que la mauvaiſe foi continuelle des Strasbourgeois mettoit Louis XIV. dans la neceſſité de raſer leur ville, ou de s'en emparer pour la ſureté de ſon Royaume : quand il ne ſeroit pas conſtant que Landau n'étoit pour la France qu'un équivalent de Philipsbourg, laiſſé à l'Empereur, contre toutes les conventions qui remettoient cette place à l'Evêque de Spire ; quand enfin on n'avoueroit pas que les pretentions de Madame, & celles des chambres de réunion, furent des fautes du Marquis de Louvois : ces griefs

* Madame mere du Duc Regent, épouſe de Monſieur frere de LOUIS XIV.

griefs sont-ils de nature à balancer les bons offices que l'Empire a reçus en tout tems de la France? Qui le protegea contre Charles-quint? Qui appella Gustave Adolphe en Allemagne? Qui répara la perte de ce Monarque? Qui digera le traité de Munster, cette immortelle paix de Westphalie, qu'un Historien appelle *la renaissance du Corps Germanique?* Mais les Anglois seront humiliés, les Hollandois auront toujours un voisin dangereux. Les uns & les autres seront au risque de voir Dunkerque retabli... Eh! qu'importe au Corps Germanique de qui il achete les marchandises de l'Asie & de l'Amerique? Allié de la France, ne se ressentira-t-il pas de sa richesse? Sa puissance ne sauroit lui être funeste: quel démon lui inspire d'y faire obstacle, & de se sacrifier à l'accroissement de son ennemi naturel?

CHAPITRE XIV.

De la Nature, de la Grandeur, & des Causes de la Décadence des Hollandois.

L'ESPRIT de sistême n'est pas moins dangereux dans la politique que dans la Philosophie, & c'est s'y livrer sans mena-

nagement, de vouloir rappeller à des principes innés, les progrès d'un Etat Conquerant. Il y * a autant de temerité à chercher les causes de la grandeur & de la decadence des Romains, dans la constitution de leur état, qu'à rapporter au regne de Cirus le renversement de l'Empire des Perses, qu'à attribuer les victoires d'Issus & d'Arbelles, la lacheté de Taxile & la defaite de Porus, à la constitution du Royaume de Macedoine. Rome fit plus pour son accroissement sous le regne d'un seul de ses Rois, que sous cent de ses premiers Consulats : Auguste, Germanicus, Trajan, Aurelien, porterent les armes Romaines avec les succès les plus glorieux, dans des pays ignorés des Scipions, de Cesar & de Pompée.

Il n'étoit ni dans les loix de Numa, ni dans la discipline militaire des Rois & des Consuls, que Brennus & Porsenna se retireroient, que le terrible Annibal sauroit mieux vaincre, que profiter de ses victoires ;

* Le Cardinal a en vuë ici l'Auteur des *Considerations sur les causes de la Grandeur & de la Decadence des Romains.* Mr. le Comte de B. a entre les mains, environ une douzaine de lettres de S. E., qui sont une critique raisonnée de cet élegant ouvrage ; & il n'attend que de voir l'accueil que le public fera à ce TESTAMENT, pour m'en confier l'édition.

res; que Carthage se refuseroit à la bonne fortune de son Général; que le Consul Claudius Nero seroit l'imprudent le plus heureux; & qu'ayant échapé aux espions d'Annibal, il ne seroit pas decouvert par les coureurs d'Amilcar. L'avarice de Persée & son incroïable lacheté, la folle présomption d'Antiochus, le bonheur de Lucullus & de Sylla, la malheureuse étoile de Mytridate, n'ont point d'autres causes que la disposition de la providence: chaque époque de la grandeur Romaine est un coup de la destinée. Cesar pouvoit n'être qu'un Gracchus, & Scipion être un Cesar, si Pompée avoit vecu un siecle plutôt, ou n'avoit point du tout paru. La jalousie du vieil Fabius, auroit fait du vainqueur d'Annibal l'oppresseur de la Republique, si, plus jeune de quelques lustres, le vieillard avoit pu couvrir du nom d'émulation, la noire envie qui le devoroit: s'il avoit assez vécu, pour faire obstacle au triomphe de l'Afrique, ou le rendre suspect, & faire appuyer par le Senat le compte rigoureux qu'il auroit demandé à son antagoniste, de la conduite d'une guerre, qu'il ne pouvoit lui pardonner d'avoir heureusement terminée.

Rome toujours gouvernée par des Rois, n'avoit

n'avoit besoin que de deux ou trois Princes du goût & du genie de Tullus, pour être portée avec rapidité au point de puissance où elle n'arriva qu'en plusieurs siecles sous ses Consuls. Avec plusieurs Numa, elle seroit demeurée dans une tranquille mediocrité; & toute l'ardeur & l'impetuosité de ses Consuls, n'auroit produit que son asservissement ou sa ruïne, si elle avoit eu des voisins plus puissans qu'elle. La fortune lui menagea ses conquêtes, & sa politique se regla au jour la journée, sur des accroissemens qu'elle n'avoit pu prévoir, qu'elle n'avoit pas même osé esperer. Les brigands, dont elle fut l'azile, devinrent des hommes pacifiques sous Numa : le génie guerrier de Tullus les rappella à leurs anciennes inclinations. Le premier Tarquin en fit des hommes industrieux. Un successeur de son caractere fixoit la metamorphose; & les violences du tiran n'auroient donné à Brutus qu'un peuple d'artisans à mettre en Republique.

On se perd en raisonnemens sur le pourquoi il n'en a pas été ainsi. C'est en vain que le Politique s'exerce sur des révolutions aussi merveilleuses : il lui faut des rapports constans entre les changemens qu'un

qu'un Etat ſubit, & ſa conſtitution; & Rome, tantôt Monarchie, tantôt Republique, tantôt Deſpotiſme, tantôt Anarchie, ſans jamais ceſſer de s'accroitre, lui laiſſe des lacunes, que l'eſprit le plus ſubtil ne peut remplir, qu'aux depens de ſa juſteſſe & de la vérité. Semblables à ces étoiles extraordinaires, dont on ignore les cauſes, & dont on ſait encore moins ce qu'elles deviennent après avoir diſparu, les grands Empires ſont des phenomenes que la fortune, ou plutôt la providence, nous donne à admirer. Des évenemens où la prudence humaine n'eut que la plus petite part, ſont des époques plutôt que des conſequences; & il n'appartient qu'à l'Hiſtoire, de detailler les cauſes de la grandeur & de la decadence des Etats, dont les moindres époques ſont des prodiges.

Il n'en eſt pas de même d'un Etat formé, pour ainſi dire, à force de bras ſur un plan tracé d'avance, & accru par une progreſſion methodique, tel que celui des Provinces unies. Semblable aux édifices publics, dont les augmentations ſe font ſur les dimenſions du premier deſſein, dont l'élevation ſe meſure ſur les qualités des fondemens, & dont l'irregularité,

ou

ou l'afaiſſement, eſt une ſuite des fautes du premier Architecte, ou du peu d'égard que ceux, qui ont travaillé d'après lui, ont eu pour ſes diſpoſitions, il n'a eſſuïé aucune ſecouſſe, n'a recu aucune atteinte conſiderable, dont on ne doive trouver la raiſon, ou dans la defectuoſité de ſa conſtitution, ou dans l'inattention des Adminiſtrateurs aux regles qu'elle leur ordonnoit de ſuivre.

La raiſon & l'experience dementent l'axiome de politique écrite, qui marque le premier degré de la decadence des Etats, immediatement après qu'ils ont atteint le plus haut point de grandeur où ils puiſſent arriver. Comme ſi les mêmes forces, qui élevent un fardeau, n'étoient pas quelquefois capables de le ſoutenir. Il eſt vrai qu'ainſi qu'un reſſort trop tendu ſe lâche de ſoi même, ou ſe detraque bientôt; une puiſſance, qui ne peut ſe conſerver que par des efforts continuels, doit ou crouler, ou décroitre. Mais une puiſſance en pareille poſition eſt au-de-là du plus haut point de grandeur, dont ſa nature la rendoit ſuſceptible. Ainſi qu'une machine bien conduite aura ſon jeu d'autant plus regulier & plus long, qu'il lui manquera moins du poids qui fait ſa juſte char-

charge ; un État parvenu à son Apogée, y eſt plus ferme que dans ſon aſcendance. C'eſt un vaiſſeau qui a tout ſon leſt, & n'a beſoin que d'être bien gouverné pour reſiſter aux coups de vent, qui autrement le feroient pirouëter : c'eſt un corps arrivé à ſon point de perfection, capable de ſoutenir les chocs, qui l'auroient entamé auparavant. L'Angleterre ne ſe ſoutint point ſous Henri VI., dans le degré de gloire & de puiſſance où Henri V. l'avoit laiſſée ; parce qu'elle avoit porté ſon vol au-de-là de la Sphere que ſes forces lui permettoient de parcourir. Mais les regnes de Chriſtine, de Charles X., & de Charles XI. en Suede, ne déparerent point celui de Guſtave Adolphe : Charles XII. fut un mauvais pilote d'un excellent vaiſſeau. La France étoit à Nimegue au plus haut point de ſa grandeur : on ne s'eſt pas apperçu au dernier traité d'Aix la Chapelle qu'elle en ſoit dechuë. La politique doit donc abandonner à la morale les profonds raiſonnemens ſur l'inſtabilité des choſes humaines. Pretendre que les Hollandois ne ſont tombés que parce qu'ils ne pouvoient pas monter plus haut, ce ſeroit donner de leur décadence une cauſe qui lui eſt tout à fait étrangere. Mais avant

que

que d'entrer dans la recherche des véritables, il est essentiel de fixer la nature de la grandeur à laquelle ils sont parvenus, & de constater leur décadence, dont l'idée n'est pas généralement reçuë.

En effet, les Alliés de la République s'efforcent de lui persuader, depuis plus d'un demi siécle, & semblent y avoir reüssi, qu'elle est maintenant dans son plus bel âge. La meilleure partie de l'Europe, disent-ils, étoit dans l'opinion que les Provinces Unies panchoient vers leur ruine en 1672. Lorsque derriere tant de places fortes & de rivieres profondes, au milieu de leurs éclures, elles purent à peine soutenir pendant un mois, le ressentiment de Louis XIV. Mais la République se releva de ce coup de surprise avec tant de promptitude, qu'elle força son vainqueur à abandonner ses conquêtes, * avant même

* Le Prince de Condé & Mr. de Turenne consultés sur ce qu'on devoit faire de tant de places prises, opinerent à leur demolition, afin de retenir en corps d'armées les troupes, qu'autrement il faudroit éparpiller en garnisons. L'avis de Mr. de Louvois fut de les conserver, & il l'emporta. La retraite de ces garnisons fut si précipitée, qu'elles n'eurent pas le tems de faire sauter les fortifications des places qu'elles évacuerent.

me qu'il se fût decidé sur l'usage qu'il en vouloit faire. Cette disgrace momentanée lui laissa si peu de ses vestiges, & elle fut si loin d'en être abattuë, qu'elle ôsa provoquer le Monarque à une seconde guerre, & porter un Prince, qu'elle aimoit, sur un trône occupé par un Allié, dont il se déclaroit hautement le Protecteur. Elle soutint cette terrible guerre contre la fortune & contre lui. La perte de plusieurs batailles ne put ouvrir sa frontiere; & à peine avoit-elle commencé à goûter la paix, qu'elle consentit à rentrer une troisieme fois en guerre. Elle fut l'ame de cette confederation, comme elle l'avoit été de la precedente. Ses troupes & ses subsides furent le principal instrument de l'humiliation de la France: elle rendit avec usure aux Ministres de Louis le Grand, les hauteurs que Louvois lui avoit fait essuier; & à Louis le Grand lui-même, les allarmes qu'il lui avoit causées: elle aida puissamment à pousser les François jusques dans la derniere place de leur frontiere. Tandis que l'Europe entiere a été en feu, tandis que la guerre étoit au voisinage de ses provinces, elle a fait respecter sa neutralité, lors même qu'elle remplissoit des engagemens avec ses Alliés, qui

ouvroient un beau pretexte de l'inquieter : elle s'est declarée, quand elle l'a voulu, & aucune de ses provinces n'a vu l'ennemi, quoique victorieux, à leurs portes. La paix s'est faite, & le traité ne lui a pas enlevé la moindre place de sa barriere. Sont-ce là des époques de decadence? Loin d'avoir perdu ou abandonné quelqu'une de ses possessions dans les Indes, elle en a acquis de nouvelles ; & elle a amelioré les anciennes. Les dettes dont elle est maintenant chargée, le mécontentement qui a gagné tous les ordres de l'Etat, l'alteration que la forme du gouvernement a soufferte, & semblables accidens, qui frappent la multitude, ne sont point des preuves de décadence. Ce sont bien plûtôt les indices d'une crise, qui ne sauroit être qu'avantageuse à la République, ainsi que l'experience l'a fait voir en France & en Angleterre. Les troubles du regne de Charles II., & ceux de la Minorité de Louis XIV., ont été le berceau de la grandeur des deux Royaumes ; le Protectorat de Cromwel, le Despotisme de Louis le Grand, ont jetté les fondemens de leur puissance. Le discredit de la Regence de Philippe d'Orleans, ne rend que plus eclatante la confiance publique,

ranimée sous le regne de Louis XV. Le temps fera sans doute un aussi heureux effet pour la République.

C'est mal connoitre la nature de la grandeur dont la République des Provinces unies est susceptible, d'en juger sur le succès des guerres où elle prend part en Europe. Sa constitution la lui a marquée entierement independante de ses forces de terre ; puisqu'elle l'a mise, à cet égard, hors de proportion avec ses voisins. Elle ne peut que se resigner avec fermeté à la fortune des armes, & reprocher à ses Administrateurs d'avoir manqué plus d'une fois l'occasion de corriger cette inegalité. Si Louis XIV. n'a pas penetré jusques dans le cœur de la Hollande, aussi souvent qu'il a eu guerre avec elle, ç'a été la faute de ses Ministres, ou de ses Généraux. Il est indubitable, que, sans l'Armistice qui a suivi la prise de Maëstricht, la même campagne, qui fut ouverte par ce siege, auroit suffi à Louis XV. pour s'avancer jusqu'où son predecesseur s'arrêta ; & le sort que ce Monarque avoit fait aux places fortes, dont il s'etoit rendu maître, le mettoit au-dessus de la nécessité d'abandonner précipitamment ses conquêtes. Mais quand le Maréchal de Saxe auroit

pes & de l'argent qu'elle y transportoit avec beaucoup de temps, de depense & de peril : cependant il ne fallut pas moins qu'un entier desespoir pour tenir contr'elle. La France avoit de plus, qu'elle pouvoit-être perpetuellement sur les Pays-bas avec toute la masse de ses forces. Comment esperer de lui resister ? Les Provinces à sa discretion devoient d'autant plus apprehender d'en être opprimées, que le Roi n'auroit aucune des raisons, que l'Espagnol avoit, de les menager. Ce fut cette consideration qui détermina les Etats Généraux, à entendre à la treve que leurs anciens maîtres leur proposoient. Ils crurent, dit * un sage Politique, qu'étant assurés d'être libres, ils ne devoient pas s'exposer à changer de fers : qu'il étoit de leur intérêt de laisser respirer l'Espagne, & que leur sureté dependoit de leur attention à conserver ses Provinces, pour barriere entre la République & la France.

Il n'est besoin que d'examiner sans prévention ces principes, pour en découvrir le faux. La décadence de l'Espagne n'étoit plus équivoque lors de la trêve; & tout ce que la Monarchie Espagnole pouvoit

 gagner

* C'est apparemment le Chevalier TEMPLE dans ses Remarques sur les Provinces Unies,

gagner à la pacification des troubles des Pays-bas, c'étoit de ne plus faire des pertes qu'elle étoit absolument incapable de supporter. Combien peu devoit-on compter sur une barriere qu'elle defendroit, lorsque la France l'attaqueroit en même-temps en Italie, en Catalogne, du coté des Pyrenées, & que le Roi de Portugal lui feroit encore une diversion? Il falloit donc supposer que la République joindroit ses forces aux siennes: mais alors cette derniere portoit tout le faix de la guerre, & la faisoit avec les plus grands desavantages; puisque le pays qu'elle defendroit ne lui fourniroit rien, & qu'elle n'y auroit pas l'autorité, qui decide de la justesse des operations d'une campagne.

Si les troupes combinées des Princes de l'Empire ont peine à agir de concert, pour la defense de l'Allemagne, n'étoit-ce pas être temeraire, de se promettre que la désunion n'auroit pas lieu entre les Espagnols & les Hollandois? Y avoit-il à se flater qu'un Gouverneur pour le Roi d'Espagne, acquiesceroit aux remontrances & aux avis d'un deputé des Etats Généraux? Qu'un Commandant Espagnol, relacheroit de ses droits dans sa place, en faveur d'un Général Hollandois?

Enfin

Enfin n'étoit-il pas inévitable, qu'un Roi de France, à la tète de ſon armée, ſeroit au-delà de la barriere, avant que le conſeil de Madrid eut digeré les moyens de l'arrêter ; & que la République l'auroit dans ſon ſein, auſſi-tôt qu'elle s'en ſeroit fait un ennemi, à moins qu'elle ne l'éloignât par une prompte acceptation des conditions qu'il lui impoſeroit ? Tel eut été ſon ſort dans la guerre que le traité de Nimegue termina, ſi l'entêtement de Louvois n'avoit pas prévalû ſur la capacité des Condés, & des Turennes. Elle auroit été reduite à la même extremité dans la guerre ſuivante, ſi Luxembourg n'avoit pas été plus avide de batailles que de conquêtes. L'eſprit de diſcernement n'animoit plus la cour de Verſailles, dans la grande guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne. Les Catinats & les Feuquieres condamnés à la vie tranquille & à la retraite, où les Marſins auroient été de ſi grands hommes, firent les ſuccès de la confederation, & procurerent à la République, une gloire dont l'idée n'étoit pas même venuë à ſes fondateurs.

Se faire un point capital de n'avoir pas les François pour voiſins, c'étoit condamner la République à demeurer tou-

jours resserrée dans le petit pays qu'elle occupe. Mais puisque le plan de barriere la mettoit dans la necessité d'avoir des forces de terre considerables, d'où lui promettoit-on qu'elle tireroit des soldats ? Le partage des Pays-bas Espagnols, offert par le Cardinal de Richelieu, & eludé par le Prince-Henri, après que les Etats Généraux l'avoient accepté, étoit ce qui pouvoit arriver de plus avantageux à la République. Tandis que les sept Provinces auroient fourni des hommes de mer, le Brabant, le Namurquois, la Gueldre, le Limbourg, & une partie de la Flandre, donnoient les troupes de terre. Le pays subvenoit aux fraix de sa défense : c'étoit une frontiere herissée de places fortes, qui couvroit le cœur de l'Etat, & soutenoit assez long-temps l'impetuosité Françoise, pour l'amortir ou la rebuter.

Maîtresse d'une moitié des Pays-bas Autrichiens, la République n'écoutoit que ses intérêts particuliers, sur la guerre ou la paix avec la France. Neutre, elle l'étoit sans exception ; parce qu'elle n'avoit, que ce qu'il lui auroit plû d'avoir, de commun avec les puissances belligerantes. Elle étoit d'ailleurs en forces à faire respecter sa neutralité. Partie principale dans la guerre,

guerre, elle y figuroit avec superiorité sur ses Alliés, que les motifs du reciproque, & leur propre intérêt engageoient à la secourir. Les Anglois n'étoient pas moins intéressés à empêcher la France de joindre tous les Pays-bas au Royaume, lorsqu'ils auroient fait partie de la République, qu'ils ne le sont à s'y opposer, maintenant qu'ils appartiennent à la maison d'Autriche : les autres puissances, qui, avec eux, font contrepoids à la maison de Bourbon, n'ont pas d'autres maximes à suivre que les leurs. La République auroit donc reçû les subsides qu'elle est obligée de fournir; elle auroit joui des pays qu'elle defend gratuitement : elle auroit profité des succès de ses armes. Qui l'auroit empêchée, à St. Gertruidemberg, de primer les Anglois, & de se faire une barriere du magnifique cordon de places fortes, dont Louis XIV. a fait la frontiere de son Royaume de ce coté? Du moins elle auroit toujours fait elle-même son fort : sa puissance, aussi considerable sur terre que sur mer, la faisoit entrer dans la balance de l'Europe, autant pour ses forces, que pour ses richesses. Au lieu d'une Commune foible & timide, obligée de payer des étrangers pour garder les

avenuës du village; c'eut été un corps de noblesse courageuse, se defendant dans ses Chateaux, avec sa famille & ses domestiques.

Les allarmes où elle est sur Ostende & Nieuport, depuis la paix d'Utrecht, ne sont pas le plus facheux effet de la mauvaise politique de ses Administrateurs : elle doit être bien plus touchée de la triste necessité où leur faux sistème l'a mise, d'entrer en guerre avec la France, toutes les fois qu'il plaira à la maison d'Autriche de n'être pas en paix avec cette couronne; ou de faire inutilement les fraix de la defense de sa prétenduë barriere. Si elle prend le premier parti, les forces Autrichiennes n'etant pas suffisantes, ou, ce qui revient au même pour elle, les Princes Autrichiens manquant du ressort necessaire pour faire agir leurs forces, il lui faut prodiguer ses richesses pour leur donner l'activité; & lorsqu'elle prend sur soi le plus grand poids de la guerre, lorsqu'elle en court presque tous les risques, elle doit voir ses Alliés en recueillir tous les fruits, & se tenir pour bien recompensée, si les plus heureux succès lui procurent de demeurer ce qu'elle étoit auparavant. Si elle opte pour la neutralité: aprés

après un prelude de guerre, qui, pour toute autre puissance, que l'habitude n'auroit pas familiarisée avec les distinctions, seroit une guerre serieuse, elle doit recevoir avec reconnoissance des décombres & des ruïnes, qu'on lui laisse le droit de relever à grands fraix; des places rasées, qu'on lui permet de fortifier de nouveau, pour être démolies encore à la prochaine guerre.

Mais au prix de son repos & de ses tresors, a-t-elle du moins evité ce terrible voisinage, dont on lui faisoit un épouventail? Point du tout. De quelque côté qu'on envisage les traités de barriere, on y voit unis à une multitude d'autres inconveniens plus facheux, les inconveniens dont la crainte fit eluder le traité de Partage, proposé par le Cardinal de Richelieu. Semblable à un malade prévenu contre le seul remede capable de le guerir, la République s'est fait un regime de palliatifs couteux, qui ont le même dégoût que lui; & outre les effets naturels du mal, qu'ils ne sauroient couper, donnent à supporter leurs accidens particuliers. En mettant garnison dans Tournai, Ypres, Menin, Namur, & autres places de Flandre, à condition de n'être

à charge ni au pays, ni à son souverain; les Etats Généraux procurent-ils à la République autre chose, que les perils du voisinage des François, sans aucune compensation ? En s'engageànt à entretenir perpetuellement douze-mille soldats dans les Pays bas Autrichiens, sans y lever aucune contribution pour leur subsistance; en promettant à la maison d'Autriche de concourir avec elle à leur defense, sans en partager les revenus, n'est-ce-pas donner à la République les forces de la France à soutenir & à repousser, & la priver des moyens de le tenter avec succès ? Tournai, Ypres, Menin, Namur, sont assiegés: les troupes que la République entretient les doivent defendre : seroit-elle obligée à davantage si ces villes & leur territoire lui appartenoient en propre? Non sans doute. Ces places capitulent; & le Roi, après y avoir etabli des garnisons, ou bien après les avoir fait demanteler, s'avance vers les sept Provinces. En seroit-il autrement, si, au lieu des soldats etrangers, qui ont soutenu les sieges, la République avoit pû employer de ses sujets ? Peut-être qu'oüi : car il y a toute apparence, que les Places auroient été plus opiniatrement defendues, que les capitulations

tions se seroient faites plus avantageuses, que les garnisons se seroient repliées les unes sur les autres, & que les plus riches particuliers de la frontiere, s'etant retirés au cœur de l'Etat avec leurs meilleurs effets, l'ennemi deja lassé, deja epuisé à forcer la barriere, auroit trouvé après l'avoir franchie, des hommes frais, disposés à lui tenir encore tète, & des tresors destinés à animer leur resolution. Il n'est point douteux que les armées Françoises auroient plus souffert des habitans de la campagne, que la République auroit moins mis de son épargne dans les dépenses de la guerre, que les fraix de la defense des Places se seroient trouvés dans les Places mèmes, que le sejour des armées auroit dedommagé ses sujets des maux que la guerre traine d'ordinaire après soi, & qu'une portion des sommes immenses qu'elles consument dans le pays, leur demeurant, les coffres publics en auroient profité pendant le temps de la paix.

Que fait à la grandeur de la République, la hardiesse des resolutions des Etats Généraux, lorsqu'il y va d'une guerre contre la France? Que lui importent les succès du parti qu'ils lui ont fait embrasser? Le traité de paix qui lui confirme,

ou lui fait rendre la barriere qu'elle reclame, n'ajoute point à ses forces : & les conditions avantageuses que ses Alliés obtiennent de leur ennemi, n'augmentent point ses possessions. La capitulation de Lille, la reddition du Quenoi, la prise de Gibraltar & de Port-Mahon, mirent les deux couronnes dans l'embarras. La demolition de Dunkerque tira les Anglois d'inquietude ; ils devinrent plus riches & plus puissans par l'acquisition de Terreneuve & de Minorque. La cession des Siciles & de la Lombardie, donna de nouveaux états aux maisons d'Autriche & de Savoye. Pour la République, elle eut à grands fraix le sterile honneur d'avoir contribué à aggrandir des Alliés deja trop grands pour sa sureté ; & cet honneur ne fut pas le moindre préjugé contre la realité de sa décadence, même en ces temps de triomphe & de prosperité.

Les troupes qui soutinrent, qui firent les sieges, qui livrerent les batailles, qui arrèterent, qui pousserent les François, n'etoient point des troupes Hollandoises : c'etoient des étrangers, stipendiés par la République, ou entretenus de ses subsides. Le courage des Suisses & des Allemands, peut bien faire preuve de la bravoure

voure de l'une & l'autre nation ; la capacité de leurs Généraux, peut bien faire honneur au discernement des Deputés qui leur donnerent leur suffrage. Mais il n'y a que la caisse militaire, qui soit réellement relative à la République, & fournisse dequoi asseoir un jugement sur elle. Or si la difficulté de subvenir à son entretien a augmenté à chaque guerre, de façon que la derniere oblige toujours à de plus grands efforts, & laisse après soi des indices plus sensibles d'un prochain épuisement ; toutes ces brillantes époques, que les Alliés rassemblent pour en faire la preuve de sa grandeur, ne laissent voir que des prodiges d'entètement, assez semblables aux convulsions, qui n'elevent quelques instans un malade au-dessus de sa foiblesse, que pour le faire retomber dans une plus grande langueur, & l'approcher d'avantage de sa fin.

Les dettes dont la République est maintenant incommodée, le mecontentement de ses peuples, l'alteration dans la forme de son gouvernement, pourroient passer pour les indices d'une crise, si c'etoient des accidens qui dussent leur existence à des conjonctures extraordinaires, incapables par leur nature d'être permanentes

(tels

(tels étoient les troubles de France & d'Angleterre, & le discredit de la Regence de Philippe d'Orleans:) mais ce sont les éruptions d'un ancien mal long-temps couvé, qui ne se produit au-dehors qu'après avoir entierement gaté le dedans. Si la République avoit, dans la nature & l'etendue de son pays, les ressources qu'elle n'y a pas, on ne seroit pas encore fondé à prétendre, qu'ayant conservé toutes ses possessions, elle n'a fait aucun pas vers sa décadence. Philippe III. a joui de toute la succession de Philippe II. pendant toute sa vie, & l'Espagne n'en avança pas moins dans sa décadence sous son regne. Que doit-ce être d'un Etat à qui sa constitution ne promit que des richesses, & qui n'a pour en acquerir que la voye du commerce? puisque sa constitution n'a pas été heureusement changée par ceux qui ont succedé à ses fondateurs, il est ridicule de vouloir qu'il se soit toujours conservé le même; parceque ses frontieres n'ont pas été raprochées. Sa grandeur est uniquement dans son opulence; & il ne faut que remonter aux sources de cette derniere, pour avouër que la République est extrêmement déchuë de la sienne. Plusieurs sont absolument taries, d'autres sont de-

tournées

tournées ; loin qu'elle s'en ouvre de nouvelles, il se fait une continuelle dissipation (qu'elle ne souffrit point autre fois) de ce que lui donnent celles qui lui restent; & de jour en jour le plan sur lequel elle se conduit, lui rend plus difficiles les moyens de la reparer.

L'Histoire n'offre point d'Etat si riche, à proportion de son étendue, que l'a été la Hollande ; & il n'en fut jamais que la nature ait parû moins destiner à le devenir. A peine les sept Provinces ont elles du blé, pour le pain des ouvriers dont les travaux publics exigent l'entretien perpétuel. Elles n'ont ni mines, ni carrieres : point de vignes ; aussi peu des autres vegetaux qui en tiennent lieu. Du laitage & de la terre à potier, c'est tout ce qu'elles donnent à leurs habitans, & tout ce qu'elles peuvent mettre du leur dans le commerce. Elles n'ont pas un seul port au-dessus du mediocre ; & toutes ensemble elles ne fourniroient pas à la bâtisse d'une barque de pêcheur. Il a fallu sans doute un concours de circonstances uniques, pour faire passer à un pareil Etat le commerce de l'Europe, &, à bien dire, celui du monde entier. On les trouve toutes dans le temps de sa naissance ; tant il est

vrai

vrai qu'il n'eſt rien tel, que de paroitre à propos.

Une moitié de l'Europe étoit encore dans la barbarie, & l'autre étoit dechirée de guerres civiles, ou poſſedée du demon Convertiſſeur, lorſque, dans un petit coin de terre, à peine connû juſques-là, une poignée d'hommes, pouſſés au deſeſpoir par un tiran, arbora l'etendard de la liberté. De tous les Etats où les troubles & la perſecution faiſoient des malheureux, on vint chercher azile au milieu de la nouvelle République. L'inquiſition que Charles-quint établiſſoit en Allemagne, les buchers que Henri II. allumoit en France, les Miſſionnaires que la Reine Marie appuyoit en Angleterre, lui donnerent un peuple immenſe de refugiés, que l'infertilité & le peu d'étenduë du pays, reduiſirent bientôt aux expediens, pour ne pas perir de faim & de miſere. Lisbonne, Cadix, & Anvers, faiſoient alors le principal commerce de l'Europe, & elles avoient un même ſouverain, que ſa puiſſance & ſon ambition rendoient l'objet de la jalouſie & de la haine générale, & qui, de plus, étoit l'ennemi naturel de la République naiſſante, l'ancien tiran à qui elle ſe deroboit. Aidés de leur courage,

rage, & de l'induſtrie que l'impoſſibilité de vivre autrement leur inſpira, les Républiquains devinrent d'avides corſaires. Ils n'avoient rien à perdre: c'étoit pour être heureux dans cette dangereuſe profeſſion. Auſſi ne tarderent-ils pas à être terribles aux Eſpagnols & aux Portugais, & à ſe former une marine à leurs dépens. La foibleſſe de l'Eſpagne les enhardit à des armemens de jour en jour plus conſiderables; & la faveur des puiſſances, qui étoient ſeules capables de les retenir dans la moderation, leur inſpira le deſir des conquêtes. La France & l'Angleterre, qui ne voyoient que l'affoibliſſement & l'humiliation de l'ennemi commun, dans les progrès de la République, l'aiderent à s'aſſurer des depouilles qu'elles ne croïoient pas qu'il leur convint de partager, parce qu'elles en ignoroient le prix. Ainſi les Républiquains ſe firent des établiſſemens par tout où ils voulurent porter leurs armes: ils s'affermirent dans leurs acquiſitions, avant qu'on en pût être jaloux; & leurs protecteurs furent étonnés de les voir, après la trêve avec leur ancien maître, qui n'avoient qu'à ſe conſerver l'empire de la mer & du commerce.

Les troubles de l'Angleterre vinrent heu-

heureusement faire distraction à la jalousie naissante des Anglois ; & la guerre qui occupa les deux grandes Couronnes, laissa la République sans rivaux. Jusqu'à la paix de Westphalie, elle fit seule le commerce de l'univers : mais aussitôt que les Anglois furent capables de passer aux affaires du dehors, Cromwel les rappella à leur jalousie. La République suivit la conduite que lui dictoit son véritable intérêt: elle soutint courageusement une guerre necessaire. Quoique les circonstances ne lui fussent pas favorables, elle ne fit point de pertes essentielles. En cedant au tems, elle se conserva les moyens de profiter d'un meilleur, lorsqu'il se presenteroit. Le choc qu'elle essuia sembloit une épreuve qui lui fut necessaire, pour l'instruire de la position où il lui convenoit de se mettre.

Il n'étoit point douteux qu'après la paix générale, les puissances capables du commerce s'y appliqueroient avec une espece de fureur. S'opposer aux progrès de toutes, c'étoit les forcer de conspirer la ruïne de la République. Il falloit donc opter entr'elles : tenir pour ennemies celles dont elle avoit à attendre une plus grande opiniatreté, & se concilier, par divers tempe-

rammens,

rammens, celles qu'il n'étoit pas impossible de contenter de peu de chose. L'Angleterre étoit sans doute de la premiere espece. Sa situation ne lui laissant point d'autre emploi de ses forces que la navigation, & la nature de son pays, à peine capable de fournir le necessaire à des sauvages, lui donnant les mêmes raisons que l'infertilité des sept Provinces avoit données à la République, de s'adonner au commerce, il n'y avoit qu'à perdre beaucoup pour cette derniere, dans une liaison avec elle; puisque la rivalité ne pouvoit cesser que par le sacrifice que l'une ou l'autre auroit fait de ses plus chers intérêts. Il n'y avoit point à esperer que jamais l'Angleterre renonçât volontairement aux espérances qu'elle avoit conçuës; & les avantages de son alliance ne pouvoient jamais compenser le tort que la République se feroit, en l'admettant à puiser avec elle à la source de ses richesses.

La France ayant en elle même les causes de sa grandeur; son étenduë & sa fertilité donnant du travail & des richesses à ses peuples; ses demelés inévitables avec de puissans voisins; ses vuës d'agrandissement de proche en proche, ayant sa principale attention, & occupant perpe-

petuellement ſes forces ; la République n'en devoit pas attendre une ſi grande jalouſie. Il y a toute apparence que la Cour auroit accepté des propoſitions, qui, eu égard à l'état actuel du commerce du Royaume, lui auroient été avantageuſes. Les negocians François, alors très bornés, & auſſi peu écoutés qu'effectivement ils meritoient peu de l'être, ou auroient gardé le ſilence, ou auroient fait inutilement leurs remontrances, ſur leur excluſion à perpetuité des mers d'au-delà du Cap. Les Miniſtres auroient été éblouïs d'une Ferme générale des épiceries, que la Compagnie Hollandoiſe ſe ſeroit engagée de fournir pour la conſommation du Royaume, ſans autre gain que celui du frêt. La République en poſſeſſion de Bantam, Battavia, & Malacca, auroit facilement fermé le detroit de la Sonde aux Eſpagnols & aux Portugais : les Anglois auroient été bientôt rebutés d'une guerre qu'ils auroient faite ſeuls, pour ſe le faire ouvrir. La Compagnie des Indes s'aſſuroit excluſivement la principale branche du commerce : elle faiſoit ſeule les gains, qui maintenant enrichiſſent l'Angleterre & la France qui la partagent avec elle. Les marchandiſes de la Chine

&

& du Japon étoient prises de tous les negocians du monde à ses comptoirs; & constante en sa neutralité, dans les querelles dont l'équilibre de l'Europe seroit le pretexte, la République auroit tourné toutes ses forces du côté d'où lui venoit sa grandeur & sa puissance.

Telle eut été sans doute la Politique d'un Barneveld, aux premiers indices que Colbert donna de ses vuës. Lorsque cet habile & malheureux Républicain marqua pour principe à ses successeurs, d'éviter le voisinage de la France, il supposa que la République ne seroit jamais tentée de tenir d'autre balance que celle du commerce. Il ne lui donnoit pas les Pays-bas Espagnols pour une barriere derriere laquelle elle pût braver la France: il vouloit seulement lui ôter l'occasion de se commettre avec plus puissant que soi. Certain que ni sa marine ni son commerce ne souffriroient d'une guerre avec l'Espagne, il recommanda d'en conserver précieusement le voisinage. L'Empire & les puissances du Nord avec l'Angleterre, lui sembloient trop interessés à ne pas laisser tomber cette barriere entre les mains d'un Roi de France, pour que les Provinces Unies dussent s'embarrasser de sa defense. Ja-

mais il ne lui vint à l'esprit, qu'elles oseroient intimer à ce Monarque son *non plus ultra*.

C'est là le premier faux pas de la République ; & il fut une chûte terrible. En obligeant Louis XIV. à faire la paix, elle s'exposa de gaïeté de cœur à une prochaine guerre avec lui. Un Mediateur incommode, est un ennemi ; & sa mediation une insulte, dont on lui demande raison au premier pretexte qu'il fournit. Les efforts extraordinaires que les Etats durent faire pour repousser un si puissant aggresseur, prirent beaucoup sur leur attention au commerce & à la marine. Les Anglois, qui * avoient jetté la République dans le peril, loin de l'aider à s'en tirer, se joignirent à Louis XIV. pour l'accabler; & ils profiterent merveilleusement de son embarras. Le regne du Roi Jaques

* En 1668. le Roi d'Angleterre CHARLES II. fit solliciter la République de s'unir à lui, pour la mediation entre la France & l'Espagne ; avec menaces qu'ils se declareroient contre celle des deux puissances qui refuseroit les articles qu'ils auroient dressés. La République fit l'alliance. LOUIS XIV. fut outré de la déclaration, & resolut des lors d'humilier la République. Le Roi d'Angleterre entra dans son ressentiment. Ce fut la guerre de 1672.

Jaques lui promettoit de belles occaſions de ſe vanger, & de reparer les ſuites fâcheuſes de cette premiere faute: mais une ſeconde, encore plus énorme, les en priva. Soit par reſſentiment contre la France, ſoit par une affection aveugle pour le Prince d'Orange, les Etats étoufferent en Angleterre, des troubles qu'il y alloit de tout pour la République de fomenter. En aidant ſon Stathouder, ſeulement autant qu'il en étoit beſoin pour qu'il ne ſuccombât pas, ils lui rendoient l'Empire de la mer & du commerce, & la delivroient pour longtems d'une rivale, qui mettoit tout en œuvre pour la ſupplanter. Ils le ſeconderent de toutes les forces de la République; & les Anglois exigerent qu'elle leur payât l'honneur qu'ils lui avoient fait, de recevoir ſon Stathouder pour Roi. Si on ſuit avec attention cette imprudente alliance, on trouvera que chacune de ſes époques eſt relative à l'accroiſſement de l'Angleterre, aux depens des Provinces Unies. Le commerce de celle-là eſt maintenant ſuperieur au commerce de celle-ci à la Chine, en Perſe & dans l'Inde. L'Ile de Sumatra lui rapporte plus qu'elles ne tirent de Java. Ses vaiſſeaux ne ſont pas moins bien reçus que

que les leurs dans les ports des Moluques. La côte de Guinée a plus de Forts Anglois, que de comptoirs Hollandois. A peine connoit-on le pavillon de la République dans les mers du nouveau monde, que celui d'Angleterre parcourt. De moitié dans les guerres contre la France & l'Espagne, les Hollandois sacrifient à la passion, ou aux intérêts de leurs Alliés, leur commerce dans les deux Royaumes; & ils n'en sauroient obtenir d'etre admis à partager * celui de la Grande Bretagne.

Cependant la Compagnie des Indes Orientales, a les mêmes depenses qu'autrefois à soutenir à present, pour la conservation de ses établissemens. Elle achete toujours au même prix les épiceries, qu'elle vend au rabais: il en coute autant pour en fournir une partie de l'Europe, qu'autrefois pour en pourvoir tout l'univers. En communauté d'intérêts avec la maison d'Autriche & l'Angleterre, la République disperse en Allemagne, en Italie, & dans les Pays-bas Autrichiens, des sommes

* Les Hollandois ne peuvent, il est vrai, porter leurs marchandises en Angleterre que sur des vaisseaux Anglois, mais ils n'y commercent pas moins aussi librement qu'en France & en Espagne.

des sommes souvent plus considerables que les produits de son commerce. Chaque année, pendant la guerre, a toujours pris quelque chose dans les coffres remplis en un temps plus heureux, & sur le crédit qu'ils établirent. Tant de millions passés à la Reine de Hongrie, aux Princes d'Allemagne, au Roi de Sardaigne, en ont découvert le fond. L'épuisement ne peut plus se déguiser : les peuples ont entendu qu'on comptoit sur eux pour le payement des dettes de l'Etat ; ils ont senti l'approche d'un fardeau qu'ils ne sauroient porter ; & semblables à des malades, qui se flattent de trouver du soulagement dans une autre attitude, ils ont esperé que leur sort deviendroit meilleur, s'ils changeoient le gouvernement.

CHAPITRE XV.

De la Constitution de la République des Provinces-Unies : Le Stathouderat lui est essentiel. Discussion du pour & contre la derniere révolution. Horoscope de la République.

AINSI que les Corps naturels, les Corps politiques ont en eux-mêmes

 le

le principe de leur corruption. Leur ſanté, leur vie, n'eſt qu'une fermentation conſtamment entretenue, au degré, & à la maniere que leur nature détermina. Leur mort n'eſt que l'alteration des reſſorts qui maintiennent cet ordre & cette harmonie. Il faut de néceſſité qu'ils s'affoibliſſent & s'uſent avec le temps, & qu'enfin ils ſe detraquent. Tout change alors. C'eſt un autre procedé des parties du compoſé, & un degré de fermentation different. De pareils changemens dans la nature ne ſont rien pour l'Intelligence ſuprême. Le paſſage de telle à telle façon d'exiſter n'interrompt point l'exiſtence. La circulation eſt établie méthodiquement, de la diſſolution à la recompoſition, & elle ſe ſoutient toujours la même : chaque créature, arrivée à ſon terme, va tranquillement, par des voyes auſſi ſures qu'impénétrables, & correſpondantes aux vues du Créateur, ſe remettre en état de le parcourir de nouveau. Pour nous (& ſurtout quant au Corps politique) changer, ou ceſſer d'être, eſt à peu près la même choſe. Le tems qui ſuit la diſſolution, eſt un temps de déſordre, & la recompoſition eſt une véritable création.

Les Législateurs du génie le plus vaſte n'ont

n'ont pu embraſſer que le préſent : ils n'ont vu à l'Etat qu'ils formoient, que le temperamment qu'ils lui faiſoient perdre, & celui qu'il alloit recevoir d'eux. Cirus ne marqua point aux Perſes leur gouvernement pour quand ils ceſſeroient d'être les maîtres de l'Aſie. Numa ne parla point aux Romains comme aux maîtres du monde : ni Sylla, ni Auguſte ne leur menagea leur decadence. Lycurgue ſuppoſa Sparte fidele pour toujours à ſes loix. Solon ne pourvût point au temps, où les ſiennes tomberoient en diſcredit à Athenes. Les fondateurs d'Etat & les Légiſlateurs, ont tenu eux-mêmes leur ouvrage pour anéanti, dès qu'il deviendroit méconnoiſſable : ils ont été plus ou moins habiles, ſelon qu'ils l'ont rendu plus ou moins ſuſceptible d'alteration.

Si Guillaume I. étoit jugé conſéquemment à cette maxime, il ſeroit placé autant au-deſſous des grands hommes de ſon eſpece, qu'il mérita d'ailleurs d'être élevé au-deſſus d'eux. Il n'y a aucune ſolidité dans la conſtitution de l'Etat, dont on ne peut lui diſputer d'être le fondateur. Le Deſpotiſme de Philippe II. altera, en la voulant augmenter, la fermentation entretenue par ſes prédeceſſeurs : ſa ty-

rannie en brouilla les reſſorts. Le Prince d'Orange, animé par ſon reſſentiment, oſa les detraquer, & vint à bout de leur en ſubſtituer d'autres : mais en changeant la maniere & le degré de la fermentation, il n'en établit point l'ordre. Il raſſembla toutes les humeurs, il les mit, il les ſoutint en mouvement ; mais ſans leur en fixer un, qu'elles puſſent conſerver longtems, & qui, par ſon rapport & ſa proportion au temperamment, contribuât à la ſanté conſtante du corps : ce ne fut que de l'agitation. On diroit, avec aſſez de vérité, qu'il eut moins l'honneur de fonder une puiſſante République, que celui de faire perdre au Roi d'Eſpagne un bel Etat. Ainſi que, dans ces montagnes formées de corps terreſtres & marins, entaſſés pêle-mêle, les Savans reconnoiſſent le bouleverſement que produiſit l'inondation générale du globe ; les Politiques voyent, dans le Gouvernement de la République des Provinces-Unies, le trouble & les perplexités de la criſe à qui elle dut ſa liberté. Les uns recourent en vain aux loix de la peſanteur ; les autres cherchent inutilement celles de la prudence. Comme les foſſiles marins occupent la place où ils furent dépoſés par les eaux, ou bien jettés

jettés par le hazard, chaque partie de la République a le Gouvernement que sa fantaisie lui fit choisir, ou que les temps lui permirent de se faire.

La crise étoit générale: chaque province, chaque ville, se livra à ses craintes & à ses esperances particulieres. Unies contre l'ennemi commun, elles n'envisagerent que lui, & s'exciterent à le vaincre, en s'abandonnant l'une à l'autre la portion de sa depouille, qui étoit à bienséance. Chacune combattoit pour n'être pas asservie: chacune voulut avoir la souveraineté, au cas qu'elle évitât la servitude. Ce fut une République bien constituée pour repousser le Roi d'Espagne; & qui demandoit une suite continuelle de prodiges pour se conserver en toute autre position: un Etat composé de cinquante autres, que leur indépendance devoit rendre incapables de cette unanimité, de cette diligence, de ce secret, qui font l'ame, & assurent le succès des grands desseins. Une legere idée de ce Gouvernement, unique au monde, suffira pour convaincre qu'il en est peu de plus défectueux.

La Cour de Madrid, degoûtée des voyes violentes par lesquelles elle avoit esperé de reduire les mécontens, avoit rappellé

le Duc d'Albe, & mis en ſa place le Commandeur de Requeſens, dont l'humeur douce & pacifique lui ſembloit capable de faire oublier le naturel feroce de ſon prédeceſſeur, & de reparer le mal que ſes cruautés avoient fait. Peut-être que ſi les peuples avoient été abandonnés à eux-mêmes, des Gouverneurs de ce caractere, ſuffiſamment authoriſés dans les meſures qu'il leur eut dictées, feroient venus à bout de les ramener à l'obeïſſance. Mais le Commandeur mourut peu de temps après ſon arrivée aux Païs-bas, & il mourut ſans avoir de ſucceſſeur prêt à remplir une place, qu'il étoit de la derniere importance de ne pas laiſſer vuide un inſtant. Philippe II, qui ne connut jamais le prix du temps, & mettoit la ſublime politique à ſavoir temporiſer, ne prévint point l'interregne, qui devoit achever de ruïner ſes affaires. La Régence fut devoluë, ſelon la coutume du pays, au grand Conſeil, dont tous les membres étoient patriotes. Les peuples compterent avec raiſon ſur ſon indulgence, & ils ſe montrerent plus difficiles à payer les impôts. Les gens de guerre reſpecterent peu une autorité ſi foible & ſi précaire; & ils prirent ſur eux de ſe faire payer ce qui leur étoit
dû

dû de leur solde. Les premieres exécutions des troupes Espagnoles réveillerent les humeurs, qui commençoient à s'assoupir, & mirent le comble à la haine qu'on portoit à la nation. Le grand Conseil se déclara contr'elles; & les villes, qui jusques-là s'étoient tenuës dans le devoir, parce qu'elles croyoient que le Roi n'en vouloit qu'à la religion des mécontens, ou bien parce que la présence du Gouverneur les avoit intimidées, ne virent pas plutôt leurs biens en danger, qu'elles firent cause commune avec ceux qu'elles avoient aidés à opprimer. Tout le monde courut aux armes: le tumulte fut à Bruxelles jusqu'à forcer la salle du Conseil, en arracher ceux que leur moderation faisoit croire partisans de l'Espagne, massacrer dans les ruës ce qui s'y rencontroit d'Espagnols: enfin, malgré la jalousie dont chacun des Seigneurs étoit prévenu contre le Prince d'Orange, ils furent obligés de l'appeller à une assemblée des Etats, & d'agir de concert avec lui, pour en diriger les déliberations.

Les Etats s'assemblerent à Gand, l'an 1576, & ils terminerent leur assemblée par le fameux Traité, connu sous le nom de *Pacification de Gand*, où la haine con-

tre l'Efpagne & le Gouvernement Efpagnol, fit paffer, d'un confentement unanime, l'expulfion de tous les étrangers hors des Païs-bas, le rétabliffement de l'ancienne forme du Gouvernement, le renvoi de la difpofition des affaires de la Religion aux Etats de chaque Province, & la confédération de toutes les Provinces pour l'exécution du Traité. Le fucceffeur du Commandeur de Requefens arriva, comme les troupes Efpagnoles difputoient leur retraite contre celles des Etats, & fe procuroient, par le pillage des villes, un équivalent de la folde qui leur étoit refufée. Le fac d'Anvers avoit joint l'horreur à la haine du nom Efpagnol: tous les efprits étoient ulcerés. Le nouveau Gouverneur ne fut reconnu qu'après qu'il eut accepté, & confirmé la Pacification de Gand. Comme c'étoit un acte que la néceffité lui extorquoit, il n'y fut fidele que jufqu'à ce qu'il crut pouvoir y manquer avec avantage; & fon infidelité dégagea les Provinces de l'hommage conditionnel qu'elles lui avoient prêté. Les Etats de Brabant appellerent le Prince d'Orange à Bruxelles, & l'y déclarerent protecteur de leur Province. Ce fut ce coup d'éclat qui fauva au Roi d'Efpagne ce qu'il

qu'il a conservé de ces pays. Les jaloux du Prince le virent avec chagrin distingué d'eux si avantageusement. Sa naissance, ses richesses, ses charges, lui donnoient sans doute quelques prérogatives au-dessus des Seigneurs les plus qualifiés du pays : mais ils l'avoient vu sujet comme eux, & les égards qu'il étoit en possession de recevoir, leur paroissant rendus au Souverain, qu'il représentoit dans ses Gouvernemens, ils s'étoient accoutumés à l'idée de l'égalité, qui est entre la haute Noblesse d'un Etat Monarchique. Choqués d'un titre qui mettoit entr'eux & lui une grande distance, ils perdirent de vuë les intérêts des peuples, & sacrifierent les plus belles esperances d'une revolution générale à leur jalousie. Pour ne pas avoir leur superieur dans leur égal, les uns inviterent l'Archiduc Matthias à venir prendre le gouvernement des Provinces : les autres reconnoissant que s'il leur falloit demeurer sujets, il en couteroit moins à leur fierté de l'être d'un puissant Monarque, proposerent au Roi d'Espagne les conditions auxquelles ils consentoient de demeurer les siens.

Ce fut donc bientôt un tiers parti, qui rompit les mesures des deux autres,

& les auroit infailliblement ruinés, ſi celui qui viſoit à la liberté, ne ſe fut haté de faire cauſe à part. La moderation n'eſt point du tout de miſe dans les grands deſſeins. Ceux qui étoient à la tête des affaires des Provinces, où la religion rendoit impoſſible le retour vers le Roi d'Eſpagne, diſpoſerent les peuples à ſecouer hautement ſon joug. Sept envoyerent leurs deputés à Utrecht, travailler à un Traité, qui devoit être la baze de la nouvelle République, & établir ſa conſtitution. Voici ſes principaux articles.

„ Les ſept Provinces s'uniſſent comme „ ſi elles n'en faiſoient qu'une ſeule, tellement qu'elles ne pourront jamais être „ ſeparées en façon quelconque, ni par „ traité, ni par accord : chaque province „ neanmoins ſe reſervant la pleine & „ entiere jouïſſance de ſes droits, privileges, ſtatuts & coutumes : chaque „ ville en ſtipule autant pour ſoi ; & dans „ les differens qui naitront entre quelques unes des provinces, les autres ne „ pourront prendre de parti que celui de „ l'interceſſion, ou mediation pacifique. „ Du reſte elles s'obligent les unes aux „ autres à une defenſive éternelle envers „ & contre tous.

„ On ne fera ni paix, ni guerre, ni „ alliance, ni levée de deniers, que du con- „ ſentement unanime de toutes les Pro- „ vinces. Les affaires qui regardent la „ paix, la guerre & les alliances, ſeront „ decidées à la pluralité des voix ; & les „ differens qui pourront naitre ſur elles „ ſeront ſoumis, par proviſion, à l'ar- „ bitrage des Gouverneurs des Provin- „ ces Unies.

„ Quand à la religion, la liberté en „ ſera conſervée ; chaque province faiſant „ à cet égard les reglemens qu'il lui plai- „ ra. Les differens, qui n'intereſſeront „ qu'une Province, ſeront decidés par les „ autres : ceux qui les intereſſeront tou- „ tes, ſeront reglés par les Gouverneurs, „ dont la ſentence, prononcée dans le „ mois, ſera exécutée nonobſtant oppo- „ ſition, ou appel.

„ L'interpretation des articles du Trai- „ té appartiendra aux Etats, & s'ils ne „ peuvent pas s'accorder ſur elle, ce ſera „ aux Gouverneurs de la donner. Les Gou- „ verneurs & les Etats ſe rendent garans „ de leur execution, & ils s'engagent à con- „ traindre à leur obſervation, & à punir de „ leur infraction, quiconque il appartien- „ dra ; nonobſtant tous privileges, liber- „ tés, & exemptions.

On voit que les sept Provinces sont moins une République, qu'une confederation d'Etats Souverains, pour la defense commune, sans aucune dependance l'un de l'autre. La plûpart des articles de l'union sont les mêmes, dont les Cantons Suisses ont étreint la leur; dont le Corps Germanique resserreroit la sienne: mais le gouvernement particulier de chaque province, leur situation, leur foiblesse, ne laissent aucune comparaison à faire, aucune induction à tirer des Cantons Suisses, & des Etats de l'Empire, à elles. La Suisse est un Pays qui se defend, pour ainsi dire, de soi-même, & n'est jalousé de personne. La Souveraineté de chaque Canton est entiere: elle y est perpetuellement existente dans ses representans. Le credit & l'autorité y sont partagés en proportion des charges communes, & des forces: des intérêts constans forment une balance, & maintiennent l'équilibre: chaque Canton est dans l'independance des autres à tous égards. Les Etats, si on peut appeller ainsi leur Diete, sont un Senat de Souverains. Enfin leur confederation est libre; & les bons offices, que chaque membre de l'union exige des autres, n'impliquent point

avec la Souveraineté qu'il s'eſt reſervée.

La République des Provinces Unies eſt compoſée de Provinces Souveraines : les Provinces, de villes qui ne ſont point ſujettes ; & les villes ont aux Etats de la Province les mêmes droits que les Provinces aux Etats Généraux. Comme les Etats Généraux ne peuvent faire ni paix, ni guerre, ni nouvelle alliance, ni levée de deniers, ſans le conſentement unanime des Provinces ; les Etats Provinciaux ne peuvent reſoudre aucun de ces points ſans le conſentement unanime des villes qui ont voix dans l'aſſemblée Provinciale. Les deputés qui forment ceux là, comme les deputés qui compoſent ceux-ci, ſont des repreſentans ſans pouvoir & ſans action, dont l'emploi eſt de demander & de recevoir, ſur les affaires importantes, de continuelles inſtructions des Provinces & des villes, qui les deputerent. La Souveraineté eſt éparpillée pour ainſi dire, dans les aſſemblées des Provinces & les ſenats des villes : à chaque acte qu'elle doit produire, il faut qu'elle ſe reüniſſe. L'unanimité requiſe n'eſt-elle pas un prodige, & ſa neceſſité un très grand defaut ? Sans égard à leur grandeur, leurs richeſſes, & leurs forces ; les villes & les Provinces

ont un suffrage égal. La voix de la Hollande n'est pas comptée pour plus que celle d'Overyssel, qui porte à peine le vingtieme des charges qu'elle soutient. Le suffrage de la petite ville de *Purmerent* vaut, aux Etats de la province, celui d'Amsterdam. Une pareille disproportion n'est-elle pas une source intarissable de discorde? L'harmonie peut-elle subsister avec elle sans miracle? Comment accorder l'union indissoluble des sept Provinces, avec le refus que chacune fait de reconnoitre un mediateur d'office dans les differens; & leur Souveraineté avec la garantie, que les Etats & les Gouverneurs promettent, de l'execution du Traité? Dans les differens entre quelques Provinces, les autres ne peuvent prendre de parti, que celui de l'intercession. Supposé donc l'entêtement d'une; voilà l'union troublée, la République entamée sans remede. Les differens, quant à la religion, qui interesseront toutes les Provinces, seront decidés par les Gouverneurs. Que devient la République? Est-il rien de plus facile, & de plus commun, que de couvrir du manteau de la Religion des vuës de Politique? Juges des affaires de Religion, les Gouverneurs ne sont ils pas rendus maîtres

maîtres de celles de l'Etat? L'interpretation des articles du Traité eſt devoluë aux Etats Géneraux, & s'ils ne s'accordent pas ſur elle, ce ſera aux Gouverneurs de la donner. Les Gouverneurs ſeront toujours en état d'entretenir un contraſte d'opinions dans une aſſemblée, où tout invite à la diſcorde: les voilà donc les maîtres des loix, & authoriſés à ce que leur ambition leur fera entreprendre. De quel ſens la loi la plus claire & la plus préciſe n'eſt-elle pas ſuſceptible?

Mais quels ſont ces Gouverneurs dont le Traité fait des membres neceſſaires de la République? Ils figurent avec les Etats; il y aura entr'eux un conflit d'autorité perpetuel: quel équilibre la conſtitution y met elle? Si elle n'y en met pas, n'eſt il pas inévitable qu'ils dechireront la République, juſqu'à ce qu'une faction ait écraſé, anéanti l'autre? Le Prince d'Orange, Gouverneur de Hollande, de Zelande & d'Utrecht ſous Philippe II., fut reconnu en ces qualités par la nouvelle République. Elle lui donna le commandement général de ſes forces de terre & de mer, la diſpoſition de toutes les charges militaires, le pouvoir de faire grace aux criminels, le choix des Magiſtrats

ſur

ſur la nomination des villes : elle voulut que, comme les Etats repreſentoient ſa Souveraineté, il repreſentât ſa dignité, par ſes Gardes du Corps, par les droits de ſes charges, par les audiences aux Miniſtres Etrangers, par l'éclat de ſa Cour, la magnificence de ſa maiſon. Ces témoignages de reconnoiſſance n'étoient pas au-deſſus de ce qu'elle lui devoit; mais ſa conſtitution les vouloit moins éclatans, ou plus ſolides. Ce n'étoit point un Citoïen païé de ſes grands ſervices : c'étoit un Prince mis en voïe pour arriver à ſon rang. Quand même ces diſtinctions auroient contenté le premier Prince d'Orange, il étoit contre toutes les regles de la prudence, d'eſpèrer dans ſes ſucceſſeurs une ambition auſſi bornée. La modération eſt incompatible avec une puiſſance qui n'eſt pas à ſon juſte degré: trop au-deſſus de celui où elle doit être, pour y vouloir deſcendre, elle ne reſtera point au-deſſous de celui où elle peut parvenir. Les Princes Maurice & Guillaume II., ſervirent la République auſſi bien que leur ayeul la ſervit, & peut être ne l'aimerent pas moins qu'il l'aima : mais la diſtance étoit trop grande entr'eux & les autres Citoyens; elle faiſoit trop de jaloux, pour qu'ils ne craigniſſent pas de laiſſer ceux

qu'ils

qu'ils se destinoient pour successeurs, exposés à n'y pas être placés. Ils voulurent fixer leur état, leur assurer la proprieté d'un bien, qu'on ne leur disputoit point d'avoir merité de posseder, & leur laisser après eux les Chefs d'une République, dont ils souffroient impatiemment eux mèmes de n'être que les premiers Officiers. Sa constitution en étoit ébranlée; mais pour être rendue plus solide. C'étoit mettre la derniere main à l'ouvrage, au milieu duquel la mort avoit surpris Guillaume I. C'étoit suivre le plan qu'il n'eut pas le tems d'executer.

Un Ecrivain flateur est d'ordinaire un homme de peu d'esprit, ou de beaucoup de mauvaise foi. Comme sa louange est toujours intéressée, il s'aveugle sur le vrai, qui souvent est le beau du sujet qu'il traite, & ne voit que ce qu'il croit devoir être plus agreable à ceux à qui il le presente. La plûpart des Historiens Hollandois se font un capital d'éloigner de dessus les Princes d'Orange, & surtout Guillaume I., la note d'ambition; comme si la memoire de ces grands hommes devoit être moins precieuse aux Hollandois, lorsqu'ils les connoitroient pour tels qu'ils ont été, lors qu'ils sauroient qu'ils ont cherché leur grandeur dans le bonheur de

la

la République ; & que si Guillaume I. n'eut pas été prevenu par la mort ; si de mauvais Conseillers n'avoient pas égaré Maurice ; si Guillaume II. n'eut pas été trahi par la fortune, ils auroient corrigé les défectuosités de son gouvernement, & l'auroient rendue aussi admirable par la bonté de sa constitution, qu'elle l'a été par l'immensité de ses richesses.

Vouloir que ces Princes n'ayent pas dû prétendre au-de-là des honneurs personnels qui leur furent deferés, c'est faire injure aux meilleures têtes qui ayent été dans la République ; au sage Barneveld, qui, * preferant l'intérêt de la République à ses intérêts particuliers, tira Maurice de la poussiere de l'Academie, pour en faire un Stathouder : qui accrut le Stathouderat de biens, de credit & de pouvoir,

* Les mécontentemens que les Etats avoient reçus du Comte de Leicestre, favori de la Reine Elizabeth, auquel ils avoient deferé le gouvernement général des Provinces, les degoutoient de lui donner un successeur. Le Prince Maurice, agé seulement de dix sept ans, faisoit encore ses exercices, & sa jeunesse ne promettoit point le grand Capitaine dont la République avoit alors besoin. Barneveld grand Pensionnaire de Hollande se servit de tout son credit pour lui faire donner par les Etats, les charges & le rang de Guillaume I. son pere.

voir, tant qu'il vit dans le Prince une ame Républiquaine; & qui ne se retira de lui, que lorsqu'il le reconnut possedé de la passion d'être Souverain. Il sentoit que la République avoit besoin d'un Chef: lui-même il l'excita à se le donner, quoiqu'il fut certain qu'il en seroit éclipsé. S'il se repentit de son ouvrage, ce ne fut que quand il le vit defiguré. Le Chef de la République vouloit en devenir le maître. Le Républiquain zélé aima mieux perir que de risquer de faire un tyran. Pleins de confiance en leur crédit, & peu prévenus en faveur de Guillaume III, dont les grandes qualités n'avoient point encore percé, les freres de Wit espererent tout de leur habileté. Il étoit moins desavantageux à la République de n'avoir point de Stathouder, que d'en avoir un qui ne fut qu'un homme ordinaire. Si celui qui pouvoit seul aspirer à cette dignité, étoit tel qu'ils le jugeoient être, il étoit inévitable que les Provinces seroient en proye aux factions & à la discorde. La suppression du Stathouderat leur parut un moindre mal: * elle n'étoit point leur ouvrage,
&

* Mrs. de Wit, l'un Greffier des Etats, l'autre Grand Pensionnaire de Hollande, maintinrent

& ils en payerent la faute de leur sang. Mais leur vie offre des traits de vertu & d'amour de la patrie, qui ne permettent point de leur imputer de l'avoir sacrifiée à leurs intérêts particuliers.

Vouloir que Guillaume I. borna son ambition à l'honneur d'être le Premier Officier d'une République, qui lui étoit redevable de son existence, c'est démentir la verité elle même, & dérober à ce grand homme la gloire de la politique la plus profonde, & la mieux soutenuë, dont l'esprit humain soit capable. En vain on pretend que les grands hommes doivent ce qu'ils ont été aux circonstances des temps où ils vécurent. Cirus, Alexandre, Gustave-Adolphe, Charles XII. auroient été des conquerans pour tous les siecles, comme les Cardinaux de Ximenès & de Richelieu, auroient été de grands Ministres sous tous les regnes. Les Scipions & les Gracches auroient prévenu Cesar, s'ils avoient formé les mêmes desseins

rent de toutes leurs forces l'acte de la suppression du Stathouderat, passé par les Etats après la mort du Stathouder Guillaume II. Lors de l'invasion des François en 1672. ils furent dechirez par la populace de la Haye, qui s'emut en faveur de Guillaume III. élevé peu après au Stathouderat.

desseins que lui sur la liberté de Rome ; & Cesar, déterminé à ruiner la République, auroit trouvé d'autres voïes qui l'eussent mené à son but, si les fautes de Pompée & de Caton lui avoient manqué. Il ne faut qu'un génie mediocre pour saisir les occasions, & en profiter : un grand génie les fait naitre. Les Guises étoient ambitieux ; le zele de la religion ne leur fut qu'un pretexte, la haine des Chatillons ne fut qu'un aliment : au defaut de l'une & de l'autre, ils ne seroient pas demeurés tranquilles. Sans le Cardinal de Retz, Mazarin gouvernoit paisiblement la Reine Régente & le Royaume de France. Le Duc d'Orleans n'a point essuyé d'orage ; parce qu'il n'y avoit point de Ducs de Guise à la Cour ; parce que le Cardinal de Noailles n'étoit pas le Cardinal de Retz. Les fureurs de la Religion, la tyrannie de la Cour de Madrid, la cruauté du Duc d'Albe, n'ont été que les instrumens de la revolution des Païs-bas : le ressentiment & l'ambition du Prince d'Orange en furent les véritables causes. Ainsi que l'infortuné Charles Stuard eut passé sa vie sur le trône de la grande Bretagne, si Cromwel n'avoit pas entrepris de l'en arracher, Philippe II. seroit demeuré pos-

feſſeur des dix ſept Provinces, ſi Guillaume ne ſe fut pas promis de lui en faire perdre une partie.

Les Comtes de Montigni, d'Egmont, & de Horn, n'étoient point fauteurs des Religionaires. Ceux-là eſpererent peut-être ſe rendre plus conſiderables, & ameliorer leur ſort, en ſe rangeant parmi les mecontens: mais ils n'eurent point l'idée d'un changement entier du Gouvernement, & ils furent punis d'un crime auquel ils ne penſerent peut-être jamais. Le Comte de Horn brouilloit plûtôt par humeur, que par politique; & il étoit à peine capable de le faire en ſecond. Brederodes * & ſes aſſociés étoient trop bornés pour former, trop foibles pour ſoutenir un parti qui ſe fit redouter. Si le Prince d'Orange n'eut pas animé ſecretement la machine qu'ils paroiſſoient conduire, ils en auroient été bientôt accablés. C'eſt lui qui échauffa le zele des Huguenots, qui ouvrit les yeux des peuples ſur leurs griefs, qui les mit en allarme ſur

* Le Comte de Brederodes étoit le chef des 300. gentils-hommes, qui furent nommés les *Gueux*. Il preſenta à leur tête la fameuſe requête à la Ducheſſe de Parme, Gouvernante des Pays-bas pour le Roi.

ſur une prochaine oppreſſion, qui les excita à la repouſſer. S'il n'avoit pas menagé leur colere, nourri leur opiniatreté, tout ſaiſoit joug aux Edits du Roi. La Cour de Madrid n'épargnoit pas plus le Luxembourg, le Namurquois, la Flandre, le Hainaut, le Brabant, que les ſept autres Provinces. Les Miniſtres Calviniſtes n'y avoient pas moins d'accès; la haine n'y étoit pas moins grande contre les Eſpagnols; les impots n'y étoient pas moins forts, moins onereux: mais le Prince n'y avoit pas autant de credit qu'en Hollande, en Zelande, à Utrecht; & ils reſterent à l'Eſpagne.

Il y a ſans doute de la temerité & de l'injuſtice, d'accuſer Guillaume d'indiference ſur la religion: mais il eſt inconteſtable qu'il la conſidera en politique. Charmé que les intérêts du Ciel puſſent aller de concert avec ceux de la terre, il les unit habilement les uns aux autres, & fit ſervir l'enthouſiaſme des peuples à ſes reſſentimens & à ſon ambition. Ce ne fut point un Brutus reſigné à une vie tranquille & obſcure, & à qui il ne falloit pas moins que le dernier excès de la tirannie, pour l'enhardir à s'elever contre le Tiran. Philippe II., en quittant les Pays-

Pays-bas, l'y laiſſa * outragé & puiſſant; qui avoit tout à craindre de ſon Souverain, & étoit en état de s'en faire redouter. Ce Monarque rompit les liens qui pouvoient le lui tenir encore attaché, en trompant l'eſperance qu'il avoit conçuë d'être fait Gouverneur Général des Provinces. L'elevation du Cardinal de Grandvelle l'outra de depit: les hauteurs de ce Miniſtre acheverent de le décider: il ne reſpira que la vengeance & il s'en fraya les chemins.

La vengeance en elle-même n'a d'attraits que pour les eſprits foibles, & les ames baſſes. Le Prince ne ſe la propoſa qu'avec ce qui la pouvoit rendre digne de lui. C'eût été ſe deshonorer de lui ſacrifier

* Le Roi allant au port de Fleſſingue, où il devoit s'embarquer pour l'Eſpagne, ſe plaignit au Prince en termes amers, du refus que les Etats lui avoient fait des ſommes qu'il leur avoit demandées. Le Prince ayant reparti que ſa Majeſté devoit imputer aux Etats les déſagrémens, dont elle ſe plaignoit. Sur quoi le Roi le regardant d'un œil irrité, lui dit avec colere, & des geſtes menaçans; *non, ce n'eſt pas à eux: c'eſt à Toi, à Toi, à Toi.* Singulier, qui, en eſpagnol, exprime le plus grand mépris. Le Prince apprehendant pour ſa perſonne, s'il montoît ſur le vaiſſeau du Roi, prit congé au port, & ſe retira. *Memoires de Du Mourier.*

fier ses biens & son rang, & justifier les mepris du Roi, de borner son ressentiment au desir de changer de maître. Son projet fut de se venger avec autant d'avantage, que de gloire: de donner de l'embarras & du chagrin à Philippe, en lui enlevant des sujets, en lui faisant perdre des Provinces: de le forcer à l'estime, en se mettant à portée de sa haine, & en se faisant une condition meilleure, que celle qu'il ne pouvoit conserver sans ses bonnes graces. Il étoit sujet si puissant, en credit, en richesses, & en dignité, qu'il ne pouvoit que descendre, à moins que de devenir Souverain: toutes ses vuës, toutes ses démarches, allerent donc à la Souveraineté. Le projet auroit été téméraire, si les peuples avoient été possedés de cette horreur de la Monarchie, qui fut la baze de la République Romaine. Mais c'étoit lui même qui les avoit aigris: il avoit nourri leurs mécontentemens, & dirigé toute leur ardeur, moins vers l'independance, & la liberté, que vers leurs franchises & leurs Privileges, qui, loin d'exiger la Démocratie, ou l'Aristocratie, ou l'Oligarchie, suppofoient la nécéssité d'un Souverain, perpetuellement existant. Sa conduite est un chef d'œuvre.

 Tant

Tant que les humeurs, qui devoient produire la révolution, ne firent que fermenter, il ne prit aucun personnage; il n'entra point dans la faction: c'eut été risquer de demeurer confondu avec les factieux. Lorsque le mal fut parvenu à son periode, & qu'il lui fallut en aider l'éclat, on eut dit que, sans vuës d'intérêt particulier, dans une crise où les plus grands perils étoient pour lui, il n'étoit remué que par la compassion & la générosité: qu'il s'oublioit lui même, pour ne penser qu'à preserver des peuples qu'il aimoit, de l'oppression dont ils étoient menacés. Sa premiere entrée dans le Pays avec des troupes Allemandes, fut l'acte d'un Prince absolument independant. Sans titres, sans qualités rélatives aux mécontens, il autorisa sa prise d'armes, & son invasion, des mêmes motifs, dont un Souverain eut coloré la sienne. Son armée étoit composée de troupes levées à ses frais, ou que ses amis & sa réputation lui avoient attirées. Si son expedition avoit réussi, il mettoit les peuples en liberté de se faire leur sort. Ils n'avoient point encore l'idée de République: le premier feu de leur ressentiment tomboit sur Philippe, qu'ils abjuroient: le premier mouvement de leur joye & de leur reconnoissance étoit pour leur liberateur, qu'ils substituoient à leur tiran,

La grande habileté du Duc d'Albe ayant rompu & diſſipé l'armée auxiliaire des mécontens, le Prince tira tout le fruit poſſible de l'impreſſion que ſa bonne volonté avoit faite ſur eux. Perſuadé que, dans le trouble & l'abattement général, il ne ſe trouveroit perſonne qui lui demandât l'explication de ſes pretentions; ſans dire à quel titre il faiſoit un coup auſſi hardi, il autoriſa de ſon nom les armateurs qui voudroient aller en courſe ſur les Eſpagnols. Ainſi que dans le fort d'une tempête, chaque perſonne du vaiſſeau obéït, ſans examen, à tout autre que le Capitaine & le Pilote, qui aura pris en main le gouvernail abandonné, les Provinces Maritimes reçurent avec joye, exécuterent avec confiance, les commiſſions du Prince: & cet habile politique ſe fit, de leur docilité, un titre auquel il ne dérogea plus. La priſe de la Brille, par les armateurs, le mit en état de le ſoutenir avec éclat. L'acquiſition de cette importante place donnoit un azile aux Corſaires, contraints, juſques alors, d'errer le long des côtes, & de payer à haut prix les rafraichiſſemens qu'ils alloient chercher furtivement, dans de petits ports & des rades peu frequentées d'Angleterre. C'étoit un ma-

magazin, un entrepôt, un arſenal fixes pour la nouvelle Marine. La plûpart des villes de Hollande & de Zelande ouvrirent les yeux ſur les richeſſes, qui alloient être uniquement pour la Brille; & autant par envie de les partager avec elle, que par deſir de ſe ſouſtraire au joug, de plus en plus peſant, de l'Eſpagne, elles chaſſerent les garniſons Eſpagnoles, & s'offrirent au Prince, qui reçut leur ſerment de fidelité.

Il ne falloit qu'une action brillante, qu'un grand ſervice, pour décider les villes des autres Provinces, ſur l'exemple de celles de Hollande & de Zelande. Le Prince eſpera qu'en venant une ſeconde fois avec une armée à leur ſecours, il rendroit la révolution complette. Peut être que ſes eſperances n'auroient pas été trompées, ſi ſes armes avoient été heureuſes: mais le maſſacre de la St. Barthelemi lui coupant les reſſources, ſur leſquelles il avoit compté du côté de la France, il lui fallut remettre à un autre tems à frapper les grands coups. Il ſe retira en Hollande, dont il fit le théatre de la guerre, comme il en faiſoit le centre de ſa puiſſance: il y commanda ſans titre, & veilla ſurtout à ne pas décheoir de la poſſeſſion, qui

qui lui en tenoit lieu. Ce fut la regle de ſa conduite aux Etats de Gand. Voyant que les déliberations n'alloient qu'à une conféderation des Provinces, pour l'expulſion des étrangers, entre leſquels ſes jaloux pouvoient tôt ou tard le faire comprendre, & pour le retabliſſement de l'ancienne forme du Gouvernement, ſans idée du changement de Souverain ; il fit ſtipuler, outre l'Union des Provinces pour l'execution des articles réſolus, *une alliance perpetuelle avec celles de Hollande & de Zelande* : comme ſi ces deux dernieres avoient fait, ſous ſon gouvernement, corps ſéparé des autres; quoique leurs députés aux Etats y euſſent paru ſelon la forme ancienne.

Ce trait de la plus fine politique n'échapa point aux Seigneurs des dix Provinces, & aux principaux des quatre autres. La *Protection* que le Brabant défera au Prince l'approchoit de ſon but : la réponſe qu'il y feroit devoit être, pour ainſi dire, la pierre de touche de ſon ambition. S'il n'avoit point d'autres vuës que de former une République des Etats que le Roi d'Eſpagne ne pourroit conſerver, il propoſeroit un plan d'Ariſtocratie, & refuſeroit un titre, qui l'élevoit au-deſſus du cito-

 yen;

yen; ou rendroit celui de *Protecteur* agréable en lui donnant une explication, qui l'eut accommodé à l'égalité Républiquaine. Il ne fit ni l'un ni l'autre. Au contraire, assuré de la Hollande & de la Zelande, il espera que l'exemple du Brabant seroit contagieux, ou qu'au pis aller, il l'uniroit à ces deux Provinces. Le coup manquant, il restoit toujours en état d'en attendre quelqu'autre des circonstances.

En effet, la jalousie des Seigneurs ayant eu le dessus, l'habile Prince ne prit aucune allarme du contre tems : il n'y vit qu'un délai, dont l'avantage lui reviendroit tout entier; & il disposa les choses pour l'Archiduc Matthias, de façon à le rendre l'instrument des desseins, qu'on l'appelloit à ruiner. L'Archiduc n'étant pas avoué de l'Empereur, n'avoit aucun secours à esperer de l'Allemagne. Il n'avoit rien de soi même, ni richesses, ni credit, ni grandes qualités : ce devoit être un fantome, à l'ombre duquel un Lieutenant pourroit ce qu'il voudroit entreprendre. Guillaume ayant fait agir toutes ses créatures, pour persuader aux Etats la necessité d'un Lieutenant Général de l'Archiduc, n'eut qu'à se présenter à cette charge, pour se la

voir

voir déférer. C'étoit peu pour lui de n'avoir le commandement qu'en second; mais il devenoit le maître de la conduite de l'Archiduc: il pouvoit, à son gré, la rendre odieuse ou méprisable; & lorsqu'il le voudroit, il l'obligeroit à quitter la place. N'étoit-ce pas acheminer ses desseins, d'accoutumer les peuples à se croire un Souverain necessaire? Qui pouvoient ils substituer à l'Archiduc, quand ils le remercieroient? Ne seroit-ce pas au Lieutenant Général qu'ils se croiroient obligés des fautes que Matthias n'auroit pas faites? Ne seroit-ce pas à lui qu'ils recourroient, pour reparer celles qu'il auroit semblé souhaiter inutilement d'empêcher? Dans les murmures que l'incapacité de l'Archiduc occasionna; dans le Schisme qui se fit pendant son gouvernement, on n'entendoit point parler de République. Les uns s'en tenoient aux articles de Gand: les autres parloient de se soumettre aux Gouverneurs: le tiers parti ménageoit un retour vers le Roi d'Espagne. Le Prince souffloit le feu de la discorde, mais en secret; & il portoit hautement l'autorité de l'Archiduc, & ses droits. Il s'établit médiateur entre lui & les Provinces septentrionales: il invita ces dernieres à as-

 sem-

ſembler leurs Etats à Utrecht : il augmenta le nombre des Deputés ordinaires dans les Etats de Hollande. Toutes les regles de la prudence humaine lui diſoient que les ſept Provinces, en s'uniſſant entr'elles, ne perdroient point de vuë la forme ancienne de Gouvernement, reclamée par la pacification de Gand ; & que n'ayant ni Prince étranger à ſubſtituer à l'Archiduc, ni Patriote à mettre en balance avec le Lieutenant Général, ils defereroient à ce dernier la place du premier, avec toutes ſes prérogatives.

L'aſſemblée d'Utrecht manqua à ſes véritables intérêts. Le traité d'Union, qu'elle paſſa, n'embraſſoit que la circonſtance preſente : les Etats, en ſe montrant alienés de l'Eſpagne ſans retour, en prenant la réſolution de lui réſiſter juſqu'à la derniere extremité, ne pourvoyoient, ni aux moyens de faire la guerre contre une ſi grande puiſſance, ni au gouvernement qui devoit remplacer l'ancien. Le Prince compta pour rien ſes reſultats. Sans ſe rebuter, ou de l'aveuglement de ceux, qui ne pénetroient pas ſes vuës, ou de la jalouſie des autres, qui n'y vouloient pas entrer, il ſuivit toujours ſon plan. La foibleſſe des Provinces Unies, la confuſion du

du gouvernement de chacune, lui étoient des garans assurés, qu'à moins que de vouloir périr, les Etats d'une autre assemblée viendroient où il n'avoit pu cette fois les amener. Pressé de signer le traité d'Union, il temporisa, dans l'esperance d'une nouvelle convocation d'Etats, à l'année suivante; & n'appercevant pas que les yeux se fussent ouverts à son avantage, pendant un an & demi, il signa avec cette reserve, *qu'il n'entendoit en aucune maniere préjudicier à l'autorité de l'Archiduc.* C'étoit supposer les Provinces Unies sous un chef different de ce que les Etats avoient entendu par les *Gouverneurs.*

Rien ne marque mieux les vuës constantes de Guillaume, que la dévise de la premiere monnoïe que les Provinces firent battre, apres leur Union. C'étoit un vaisseau sans voiles & sans gouvernail, avec ce mot: *incertum quò fata ferant.* Comme il l'avoit dictée, il la leur expliqua, en leur prouvant que si elles ne rendoient, de quelque façon que ce fut, à leur Etat, representé par le vaisseau, ce que la tempête lui avoit ôté, le naufrage leur étoit inévitable. La députation à la Reine d'Angleterre fut le fruit de ses

conſeils. Quelqu'en fut le ſuccès, elle repondoit à ſes vuës. Ou Elizabeth devenoit Souveraine des Provinces, ſous le titre de Protectrice ; & le Prince, établi ſon Lieutenant Général, étoit en état de mettre en tout leur jour les inconveniens d'un gouvernement étranger, capables d'en inſpirer le degoût : ou la Reine, trop jalouſe de ſa propre gloire, pour faire de ſon nom un échelon de plus à l'ambition du Prince, ſe refuſeroit à l'offre des Etats ; & les Provinces, convaincuës du beſoin d'un Protecteur, renonceroient à la République, mal fondée dans l'Union d'Utrecht. La Reine remercia les Etats de leur confiance en ſa Protection, & elle n'accepta point un titre, qui n'étoit rien autre choſe. Cette ſage Princeſſe, qui ſe connoiſſoit en politiques, devina les vuës de Guillaume, &, comme lui, remit au tems à préparer des circonſtances, où il lui fut également utile & glorieux, de ſe déclarer hautement. Quand même le Prince ne lui auroit pas ſemblé de trop alors, dans un Etat qui ſe donnoit à elle, elle avoit mille raiſons de ne pas entrer directement dans les affaires des Provinces. Guillaume ne les ignoroit pas ; & c'étoit peut-être la certitude du

refus

refus qui le fit essaier, s'il ne pourroit pas s'épargner le désagrément de produire un second Matthias.

Si le Prince d'Orange avoit voulu faire usage de tout son credit dans les sept Provinces, & l'appuier des forces qui étoient à sa disposition, il n'y a point à douter, que, dans la consternation, où le refus de la Reine d'Angleterre, & les succès du Duc de Parme jettoient les Républiquains opiniatres, il ne fut venu à bout de se faire Souverain, aux mêmes termes que l'avoient été les Ducs de Bourgogne. Sa délicatesse sur la gloire, & son amour pour ses enfans, d'accord avec la trempe de son esprit, le porterent seuls à un nouveau délai. Il ne vouloit pas que, jamais on lui put imputer d'avoir opprimé des peuples, aux quels il s'étoit annoncé pour un liberateur: il vouloit que sa fortune passât toute entiere, & demeurât à sa posterité: il jouissoit d'avance du plaisir d'être le seul Usurpateur irreprochable; & son caractere lui faisoit trouver autant de satisfaction à conduire une grande intrigue, qu'à en recueillir les fruits. La France lui offroit de puissans secours d'hommes & d'argent, & s'engageoit à le reconnoitre Souverain de Hollande, de

Zelande, d'Utrecht, & de la Frise. La France elle-même, qui pouvoit l'aider, ne pouvoit pas lui faire obstacle: elle auroit plus risqué que lui à ne lui pas tenir parole. Cependant il n'entendit point à la proposition. Ses mesures étoient justes, Dieu seul les pouvoit déconcerter: la prudence & l'ambition lui disoient de ne pas arracher une portion d'un bien, qui lui seroit donné tout entier.

Le Duc d'Alençon, frere unique de Henri III., & heritier présomptif de la Couronne de France, fut le second Matthias que Guillaume produisit, le dernier acteur qu'il resolut de faire paroitre, celui qui devoit amener le dénouement ménagé, & suspendu avec tant d'art & d'habileté. Ce Prince avoit au souverain degré toutes les qualités que Guillaume demandoit dans son précurseur. Autant audessous de son rang par sa figure, son esprit, & ses talens, que, par sa naissance, il étoit au-dessus des autres hommes, il ne falloit, pour le rendre odieux & meprisable aux Provinces, que l'abandonner à lui même. C'étoit le Prince du monde qui avoit le plus de besoin d'un Conseil bien composé, & celui qui étoit le moins docile à un bon avis. Présomptueux sans cou-

courage, diſſimulé ſans prudence, dur & hautain par habitude, cruel par temperamment, il ne compenſoit pas de la moindre vertu une multitude de vices: il n'avoit rien d'un Prince, ſinon de ſavoir qu'il l'étoit. Guillaume ne fut point trompé dans l'opinion qu'il en avoit conçue: dès le premier pas qu'il fit, les Provinces regretterent de l'avoir appellé. Bien-tôt il partagea leur haine avec le Roi d'Eſpagne: la ſurpriſe manquée d'Anvers lui valut autant que les cruautés du Duc d'Albe; & le Prince d'Orange, toujours égal à ſoi même, profita de chacune de ſes fautes, qu'il ne voulut pas empêcher. Ce dernier connut dans le tumulte d'Anvers, qu'il pouvoit pretendre à tout, auſſi-tôt qu'il auroit débarraſſé les Provinces du rival qu'il s'étoit donné. Tout le monde y put reconnoitre combien il avoit compté ſur le contraſte, combien il y avoit gagné. C'eſt outrager ſa memoire, & faire trop d'honneur aux imprudens Conſeillers du Duc d'Alençon, de vouloir que la conſpiration Françoiſe ait été, juſqu'à ſon execution, un ſecret pour lui. S'il étoit poſſible qu'une troupe de jeunes gens, qui ne ſe piquoient que de bravoure, eut eu la diſcretion en partage, le ſeroit-il qu'elle

qu'elle eut endormi l'homme du monde le plus vigilant, qu'elle eut derobé à un homme perpetuellement attentif ſur elle, un deſſein qui demanda des meſures de detail, priſes de loin? Guillaume fut inſtruit de la perfidie: il combina les meſures priſes, avec celles qui étoient neceſſaires pour le ſuccès, & il en reconnut la réüſſite impoſſible. Il lui importoit qu'elle éclatât, puiſqu'elle devoit échouër; & il l'encouragea par une confiance d'autant plus capable d'en impoſer, qu'elle étoit fondée ſur une ſecurité raiſonnée. *La Noüe*, *Biron*, & les autres bonnes têtes, que le Duc auroit dû conſulter, ne donnerent pas un inſtant dans le panneau où ce Prince tomba: ils jugeoient des diſpoſitions de Guillaume par ſes intérêts, & l'expedition du Duc leur parut ce que l'évenement la montra, une équipée auſſi digne de lui, qu'elle l'étoit peu d'un frere du Roi de France. Henri III., dont les défauts venoient moins de l'eſprit que du cœur, n'applaudit au projet de ſon frere, que dans l'idée qu'il y recevroit de nouveaux affronts. Qui oſa croire que les Provinces garderoient un ſouverain, deſtiné à porter la couronne de France? Que le Prince d'Orange lui laiſſeroit le temps de

s'y

s'y fortifier assez, pour les unir un jour au Royaume ? Le repatriement qui étouffa l'odieuse affaire d'Anvers, ne fut pas plus sincere d'un coté que de l'autre. L'un croyoit devoir à sa gloire de ne pas faire une retraite trop brusque : l'autre donnoit à sa sureté, de laisser se retirer de soi-même un Prince peu scrupuleux sur les voyes de sa vengeance. Lorsque la mort du Duc vint dégager les Provinces d'un serment qu'elles étoient dans la ferme résolution de ne pas garder, Guillaume se trouva surpris. Il étoit au-dessus de l'homme de prévoir cette mort, & contre la prudence de se regler d'avance sur sa supposition. Il falloit menager une convocation de nouveaux Etats, qui fixassent enfin le sort des Provinces. Le Prince y mit toute son attention & toute son habileté. Déja il pouvoit se répondre du succès. Barneveld Républiquain zélé, mais dont le zéle n'offusquoit point les lumieres, & qui ne vouloit la liberté des Provinces qu'avec subordination à leur bien-être, étoit du Conseil intime du Prince. Il admiroit ce grand homme, parce qu'il étoit capable de saisir la justesse de ses vuës, & que dans ses moyens il n'appercevoit que la grandeur & la tranquilité durables de la Répu-

République, dont il feroit le Chef: il joignoit fes amis aux fiens, les deux partis n'en alloient plus faire qu'un; &, fous un titre moins brillant, Guillaume alloit être le Souverain, comme il étoit le fondateur, du nouvel Etat. La mort le furprit à la veille du triomphe de fa profonde politique; & comme une armée, qui, fur le point de livrer bataille, fe voit enlever le *Turenne* qui faifoit fa force, & avoit toute fa confiance, perd l'ardeur & la certitude de la victoire, & ne demande du nouveau Général que d'affurer fa retraite, les Etats n'ofant fe repofer fur le jeune Maurice, de l'exécution du plan de fon pere, crurent faire affez d'honneur à fon courage, de lui remettre la defenfe des Provinces.

Barneveld fe conduifit en cette circonftance critique, ainfi que le devoit un homme pénétré d'amour pour fa patrie. La jeuneffe de Maurice, fon inexperience, les forces de l'Efpagne, la capacité du Duc de Parme, fourniffoient des objections victorieufes aux Républicains outrés; aux jaloux, aux ennemis cachés de la maifon d'Orange, que le mérite de Guillaume avoit forcés au filence. De là à plufieurs années, le jeune Prince ne pouvoit gue-

res ſervir les Provinces que de ſon bras. Comment demander pour lui les rênes d'un Etat, qu'il lui faudroit abandonner à un conſeil, ou qu'il ne conduiroit que ſous ſa direction? Le ſage Barneveld, cedant à la néceſſité, ſe contenta de mettre Maurice au même point où Guillaume étoit parvenu. Pour peu que le fils approchât des grandes qualités du pere, il acheveroit un jour ſon ouvrage, il mettroit le comble à un édifice qui lui étoit laiſſé à une grande élevation, ſur de ſolides fondemens. S'il lui étoit trop inferieur pour oſer travailler d'après lui, & mettre la derniere main à ſon chef-d'œuvre, il étoit moins deſavantageux aux Provinces Unies de demeurer une République informe, que de la former dépendante d'un Chef incapable de la ſoutenir.

Le jeune Maurice, à qui Barneveld ne cacha point les motifs de ſa conduite, en comprit toute la ſolidité: il ſe livra aux conſeils du meilleur ami de ſon pere; & ce fut ſur ſes avis, que, reprenant la manœuvre de Guillaume, il parut le plus ardent ſolliciteur des ſecours d'Angleterre. Ainſi que ſon modele avoit mis à profit les fautes de l'Archiduc Matthias, & du Duc d'Alençon, il fut attentif à tirer avan-

avantage de celles du Comte de Leicefter. Le fort de ce dernier ne fut pas different de celui de fes prédeceffeurs : il convainquit les Etats de la néceffité d'un chef pour la République, & de l'impoffibilité de le trouver tel qu'il lui convenoit, chez les étrangers. Maurice franchit le pas qui avoit arreté fon pere : les Etats le reconnurent pour Stathouder ; les Provinces le firent leur Gouverneur Général. Ici Barneveld lui manqua, & peut-être en même tems manqua à fa patrie.

Maître des forces de terre & de mer, difpenfateur des emplois militaires & civils, le Stathouder avoit la réalité de la Souveraineté. Ses Gardes du Corps, fa Cour, fa Maifon, fes revenus lui en donnoient l'éclat. L'un & l'autre s'accordoient parfaitement avec la conftitution Républiquaine, fi on leur eut joint la folidité de la Souveraineté. Le fage Barneveld fe trompa, en croyant que la République n'avoit de fureté contre un génie plein de feu & d'ardeur, que de lui laiffer quelque chofe à craindre & à defirer. Les talens de Maurice avoient percé : il étoit aifé de prévoir qu'en peu de temps ils le mettroient au-deffus de la crainte ; & que rien ne balanceroit fon impétuofité vers

ce

ce qu'on lui auroit laiſſé à deſirer. On devoit s'attendre que ſa juſte ambition trouveroit alors des obſtacles, qu'elle s'opiniatreroit à ſurmonter : que ſes moyens la rendroient odieuſe : qu'elle ſacrifieroit tout pour arriver à ſon but : qu'elle iroit plus loin que lui ; & que, pour s'affermir au terme qu'elle ſe fixeroit, elle s'efforceroit d'anéantir tout ce qui lui avoit fait barriere. Dans cette fermentation déſordonnée, l'ébranlement de la République juſqu'à ſes fondemens, n'étoit point douteux. Plus d'harmonie entre les parties differentes qui la compoſoient : plus d'équilibre entre deux factions qui la diviſeroient. Celui qui devoit tenir la balance en rempliſſoit un côté. Ce ſeroit une lutte perpetuelle, qui ne finiroit que par la ſuperiorité irrevocable d'un parti, & cette ſuperiorité de l'un ne ſe conſtateroit que par la ruine entiere de l'autre.

Voilà ce que le ſage Barneveld ne vit point. Les fautes des grands politiques ſont toujours énormes. On les pourroit comparer aux erreurs des ſavans géometres : les uns, comme les autres, partent d'un point fixe, d'un principe certain, ou que du moins ils croyent tel ; & l'écart, qui ſeroit à peine ſenſible pour un

un calculateur borné, augmentant à mesure qu'ils poussent leurs calculs, se trouve à la fin immense comme eux. Le Républiquain supposa dans Maurice la même délicatesse, qu'il avoit connue dans Guillaume : il compta qu'il ne chercheroit à assurer le Stathouderat dans sa maison, qu'en prouvant qu'on ne trouveroit point ailleurs d'hommes plus dignes de lui. Il voulut que le poste, dont la constitution de la République exigeoit qu'on fit une dignité, ne fut qu'un office, qu'une commission ; & en rapprochant des autres citoyens un chef, qui devoit être tellement au-dessus d'eux, que l'envie & la jalousie n'osât pas esperer d'y atteindre, il le mit dans l'alternative d'une dépendance humiliante pour lui, ou d'un conflict de toutes façons préjudiciable à la République.

Maurice eut bientôt opté pour le dernier ; & son intérêt particulier ne tarda pas à prévaloir sur l'intérêt de la République. Il n'étoit puissant que par ses emplois : son autorité cessoit avec l'exercice de sa commission : la paix alloit le remettre au nombre des citoyens ; le premier, il est vrai, mais toujours un d'entr'eux : il souhaita la prolongation de la guerre, quoique l'épuisement des Provinces la

rendit

rendit impoſſible, ou tout au moins très dangereuſe. Ses brigues à cet effet échouerent : la trêve ſe conclut, malgré ce qu'il tenta pour l'empêcher ; & il fut outré d'avoir fait inutilement connoitre ſon ambition. Il étoit encore temps d'appaiſer ſon reſſentiment. Barneveld † ne le crut pas. La ſupériorité qu'il venoit d'avoir à la tête du parti Républiquain, qui avoit mis fin à la guerre, lui parut un garant de l'infériorité conſtante de celui du Prince, & il ſe flata de rompre tous ſes deſſeins. Mais,

† Il eſt aſſez difficile de croire que Mr. *Barneveld* vit moins clair que le Cardinal dans les affaires de ſa République, ſurtout en cette circonſtance. Le Prince s'étoit déja ouvert ſur ſes vuës de Souveraineté entiere. Comment lui auroit-on fait prendre le change ? Il avoit engagé la Princeſſe ſa belle-mere à faire uſage de ſon crédit ſur l'eſprit de Mr. *Barneveld*, pour obtenir ſon conſentement à l'établiſſement de la Souveraineté. La Princeſſe, que l'intérêt de ſon fils *Frederic-Henri* rendit éloquente, fut chez Mr. Barneveld, & eut avec lui un long entretien. Elle en ſortit convaincuë que *Maurice* demandoit l'impoſſible, & elle fit en vain ſes efforts pour l'en convaincre lui-même. Sa réſolution étoit donc priſe. Il vouloit être Duc Souverain. L'hérédité du Stathouderat avoit-elle quelque attrait capable de toucher un Prince qui n'avoit qu'un frere pour ſon héritier ? L'anecdote eſt dans les Mémoires de *Du Mourier*.

Mais, à la reserve du militaire, tout le monde souhaitoit la paix ; & plusieurs ordres de l'Etat étoient intéressés à l'élévation de la maison d'Orange. Maurice, ayant saisi cette difference, ne mit point de bornes à ses prétentions. Constitué par les loix sur-arbitre des differens de Religion, il fit entrer ce puissant ressort parmi ceux de sa politique. Barneveld & ses partisans furent ses victimes : les loix de l'Union : celles de chaque Province furent violées. Le Prince devint un tyran, & il le fut sans fruit ; parce qu'il demandoit plus que la constitution de la République n'en comportoit. La République fut en proye à la discorde, pour ne lui avoir pas donné à propos autant qu'en demandoit sa constitution.

L'esprit doux de Frederic Henri, sembla calmer cette grande agitation : mais ce fut un calme qui présageoit de nouveaux orages. La douceur de ce Prince alla, dans le gouvernement, jusques à la foiblesse. Sans s'en appercevoir, il descendit plus que son prédecesseur n'avoit essaïé de monter. Guillaume second, son fils, se trouva après lui presque de niveau avec les principaux citoïens. En tems de paix, où ses charges n'étoient que des ti-

tres

tres, il vit les droits, que le traité d'Union assure aux Gouverneurs, reduits au point de ne plus passer que pour des formalités. Aveuglés par la cupidité, énorgueillis de leurs richesses, les bourgeois ramenoient tout à leur esprit pacifique, à leur goût pour l'œconomie. Un Capitaine Général, un Amiral, n'étoit à leurs yeux qu'un homme qu'ils payoient pour faire la guerre, & qui ne leur étoit rien pendant la paix. Ses appointemens devoient lui tenir lieu de toute reconnoissance; & il en devoit pour la preference sur tant d'autres Princes, qui auroient volontiers brigué sa place.

Telle fut toujours l'ingratitude des peuples. Une génération se tient quitte des services rendus à celle qui l'a precedée; chacune ne voit que le présent: le fils d'un Heros, qu'une République avoué pour son bienfaiteur, n'est pour elle qu'un homme ordinaire, si les occasions lui manquent de se signaler comme son pere. Les Hollandois du second âge de la Republique, croyoient que les honneurs déférés à Guillaume le grand, & à Maurice, avoient païé leurs services. Ceux dont le petit fils du fondateur étoit en possession, leur sembloient un excès de leur gratitu-

de,

de. Rome, disoient-ils, recompensa son Brutus du Consulat, & il sacrifia ses fils à sa liberté : elle pleura sa mort, elle lui fit de superbes funerailles. Les fils de son premier Consul n'auroient été pour elle que des Citoïens... On n'aura garde de présumer de l'affection de Guillaume premier pour sa République, qu'il eut été capable de faire à sa liberté un aussi grand sacrifice que celui du farouche Romain : mais quel parallele entre ces deux hommes illustres de si differente trempe ! Brutus en égalité avec tous les Romains du premier ordre, sous le gouvernement des Rois, devoit être content de la préférence personnelle qui lui fut donnée sur eux : il ne laissoit à ses fils qu'un patrimoine ordinaire : ils étoient nés les égaux de leurs concitoïens : à quel titre auroient-ils prétendu à la superiorité ? Le Prince d'Orange n'avoit que des inferieurs dans les prémiers membres de sa République : en la formant, il ne laissa point penser qu'il voulut rien ôter de la distance qui étoit entr'eux & lui : il leur montra toujours moins un chef qu'un maître, & il travailla toute sa vie à l'alliage de ces deux qualités. Il laissoit à sa posterité des biens qui lui assuroient une primatie constante, inde-

indépendemment de ce que la République feroit pour eux. N'étoit-ce pas mettre dans la conftitution du nouvel Etat, que fon rang devoit être celui de fes defcendans ?

La République l'a éprouvé dans la révolution qui éleva Guillaume III. au Stathouderat, fupprimé par les Républiquains après la mort de Guillaume II. Les caufes en furent les mêmes que de la derniere ; & celle-ci ne fera, comme elle, que le paffage à une autre, qu'il eft refervé au temps de meurir ; à moins que les Républiquains, reduits maintenant au filence, ne mettent le fceau à la difpofition du peuple ; & que, fixant la maifon d'Orange, avec plus de difcernement que n'ont fait fes partifans, à un état également fatisfaifant pour fon ambition, & avantageux à la République, ils ne la fauvent des écueils, où leur parti donna, & où doit néceffairement donner tout gouvernement, obligé de s'affermir fur les ruïnes d'un autre. Ce n'eft que par un violent effort qu'il s'éleva au-deffus de lui ; & comme une rouë, qui a été mife en mouvement par de grandes forces, fait toujours quelques tours de plus qu'il n'eft befoin, l'impulfion qu'il a reçue le porte

d'ordinaire au-delà du point, que le raisonnement lui marqua. Les Tribuns de Rome ne se proposerent que l'équilibre entre les Patriciens & les Plebeïens : dans une défiance perpétuelle les uns des autres, les Patriciens & les Plebeïens en vinrent à disputer d'une Démocratie, ou d'une Aristocratie entiere. Sylla ne vouloit que reformer sa République : il s'en trouva insensiblement l'oppresseur. Le grand COME de Medicis fut long-tems, que son ambition se bornoit à se rendre le chef de la sienne : ce qu'il lui fallut faire, pour s'assurer cette qualité, le mit dans la nécessité de s'en rendre le Souverain.

Après la mort de Guillaume II, les Républicains ne chercherent dans la suppression du Stathouderat, qu'à assurer la liberté des Provinces : mais les mesures, qu'ils furent obligés de prendre contre le crédit de la maison d'Orange, les menerent peu à peu à une tyrannie plus grande que celle qu'ils vouloient prévenir. L'unanimité des Provinces, absolument requise dans les grandes affaires, devenoit impossible par l'influence que donnoient au Prince, dans les Etats Provinciaux, ses grands biens & ses prérogatives. Seul représentant de l'ordre des Nobles, maître

tre du tiers des villes de Zelande, balançant, par ses fiefs en Gueldre, tous les suffrages de cette Province réünis, il laissoit à peine l'esperance de la pluralité à ses adversaires : son parti se relevoit, si on ne lui opposoit pas l'unanimité constante des autres Provinces ; & il avoit, dans chacune, des partisans en grand nombre. La Démocratie pure, devenoit donc dangereuse aux ennemis du Stathouderat : ils la changerent en Oligarchie. La liberté des Bourgeois, & leur influence dans le gouvernement, furent anéanties ; ils perdirent le droit d'élire leurs Magistrats, de composer leur Sénat. Les Sénateurs s'arrogerent de completer eux-mêmes leur corps : ceux qui avoient été dans la magistrature firent circuler entre eux les grandes charges ; ils s'attirerent exclusivement le choix des Députés aux Etats. Les Bourgmestres se choisirent eux-mêmes leurs Echevins ; ils s'emparerent des finances, & ne s'en reconnurent comptables qu'à leurs pareils, & à leurs créatures : chaque ville, chaque province passa ainsi à la discretion d'un petit nombre d'hommes, juges de leur propre conduite, & associés pour éluder les plaintes des peuples, ou parer aux suites de leur mécontentement. Lors-

Lorſque Guillaume III. eut éclaté contr'eux, il dut ſe conſerver ſa ſuperiorité par les mêmes moyens qui avoient établi la leur. L'unanimité lui étoit auſſi impoſſible qu'ils l'avoient trouvée, & la pluralité des ſuffrages aux Etats ne lui étoit pas moins douteuſe, s'il en laiſſoit la liberté. Il ſe nomma chef de la République, & s'en rendit le maître. Sous le titre de Stathouder, il fut Souverain abſolu. Plus Roi * dans les Provinces que dans la Grande Bretagne, il ne leur épargna la révolution complette, que parce qu'il étoit trop éclairé pour croire y gagner. Il avoit porté ſon deſpotiſme au plus haut point, ſans lui donner de fondemens ſolides : n'ayant point changé la conſtitution de l'Etat, avec laquelle il étoit incompatible, il n'étoit pas poſſible qu'il paſſât à un ſucceſſeur. Quand il auroit laiſſé † un fils, la République ſeroit ren-

* On l'appelloit Roi de Hollande, Stathouder d'Angleterre.

† Le Cardinal auroit il fait aſſez d'attention à la réponſe de Leurs H. Puiſſances à l'Ambaſſadeur de France, qui, les complimentant ſur la mort de Guillaume III., les félicitoit du recouvrement de leur liberté ? Elle ne prouve rien moins que leur degoût du Gouvernement de ce grand Prince.

rentrée dans ses droits : elle ne les avoit pas oubliés, & le Stathouder avoit trop empieté sur eux, pour qu'elle ne sentit pas qu'elle n'en jouïssoit plus.

C'est beaucoup pour la maison d'Orange d'avoir obtenu l'Heredité du Stathouderat: mais Guillaume III. eut encore davantage *, & son Heritier ne lui succeda que dans ses biens de patrimoine. Si le grand principe de politique est vrai, *qu'il n'y a rien de fait, tant qu'il reste quelque chose à faire*, le Stathouderat n'est pas moins chancelant, qu'il l'a été avant la derniere révolution, jusqu'à ce que le concours des suffrages, aux Etats Provinciaux & Généraux, soit d'accord avec cette dignité permanente. L'unanimité doit être abandonnée à la République Royale de Pologne : elle est, pour celle des Provinces Unies, un principe interne de corruption & de ruine. Le Stathouder doit cesser d'être membre de la République : s'il n'en est pas le chef, il est forcé d'en être l'ennemi. Son suffrage aux Etats Provinciaux leur ôte la liberté; & les Etats Généraux souffrent de ce que, dans leur

* Le Cardinal entend apparemment la Souveraineté entiere, qui lui fut deferée par les Etats de Gueldre.

assemblée, il n'a pas plus de pouvoir que chaque Province. Dans les uns, il doit être conciliateur; dans les autres, le bien être de la République exige qu'il soit arbitre.

Il est vrai que si la nature de la grandeur, & les causes de la décadence des Hollandois, sont telles qu'on les croit, les Républiquains zelés ont quelques raisons pour augurer, du rétablissement du Stathouderat & de son heredité, la ruïne de la République. Le génie du commerce, qui se forme de plus en plus en France & en Espagne, & qui gagne jusqu'à la Prusse & la Russie, menace la grande compagnie Hollandoise, d'une perte de jour en jour plus considerable; & l'étroite liaison, qui est entre les maisons de Hannovre & d'Orange, rendant presque indissolubles les liens qui ont uni l'Angleterre & la République, depuis le Stàthouderat de Guillaume III. Si les Anglois * sont jamais remis en leur ancien état, s'ils

* On pardonnera au Cardinal cette animosité contre les Anglois. Un esprit tel que le sien n'a pas du oublier qu'ils ruinerent ses vastes projets, & causerent son déplacement du ministere. S'il les avoit éprouvés moins puissans, il les aimeroit davantage. Je suis sur qu'il estimoit la nation, autant qu'il la haïssoit.

s'ils sont humiliés, ce ne seront point les Provinces Unies qui profiteront de leurs dépouilles. Toujours obligées aux mêmes subsides étrangers, chargées de la couteuse & inutile defense de leur barriere; reduites ou au silence, ou à des murmures infructueux contre la Compagnie d'Ostende, que la maison d'Autriche est resoluë de remettre sur pié, elles seront bientôt dans cet état de foiblesse & d'épuisement, où, qui souhaita les assujettir, ne rencontrera plus d'obstacles. Il est bien difficile qu'une autorité, dont les Anglois, si amateurs de la liberté pour eux mêmes, & si persuadés qu'elle est l'ame du commerce, ont favorisé l'accroissement, ne soit pas funeste à un Etat, sur la ruïne duquel ils fondent leur grandeur & leur puissance.... Voilà ce que peuvent dire, contre l'heredité du Stathouderat, ceux qui ne jugent de cette dignité que consequemment à la conduite des Princes qui en ont été revetus.

Mais leurs objections portent à faux; puisqu'en considerant le Sathouderat tel qu'il a été, & non tel qu'il peut & doit être, ils craignent de la part des nouveaux Stathouders, une conduite, dont les causes & les motifs ne subsisteront plus,

auſſitôt que l'heredité ſera affermie, & que la dignité ſera, pour ainſi dire, fondée dans la conſtitution de la République, pour faire corps avec elle. C'a été faute de cette opération, que Maurice, & les Princes Guillaume II., & III., ont rendu le Stathouderat redoutable à la liberté des Provinces. Leurs intérêts n'étoient point du tout ceux de la République. Devoient-ils la ſervir contr'eux mêmes? Si Guillaume III. avoit pu compter ſur un équivalent de la Royauté dans ſa patrie, il n'auroit point été la chercher à travers mille perils, & accompagnée de tout ce qu'elle a d'onereux, en Angleterre; il auroit préferé d'être un grand Prince, dans un Etat qui lui eut donné tous les agrémens de la Souveraineté, au ſterile honneur de regner ſur une nation, qui croyoit lui faire grace de l'appeller au trône, & ne lui en laiſſoit gueres que les peines & les inquiétudes. Guillaume tint la République continuellement en guerre, parce qu'il lui falloit, pour ſa ſureté, l'aſſocier à l'Angleterre; & qu'il perdoit à laiſſer les Anglois jouïr de la paix. Eut-il été tout entier à la République, ſa politique demandoit de lui la même conduite. Le Capitaine Général ne

trou-

trouvoit rien, dans la charge de Stathouder, qui lui tint lieu de ses fonctions. Si ce dernier avoit figuré dans l'assemblée des Etats avec autant d'avantage, que l'autre dans un conseil de guerre; indifferent, par rapport à soi, sur la guerre & la paix, Guillaume se feroit décidé conformément aux intérêts de la République: il n'auroit consulté qu'eux.

Envain on insisteroit sur la liaison, qui est maintenant entre les maisons d'Orange & de Hannovre. Le sang est la relation que les Princes considerent, & doivent considerer la derniere. Dèsque le Stathouder ne trouvera plus sa grandeur que dans celle de la République, il ne verra dans son Ayeul, & dans ses oncles maternels, que des Rois de la Grande Bretagne; que les Souverains d'une nation rivale; qu'une puissance jalouse de la sienne. Dèsque ses intérêts seront confondus avec ceux de la République, ils lui formeront une nouvelle politique, un nouveau sistême d'alliances & de guerre. Les dangers du voisinage de la France lui paroîtront moindres que les perils du voisinage Autrichien: ils lui paroîtront ce qu'ils sont, & ce qu'ils ont été, une chimere, un pretexte; & il ne dissimulera

S 5 plus

plus que l'agrandiſſement en Europe, eſt abſolument neceſſaire au bien-être de la République. Il fera voir aux Etats, dans leur voiſin actuel, un débiteur artificieux, qui, ſe faiſant fort des ménagemens qu'on a pour lui, s'en ſert pour éluder le paiement de ſes dettes. Il les tirera de la crainte où on les tient, que, leurs inſtances pour leur rembourſement, devenant importunes à la Cour de Vienne, elle ne ſe détermine à ſubſiſtuer l'Angleterre aux Provinces Unies, pour la créance. Il demandera pour ces dernieres, & ſaura leur obtenir, les villes de nantiſſement, dont on leur fait un épouvantail. Il les délivrera à jamais de la concurrence de la Compagnie d'Oſtende, des plus onereux ſubſides étrangers, de l'entretien infructueux de garniſons neutres. Enfin il fera ſervir les richeſſes de la République à l'accroiſſement de ſes forces & de ſa puiſſance, & la mettra elle-même dans l'indépendance abſoluë, que depuis un ſiecle elle ſemble compromettre perpetuellement.

Il faut être abſolument étranger dans les Provinces Unies, & n'avoir pas la moindre idée de leurs affaires, pour apprehender que le Stathouderat, bien affermi, & incorporé pour jamais à la Ré-

pu-

publique, ne soit un jour l'instrument de son oppression, & que le despotisme ne suive son heredité. La Souveraineté absoluë des sept Provinces est une absurdité ; & l'execution de son projet est tout à fait impossible. La situation du Pays, & le génie des peuples, ôteront toujours l'envie de l'une, & feront toujours obstacle à l'autre, pour les Stathouders de l'ambition la plus éclairée, ou la plus aveugle. On s'est accoutumé à citer Rome pour exemple aux Républiques, & réellement elle peut l'être pour plusieurs. Mais elle n'a rien de commun avec la République des Provinces Unies. Rome maîtresse de la meilleure partie de l'univers, & n'ayant besoin que de ses légions pour se conserver la Monarchie Universelle, offroit à son oppresseur de quoi nourrir, & s'attacher ses complices. Il importoit peu, ou peut être étoit-il avantageux aux peuples conquis, que la République fut anéantie. Les revenus publics étoient les mêmes après la révolution, & toujours assez grands pour satisfaire à la cupidité des soutiens du Despotisme. Les Romains ne prévoyoient point que leurs biens dussent en souffrir : les peuples sujets, ou alliés, devoient seuls fournir aux cof-

fres du Souverain ; le Citoyen, en reconnoiſſant un maître, ne perdoit que ſon influence ſur les affaires d'Etat.

La ſituation de la Hollande, & des autres Provinces, offre toute une autre image à qui voudroit les opprimer. Ces impots ſans bornes, que la ſeule idée de la liberté rend ſupportables, ſont abſolument néceſſaires pour la conſervation du Pays : le Peuple le ſent maintenant, & il le ſentira toujours, tant qu'il ſera libre ; mais ſa réſignation diſparoitroit avec ſa liberté. Le faſte d'une Cour, les dépenſes d'éclat, ſouvent ſuperfluës en elles-mêmes; mais toujours utiles, & d'ordinaire indiſpenſables pour le Souverain, révolteroient : on fermeroit les yeux ſur ſes richeſſes particulieres, capables d'y ſubvenir : on s'accoutumeroit à croire qu'il puiſeroit dans les coffres publics ; & il auroit bientôt à ſoutenir la haine des impôts ordinaires. Comment pourvoiroit-il aux fraix immenſes, ſans leſquels le pays ſeroit ſubmergé, lorſqu'il lui faudroit, avant tout, ſatisfaire à l'avidité de ſes partiſans, à l'inſatiable cupidité des ſoutiens de ſa tirannie ? Sans doute il pouſſeroit les peuples au déſeſpoir. Mais quel eſt le deſeſpoir des Hollandois ? S'évapo-

vapore-t-il, comme le mécontentement de leurs voisins, en murmures & en chansons ? S'en tient-il, comme celui des Allemands & des Italiens, à l'abattement & la stupidité ? Lorsque les Espagnols cesserent de les ménager, on les vit, non-seulement refuser les subsides nécessaires aux besoins publics ; mais s'exposer à perir, plûtôt que de ceder à leurs tirans. Les Bourgeois fermerent leurs boutiques ; les Païsans gâterent, ou cacherent les denrées ; le commerce cessa dans les villes & dans la campagne : les Zelandois abandonnerent le soin de leurs digues : tout le peuple enfin n'eut qu'une voix, pour bruler les villes, désoler & noyer la campagne, & aller chercher dans les Indes une nouvelle patrie. Quel Stathouder, reconnu & obeï d'un peuple de cette trempe, osera entreprendre d'en être le tiran ?

Le Prince Maurice conçut le dessein de s'en faire le Souverain, dans un tems où le nom de République n'étoit pas encore accredité. Alors il n'étoit point absurde d'esperer remettre le gouvernement sur le pié que les Ducs de Bourgogne l'avoient laissé. Les peuples ne faisoient que de se rassurer, sur la crainte de retomber sous le joug Espagnol. La multitude, chez

qui

qui les anciennes impressions ont peine à s'effacer, n'avoit point perdu l'idée de la Monarchie : elle ne la jugeoit point incompatible avec les anciens privileges. Pour la rétablir solidement & avec ordre, il n'étoit besoin que de reduire au silence un petit nombre de Républiquains décidés. Maurice l'entreprit, & n'y reussit point. Les tems ne sont certes pas devenus plus favorables à ses successeurs. Si quelqu'un d'eux se laissoit aller aux mêmes esperances, il n'auroit pas un meilleur sort. Il ne manquera jamais de gens, que l'esprit de faction & la cupidité dévoueront à son ambition. Lorsque Maurice eut resolu la ruine de Barneveld, les *Aërsens* s'offrirent en foule à l'y aider. Mais lorsque ces ames vénales eurent recueilli les dépouilles des opprimés, lorsque le Prince n'eut plus de quoi nourrir leur zele pour son service, on les vit se détacher de lui sans aucun ménagement ; &, pour affoiblir la haine publique, que leur acharnement sur des innocens leur avoit attirée, se parer de l'amour de la patrie. Ils furent les plus ardens à raffermir la République ébranlée, à soulever les peuples contre l'ambition du Stathouder, à assurer leur liberté. Il falloit qu'ils tinssent

cette

cette conduite, pour que les emplois, où ils avoient été appellés par le Prince ne leur fuſſent pas des titres inutiles, & pour qu'ils ne paruſſent pas avoir été le prix auquel ils avoient vendu la liberté de leur patrie.

On peut comparer les Stathouders, tels qu'ils ont été avant Guillaume IV., aux premiers Miniſtres d'un puiſſant Royaume, qui ne ſont pas des Richelieu. Quel que ſoit le crédit & l'autorité de ces derniers, le premier mobile de leurs actions eſt la crainte d'une diſgrace, qui les remette au nombre des ſujets ordinaires. Ils gouvernent abſolument l'Etat: mais ils peuvent ceſſer de le gouverner; & cette incertitude leur donne un intérêt particulier, auquel celui de l'Etat eſt toujours ſubordonné. Mazarin auroit ſacrifié la France à ſes vuës ſur une Principauté en Italie. Guillaume III. n'en eut pas moins fait des Provinces Unies pour ſon établiſſement en Angleterre. Le Cardinal de Richelieu, étoit venu à bout d'intéreſſer l'Etat à ſa grandeur, en la rendant inſeparable de la puiſſance & de la gloire du Roi ſon maître. Combien ne figure-t-il pas avantageuſement en oppoſition au Stathouder Henri, qui n'en étoit pas aux mêmes termes avec la Républi-

que?

que? Le Prince outré de ressentiment contre le Cardinal, qui avoit tenté de lui enlever Orange, crut se venger de lui, en faisant échouer la conquète du Pays-bas Espagnol, que la France & la République s'étoient partagé d'avance; & il ne se refusa point à sa vengeance, quel que fut le préjudice que la République en reçût. Richelieu s'eleva au-dessus du desir de perpetuer les represailles. Ce Ministre, le plus fier de tous les hommes, & qui souffroit si impaticmment de fléchir devant ses superieurs naturels, dévora les affronts dont il ne pouvoit se ressentir qu'au desavantage de l'Etat: il fléchit * devant un homme, dont il avoit mille moyens & mille occasions de se venger. Moins puissant en France, moins certain qu'il n'y avoit point à perdre pour lui où l'Etat trouveroit à gagner, le Ministre se feroit éclipsé, à l'exemple du Stathouder. Le Prince se rendit à sa République quand il crut s'être assez vengé: mais il s'y rendit trop tard; la conquete n'étoit plus si facile, lorsqu'il en reprit le projet. Il se consola de la manquer, com-

me

* Apparemment qu'il est ici question du titre d'Altesse, que le Cardinal de Richelieu cessa de refuser au Prince d'Orange FREDERIC-HENRI.

me il s'étoit déterminé à s'y refuser ; parce qu'elle n'étoit que son second intérêt.

L'Heredité du Stathouderat assurée, répond à la République du zele & de l'affection de ses Stathouders. Elle trouvera son bien-être & sa solidité dans le juste degré où elle fixera les prerogatives & les droits de cette dignité suprême. Les Républiquains aveuglément opiniatres partisans de la pure Démocratie, ont, pour ainsi dire, une pierre d'attente pour une nouvelle révolution, dans l'excès où les partisans de la maison d'Orange ont porté leur zele. Ciceron, plus grand politique encore qu'Orateur, ne crut pas qu'il fût possible de renverser les deux premiers Cesars, autrement qu'en les élevant plus haut qu'ils ne vouloient monter. Tôt ou tard les peuples reviennent de leurs transports : & ils regrettent de s'y être laissé aller à proportion de l'excès qu'ils y reconnoissent. Si Ciceron avoit réussi à faire accepter à Cesar les honneurs & les prérogatives extraordinaires, qu'il conseilla de lui déférer, les Romains, devenus plus tranquilles, auroient senti toute la grandeur du sault qu'ils venoient de faire;ils auroient connu le despotisme avec tout ce qu'il a d'odieux, & ils l'auroient prompte-

promptement fait rentrer dans le néant. Les Républiquains Hollandois en sont peut-être à present, où l'habile Ciceron ne put parvenir. L'Heredité du Stathouderat accordée aux filles, est un privilege plus monstrueux, & un piege mieux tendu, que le serrail offert à Cesar, que les honneurs divins qui lui furent déferés. Il n'est point d'esprit Hollandois, rendu à son flegme, qui ne soit honteux de voir sa République passée tout d'un coup au-de-là des Monarchies les plus défectueuses; qui ne soit embarrassé à concilier l'idée de la liberté, avec celle d'une Princesse, née Capitaine Général & Amiral des Provinces Unies; qui ne regarde, & ne souhaite retourner en arriere.

Mais quand il se feroit, par un prodige incroyable, que les peuples se familliarisassent avec la révolution, quel feroit le sort de la République, si jamais les mâles de la maison d'Orange venoient à lui manquer? Les Etats semblent y avoir pourvu, par la loi qui défend à la jeune Stathouderine de se choisir un Epoux chez les Etrangers. C'est dommage que la même loi ne défende pas aux Princes étrangers, d'aspirer à l'a-

voir

voir pour Epouſe. D'ailleurs les Rois de Pruſſe ne ſont pas étrangers pour la République. . . . .

. . . .

. . . .

De pareils droits au Stathouderat ſont bien forts, lorſque cent mille hommes aguerris les appuyent. Les Etats de Cleves & l'Ooſt-friſe ſont des lieux de retraite, des magazins, & des arſenaux. Il n'eſt gueres de rival ſi bien poſté pour faire valoir ſa recherche: &, de ceux qui pourroient diſputer avec égalité, il n'en eſt point avec qui l'accommodement fut moins deſavantageux. La République perdroit ſans doute; mais beaucoup moins qu'avec tout autre.

CHAPITRE XVI. & dernier.

Idée générale des Etats du Nord, & de leur équilibre particulier. Conſiderations ſur la Pologne & la Courlande.

L'INFLUENCE des Princes du Nord, ſur les affaires générales de l'Europe, eſt maintenant plus grande qu'elle n'a jamais été. On peut dire que, ſi l'équilibre ne

ne se rétablit pas entr'eux ; au lieu que selon le grand systême, ils ne doivent être qu'un corps de reserve, que des surnumeraires, dans la querelle des deux maisons rivales, ils en seront bientôt, ou les principaux tenans, ou les arbitres suprêmes.

Avant que le Czar PIERRE le Grand eut entrepris de tirer ses sujets de leur barbarie, & de sortir lui-même de l'obscurité où ses prédécesseurs avoient vécu, par rapport au midi de l'Europe, on ne comptoit, pour la balance, que sur la Suede & sur le Dannemarc. La Pologne, neutre pour l'ordinaire entre les deux Rois, & toujours malheureuse contre celui qui l'attaquoit, ne figuroit avantageusement que dans la guerre contre le Turc. Les Ducs de Prusse, à peine connus en cette qualité en deça de l'Oder & de l'Elbe, étoient des Vassaux aussi peu considerés que les Ducs de Courlande. Trop foibles les uns & les autres pour être recherchés du vaincu, ou pour rester indépendans du vainqueur, il leur falloit toujours suivre celui-ci, s'ils ne partageoient pas la disgrace de celui-là.

Déja Gustave Adolphe, ayant affermi la supériorité de la Suede sur le Dannemarc

marc & la Pologne, s'étoit assuré l'empire du Nord, quand, appellé en Allemagne par l'argent de la France & les raisons du Cardinal de Richelieu, il s'érigea en arbitre entre l'Empereur & les membres de l'Empire, entre le parti Protestant & le parti Réformé. Semblable à un debordement dont la grande impétuosité ne fait que hâter la fin, son expédition n'auroit été qu'un dégât passager, si la France n'avoit été au-devant de l'assèchement inévitable de la source, & n'y eût suppléé. Gustave lui-même, non moins grand politique que grand guerrier, ne se promettoit, de ses propres, forces que la réformation de l'Empire, & le rétablissement de son équilibre, dont il faisoit dépendre la sureté de la Suede. N'osant se fier sur son alliance avec la France, il * ne pensoit point à des conquêtes. Sa grande maxime étoit de procurer à la Suede une paix constante, en ne lui laissant aucun voisin capable de la braver. Ce Monarque mourut trop tôt. La Régence, sous la minorité de

* Il semble que le Cardinal s'est trompé sur les vuës de GUSTAVE ADOLPHE. Le Grand Chancelier Oxenstiern lui donne pour maxime, *Rerum Germanicarum restitutio in pristinum & veterem statum, propter regni Sueciæ interesse, & ipsius proprium in Germania.*

de Christine, ne s'en tint point à son plan. Plus attentive à la grandeur du Royaume, qu'à proportionner celle des Princes de l'Empire, elle lui fit des jaloux & des ennemis, de tous les membres d'un corps qu'elle lui pouvoit attacher. Elle croïoit délivrer ses Rois de la nécessité de n'agir qu'en second, & elle leur rendit ce rôle-là même plus difficile.

A peine la Suede fut-elle abandonnée à ses propres forces, que, nonobstant l'accroissement qu'elle avoit reçu par le traité de Westphalie, elle retomba dans son ancienne obscurité: toujours redoutable par les efforts où une des deux maisons la voudroit soutenir; mais † peu redoutée pour ceux qu'elle feroit, livrée à elle-même. Ce fut un ruisseau devenu torrent, que l'élargissement de son lit rendit moins considerable, jusqu'à-ce que de nouvelles fontes de neiges lui donnassent de quoi le remplir. Charles XII. bouleversa le Nord par ses Heroïques folies: il en assuroit l'Empire à la Suede, en dépit du genie de Pierre I. si, com-

† Dans la guerre de 1672. les Suedois firent une irruption sur les terres de Brandebourg. l'Electeur vola à eux, les chassa honteusement, & leur prit de leur païs, qu'il ne leur rendit qu'à la paix, en vertu des articles que la France stipula.

comme Gustave Adolphe, il avoit agi en second. La presomption qui le détacha de ses alliés naturels, l'intraitable opiniatreté qui lui fit méprifer le concert auquel ils l'invitoient, firent passer la superiorité de la Suede à ses ennemis, & la leur soumirent-elle même. On n'en devoit pas attendre moins d'un Roi, qui n'étoit que guerrier. Celui qui a des soldats & des armes, n'a besoin que de soi pour ses premieres victoires : mais ses grands succès le meneront insensiblement à sa perte, s'il n'est aidé d'ailleurs pour les poursuivre, & en recueillir le fruit.

Si la revolution qui a suivi la defaite de Charles XII. à Pultovà, n'avoit porté que sur le militaire des Puissances du Nord, elle seroit sans doute indiferente aux deux grandes maisons. Peu lui importe du nom de leur allié. Mais de nouveaux Etats se sont formés des débris de la Monarchie Suedoise; & leurs Legislateurs leur ont donné ce qui lui manquoit pour un premier rôle dans les affaires générales de l'Europe. Le Prussien & le Moscovite se sont fraïé la voïe aux richesses, en même tems qu'ils sont devenus plus puissans : ils ont le nerf avec la science de la guerre ; & leur habile politique, autant que leur

bonne fortune, les a approchés des Puiſſances, à qui ils ne ſauroient être redoutables, qu'en ſe mettant à leur portée; dont ils ne peuvent ſe faire conſiderer, qu'en ſe donnant des intérêts à diſcuter avec elles.

Sans la Livonie & l'Ingrie, les Czars étoient confinés dans les déſerts des Ruſſies, n'ayant pour ennemis que des Polonois & des Turcs; ſûrs de les vaincre, * s'ils oſoient ſe preſenter au combat, ou l'attendre. Poſſeſſeurs de ces importantes Provinces, ils ſont les maîtres de la Baltique; &, dans le choix de la guerre contre la Pologne, la Suede, le Dannemarc, & la Pruſſe, ils ont tous les avantages de l'offenſive. De quelque côté qu'ils ſe faſſent, en Allemagne, le petit Etat qu'ils veulent unir à leur vaſte Empire, ils auront

* On trouve peu d'exemples dans l'Hiſtoire d'une lacheté auſſi honteuſe, que celle des Moſcovites avant le régne de Pierre le Grand: en voici un trait. Sigiſmond III. Roi de Pologne ayant envoïé une petite armée de quinze mille Polonois, ſous la conduite d'Uladiſlas ſon fils, ſecourir Smolensko, vivement preſſé par deux corps d'armée Moſcovites, le Prince ſe preſenta à l'attaque des lignes du plus nombreux, qui étoit de quarante mille hommes. A ſa vuë ils ſe rendirent à diſcretion, ſans avoir fait la moindre reſiſtance. *Hiſt. G. Lengbik.*

ront les Rois de Prusse pour ennemis. Soit dans le Holstein, soit dans le Mecklenbourg, les Moscovites seront des voisins odieux à la maison de Brandebourg. La moderation viendroit maintenant trop tard à cette derniere, pour lui concilier la maison d'Autriche. Si elle fait valoir toutes ses prétentions avec la même inflexibilité qu'elle a fait jusqu'ici; si elle est fidele à ses vues d'agrandissement, la jalousie de ses voisins éclatera. Saxe, Hanovre & la Hollande, se joindront à l'Autriche. La France & l'Angleterre ne pourront demeurer neutres. Le Dannemarc se reservera pour Médiateur; & si la Suede n'embarrasse pas les Czars au point de ne leur laisser aucune attention aux affaires du dehors, ils s'offriront, & se feront recevoir pour Arbitres, à la tête de cinquante mille Russes. Au degré où la puissance Prussienne est parvenue, il ne sauroit y avoir de guerre dans l'Empire, qu'elle n'y entre, comme partie principale; & à moins que la maison de Saxe ne fasse ceder ses anciennes liaisons à son agrandissement particulier, les Rois de Prusse sont, en guerre, les ennemis naturels de l'Autriche, les Alliés perpétuels de la France. Les Czars ont donc leur

 parti

parti marqué, jusqu'à-ce que le Royaume de Boheme passe à d'autres maîtres. L'esprit humain auroit peine à imaginer quelqu'autre événement vraisemblable, qui leur fît trouver leur intérêt dans leur inconstance.

Une guerre maritime ne commet pas dans un autre ordre toutes ces puissances, les unes avec les autres. Ce sont les mêmes intérêts sur mer que sur terre; puisque le pavillon Prussien & le pavillon Moscovite ont rang avec celui des anciennes Puissances maritimes. Une antipathie, qu'on essayeroit inutilement de guerir; des intérêts, qu'il est presque impossible de concilier, mettront toujours en opposition le pavillon de Suede, & celui de Dannemarc. Le Prussien n'est pas encore en état de tenir la mer devant le Moscovite; & il ne peut être soutenu que de celui de France. L'Angleterre se hatera d'arborer le sien. Si la marine des deux grandes Couronnes est telle qu'elle doit être, la crainte du renversement de l'équilibre obligera les Hollandois à se déclarer. Les Russes & les Danois, après leur supériorité décidée dans la mer Baltique, passeront dans la Manche & l'Ocean, où leurs Escadres fixeront la balance du commerce & de la navigation.

La Régence du Duc d'Orleans est, à tous égards, une des plus facheuses époques de la Monarchie Françoise : mais surtout elle a été funeste pour celui-ci. Si l'étendue de génie de ce Prince n'étoit pas évidente ; si tout le monde, jusqu'à ses admirateurs, n'expliquoit pas son étrange politique par les vues particulieres, hors desquelles il ne vouloit rien considerer, on diroit qu'il ne porta point les yeux au-delà de l'intérieur du Royaume. Que se promettoit-il d'avantageux à la France, & de glorieux à la maison de Bourbon, de cette multitude d'Artisans & d'Officiers, qu'il procura au Czar PIERRE, & qu'il fit passer du Royaume en Russie?

La playe que la revocation de l'Edit de Nantes avoit faite, s'étoit envenimée par les malheurs d'une longue guerre. Tant de batailles perdues, & d'armées ruïnées, avoient dépeuplé la campagne & les villes. Le Mississipi & les autres Colonies augmentoient la dévastation : déja le commerce du Royaume étoit entamé par les manufactures, que les Refugiés avoient portées à Amsterdam, à Londres, & à Berlin. N'étoit-ce pas le vouloir ruiner entierement, d'en établir de nouvelles en Russie? L'épuisement du Royaume étoit

extrême à la mort de LOUIS XIV; cependant il ne fit point obſtacle à une déclaration de guerre contre l'Eſpagne : devoit-il en faire au ſecours de la Suede? Ce n'étoit point CHARLES XII. qui étoit l'Allié de la France : c'étoit ſon Royaume; & l'inſenſibilité du Monarque, à Bender & à Demotica, ſur les avantages de ſes ennemis, loin d'être un exemple à ſuivre pour le Régent de France, le devoit exciter à ſecourir plus puiſſamment la Suede, qui ayant à lutter contre ſa mauvaiſe fortune, à réparer les fautes de ſon Roi, s'y portoit avec courage. Il eut mieux valu aider les Rois de Dannemarc & de Pruſſe dans la conquête de la Suede, & leur en faire le partage entr'eux, que de ſouffrir que le Czar en unit à ſes vaſtes Etats les plus importans morceaux. Du moins l'équilibre ſe feroit rétabli de lui-même, & la Pologne, que l'accroiſſement du Moſçovite tient dans la crainte, & dans l'impuiſſance, auroit fixé la balance. Juſqu'ici l'équilibre général n'a point beaucoup ſouffert de l'ébranlement de celui du Nord. La paix d'Aix-la-Chapelle a prévenu l'arrivée des Moſcovites ſur le Rhin, & le génie de la Pruſſe tiendra encore quelque temps en reſpect celui de la

Ruſſie.

Russie. Mais si les Czars augmentent toujours en forces & en richesses, en proportion de l'accroissement successif, qu'ils ont reçu depuis quarante ans; la Prusse étant obligée de tenir un de ses bras perpétuellement étendu sur l'Allemagne, qui pourra faire digue à leur ambition ? L'esprit conquerant n'est plus depuis long-temps celui du Dannemarc; & d'ailleurs le Danois ne parviendroit jamais à s'assurer les conquêtes sur la Russie, qui seroient le plus à sa bienséance. Quand tout le Nord se ligueroit pour humilier cette nouvelle Puissance, & la rechasser dans ses anciennes bornes, la Livonie seroit une pomme de discorde entre les Alliés. La Pologne & la Suede voudroient y faire valoir leurs droits, & la Prusse ne verroit pas volontiers ce riche pays passer à l'une ou à l'autre.

La Suede revenue au gouvernement des Goths, est fixée à la pure defensive : Sans équilibre entre son Roi & ses Etats, elle va être en proïe aux troubles & aux factions, qui naissent d'une défiance mutuelle. Le Roi sera toujours disposé à entreprendre & à soutenir une guerre, où, quelqu'en soit le succès, il n'y a qu'à gagner pour son authorité. Mais les Etats, récens encore d'un Despotisme qu'ils ab-

horrent, se refuseront à ses desseins; & la Noblesse, qui a recouvré des droits & des prérogatives, qu'elle croyoit perdus sans retour, se gardera bien de contribuer à des succès qui l'en pourroient faire dechéoir. La Suede ne se relevera point de son abaissement, tant qu'elle conservera la prétenduë liberté, qu'elle croit avoir depuis la révolution. Gustave Adolphe, Christine, & son successeur, furent absolus dans le Senat & dans les assemblées des Etats, en mettant la désunion entre les ordres du Royaume. Mais ils n'avoient point de voisins qui leur opposassent une pareille manœuvre. Le Danois n'étoit point assez riche, & il étoit trop haï, pour nourrir à grands fraix des intrigues. Le Moscovite ignoroit jusqu'à l'utilité de cette politique, que d'ailleurs sa pauvreté lui auroit renduë extrêmement difficile. Le Polonois assez occupé de ses propres divisions, & toujours indifferent sur ce qui se passe hors de la Pologne, n'opposoit que son courage à l'ambition Suedoise. La tranquilité regnoit en Suede, & le Roi profitoit seul de la désunion des ordres, parce qu'il étoit seul à la ménager, & à en recueillir le fruit. Les tems sont bien changés, depuis que la Russie connoit

noit le commerce & la politique. Ainſi que le Miniſtere François peut entretenir en Angleterre une diverſion continuelle, le Miniſtere Ruſſe, n'a qu'à le vouloir, pour tenir le Roi de Suede dans un embarras perpetuel, & le brouiller avec les ordres de ſon Royaume.

L'étroite liaiſon qui eſt entre la Suede & la Pruſſe, annonceroit l'humiliation prochaine de la Ruſſie, ſi les Rois de Pruſſe pouvoient porter toutes leurs forces contre l'ennemi commun: mais dans la certitude d'être attaqués de l'Autriche, au moment qu'ils fondroient ſur lui, ils ſont obligés d'éviter l'offenſive dans le Nord, & d'attendre, en menaçant, des circonſtances, qui peut-être ne s'offriront jamais. A moins que la Pologne, renduë à de juſtes idées d'independance, ne tourne contre ſon voiſin, la defiance où elle eſt de ſes Rois, & ne reconnoiſſe en celui là le véritable ennemi, l'oppreſſeur de ſa liberté, l'équilibre du Nord eſt anéanti. Ce n'eſt déja plus la nobleſſe Polonoiſe qui ſe choiſit ſes Rois; une armée Moſcovite déſigne au * *Colo* ſon Candidat. Bientôt le Czar

* On appelle de ce nom le lieu où ſe tient la Diete

ofera fe préfenter foi même. Quelle apparence que la nation, qui confentit autrefois à l'Election de Maximilien Empereur, Roi de Hongrie & de Boheme, & qui, pour quelques fommes d'argent †, reduifoit le Royaume en province Autrichienne, rejette un Czar qui appuyera fa faction d'une armée de cent mille Ruffes!

Le Gouvernement de la Pologne eft le plus défectueux de tous ceux de l'Europe, & peut-être du monde entier. C'eft l'apprécier tout ce qu'il vaut, de dire qu'il n'a de bon, que la liberté qu'il laiffe à la nation, d'en établir un meilleur. Monftre en ce genre, il ne peut être rappellé à aucune efpece. La dépendance des Rois, qui va jufqu'à la fujetion, ne permet point de le nommer Monarchique; & la dignité Royale l'empêche d'être Républiquain. La liberté des Nobles, pouffée jufqu'à la licence, & l'unanimité abfolue, fans laquelle les Dietes font infructueufes, en font

Diete d'Election, quand elle ne fe fait pas par toute la nobleffe à cheval. C'eft une grande fale affez femblable à une Halle.

† L'Empereur fut le competiteur d'Etienne BATTORI Prince de Tranfilvanie, élu après l'abdication fuppofée de Henri de Valois; il partagea avec lui les fuffrages; & fut fur le point de les emporter,

font une véritable Anarchie: Si ce n'étoit pas successivement, & par corruption, que ce puissant Royaume a eu ce qui passe présentement pour ses loix fondamentales, son Législateur sembleroit ne s'être proposé que d'y établir méthodiquement le désordre & la confusion.

C'est à la foiblesse des Rois JAGELLONS, que la Pologne doit imputer la peu glorieuse figure qu'elle fait en Europe, depuis deux siecles. Avant qu'ils eussent rendu l'hérédité douteuse, la nation avoit l'Empire du Nord, & ses Rois luttoient à forces égales avec les Empereurs d'Allemagne: l'Etat étoit purement Monarchique. Sans remonter à ces temps obscurs, où on peut à peine découvrir le nom de ses Rois, il ne faut que voir le Testament de BOLESLAS III. surnommé *bouche torse*, pour se convaincre que le gouvernement approchoit plus du Despotisme, que de la République. Ce Prince disposoit du Royaume, comme un particulier dispose d'un bien propre: il le partageoit entre trois de ses fils, régloit l'ordre de succession, abrogeoit le droit d'ainesse reçu jusqu'alors; &, sans l'aveu des Etats, sans leur ratification, son testament fit une nouvelle loi. Divisant le Royaume en trois

portions à peu près égales, il ſtatuoit que le Palatinat de Cracovie & les autres, qu'il lui unifſoit, fuſſent nommés déſormais le *Grand Palatinat*; & que, de ſon fils aîné, à qui il les donnoit, ils paſſaſſent, à titre hereditaire, non pas aux repréſentans de l'aîné, mais au plus âgé des Princes du ſang, qui lui ſurvivroient; & ainſi juſqu'à l'extinction de la maiſon. Il n'étoit pas poſſible qu'une diſpoſition auſſi ſinguliere ne fut jamais troublée. Les fils du Grand Palatin ne devoient renoncer qu'avec peine à la dignité de leur pere. Quoique dans les Palatinats hereditaires, qui leur demeuroient, ils fuſſent parfaitement Souverains, & indépendans, ils devoient ſouffrir impatiemment, que la dignité & la prééminence attachées au Grand Palatinat fortifſent de leur branche, pour n'y rentrer peut-être jamais. Auſſi la nation eut rarement ſon chef, dans l'ordre établi par le teſtament; & elle le vit encore moins ſouvent ſe mettre tranquillement en poſſeſſion de ſon rang: mais le trouble & les difficultés vinrent toujours de la part des rivaux & des competiteurs. Partagée entr'eux, ſelon qu'ils avoient pris aſcendans ſur elle, la nation ſuivoit l'un ou l'autre, par eſprit de parti, & jamais elle

elle ne leur cita ses droits d'eléction libre & indépendante.

CASIMIR, surnommé le Grand, sacrifia la loi à son amour pour sa fille, mariée à LOUIS Roi de Hongrie. Comme il lui falloit prévenir les mécontentemens des Ducs de Breslau & de Mazovie, descendans de Boleslas III. lesquels il éloignoit du trône, il convoqua la noblesse du Royaume à une Diete, ou assemblée générale par deputés; & pour obtenir d'elle, qu'elle reconnût Louis pour l'héritier présomptif, il lui accorda quelques privileges : mais il les lui accorda en maître, qui consent de relâcher de quelques uns des ses droits, sans alterer la proprieté de ceux qu'il se reserve. En effet le Roi Louis gouverna la Pologne, du milieu de la Hongrie; aussi absolument que l'avoit fait son beau-pere : il y établit la Reine sa mere Régente, & regarda le Royaume comme une province unie à sa Couronne paternelle. Sur quelques mécontentemens, que lui donnerent les Grands, il leur fit intimer l'ordre de venir à Kemnitz, en Hongrie, exposer leurs griefs, & y recevoir reponse; & il fut obéi. L'heredité avoit été assurée à ses enfans mâles : n'en ayant aucun, il la demanda pour ses filles, &

l'obtint. Les fautes de Sigiſmond de Brandebourg, qui en avoit épouſé une, & de Guillaume d'Autriche, à qui l'autre étoit promiſe, enhardirent la nation à ſe choiſir elle-même un Roi. L'union de la Lithuanie au Royaume lui parut un grand avantage ; elle appella au trône le grand Duc Jagellon, qui s'y offroit, & elle ne lui impoſa point d'autre condition, que ſa converſion au Chriſtianiſme.

Ce Prince étoit entré dans tous les droits de ſes prédeceſſeurs, & il y fut confirmé dans une Diete ſolennelle, où il lui fallut jurer, pour lui & toute ſa poſterité, l'union indiſſoluble de la Lithuanie au Royaume. La tendreſſe paternelle lui rendit équivoque une loi, qui l'étoit ſi peu. Avancé en âge, & n'ayant qu'un fils, encore enfant, il craignit que, s'il laiſſoit le trône vacant avant ſa majorité, la nation ne lui donnât un autre ſucceſſeur. Celle-ci, profitant de ſes préventions, ne ſe refuſa point au droit qu'il lui offroit, de lui déſigner ſon héritier ; & elle le lui fit acheter auſſi cher qu'elle le voulut faire païer. L'exemple avidement ſaiſi pour être érigé en loi, mit les autres Rois dans la néceſſité de le ſuivre. La Lithuanie ſe modèla ſur la Pologne. Les ſix Rois Jagellons don-

donnerent à la nobleſſe privileges ſur privileges, en échange de la permiſſion de diſpoſer de leur patrimoine. A la mort de Sigiſmond Auguſte, le dernier des Jagellons, décedé ſans poſterité maſculine, il ne manquoit plus à la Pologne pour être République, que de ſupprimer le nom de Roi.

On ne peut diſputer à une nation le droit de ſe former un nouveau gouvernement après l'entiere extinction de la race de ſes Rois. Ce tems d'interregne la rend à elle-même ; & les loix qu'elle fait alors, donnent à l'Etat une nouvelle conſtitution, qui anéantit l'ancienne : mais il faut toujours préſuppoſer, que cette nouvelle conſtitution tend au bonheur des peuples. Elle ſe dégrade elle-même, lorſque le gouvernement, qu'elle établit, eſt contradictoire & ruïneux dans ſon exercice. Cette reflexion échappa à Henri de Valois, & vint trop tard à Etienne Battori ſon ſucceſſeur. A peine la nation Polonoiſe ſe fut décidée pour la conſervation de la Royauté, qu'il ſe préſenta une foule de Candidats, dont chacun fit ſa brigue, & ſe compoſa un parti. La manie des privileges & des immunités, s'étoit emparée de toute la nobleſſe ; elle lui fit dreſſer

dresser une convention avec le Roi qui seroit élu, dans laquelle le Monarque devoit sacrifier, au plaisir & à l'honneur de porter une couronne, le plus bel appanage d'une tête couronnée. Cet acte a été nommé *Pacta conventa*. Limiter l'autorité Royale étoit encore l'unique passion de la noblesse. Les funestes talens de *Jean de Montluc*, Ambassadeur de France, ouvrirent son cœur à une autre : les Grands du Royaume, comblés de ses présens, épris de sa magnificence, virent moins l'honneur que le gain, dans le choix d'un Roi. Le mérite du Candidat fut ce qu'ils considererent le dernier : sa liberalité les décida en sa faveur ; & il dut la préference qu'ils lui donnerent, aux sommes qu'il leur prodigua. Les avantages, stipulés pour l'Etat dans les *Pacta conventa*, ne furent qu'un voile propre à dérober le fond de l'intrigue à ceux qui n'étoient pas à portée de le pénétrer : les Seigneurs compterent leur suffrage pour une portion de leur patrimoine.

Quelle que pût être l'indifférence de la Nation pour les affaires du reste de l'Europe, il seroit absurde de prétendre, qu'elle étoit dans une parfaite ignorance de l'état affreux où se trouvoit la France, lors-

lorſqu'elle préſentoit un de ſes Princes au trône de Pologne. Les troubles de la Religion la menaçoient de ſa ruïne : elle étoit déchirée par une guerre civile, à laquelle les Traités les plus ſolennels ne donnoient que de courtes trêves. En proye aux Publicains, & aux Uſuriers de l'Italie, ſes finances étoient dans un déſordre, qui reduiſoit la Cour aux expédiens les plus ruïneux, aux emprunts les plus déſeſperés : il n'y avoit plus de commerce, plus de marine. La plus nombreuſe partie des troupes étoit d'étrangers, à qui il falloit permettre le pillage, en équivalent de la ſolde qu'on ne pouvoit leur payer. Tel étoit l'état de la France, quand ſon Ambaſſadeur mit dans la convention de HENRI avec la nation Polonoiſe, que la France s'engageoit à proteger le commerce de la Pologne, dans toutes les mers : à lui aſſurer l'Empire de la Baltique, par une Eſcadre ſupérieure, conſtamment entretenue en croiſiere : à lui entretenir un corps d'Infanterie de quatre mille Gaſcons, dans les guerres contre le Turc & le Moſcovite : à payer comptant toutes les dettes de la Couronne ; enfin à donner annuellement à l'Etat, à titre de penſion, une ſomme de quatre cent mille Ecus.

Les

Les Grands comptoient peu ſur cette partie de la convention : auſſi n'inſiſterent-ils jamais ſur ſon exécution ; & le Prince élu, dégagé d'avance du ſerment qui l'y obligeoit, ne fut preſſé que ſur l'étrange loi, qu'on lui demandoit de reconnoitre, par laquelle ſes ſujets, rendus les juges ſouverains de ſa conduite, étoient authoriſés à l'abjurer pour Roi, ſi elle ne leur plaiſoit pas. Catherine de Medicis, qui ſe faiſoit un jeu des ſermens, excita le Prince ſon fils à promettre ſans ſcrupule ce qu'il étoit réſolu de ne pas tenir. Les Polonois le reçurent pour Roi ; & il ne fut pas plûtot ſur le trône, qu'ils ſe repentirent de l'y avoir fait monter. Sa fuite lui épargna la honte du détrônement. Etienne Battori, qui peut-être n'avoit jamais porté ſes vœux juſqu'à une couronne Royale, ne fut pas plus difficile que Henri ſur les conditions ; quoique plus onereuſes encore. La Nation avoit vu le Prince François impatient de jurer les *Pacta Conventa* ; & elle en avoit inferé qu'ils étoient encore ſuſceptibles de quelques additions : elle les chargea de nouveau pour Etienne, & le força de leur être infidele, en dépit de ſa fidelité ordinaire à ſes ſermens. Ce Prince a été

le

le premier qui ait allarmé la Nation par ſes grandes qualités, & qui, au lieu de l'eſtime dont les autres peuples les auroient recompenſées, ait inſpiré par elles la haine & la défiance de ſa perſonne.

Ces ſentimens extraordinaires auroient ſans doute guidé la nobleſſe dans le choix de ſon ſucceſſeur, ſi la Politique avoit diſpoſé du ſuffrage des Grands. Sigiſmond, Prince hereditaire de Suede, fut redevable de ſon élection à ſon argent, & au crédit du grand Chancelier *Zamoiski*, chef de ſa faction. Il ne fut point inquieté ſur le refus qu'il fit de ceder, & d'unir à la Pologne l'Eſthonie, province Suedoiſe; mais on ne lui fit point grace des ſommes ſtipulées, ainſi que la ceſſion, par les *Pacta Conventa*, pour l'acquit des dettes de pluſieurs Grands, qui avoient mis leur ſuffrage à ce prix. Tant que le Roi Jean, pere de Sigiſmond, vécut, la nation parut contente de ſon nouveau Roi. Auſſitôt qu'il fut appellé au trône de Suede, elle s'allarma de ſa puiſſance, & dreſſa toutes ſes batteries pour ſe le rendre moins redoutable. Ce Prince étoit facile à ſe prévenir, & d'une opiniatreté inflexible dans ſa prévention. Séduit par le calme des premieres années de ſon regne, il ſe crut
adoré

adoré des Polonois; & dans l'idée que la nation lui étoit fincerement attachée, il se livra sans mesure au zele Catholique, qui devoit la lui affectionner davantage. Ses Conseillers, en l'entretenant dans sa confiance, le porterent insensiblement à faire, de la Suede, un sacrifice à la Pologne; à souhaiter de reduire en une de ses provinces le Royaume de ses peres; enfin à s'annoncer pour Convertisseur, à des peuples, déja peu disposés à le garder pour Roi. La Suede se souleva; & les Senateurs Polonois, excitant le Roi aux voïes de rigueur, où ils lui promettoient que la nation le soutiendroit, lui firent perdre une couronne, qui leur donnoit de l'ombrage. Le Roi abandonna la Suede à l'esprit de rebellion, & crut en repassant en Pologne, quitter des traîtres, pour se rendre à des sujets fideles. Une Diete fut convoquée: tous les Deputés plaignirent le Roi, applaudirent à son ressentiment; mais ils se garderent bien d'entendre à le partager. C'est la premiere fois que la Diete ait distingué le Roi du Royaume; & qu'elle ait fait l'alliage absurde d'une République dans la Monarchie. Outré du peu de satisfaction qu'il recevoit, Sigismond dévora son chagrin. Il s'étoit prévenu

nu que la nation Polonoiſe l'aimoit, & qu'il en obtiendroit tout, par ſa douceur & ſa complaiſance. Au contraire, il étoit perſuadé que les armes lui devoient faire raiſon de ſes ſujets naturels. Il agit conſequemment. Avec quelques volontaires Polonois, & un petit nombre de Suedois fideles, il reſolut de commencer la guerre, ne doutant pas que, quand il ſeroit une fois engagé, la République, de nouvelle érection, ne ſe declarât hautement en ſa faveur : mais il dût bientôt reconnoitre combien il s'étoit trompé. Pour paſſer en Suede, il lui fallut demander un congé de la Diete, & elle ne le lui accorda, que ſous caution, qu'il donna, de ſon retour à un terme préfix. Son apparition en Suede lui ayant confirmé ſa perte, il revint en Pologne, où il ne trouva que de ſtériles condoléances : il étoit dans l'état où les Grands & les Nobles le vouloient.

Telle a été depuis, la façon de penſer conſtante des Polonois. Ils préfereront un Candidat riche & puiſſant à tous ſes competiteurs ; parce qu'ils lui vendent à plus haut prix leurs ſuffrages : mais auſſitôt qu'ils l'ont fait leur Roi, ils deviennent ſes plus grands ennemis, s'il prétend à ſe ſignaler par quelqu'autre vertu que

la

la libéralité. AUGUSTE II. eut la préference sur le Prince de Conti : il montra son génie pour la guerre, & laissa voir ses forces : c'en fut assez pour qu'on travaillât à lui donner de l'embarras. Les Senateurs applaudirent à son projet du recouvrement de la Livonie. Si le succès l'en avouoit, la République en recueilleroit le fruit ; & la conquête seroit une source féconde d'inquiétudes & de défiances. S'il échouoit, la République feroit revivre la distinction entre le Roi & le Royaume, & elle le laisseroit accabler par l'ennemi, qu'il attaquoit sans sa participation.

ULADISLAS, successeur de Sigismond son pere, tenta de reparer les brêches, que les trois derniers regnes avoient faites à l'authorité Roïale ; & il en fit de nouvelles. Jusques-là les Rois avoient été libres de faire les alliances & les traités : il leur appartenoit d'envoyer les Ambassadeurs, & de leur donner leurs instructions. Uladislas ayant entamé secretement, avec les Vénitiens, un traité d'alliance offensive contre le Turc, fut cité à rendre compte, à la Diete, d'une demarche qui exposoit la République ; & ces foibles restes de la Royauté lui furent enlevés. Les Rois ne durent

dûrent plus désormais choisir d'eux-mêmes leurs épouses. Ce furent des Officiers revêtus d'un grand titre ; des Doges, sous un nom plus respectable, auxquels de steriles honneurs, & des hommages démentis par le cœur & les actions, dûrent tenir lieu de tout. Un Roi de Pologne, dans une cérémonie d'éclat, est le plus magnifique spectacle qui soit au monde : on diroit que c'est le Monarque le plus absolu de l'univers, & que cette multitude de Grands, que leurs charges occupent près de sa personne, n'a d'autre ambition, d'autre gloire, que celle de le servir. Mais, hors de cette pompe, c'est un Prince qui a besoin d'une douceur & d'une patience heroïques, pour ménager des sujets indociles, & d'une fermeté à toute épreuve, pour les empêcher de devenir ses maîtres.

Cet esprit de défiance & de contradiction, dont une longue habitude a fait le caractere de la nation Polonoise, semble un mal désesperé ; & cependant ce n'est que dans sa guerison que la Pologne peut trouver son bonheur & sa gloire. On essayeroit envain de persuader aux Grands, que, si la Couronne cessoit d'être élective, le Royaume deviendroit plus puissant,

sans

ſans que la liberté de la nation reçût aucune atteinte. Une Diete d'élection leur eſt lucrative à tous ; & il n'y a qu'une partie d'entr'eux, qui ſouffre des Courſes des Tartares, des ravages des Moſcovites. L'honneur de la nation, la gloire du nom Polonois ne ſont point des motifs capables de balancer un intérêt particulier. Mais que n'obtiendroit-on pas de l'ordre Equeſtre, du Corps de la Nobleſſe, ſi on lui démontroit qu'avec l'honneur & la gloire de la nation, il trouveroit ſon avantage dans l'heredité conſtante. Cent mille Gentils-hommes, dont le ſuffrage à la Diete d'élection eſt de même valeur que celui des Palatins, n'en retirent tout au plus que les fraix de leur voyage ; & ces hommes, ſi jaloux de leur indépendance, ſervent aveuglement l'ambition & la cupidité d'un petit nombre de leurs compatriotes, qui n'ont ſur eux d'autre ſuperiorité, que celle que donnent les richeſſes : ils ſont entre leurs mains de viles machines, qu'ils conduiſent à leur volonté. C'eſt à l'ordre Equeſtre que le nouveau Roi doit ſa Couronne, & ſa reconnoiſſance eſt forcée de ne tomber que ſur les Grands. Envain il voudroit aller chercher, dans

le

le Corps des Nobles, des hommes capables de remplir les grands emplois de l'Etat. Son intérêt, & celui de ſes fils, lui ordonnent de laiſſer dans leur obſcurité, des ſujets qui s'y condannent eux-mêmes, & de ne pas indiſpoſer contre ſoi les Grands, dont dependent la tranquillité de ſon regne, & le ſort de ſon heritier naturel. Ces deux grands objets obligent les Rois à étouffer ce que leur inſpire l'amour de la gloire, ce que demande d'eux le véritable intérêt de la nation. La défiance des Grands, leurs allarmes, & leurs inquietudes, ne portent que ſur l'heredité. L'oppreſſion n'eſt point à redouter pour un vaſte Royaume, où l'amour de la liberté eſt ſi profondément enraciné, que, pour l'aſſervir, il faudroit extirper tous ſes habitans. Lorſque le Roi Auguſte II. uniſſoit contre le Turc, l'Infanterie Saxonne à la Cavalerie Polonoiſe, & qu'il propoſoit d'aller en ſuite, avec ces forces combinées, arracher aux Suedois & aux Moſcovites les importans morceaux qu'ils avoient detachés du Royaume, on ne craignoit point que quinze à vingt mille Saxons établiſſent le Deſpotiſme, & fiſſent recevoir, par les armes, un nouveau Code. Non, les murmu-

res

res des Nobles, fomentés par les Grands, qui les avoient excités, n'étoient point fondés sur une pareille chimere. Accoutumés à regarder l'élection de leurs Rois comme le plus sûr appui de leur liberté, les uns & les autres appréhenderent que des services aussi éclatans, ne parussent au-dessus d'une reconnoissance commune, & que, dans un transport d'affection, habilement menagé par Auguste, la nation n'assurât la Couronne à sa maison.

Si des préjugés aussi forts, nourris par un intérêt particulier aussi tirannique, venoient enfin à ceder au bien général, il resteroit encore de grands obstacles à surmonter. La Pologne en paix avec elle-même, & délivrée de ces factions, qui lui ôtent l'usage de ses forces, seroit un Etat si puissant, qu'aucun de ses voisins ne pourroit plus lutter contr'elle avec égalité. Les efforts que la Russie fait, pour tenir la Suede sur le pié où a été jusqu'ici la Pologne, ne sont qu'une ombre de ceux qu'elle feroit, pour empêcher celle-ci de changer. La Suede même, & le Dannemarc, feroient ceder la jalousie que leur donne l'ascendant des Czars dans le Nord, à la crainte d'un voisin plus redoutable. La nation Polonoise verroit, par leur opiniatreté

niatreté à proteger, malgré elle, ce qu'elle appelle ſa liberté, combien il lui eſt avantageux d'y renoncer. Mais il y a maintenant moins de ſujet que jamais d'eſperer la révolution. La Pologne ſemble condamnée à ſervir, pour ainſi dire, de paleſtre à ſes voiſins, juſqu'à-ce que quelqu'un d'eux ait dégouté les autres de l'exercice, & ſe reſerve à lui ſeul la carriere. Tout annonce que ce ſera le Moſcovite : on a perdu l'occaſion de la lui fermer pour jamais.

Les droits du Comte de Saxe ſur la Courlande étoient une étincelle, qui, ſi elle eût été bien ménagée, devoit allumer dans le Nord, un incendie général, dont le fruit étoit le rétabliſſement de l'équilibre. Pour mettre cette vérité dans tout ſon jour, il eſt beſoin d'entrer dans l'hiſtoire de ce petit Etat. La Courlande & la Semigale, n'étoient que deux petits pays de la Livonie, Province dont la Souveraineté appartenoit aux Chevaliers *Porte-glaive*, qui faiſoit portion de l'ordre Teutonique, au grand maître duquel le leur faiſoit hommage, & payoit quelques redevances annuelles. Le Lutheraniſme ayant gagné la plûpart des Chevaliers, Gotthard Kettler, Grand maître, penſa

à s'assurer la Souveraineté. Il fut traversé dans son dessein par l'Archevêque de Riga, qui appella le Czar à son secours. Gotthard, poussé par les troupes Moscovites, & désesperant de se soutenir par ses seules forces, traita avec Sigismond Auguste le dernier des Jagellons, & lui fit cession à perpétuité de la Livonie proprement dite, à condition qu'il lui assureroit, &, après lui, à sa posterité masculine, les pays d'en-deçà de la Duine, en titre de Duché Souverain, vassal de la Lithuanie; & qu'il le défendroit lui & ses successeurs, des armes Russiennes. Gotthard ne traita avec Sigismond, qu'entant que Grand Duc de Lithuanie, sans doute afin que, si l'occasion se présentoit de reclamer contre son traité, il n'eut point sur les bras les forces de la Pologne. Quoiqu'il en soit de ses vuës, il ne ceda la Livonie, & ne se reconnut vassal, qu'à condition qu'on le maintiendroit, & après lui, sa posterité, dans la paisible possession de la Courlande; & qu'on le défendroit contre les Moscovites. La cession & le vassellage n'avoient plus lieu, si cette condition n'étoit pas observée. Or, plus d'une fois, les Polonois, qui ne sont plus avec les Lithuaniens qu'une seule & même nation,

tion, ont laiſſé accabler les Ducs de Courlande par les Czars : plus d'une fois, ils les ont vus emmenés dans les priſons de Moſcou, ſans ſe remuer en leur faveur. Depuis un ſiecle, & davantage, les Ducs n'ont trouvé leur ſureté que dans leur ſoumiſſion aux volontés des Czars. La Pologne eſt donc déchuë de ſes droits ſur la Livonie, & de la haute Souveraineté, qui lui avoit été donnée, ſur la Courlande. Les droits de la Suede ſur la Livonie, lui venant de la ceſſion que la Pologne lui fit des ſiens, ne peuvent prévaloir ſur ceux des Ducs, encore moins ont-ils pu les éteindre. La Conquète que les Moſcovites ont faite de cette riche Province ne leur y donne point d'autre titre, que celui de la force. Un Duc de Courlande eſt donc fondé en juſtice, à reclamer la Livonie ; & il eſt un ennemi à donner aux Czars.

De tous ceux qui oſeront jamais prendre ce grand rôle, il n'y en aura point de plus capable de le ſoutenir, que l'étoit le Comte Maurice de Saxe. Une grande réputation, acquiſe à la guerre, par les exploits les plus heureux & les plus éclatans, lui aſſuroit une multitude de volontaires, en quoi conſiſte principalement

la force des armées. Des ſommes conſiderables, amaſſées dans la vuë de s'en aider à faire valoir ſes droits, & deſtinées uniquement à cet uſage, enhardiſſoient les Princes intéreſſés à le ſecourir, à prendre part à ſa fortune. Au moyen de ſes amis en Pologne, il ſe ménageoit la neutralité de la République. Son argent lui attiroit des eſſains de Coſaques, auſſi nombreux qu'il les voudroit : ſa naiſſance favoriſoit ſes levées en Allemagne : la Pruſſe ne dérogeoit point à l'apparence de neutralité, en lui ouvrant ſes magazins & ſes arſenaux. Vingt mille Suedois, & autant de Pruſſiens venoient ſous ſes drapeaux, ſans que leurs Rois entraſſent en guerre avec la Ruſſie. Une premiere bataille auroit décidé cette grande querelle, & la victoire n'étoit pas douteuſe. Mais quand la fortune ſe feroit refuſée au Duc, ſa diſgrace n'étoit que pour lui ſeul ; & quelles reſſources n'avoit-il pas pour s'en relever ? Un conquérant eſt toujours prêt de perdre une province qu'il a unie à ſon empire, tant que vit celui dont elle peut eſperer de faire ſon Souverain particulier.

FIN.

